MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE NIMES

VII^me^ SÉRIE - TOME LV — **Années 1961 - 1962 - 1963 - 1964 - 1965**

NIMES

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS

CHASTANIER FRÈRES & BERTRAND

12, Rue Pradier

1967

Source gallica.bnf.fr / Académie de Nîmes

Table des Matières

Pages

Séance Publique du 22 janvier 1961

Allocution de M. Camille Lignières, Président 7
Compte Rendu des Travaux de l'Académie de l'année 1960 par M. Paganelli, Président sortant 16
Le Problème de la faim par M. le Pasteur Brunel 22
Les « Vidourlades » par M. Flaugère 42

⁂

Séance Publique du 4 février 1962

Allocution de M. de Balincourt, Président 85
Compte Rendu des Travaux de l'Académie de l'année 1961 par M. Lignières, Président sortant 92
« Le Tripot de Milhaud » par M. André Nadal 105
« La Vestale Parjure » par Mgr Homs 127

⁂

Séance Publique du 3 mars 1963

Allocution de M. Velay, Président : « La première représentation de Carmen » 149
Compte Rendu des Travaux de l'Académie de l'année 1962 par M. de Balincourt, Président sortant 153
Un bienfaiteur de Nimes : le Baron Feuchères par M. le Bâtonnier des Guerrois 164
Poésies de Jean Renouard, présentées et lues par M. André Nadal 173

⁂

Séance Publique du 23 février 1964

Compte Rendu des Travaux de l'Académie de l'année 1963 par M. Velay, Président 178
Le Roman espagnol de l'âne par M. Camille Lignières 179
Le Radeau de la Méduse par M. Claude Escholier 203
Poésies de MM. Abauzit et Pourtal de Ladevèze 220

⁂

Année 1964

Pas de Séance Publique en 1965

Travaux de l'Académie pendant l'année 1964 .. 224
« Abeille spirituelle », art poétique de Paul Valéry par M. André Nadal 226
Comunéros et Comunidades par M. Camille Lignières 248
Le drame intérieur d'Albert Camus par M. Henry Seston 272
Le Marquis de Villevieille par M. Ivan Gaussen 291

⁂

Académie de Nimes 321
Table des Matières 333

Séance Publique

de l'Académie de Nimes

du 22 Janvier 1961

Allocution du Président

M. LIGNIERES

Monsieur le Préfet,
Monseigneur,
Mesdames, Messieurs,

Grâce à la bienveillance de mes confrères qui ont bien voulu me porter à la présidence de l'Académie de Nimes, j'ai l'agréable devoir de remercier les autorités civiles et religieuses d'avoir répondu à notre invitation, soit en personne, soit par leur représentant.

Je vous remercie également vous toutes et vous tous de votre présence qui nous prouve l'intérêt que vous portez à la vie et aux travaux de la doyenne des Compagnies savantes de notre bonne ville.

Je voudrais aussi remercier la Chambre de Commerce et son Président qui, selon une tradition depuis longtemps établie, veulent bien nous accueillir dans leur salon pour que s'y tienne notre séance publique annuelle. Je leur dis notre gratitude en souhaitant que cet aimable accueil se poursuive les années à venir.

Et maintenant, Mesdames, Messieurs, avant que l'on vous donne le compte-rendu des travaux de l'Académie en 1960, je voudrais moi-même retenir quelques instants votre attention sur des thèmes qui m'ont paru dignes d'être médités par tous.

Voici donc quelques réflexions personnelles qui portent sur l'époque même à laquelle nous vivons, époque à coup sûr exceptionnelle et qui me paraît placée sous le signe de la science, de la technique et sous celui de la masse. Mes propos, vous le verrez n'ont rien d'original. S'ils vous paraissent quelque peu sévères, veuillez n'en accuser que notre civilisation actuelle.

∴

Mesdames, Messieurs,

C'est un truisme de dire que l'ère dans laquelle nous vivons est une ère scientifique et technicienne.

« *Notre travail, nos loisirs, notre économie, et* « *une grande partie de ce qu'il y a de plus vrai dans* « *nos existences, tout cela est basé sur l'application* « *de notre connaissance de la nature* [c'est-à-dire de « notre science et de notre technique] *aux problè-* « *mes humains* ».

Ce jugement du docteur Oppenheimer me dispense des longs développements qu'un non-scientifique comme moi serait tenté de faire et qui ne seraient que des lieux communs.

Je me contenterai donc de vous avouer mon émerveillement quand j'apprends, par exemple, que la récente découverte d'un microscope électronique permet à un savant français de photographier des virus vivants, c'est-à-dire les plus petits des êtres qui existent puisque leur taille est à l'échelle du millionième de millimètre : 250 millionièmes de millimètre pour le virus de la variole, 150 pour celui de la rage, 80 pour celui de la grippe, 15 seulement pour celui de la poliomyélite... Cette petitesse dépasse notre compréhension. Il nous paraît merveilleux qu'on soit arrivé à voir vivre et à étudier ces êtres ultra-microscopiques. Et nous imaginons ce que tout cela comporte d'espoir pour la guérison de certaines terribles maladies comme les leucémies ou le cancer...

Je ne suis pas moins émerveillé quand j'apprends que nos astronomes, grâce à des télescopes perfectionnés et à d'autres instruments d'une puissance insoupçonnée, peuvent découvrir des astres, des galaxies qui se trouvent à des distances absolument effrayantes puisqu'on les mesure par des milliards d'années-lumière ! Cela confond l'esprit !

Autant que ces spoutniks, fusées et autres engins que la science humaine a réussi à faire tourner autour de la terre ou même à faire alunir ! Nous avons presque crié au miracle, ne pouvant concevoir l'extraordinaire puissance dont l'homme est maintenant doté... Mais l'homme est ainsi fait qu'il s'habitue aux exploits les plus audacieux. Et il commence à trouver naturel que, dans un bref avenir, un de ses semblables soit envoyé à travers les espaces interplanétaires. Cependant de telles choses ne sont-elles pas stupéfiantes pour ceux qui, comme certains d'entre nous, ont assisté aux premiers balbutiements de l'aviation pour la conquête du ciel ?

Que d'*effrayants* progrès en si peu de temps ! *Effrayants,* c'est bien le mot qui convient, si l'on songe particulièrement aux progrès de la science de l'atome et de la physique nucléaire. Si bien qu'on pourrait fort justement dire qu'avec notre époque commence l'ère atomique.

Nous vivons sous le signe de l'atome.

Signe de bonheur ou de malheur ? Voilà l'angoissante question.

Jusqu'à maintenant, il faut bien le dire, ce sont les pouvoirs destructeurs de l'atome — spectaculaires dans leur horreur — qui ont surtout retenu l'attention des peuples et des gouvernements.

Pouvoirs destructeurs si grands, quelle que soit la dénomination des bombes et des engins, que la même communauté d'intérêt de vie, le même désir de survivre, devraient commander aux peuples

ennemis, à défaut d'amour, de ne pas se faire une guerre qui exterminerait les deux camps.

Est-il concevable que la folie humaine entasse et multiplie sur divers points du globe les armes atomiques dans une mesure telle qu'en ces dix dernières années leur pouvoir destructeur a plus que centuplé ? Dans une mesure telle que, dans l'hypothèse d'une guerre atomique, aucun de nous ne survivrait assez pour enterrer ses morts ?

Si bien que l'on conçoit l'angoisse des savants devant l'ampleur des catastrophes que peuvent déclencher les résultats de leurs études, de leurs expériences.

On prétend que le savant Einstein, se rendant compte de l'utilisation qui était faite de certaines de ses découvertes, aurait dit : « Il aurait mieux valu que je sois ferblantier ! »

De même, le docteur Oppenheimer, le spécialiste des recherches atomiques, que nous avons déjà cité, a pu dire : « *Ce qui me produit une profonde angoisse, c'est qu'on n'ait pas appliqué au problème des nouvelles armes, c'est-à-dire des armes atomiques, un raisonnement éthique de quelque noblesse, de quelque poids* [...] *Que pouvons-nous dire d'une civilisation* [...] *la nôtre* [...] *qui n'a pas été capable de s'affronter avec le problème de la destruction possible — et quasi totale — du monde ? ou qui ne l'a fait qu'en termes prudents, et en termes de calcul des probabilités ?* ».

Certes oui, on ne s'est pas attaqué au problème moral avec le même sérieux, avec la même ardeur, la même foi qu'au problème scientifique de l'atome.

De ce fait l'homme moderne est en plein déséquilibre.

Et devant cette maléfique et infinie puissance dont l'homme est doté, on pense qu'il faudrait sur le plan moral le doter aussi de ce « *supplément d'âme* » que Bergson réclamait pour lui depuis déjà plusieurs décades.

Ce supplément d'âme, l'homme ne saurait le trouver dans notre civilisation technicienne dominée par les impératifs de la productivité et du profit, eux-mêmes dominés par la machine et le robot ; car la machine n'a point d'âme et la productivité n'admet pas l'acte purement gratuit.

N'est-ce point ce déséquilibre de l'homme qui fait le drame de notre civilisation ?

∴

Mais voici un autre point qui ne laisse pas de nous inquiéter.

C'est le fait que notre civilisation actuelle est aussi une civilisation de la foule, du nombre, de la masse. Il est devenu banal de constater qu'à notre époque l'unité a tendance à se perdre dans le nombre, que l'individu a tendance à se perdre dans la masse anonyme. Si bien que la personnalité perd de son originalité propre, qu'elle se dépouille de ses caractères particuliers pour ne prendre, par une sorte de mimétisme social, que les caractères du groupe.

Autrefois, l'individu ne connaissait pour ainsi dire pas l'emprise de la vie sociale. Il vivait dans un groupe aux horizons bornés. Les communautés elles-mêmes vivaient en autarcie, se suffisant à elles-mêmes pour leurs besoins essentiels. Et il n'y avait d'autres manifestations de masse que celles qui étaient provoquées par les soulèvements du peuple dans les villes, par les rassemblements de marchands et d'acheteurs au siège des grandes foires médiévales (Beaucaire, Lyon...) ou encore par ces irrésistibles mouvements de foi qui rassemblaient les foules dans les cathédrales ou les lançaient dans de longs pélerinages ou de lointaines croisades.

Il était normal que l'on ne s'occupât point alors de la masse.

Mais, voici que les peuples, au cours des siècles,

prennent conscience d'eux-mêmes, voici qu'ils conquièrent leur unité, et que les citoyens conquièrent leurs droits ; et voici que cette libération de l'individu permet alors la promotion des masses.

Les villes deviennent tentaculaires. Les progrès de la civilisation facilitent les concentrations des foules urbaines à l'usine, au spectacle, au stade, dans les gares, sur les plages, dans les monstrueux immeubles modernes à la « *Le Corbusier* ». La masse existe ; elle est partout. Et c'est en fonction de la masse qu'on administre, qu'on légifère, qu'on organise la vie sociale et que s'instaure, en dernière analyse une *culture de masse* grâce aux extraordinaires moyens d'information moderne.

Ces moyens sont puissants. Nous les connaissons bien. Qu'il s'agisse de la presse, du cinéma de la radio, de la télévision ou bien des magazines illustrés à grand tirage, de la presse du cœur ou du roman par images, nous en connaissons le pouvoir de persuasion ; nous savons leur indéniable influence sur la pensée et la conduite de la foule ; nous savons que cette culture de masse est utile à des millions d'êtres qui, sans ces moyens modernes, ne pourraient guère s'élever.

Mais ne savons-nous pas aussi qu'il est peu de cas où ces moyens d'information élèvent spirituellement l'homme ? et que, le plus souvent, ils ne satisfont que la curiosité, le snobisme, la mode ou la puérilité, quand ils ne sont pas, hélas ! d'une déplorable indigence...

Mais il est d'autres dangers de cette culture de masse.

Et d'abord un danger de nivellement des individus, et d'un nivellement par le bas, grâce trop souvent à cette même pâture moyenne donnée à tous sans distinction, soit par la radio, soit par la télévision. Et ce nivellement s'accorde avec la tendance moderne à un certain égalitarisme...

Reconnaissons, par ailleurs, que l'abus du son et de l'image conduit à la passivité intellectuelle. Trop

de sons, trop d'images, et trop rapides, trop de livres, trop de revues illustrées, trop d'informations de toutes sortes, viennent jusqu'à nous, malgré nous, parfois. Souvent tout cela nous est imposé au moment qui ne convient pas, soit à cause de notre fatigue ou de nos obligations ou de notre disposition d'esprit. Alors nous subissons tout, distraitement, sans une réaction de notre pensée. En somme l'abus des propagandes visuelles ou sonores aboutit à l'intoxication de l'esprit et à l'affaiblissement du sens critique...

Soulignons un troisième danger, et non le moindre. Ces moyens modernes de culture sont envahissants et dominateurs. Ils s'introduisent chez nous, avec notre assentiment, bien sûr, au début. Mais ils deviennent vite tyranniques, et ils arrivent même à détruire les possibilités de coexistence avec d'autres formes de vie culturelle, rendant difficile en particulier, le recueillement, la méditation, la vie intérieure...

Si bien que cette culture de masse qui nous est offerte avec tant de prodigalité risque d'être un danger autant dans ce qu'elle nous donne que dans cela même dont elle nous prive.

Mais alors, devant ces techniques modernes d'information de plus en plus envahissantes, mais alors, que faire ?... que faire ?

Tout simplement les accepter puisque nous ne pouvons guère les modifier, puisqu'il n'est pas en notre pouvoir de ne pas vivre dans le monde tel qu'il est. Les accepter en essayant de les dominer. Savoir les subir avec mesure et sagesse.

Et cela, afin qu'il nous soit permis de poursuivre notre quête de beauté intellectuelle, sentimentale, spirituelle par d'autres chemins plus éprouvés et plus personnels.

Afin qu'il nous soit permis de penser par nous-mêmes et non par personnes interposées.

Afin que nous puissions exercer notre sens critique, faire nos propres expériences, être des citoyens actifs et non passifs dans la communauté.

Afin tout bonnement que nous puissions lire un livre, contempler un paysage, un tableau, un monument sans les interventions de la publicité et de la propagande.

Il faut en un mot que cette culture de masse laisse à l'homme la possibilité d'être pleinement homme.

Le dramaturge Bertold Brecht, dans ses drames sur le nazisme (Arturo Ui par exemple) démontrait que la négation de l'homme par l'homme est toujours prête à renaître. Il ne faut pas que la culture de masse arrive à cette négation ou la favorise.

Mesdames, Messieurs,

J'arrête là mon propos, trop grave, peut-être, au gré de certains, et qui, peut-être, pour d'autres, semblera ne pas entrer dans le cadre de cette séance.

Et pourtant dans notre civilisation technicienne, plus soucieuse de rendement, d'efficacité que de culture morale, dans cette ère de la vitesse et de l'agitation qui ne laisse point de temps au recueillement et à la pensée, dans ce monde dur et envahissant qui use les corps et rend les âmes passives, je vous le demande, n'avons-nous pas besoin de tendre à nouveau la corde de notre arc de vie ! N'avons-nous pas besoin de retrouver nos énergies spirituelles ? N'avons-nous pas besoin de faire revivre le passé pour en méditer la leçon, de chercher à comprendre les problèmes du présent, de nous pencher sur les anciennes et éternelles sources de la poésie, de l'art et de la beauté pour y boire, de repenser, par nous-mêmes, toutes choses, et d'en discuter, non pas avec une passion partisane mais avec mesure, avec le souci de la vérité, avec cette courtoisie et ce savoir-vivre qui sont les fleurs délicates d'une civilisation dont nous n'acceptons pas la disparition ?

Eh bien ! tout cela — qui n'a rien de limitatif — des hommes de bonne volonté, de conscience et de savoir, essayent de le faire à l'Académie de Nimes.

Leur effort n'est pas négligeable. Vous les jugerez par la moisson de travaux dont on vous liera la gerbe dans quelques instants.

Auparavant permettez-moi de terminer, en rappelant qu'il y a deux ans, dans cette même salle, au cours d'une communication sur Gabriela Mistral, je citai le vers suivant de cette poétesse de génie :

« *Que le monde serait triste s'il était complètement fait !* », c'est-à-dire si nous n'avions rien à apporter nous-mêmes, si nos vies étaient vides.

Mesdames, Messieurs, tous nos confrères de l'Académie de Nimes, chacun selon le don qu'il a reçu, mais dans un même esprit de coopération désintéressée, tous nos confrères apportent leur pierre à la construction de ce monde qui n'est pas encore « complètement fait ». Qu'ils en soient tous remerciés !

Compte rendu
des Travaux de l'Académie
pendant l'année 1960

par M. PAGANELLI

Président sortant

lu par Me DES GUERROIS

Cette année, en raison d'empêchements qui ont contrarié les devoirs de M. Paganelli Président sortant et qu'il est le premier à regretter, le compte rendu sera bref et uniquement destiné aux Mémoires de l'Académie. Il demande pardon à ses confrères, dont les travaux auraient mérité un autre hommage.

M. le Bâtonnier des Guerrois, dans un travail remarqué, a exposé les données et les conclusions de deux ouvrages, dus à la plume experte et élégante du Marquis de Lordat, membre non résidant de notre Compagnie. Le premier est consacré aux Peyrenc de Moras, vieille famille protestante d'Aumessas qui a connu une progressive ascension : formée de cultivateurs et d'artisans, elle accèdera, peu avant la Révolution, au Conseil du Roi et au Marquisat. Le second ouvrage a pour titre « Réflexions sur le parallélisme des politiques forestières et navales françaises, de Colbert à Villèle » autrement dit, histoire des relations entre la forêt et la mer, quand le forestier produisait le bois nécessaire aux constructions navales et que le Mémoire de Colbert et, plus tard, la Charte de la forêt, ainsi que l'expérience et l'autorité de Villèle, ensuite, devaient permettre aux flottes royales de faire honneur à leur pavillon.

M. des Guerrois, à l'érudition aussi inépuisable qu'inlassable, et M. Enjoubert, à la savante curiosité de qui rien ne saurait échapper, ont fait revivre, pour nous, respectivement, deux figures bien diffé-

rentes, à savoir le Bagnolais Joseph Dominique Magalon, polémiste, à la carrière toute remplie de tribulations administratives et judiciaires, sous la Restauration — et, d'autre part, la sémillante comédienne, Edmée Favart, mariée à un comédien et dont l'aventure avec le Maréchal de Saxe fait dire à Monsieur Enjoubert : « il est difficile de savoir si Favart fut prodigieusement naïf ou miraculeusement discret »...

Notre éclectisme d'information et de critique ne connait pas de barrières, — comme il se doit — ni de temps ni de lieux. Aussi, mettant à profit les cérémonies récentes, à la mémoire du Pape Innocent VI, Mgr Anthérieu nous a-t-il entretenus, en toute compétence, de Villeneuve et de sa Chartreuse et, avant tout, de ce Pontificat, à la fois brillant et bienfaisant, en Avignon.

Et, en ce jour de décembre, M. Jean Milhaud, membre non résidant, nous intéressait fortement grâce à son talent d'éclairer et de persuader à ce sujet passionnant et, en général, mal connu : « l'Etat d'Israël, ou pays neuf et en même temps millénaire ».

L'archéologie — science annexe de l'histoire — dont elle partage les incertitudes, bien que reposant sur un fond positif et, pour ainsi parler, saisissable — l'archéologie a eu sa part. Non seulement M. Seston a pu nous présenter, d'un de nos membres correspondants, M. Bernardy, une communication sur la Villa de Tonance Ferréol, mais, plans et notes en mains, il nous a fait comprendre et admettre les résultats solides, auxquels M. Bernardy était parvenu, touchant l'emplacement, sur le territoire de St Maurice-de-Cazevieille, d'une grande villa, avec ses dépendances d'exploitation, preuve incontestable du peuplement en Gardonnenque, à l'époque gallo-romaine.

Mythologie et littératures antiques ne l'ont en rien cédé à l'histoire (tout ne se rejoint-il pas dans l'esprit ?). M. le Professeur en Sorbonne, Robert, Membre non résidant, a proposé à nos réflexions le thème suivant : la Mythologie est-elle histoire ou une

explication des phénomènes de la nature ». Prenant pour exemple et point d'application, les amours de Zeus et d'Héra, M. Robert dégage cette conclusion que la Mythologie est une explication de rites qui, bien qu'encore pratiqués, ont perdu le sens et parfois la trace de leurs origines.

Répondant à l'exégèse de l'éminent helleniste, sur le même mode, et puisant aux mêmes sources, M. le Bâtonnier Lafage a étudié et mis en relief un personnage, plus facilement cité que réellement connu, celui du Nîmois Domitius Afer, grand avocat, homme de talent plus que de vertu, qui parcourut la carrière des honneurs et qui surintendant, peut-on dire, des Eaux de Rome, ne dut pas négliger celles de Nîmes ; peut-être est-ce particulièrement à ce titre que la Nîmes antique lui aurait, dit-on, élevé une statue.

L'Afrique et l'Islam, sous des aspects variés, démographiques ou économiques, passés ou contemporains, furent fréquemment au centre de nos préoccupations autant que de nos recherches. Mlle Lavondès avec une belle flamme commente les observations et réflexions de Mlle Germaine Tillion qui, depuis 1936, a vécu en Algérie, dans un village perdu et qui peut avoir la prétention de connaître le problème indigène. A son avis, et c'est également la conclusion de Mlle Geneviève Baïlac, Algérienne de souche, dans un article de la Revue de Paris, dont Mademoiselle Lavondès cite de larges extraits, la France ne peut pas abandonner cette population à elle-même ; elle doit faire, pour elle, un effort gigantesque, dont le plan de Constantine, si ample qu'il soit, ne saurait être qu'une amorce.

M. le Chef de Bataillon Chailley, lui, a parcouru l'Afrique et continue à la parcourir ; il a fait hommage à l'Académie d'un recueil de conférences qu'il a faites à des Officiers et qu'il intitule modestement : « Quelques aspects de l'histoire de l'Afrique », alors qu'il se révèle comme un Africain et comme un écrivain.

De son côté, notre secrétaire perpétuel, M. le Bâtonnier Lacombe, au cours d'une magistrale étude sur « l'Islam et le Code civil français », met l'accent sur la nature et la nécessité des rapports juridiques entre peuples, quelles que soient les divergences, quant à l'origine ou au fait, de leurs lois et coutumes respectives. A première vue, semble-t-il, entre le Droit islamique et le Droit latin, autonomie absolue ; en réalité, l'autonomie n'est qu'apparente et les points de contact ou de conciliation ne manquent pas ; par exemple, le premier de ces points, en l'espèce, ne serait-il pas la source même de la législation c'est-à-dire Dieu ou la Loi divine ? Exposé très riche donc et suggestif, dont je ne puis donner qu'un trop sommaire aperçu.

Enfin notre confrère, l'historien André Dupont, dont le profond savoir et le style limpide font toujours impression, traite d'un sujet rarement abordé : « L'or musulman dans l'économie du Haut Moyen Age (VII^{e}-XI^{e} siècle). Laissant à regret le développement historique de cette économie, exceptionnelle pour l'époque, je ne puis faire mieux que de citer les considérations initiales et finales de M. André Dupont : « Les conquêtes musulmanes n'ont pas seulement permis la constitution d'un vaste ensemble s'étendant de l'Océan Indien à l'Océan Atlantique ; elles ont contribué à l'établissement d'un monde économique nouveau, le monde musulman qui, grâce à l'or dont il dispose, exerce en fait une suprématie incontestée....

« Ainsi se trouve établi un véritable circuit de l'or, qui du Monde musulman à l'Occident, de l'Occident à Byzance, de Byzance au Monde musulman, provoque un véritable renouveau économique. L'or joue partout un rôle actif et créateur. Telle est la portée et le sens des conquêtes musulmanes dans l'histoire économique du haut moyen âge ».

Grande courbe de belle amplitude et fresque admirable de couleur, l'histoire ne manque jamais de poésie ; le tout est de l'y retrouver. Toutefois,

l'Académie se doit de faire aux poètes leur part personnelle et leur meilleur introducteur et représentant ne pouvait être que notre ancien confrère, demeuré notre constant ami, j'ai nommé M. Pourtal de Ladevèze, plusieurs fois Lauréat de l'Académie française et, cette année, honoré d'un de ses Prix les plus enviés: «Auréole de l'Invisible» semble marquer, pour notre ami, un des sommets de son inspiration tout ensemble éthérée, mystérieuse, aux intentions secrètes, aux correspondances troublantes et cependant très digne et remplie de signification humaine :

« Cette angoisse de vivre et l'horreur de mourir
Qui font l'obscur tourment de ton âme inquiète »...

Et pourrions-nous après cela, omettre de rappeler Raoul Stéphan, nous entretenant des « Notes intimes de Marie Noël », un grand esprit exaltant une grande âme ?

M. le docteur Baillet, en poète non moins qu'en critique, nous a rappelé et conté la douloureuse histoire de la Bonne Chanson : « ils s'appelaient, dit-il, lui, Paul Verlaine ; elle, Mathilde Meauté » et il ajoute : « C'est un cœur de vingt ans qui s'ouvre à l'amour et s'épanche comme une source limpide, qui court en jasant sur la mousse ou les cailloux blancs »... Hélas ! voici la fin : ... « cette bonne chanson, conçue par un poète dans l'exaltation de l'amour le plus pur qu'on ait jamais rêvé, n'a pu s'acclimater à terre que dans le drame. Elle fut comme ces fleurs perverses qui embaument, endorment et provoquent la mort ; ou comme ces flacons admirablement ciselés qui semblent contenir une liqueur qui donne l'ivresse, mais dont les flacons ne recèlent que poison ».

Poison également, mais de la plus subtile essence que tel poème de Valéry ; et c'est ainsi que le Président sortant M. Paganelli, fut amené à présenter « la Jeune Parque et le Mythe du Serpent ». Elle est moins, cette vierge la victime des sortilèges et des

charmes de sa féminité que celle du serpent, je veux dire de la pensée valéryenne, oscillant sans cesse du néant de la Connaissance au mouvement de la Vie , et, quand la Vie finit par l'emporter, la jeune Parque s'apparente plus à la Bacchante de Maurice de Guérin qu'elle ne ferait songer à la méditation métaphysique du Cimetière marin.

M. André Nadal devait, en novembre, offrir un nouveau tribut d'admiration à l'illustre et cher poète ; quelle intense vibration et quel respect des nuances dans cette brillante exégèse qui avait pour thème et pour titre : « Abeille spirituelle, poème inconnu et art poétique de Paul Valéry » !

La séance publique, devant donner le privilège et la satisfaction d'entendre les deux communications, qui avaient été retenues à l'intention de l'auditoire distingué de nos fidèles amis : la communication technique pour nous tous si vivante, de notre savant Maître des Eaux et Forêts, M. Flaugère sur « Phénomènes torrentiels cévenols et Vidourlades » et la communication, toute palpitante d'émotion, de Monsieur le Pasteur Brunel sur « le Problème de la Faim » dans le monde (tableau qui complétait celui des « Réfugiés », que M. Brunel avait brossé antérieurement) ; documentation irréfutable hélas ! soutenue et vivifiée par le cœur et par l'âme.

Le Problème de la faim

par M. le Pasteur BRUNEL

Mesdames,
Chers Confrères,

Je vous ai présenté l'année dernière une étude bien incomplète sur le douloureux et toujours actuel problème des réfugiés, je voudrais vous parler aujourd'hui de cet autre problème, qui lui est connexe, du problème de la faim dans le monde. Problème vaste et complexe, que je ne saurais traiter à fond, mais sur lequel nous devons avoir quelques données, si nous voulons sortir de notre tour d'ivoire et connaître une des plaies les plus graves, qui ravagent le monde.

Un de mes paroissiens et amis, homme d'affaires des plus connus et des plus appréciés dans notre ville, était hanté les derniers jours de sa vie par la pensée qu'une famine dévasterait la terre entière dans un avenir des plus proches. Nos arrières petits enfants, me disait-il, n'auront plus rien à manger et deviendront des anthropophages. Je m'écriais, cela va sans dire, contre cette appréhension quelque peu outrée et m'efforçais, en apaisant ses craintes, de ramener la paix dans son âme troublée. Or je lisais naguère cette opinion du fameux savant Einstein : « *Avant une génération, d'ici dix ans, quinze ans peut-* « *être, l'humanité dans son ensemble va se trouver* « *devant des famines, qui dépasseront en ampleur* « *toutes celles que l'antiquité a connues.* » *Le savant*

rejoignait mon paroissien et faisait preuve d'un pessimisme plus grand encore.

Quelles que soient les perspectives de l'avenir, il faut hélas constater qu'à l'heure actuelle, ceux qui ont faim sont légion.

Certes il en a été toujours ainsi.

Il est admis par exemple que pendant le XIX[e] siècle plus de *cent millions* de Chinois sont morts de faim et que depuis 20 siècles cet immense pays a connu près de *deux mille* famines meurtrières. Il est admis qu'au cours du dernier siècle plus de 30 millions d'Indous sont eux aussi morts de faim, la famine demeurant dans leur pays à l'état endémique. Et sans aller si loin, ne savons nous pas qu'à certaines époques de notre histoire, et parfois aux époques en apparence les plus brillantes, la faim ravageait notre doux pays de France. Rappelez-vous certaine page de la Bruyère sur la condition misérable des paysans au temps de Louis XIV « L'on voit « certains animaux farouches, répandus dans les « campagnes, noirs, livides, et tout brûlés de soleil, « attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent « avec une opiniâtreté invincible, ils ont comme une « voix articulée et quand ils se lèvent sur leurs pieds, « ils montrent une face humaine et en effet ce sont « des hommes. Ils se retirent la nuit dans des taniè- « res, où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines : « ces racines étant des racines de fougère bouillie ».

Tout cela c'est du passé. A notre époque de progrès, de réussite scientifique, de relations faciles, d'industrialisation, de technicité, peut-on encore souffrir de la faim ?

Actuellement :

Sur la terre, 2 hommes sur trois sont mal nourris.

— 60 % des humains ont faim.

— 13 % ont tant bien que mal de quoi entretenir leurs forces affaiblies par des constantes privations.

— 25 % seulement vivent normalement.

— 2 % par contre mangent trop et se condamnent à l'obésité, aux maladies de foie, aux troubles cardiaques. Réservons notre pitié pour ceux, qui faute de nourriture suffisante, connaissent des amaigrissements, des œdèmes, des décalcifications, une moindre résistance aux maladies, aux épidémies et pour le moral l'irritabilité, l'agressivité ou la résignation morose. Si la faim joue dans les révolutions (en 1789 rien qu'à Paris sur 600 mille habitants, il y avait 120 mille indigents), certaines agitations, transformations de peuple, que nous estimons périlleuses trouvent en partie leur explication dans ce phénomène de la famine.

Voici d'autres chiffres :

On estime que 3.200 calories sont nécessaires pour le maintien de la vie dans un corps humain.

Or, l'Indo-Chinois n'en reçoit que 1560, à peine la moitié, l'Indou 1700, le Persan 1820, l'Indonésien, l'Africain du nord 1880.

Où se trouvent ces affamés ?

Faisons le tour du monde.

Dans l'Asie de l'Est. En Chine. En Indo-Chine, dans l'Inde. *En Nouvelle Guinée,* la faim tue 80 personnes sur 100. Sur 10 enfants, *huit meurent* avant la puberté.

En Asie Mineure.

Dans certaines régions de l'Afrique et de Madagascar.

Dans l'Amérique du Sud, sauf en Argentine.

Au Chili 50 % de la population sont mal nouris, 10 % sont affamés. Et les catastrophes récentes, qui se sont abattues sur ce malheureux pays, n'ont fait qu'envenimer cette tragique situation.

Au Brésil, par suite d'une terrible sécheresse, qui a sévi dans le nord de ce vaste territoire, des milliers et des milliers de pauvres gens sont morts d'inanition. Si *Bahia* a un des meilleurs climats du monde, elle a aussi une effroyable mortalité enfan-

tine, et aussi le plus grand pourcentage de phtisiques de tout le Brésil. La misère la plus atroce règne sur des quartiers de la ville. Et le touriste, qui admire cette ville et cette contrée, ne se doute pas en général que la faim est la compagne de dizaines de milliers d'habitants. Bahia, a dit le romancier Jorge Amado, c'est une fête, c'est aussi un grand enterrement.

Le Mexique, le Vénézuela, le Pérou, la Bolivie connaissent ces différences de situations économiques et sociales. A côté de quelques privilégiés, qui vivent dans l'opulence, des foules de déshérités mal vêtues, mal nourries sont prêtes à toutes les révolutions, persuadées qu'elles sont qu'un changement de régime pourrait miraculeusement améliorer leur sort.

Et en Europe.

En Albanie, au Portugal se trouvent en nombre des sous-alimentés. En Espagne, en Grèce existent selon les régions et selon les familles, des différences très grandes : l'abondance, la pénurie totale, l'extrême pauvreté, le gaspillage. La condition moyenne est plutôt rare.

En Italie, la *Sicile* est pauvre, la Sicile qui fut le grenier de Rome. Aux portes même de Rome, la *Lucanie* est misérable. Carlo Levi, un grand réformateur social, pouvait écrire récemment : en Lucanie, les riches mangent un peu de pain et de fromage, quelques olives, quelques figues sèches. Les pauvres, toute l'année, se contentent de pain, sur lequel de temps à autre ils écrasent une tomate, ou une gousse d'ail ou un piment.

Parmi ceux qui ont faim, pensons aux très nombreux réfugiés, aux personnes déplacées, qui errent de par le monde ou qui sont parquées en des endroits souvent inhospitaliers. Pour eux, aux souffrances de la pénurie des aliments s'ajoutent les souffrances de la perte de leurs foyers, de leurs patrie, de l'horizon familier, de la terre où ils ont vécu leur jeunesse, de

la terre où sont ensevelis leurs morts, de la rupture avec leur culture, leurs traditions, leur passé. Nous avons donné dans une communication le chiffre impressionnant de ces malheureux que l'on retrouve dans toutes les parties du monde, même en France et dont la situation même lorsqu'elle est secourue reste toujours pitoyable.

Ces constatations indiquent un profond *déséquilibre* non seulement entre ces deux groupes d'humains, que l'on peut classer, grossomodo, ceux qui ont faim, ceux qui peuvent apaiser leur faim, mais entre les nations *un quart environ de la population terrestre, qui est de l'ordre* de 2.500 millions de personnes habite ce que nous pourrions appeler les pays riches : la plupart des états d'Europe, les Etats-Unis, le Canada, l'Australie, dans une certaine mesure l'U.R.S.S. Ces pays disposent d'un revenu annuel approximatif de 500 mille francs. A l'opposé, les 3/4 des habitants du globe vivent dans la misère, et ne disposent que d'un revenu égal *au dixième du revenu des habitants des pays riches, soit environ* 50 *mille francs*. Ainsi pour chaque personne à revenu élevé, il y en a au moins trois à revenu insuffisant ou très bas. Certains pays ne savent que faire du surplus des denrées alimentaires et se croient obligés de détruire du blé, du café, de la viande alors que d'autres manquent de ces produits essentiels.

En outre les pays riches ne cessent de s'enrichir encore, à raison de 2 % environ par an. C'est en s'enrichissant à cette cadence depuis près de *cent ans* que les pays d'Europe occidentale par exemple sont parvenus au niveau de vie dont ils jouissent actuellement. Cette progression est encore plus rapide et plus étendue aux Etats-Unis d'Amérique. Et la cadence à laquelle les pays riches s'enrichissent est plus forte que celle à laquelle les pays pauvres deviennent moins pauvres. En terminant ce chapitre, remarquons que même ceux qui arrivent à satisfaire et à apaiser leur faim peuvent manquer de certaines substances

nutritives essentielles, telles que des vitamines et des protéines, et sont par cela même sujets à de graves maladies et à une dangereuse déficience physique. Par exemple, l'Indou *mange plus de céréales* que l'homme des Etats-Unis, mais il mange 35 fois moins de viande et de certaines denrées indispensables. Aussi bien chez le 1er, la moyenne de la vie est-elle de 32 ans et chez l'américain de 70 ans. Dans bien des cas, il s'agit donc non pas tant d'une question de quantité, que d'une question de proportions. Il s'agit de manger mieux et non de manger plus.

∴

Et avant d'essayer d'examiner les causes de la famine dans le monde et de noter quelques-uns des remèdes possibles, signalons en quelques mots les conséquences de cette dénutrition, qui sévit dans certains pays. Il est évident que la faim à l'état endémique amène rapidement et fatalement une dégénérescence de l'individu. La dégénérescence n'est pas, comme on l'a cru longtemps, un caractère de nature raciale, mais la conséquence d'une malnutrition séculaire et chronique, cela est vrai pour certains peuples de l'Asie, de l'Afrique, de l'amérique latine. Permettez-moi de vous lire une page que j'emprunte au livre: *Le Riz et la Mousson* de Kamola Markandaya, une hindou, livre qui est une véritable biographie de l'auteur et qui n'a rien d'une histoire romancée.

« Quelquefois nous mangions de l'herbe tout en « sachant qu'il en résulterait nécessairement des « crampes d'estomac et de violentes nausées. La faim « est une curieuse chose. Au début, elle est tout le « temps avec vous, que vous soyez éveillé, endormi « ou en train de rêver et votre estomac réclame avec « insistance et vous sentez au fond une morsure et « une douleur, comme si une bête féroce s'attaquait « à vos organes essenitels.

« Il faut arrêter cela à tout prix et pour un

« moment de répit, vous êtes prêts à affronter les « conséquences, même quand vous les connaissez et « qu'elles vous font peur.

« Puis la douleur s'émousse, mais elle ne vous « quitte pas, si bien, que maintes fois dans la jour- « née, vous pensez à la nourriture et chaque fois vous « êtes saisi d'un terrible malaise. Comme vous le « savez, vous essayez d'éviter de penser, mais rien à « faire, la faim est en vous.

« Et puis ce second stade est aussi dépassé. Il ne « subsiste ni souffrance, ni désir, rien qu'un grand « vide, comme un puits à sec et c'est alors que la « force abandonne vos membres, vous essayez de « vous lever et vous vous apercevez que vous en « êtes incapable, vous tentez d'avaler de l'eau et votre « gorge s'y refuse ; l'effort qu'il vous faut faire pour « avaler et pour garder le liquide vous épuise ».

Il est vrai de dire que trop souvent on a mis et on met sur le compte de la paresse un comportement qui résulte tout simplement de la sous-alimentation.

Conséquences : maladies, épidémies, que dans notre cruauté, nous estimons parfois comme d'utiles remèdes à la surpopulation.

Mais conséquences aussi de terribles réveils. La faim fait sortir le loup du bois, des élans vers certaines idéologies présentées comme des panacées miraculeuses. Des pays esclaves qui se vendent à des états puissants. Un déséquilibre mondial, plus redoutable que les raz-de-marrée et les tremblements de terre qui sont limités dans l'espace, alors que ces bouleversements dont l'origine lointaine est la faim peuvent affecter les pays les plus lointains, les plus nantis des richesses du sol et de l'esprit. Tous les observateurs clairvoyants s'accordent à dire que la faim est la grande *menace* qui pèse sur l'humanité, menace plus grave que celle de la bombe atomique, car elle provoque ce déséquilibre profond entre les peuples riches, industrialisés et techniquement équipés et les peuples pauvres, qui commencent à prendre conscience de leur dénuement.

Cette situation que nous nous sommes efforcés d'exposer brièvement risque non pas de s'améliorer, mais plutôt de se détériorer, car elle s'accompagne du phénomène de la superpopulation, surtout dans les pays sous-développés. A un congrès récent, qui se tenait à Rome qui réunissait les représentants de 77 nations, sous l'égide de l'organisation des Nations-Unies, un historien Anglais pouvait déclarer :

« Tôt ou tard ce qui sert, sur terre, à la nourri-« ture de l'homme atteindra son plafond. Si la popu-« lation du monde continue à s'accroître, la famine reprendra la fonction qui fut celle, autrefois, de la peste, de la guerre et de la disette réunis : celle d'extermination..

Voici des chiffres qui justifient cette prophétie apocalyptique :

Il a fallu, écrit un professeur, 200 mille ans pour que la population humaine atteigne 2 milliards et demi. Dans 40 ans il y aura plus de 6 millards d'hommes sur la terre, si l'accroissement se poursuit au rythme actuel, chaque minute 210 enfants naissent de par le monde. Rien qu'au cours de l'année 1949 la population mondiale s'est accrue de 49 millions. Cet accroissement a quelque chose de catastrophique. D'après les chiffres fournis par l'institut national de statistique, la population actuelle de la terre se chiffre à 2 millards 500 mille habitants. La Chine à elle seule compte plus de 600 millions d'habitants, presque autant que n'en comptait la terre entière, il y a 2 siècles.

En 1750 il y avait de par le monde 600 millions d'êtres humains.

En 1850 un milliard 160 millions.

En 1950 2 milliards 250 millions.

En 2050 plus de six milliards sont prévus.

Tout se passe comme s'il apparaissait chaque jour sur notre planète une ville nouvelle de l'importance de Nimes. Dans 800 ans, chacun disposera d'un mètre carré de superficie, compte tenu des montagnes et des déserts.

La répartition des humains, en outre, est loin d'être égale. Les régions évoluées, techniquement en progrès ont un peu plus du tiers de la population mondiale, elles descendront au-dessous d'un quart et même d'un cinquième. Au début du siècle, il y avait un Européen pour deux Asiatiques. A la fin du siècle, il y aura un Européen pour quatre Asiatiques. Ce qui amène à penser que les peuples non évolués dépasseront par leur nombre les peuples dit évolués.

∴

Naguère on se rassurait facilement en déclarant que les grands régulateurs feraient leur œuvre ; les grands régulateurs, c'est-à-dire : les épidémies, les famines, les guerres qui jadis et récemment encore ont endigué l'impressionnante marée humaine. Remarquons que ces régulateurs n'ont pas empêché depuis un siècle l'extraordinaire accroissement de la population. C'est oublier surtout qu'une nouvelle guerre risquerait fort d'anéantir la quasi totalité des hommes. Etrange remède qui résoudrait le problème en le supprimant. Et ce qui est troublant par contre c'est que les mesures d'hygiène, l'utilisation des sérums, les progrès de la médecine, qui se répandent de plus en plus dans les pays les plus arriérés, tendent à faire baisser le taux de la mortalité et surtout de la mortalité enfantine. La dernière épidémie de choléra en 1957 eut tué en d'autres temps des millions de victimes, elle a été circonscrite l'Egypte, puis maîtrisée. La médecine n'est plus le privilège des riches, un infirmier presque illettré vaccine des milliers de personnes. Quelques kilogrammes de permanganate rendent potables des eaux polluées. Avec le D. D. T. il n'y aura bientôt plus de malaria.

Pendant les quatre années de guerre de 1914 à 1918 plus de 10 millions d'être humains sont morts. Pour les remplacer trois mois ont suffi. Et quelle courbe ascendante a marqué la moyenne de la vie

humaine. 30 ans, 40 ans, 50 ans, 70 ans aujourd'hui dans les pays civilisés. Beaucoup plus de berceaux. Beaucoup plus de vieillards aussi. Beaucoup plus de vieillards, mais ce terme même tend à disparaître. Jusqu'à un âge avancé, se portant mieux, s'habillant mieux, l'homme, la femme restent jeunes. Mais en attendant que les pays non évolués aient acquis leur majorité, il ne faut pas oublier que ce sont les pays jaunes ou noirs les plus misérables, qui voient pulluler le plus d'enfants. Cela est vrai du reste partout.

La sélection se fait à rebours. Ce sont les moins *aptes à la vie qui sont les procréateurs les plus féconds*. D'où cette conclusion qui rejoint une affirmation que nous avons formulée tout à l'heure. Ce sont les individus faibles, voire même tarés qui, proliférant en proportion grandissante, risquent de l'emporter sur les bien portants, ce qui ne peut qu'entraîner une décadence de l'espèce humaine.

Sans être taxés de racistes, nous pouvons par exemple nous inquiéter de la disproportion grandissante qui s'établit entre la race blanche et les autres. Européens et Américains du Nord ne risquent-ils pas d'être en quelque sorte dilués dans une énorme masse qui imposerait sa loi par le nombre. Sans vouloir prétendre que nous les Blancs sommes une race de seigneurs, nous pouvons cependant affirmer que nous sommes détenteurs de valeurs qui constituent une civilisation supérieure et dont la disparition entraînerait l'humanité tout entière dans un recul plein de périls.

La question qui se pose est de savoir si notre globe (terre et mer comprises) seront susceptibles de nourrir d'année en année cette population qui vit en constante progression. De 1947 à 1953 la production mondiale d'aliments s'est accrue de 8 %, ce qui constitue un triomphe de l'agriculture, mais par contre la population terrestre a augmenté de 11 %. D'où un décalage qui ira s'amplifiant, à moins que le pourcentage de la production n'augmente rapidement et

que le pourcentage de l'accroissement de la population ne diminue.

« Pour éviter d'assister à la faillite de l'homme, « n'hésite pas à déclarer le recteur de l'université de « Lausanne, éminent biologiste, il va bien falloir « aborder le problème de l'euthanasie, de la limitation « des naissances et de l'avortement.

Nous rejetons, cela va sans dire les méthodes préconisées par un Hitler qui de sang froid supprimait par centaines de milliers ceux qu'il jugeait indésirables. Méthodes atroces que nous refusons même de concevoir tant elles sont inhumaines, tant elles font monter vers le ciel des cris de désespoir ou de révolte. A plus forte raison ceux qui se réclament du Dieu de la vie, du Prince de la vie, ne peuvent avoir même la pensée de ces massacres collectifs de vies. Parce qu'elles sont des vies, elles ont le droit d'être respectées et protégées.

Certains ont préconisé qu'une commission internationale fixe un contingent maximum de la population de chaque pays en fonction de ses ressources économiques. Ce sont là, ce me semble, des projets, des idées de bureaucrates. Nous pensons en particulier que là où règne l'analphabétisme et c'est précisément là où règne la faim, ces mesures seraient inopérantes. Quelle force pourrait supprimer l'instinct de procréation, la liberté d'aimer, d'un amour charnel, sans le consentement volontaire des hommes.

La limitation des naissances est-elle possible ? Le problème est si important qu'il est posé et traité... même dans la campagne électorale des Etats-Unis pour la présidence. Dans une récente conférence de paix, le président Eisenhover a déclaré que tant qu'il serait chef du pouvoir exécutif, les Etats-Unis refuseraient de donner des conseils aux autres pays sur l'opportunité ou l'inopportunité de contrôle de la natalité. Impossible, dit-il, d'imaginer un sujet qui soit plus manifestement que celui là d'un autre ressort

que de celui de la politique ou des activités, fonctions ou responsabilités gouvernementales. De son côté, le Sénateur Kennedy candidat à la présidence a déclaré que ce serait une faute de la part des Etats-Unis de pousser à la limitation des naissances dans d'autres pays, mais que si à lui président une telle loi était présentée, il ferait usage de son jugement personnel. Ces déclarations prouvent en tout cas que de nombreux chefs politiques, et religieux estiment valable même au point de vue de la morale le recours aux méthodes qui peuvent limiter les naissances : stérilisation, avortement légal, appareils anti conceptionnels, observation des périodes stériles.

La Russie, la Chine, le Japon ont un certain temps accepté avec l'avortement le libre commerce des appareils anticonceptionnels en même temps que la divulgation des renseignements sur ce sujet. Le Japon, je crois, seul a maintenu cette politique et le taux de la natalité est tombé de 30 à 17 %. Il est vrai que les Japonais s'écrasent par le nombre dans des îles devenues trop petites. Mais, vous savez que même en Suisse, le pays le plus évolué, le plus riche, le plus démocratique, le plus religieux, dans certains cantons du moins, l'avortement scientifique est admis. Ce problème de la limitation des naissances : imposé ou recommandé est des plus complexes, des plus délicats à résoudre. Il touche à tant de domaines! Je crains en tout cas que toutes les mesures, toutes les propagandes qui viseraient à diminuer le taux de la natalité ne soient valables que pour les peuples ayant déjà un certain standard de vie et ne touchent guère les peuples déjà affamés, et surpeuplés, ce qui ne ferait qu'accentuer ce très grave et très périlleux déséquilibre que nous avons signalé.

Il est à noter que cet accroissement de la population s'accompagne d'une augmentation annuelle du total de la production mondiale des produits alimentaires. De 1947 à 1955 affirme le professeur Charles Darnin de Cambridge, la production mondiale d'aliments s'est accrue de 8 %, ce qui constitue un triom-

phe de l'agriculture. Mais ajoute-t-il pendant ce laps de temps la population terrestre a augmenté de 11 %, ce qui signifie que l'homme de 1955 est plus affamé que celui de 1947. Un autre savant par contre prétend que l'augmentation annuelle du total de la production mondiale des produits alimentaires est supérieur de 2 % à l'accroissement de la population et cela depuis la deuxième guerre. Mais le problème de la sous-alimentation du moins dans les pays Afro-Asiatiques n'a jamais eu autant d'acuité. Pourquoi ? Parce que les habitants de ces pays pauvres en consommant légèrement plus et insuffisamment encore veulent légitimement consommer davantage, mais pour le moment leur sol se refuse à leur donner ce supplément et les devises étrangères leur font défaut pour acheter à l'extérieur.

Une question se pose : *Est-ce que la terre n'est pas capable de nourrir une population même surabondante.*

Il est évident qu'il y a encore de par le monde d'immenses espaces, qui ne sont pas exploités. Il est sans doute en Afrique et dans l'Amérique du Sud des régions entières qui après avoir fourni un certain rendement ont été rendues stériles en particulier par l'érosion provoquée par le vent. Certains sols ont été appauvris même par le labour, la terre remuée transformée en poussière par la sécheresse a disparu, emportée par les rafales venteuses. Il y a quelques années, si j'en crois un roman lu ces temps-ci, il a fallu que des Américains du Nord du *Texas* emploient *des moyens* gigantesques pour empêcher que des terres fertiles et neuves ne soient complètement détruites par un vent qui souffle presque sans arrêts.

D'autres terrains, comme au Brésil, ont été rendus inaptes à la culture parce que livrés trop longtemps à des plantes ou à des arbustes qui ont épuisé le sol. Mais par contre que de pays encore inexploités pourraient être rendus à la culture, n'est-ce pas en partie dans ce dessein que le président de la République du Brésil a créé de toutes pièces une nouvelle

capitale : Brasilia situé au centre d'un immense territoire qui est presque vide d'habitants et qui est loin d'être démuni de toutes ressources.

Que de déserts pourraient refleurir s'il y avait de l'eau. Le désert et le pays aussi, disait déjà le prophète Esaïe, se réjouiront, la solitude s'égaiera et fleurira comme un narcisse, elle se couvrira de fleurs et tressaillera de joie. Et si les fleurs poussent, les légumes aussi. N'est-ce pas le miracle qui s'accomplit de nos jours en Israël, grâce au travail et à la vaillance de ses pionniers. Pourquoi des pays fertiles au temps des Romains, grands constructeurs de barrages et d'aqueducs, sont-ils aujourd'hui stériles. Et l'exemple de la Camargue ? Ne dit-on pas que la Crau grâce à l'eau de la Durance pourrait devenir un jardin. Et le Sahara! Dès que l'eau jaillit du sol, l'oasis se forme. Quelle richesse pour ce pays, si en plus du pétrole qui sourd des profondeurs, des céréales, des prairies couvraient son sol irrigué. Et ce rêve, dit-on n'est pas impossible, puisque l'eau se trouverait en abondance dans certaines parties des profondeurs du sol désertique. Il est sans doute d'autres déserts qui pourraient être mis en état de culture.

Quelles ressources inemployées la mer ne renferme-t-elle pas ? Au cours de ces dernières années sans doute il y a eu un réel accroissement de la production des pêcheries. En Russie, au Japon en particulier cette progression a été sensible. En 20 ans ce dernier pays est passé de 3 millions 500 mille tonnes de poissons à 5 millions 500 mille. Mais ici encore se trouve un décalage entre le pays riche et les pays sous-développés. Ce sont surtout les pays riches qui dans l'ensemble ont le plus développé leurs pêcheries. *L'Europe a plus que doublé sa production,* l'Asie a à peine *réalisé quelques progrès.* Que de problèmes en effet se posent dans ce domaine ? Je ne noterai que pour mémoire ceux qui ont trait à la contamination des fleuves et des mers par les déchets des usines et surtout par les déchets radioactifs et qui en ce moment même donnent lieu à de vives controverses.

Pour les nations peu évoluées le problème des pêcheries est compliqué et parfois d'une solution en apparence impossible. Il faudrait que ces pays puissent avoir des moyens *puissants* pour organiser des pêcheries. Sont nécessaires en effet et cela coûte cher, très cher, des bâteaux spécialisés, des filets surtout en nylon, des marchés d'approvisionnements, des usines de conserves, des transports frigorifiques, des distributions organisées qui réclament de la part des habitants un pouvoir d'achat. Tout cela ne peut être réglé rapidement et exige une coopération internationale.

Il est évident qu'on est bien loin encore d'utiliser la mer comme source d'aliments. Les travaux du Commandant Cousteau, de Bompard, de tous ceux qui explorent les profondeurs marines peuvent être d'une très grande efficacité pour résoudre en partie du moins le problème de la faim. Il se peut que vienne le jour où non seulement les poissons, mais aussi le plancton, les algues fourniront un appoint important à l'alimentation humaine. J'ai le souvenir de confitures que l'on donnait aux soldats en 14-18, confitures faites parait-il avec des algues et qui ma foi étaient excellentes et possédaient une réelle valeur nutritive. Pour en revenir aux terres insuffisamment exploitées il est d'une remarque facile que la plupart le sont parce que les méthodes de culture n'ont pas dans certaines régions évoluées depuis des siècles.

La charrue au soc de bois est encore en usage, les procédés archaïques couramment utilisés, les engrais inconnus. Dans ces pays où règne la famine, la population est dans sa grande majorité anaphalbète, rebelle à toute inovation, à tout progrès. Un professeur hindou pouvait déclarer : ni l'Inde, ni la Chine ne sont surpeuplés, puisque la population est moins dense qu'en Angleterre ou en Belgique. Bien des gens, ajoutait-il, pensent que le bas niveau des pays sous développés est dû à l'accroissement démographique. C'est une erreur. La technique moderne permet d'améliorer les conditions de vie d'un pays, même si sa population est en augmentation constante, car le

rythme de l'augmentation de la production peut être plus rapide que celui de l'accroissement démographique... » Pour l'ensemble du globe, il est du reste un paradoxe troublant. *Ce sont les pays les plus agricoles qui sont les plus touchés par la famine,* tandis que les pays les plus industrialisés ne le sont pas. Là où 80 pour cent de la population vit de l'agriculture, il y a la famine. Là où la population agricole est tombée à 10 pour cent les tables sont bien garnies. Ce qui prouve bien que *l'agriculture n'est productive que dans la mesure où elle s'accompagne de l'industrie.* Alors que dans les Indes les populations dans certaines provinces besognent du soleil levant au soleil couchant pour un maigre résultat, dans les pays industrialisés comme les Etats-Unis le travail d'un agriculteur pendant 8 *heures par jour* peut nourrir une *quarantaine de personnes,* même si aux Indes comme aux Etats-Unis le sol présente grossomodo les mêmes avantages. Il suffirait donc d'appliquer aux Indes comme dans d'autres pays de l'Afrique et de l'Asie les connaissances et les techniques modernes pour remédier pour une très large part à la pénurie alimentaire. Il est évident que le remède principal est là : introduction et amélioration des techniques d'agriculture, utilisation des engrais. Dans les Indes on utilise en moyenne 5 kg de sulfate ou de nitrate d'ammonium par hectare, en Angleterre 200, au Japon 500, utilisation de meilleures semences, irrigation bien comprise, lutte contre les insectes nuisibles etc... Il y a là un travail énorme à accomplir : travail d'éducation, travail d'aide financière, travail d'industrialisation, par l'envoi dans les pays sous développés d'experts, de conseillers techniques, usines chimiques à monter sur place, usines d'appareils agricoles, travail de longue haleine, travail qui n'est pas à l'échelle de quelques individualités ou de petits organismes aux moyens limités, mais qui est à l'échelle du monde. C'est selon le président Eisenhower dans ce domaine de l'industrialisation que l'Occident peut le mieux aider les pays qui ont faim. Seule déjà

une organisation comme l'O.N.U. a pu amorcer cette œuvre colossale. Pour cette entreprise elle dispose de 200 millions de dollars, somme qui parait énorme, somme encore bien faible pour atteindre des résultats quelque peu satisfaisants.

Il est non moins évident que la famine a aussi et surtout pour cause une pénurie d'argent. Jusqu'à nos jours, les échanges entre les pays riches et les pays pauvres se sont faits selon le principe de la solvabilité et non pas selon le principe des besoins. La nature n'est pas mesquine ni égoïste, ce sont les hommes qui le sont. Il faudrait et c'est là le grand problème une meilleure répartition des denrées agricoles ou industrialisées. Pourquoi certains pays manquent-ils du minimum vital alors que d'autres regorgent et ne savent que faire de certains produits ? L'Europe occidentale, avec l'Amérique du Nord et l'U.R.S.S. disposent du tiers des aliments. Un tiers de l'humanité possède les 3/4 des richesses alimentaires et autres, les 2/3 de l'humanité doivent se contenter du quart qui reste, voilà le drame. Mais comme c'est l'argent qui circule et permet d'acheter, c'est faute d'argent que les pays qui ont faim souffrent de la faim. D'après des études récentes pour doubler en 35 ans le niveau de vie des peuples sous développés même en escomptant une certaine diminution de la fécondité, il faudrait que les investissements annuels fournis aux pays assistés aillent de 21.000 millards d'anciens francs la première année à 104 mille millards la trente cinquième année. Et si ces sommes étaient fournies par les seuls pays dont les citoyens ont un revenu moyen supérieur à 300 mille anciens francs, il serait nécessaire que les dits pays y consacrent un pourcentage de leur revenu national variant de 5 à 7 % la première année et allant jusqu'à 9 à 13 % la trente cinquième. Ces chiffres, cela va sans dire ne sont qu'approximatifs tant sont difficiles de tels calculs prévisionnels. Si le problème financier est relativement facile à poser, sa solution ne l'est pas pour autant.

Le transfert de pareils pourcentages du revenu des nations entre zones minoritaires différentes serait-il réalisable sans *détruire les mécanismes monétaires classiques ?* Ce prélèvement sera-t-il volontaire ou *forcé* ? L'aide interviendra-t-elle sous forme d'investissements *privés* ou *publics?* La première voie est très étroite, car l'absence de rentabilité immédiate des investissements d'une frastructure économique et sociale, l'insécurité dûe à *la fièvre* nationaliste, caractéristique de ces jeunes nations, découragent *les prêteurs* privés. De tels investissements ne peuvent être que complémentaires. *Ils s'appliqueront* à quelques *opérations industrielles rentables qui ne sont pas les plus urgentes.* C'est donc plutôt par le canal du budget ou par la voie d'organismes de crédits internationaux existants ou à créer que cette aide très importante sera prélevée et transférée. Une étude du bureau politique du Comte de Paris, à qui j'ai emprunté ces dernières données conclut en proposant comme solutions :

1°) La stabilisation du cours des productions agricoles, minérales, industrielles car rien n'est plus néfaste que les irrégularités des cours de vente de produits, irrégularités qui profitent toujours à la spéculation et jamais aux producteurs.

2°) L'organisation sur le plan international d'une *aide gratuite* en nature, dont le but serait surtout d'accroître les forces de travail des populations sous-alimentées.

3°) L'aide technique par les ingénieurs, les techniciens, les organisateurs agricoles. Attention à la Russie qui en ce moment fabrique une véritable armée de techniciens bien supérieure à celle qui lui serait nécessaire pour ses besoins personnels. Les événements qui se déroulent en Afrique et dans l'Asie Mineure nous révèlent le but de cette tactique de pénétration.

4°) L'aide financière : les pays riches devant

prendre en charge selon un processus établi les pays pauvres du Continent.

Le 1er juillet au cours d'une réunion solennelle à Rome, M. Sen, directeur général des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture a ouvert la campagne mondiale contre la faim, dont il avait fait approuver l'idée en 1958 au conseil économique et social de l'O.N.U. Cette campagne doit se prolonger jusqu'en 1965. Ce mouvement a été préparé par la fondation mondiale contre la faim qui fut créée il y a quelques années et qui comprend des hommes comme l'abbé Pierre, Josué de Castro, le docteur Habricht de Zurich, le docteur pasteur Schweitzer, le docteur Aranha ancien ministre des affaires intérieures du Brésil, lord Boyd Over, prix Nobel de la Paix, Raymond Scheyven, ancien ministre des finances de Belgique. L'abbé Pierre, un des principaux animateurs de cette campagne, déclare « La faim demeure le fléau numéro un, quelque chose comme le symbole de l'injustice et du désordre qui règne dans le monde. Aujourd'hui le problème tel qu'il se pose dans ses grandes lignes est connu. Innombrables sont les études qui ont été publiées à ce sujet. Aujourd'hui il serait possible de stopper le mal ». Cette fondation vient d'être transférée de Suisse au Canada, elle a commencé à fonctionner grâce à un legs de 110 mille dollars. Ces derniers temps 100 mille francs Suisses ont permis d'augmenter ce capital. Des dons affluent. Le labeur de cette association est magnifique mais ce n'est que lorsque les nations seront vraiment unies au lieu de continuer la guerre froide, qu'elles pourront élaborer des plans d'envergure, réaliser des entreprises efficaces, financer cette lutte mondiale, travailler sur toute la surface du globe en ordre conjugué ! Les organismes spécialisés des Nations-Unis ont engagé et engageront les jours à venir de rudes batailles contre la faim, la misère, l'ignorance. Pour que leurs efforts ne soient pas annulés, il faut qu'ils aient à leur disposition des ressources proportionnelles aux immenses travaux à accomplir, il faut,

ainsi que l'a maintes fois signalé le Général de Gaulle que les nations soient sans cesse préoccupées par la situation dramatique des pays sous-développés, c'est dans cette lutte qu'elles trouveront la véritable grandeur, il faut que l'opinion publique soit avertie, alarmée, renseignée, émue, il faut que chacun de nous livre son âme aux souffles de la justice, de la pitié, de l'amour. Du reste celui qui a faim est non pas seulement là bas, bien loin en Afrique ou en Asie, bien que ce malheureux lointain soit lui aussi notre prochain, il est à notre porte et c'est de l'ensemble des actes de l'entr'aide fraternelle peut-être que se fera le renouveau du monde, comme l'océan est fait de toutes les gouttes d'eau. L'homme dont le regard est bienveillant dit le livre des Proverbes sera béni parce qu'il donne au pauvre de son pain. La terre sera bénie, nous en avons la certitude, lorsque par tous les moyens puissants dont dispose l'homme aujourd'hui, tous auront du pain.

Solution du problème du Vidourle

par M. FLAUGERE

La Grande Presse et avec elle la Radio, rappellent périodiquement à l'attention publique les douloureux désastres que provoquent chaque année les inondations, en France aussi bien que partout dans le monde.

D'immenses clameurs s'élèvent ; les Pouvoirs Publics sont alertés ; des commissions se réunissent aux fins de détecter les causes du phénomène et d'apporter sans délai un programme de réalisations devant permettre d'en réduire la fréquence et pour le moins d'en atténuer les dégâts.

Des rapports prometteurs sont établis et déposés par d'incontestables compétences ; il n'est plus que de mettre en route les propositions qu'elles apportent.

Mais tout cela a pris du temps, beaucoup de temps ; les dépenses à engager sont lourdes, et des délais non moins longs sont prévus pour dégager les crédits nécessaires. Ce faisant le sinistre est peu à peu perdu de vue, et finalement tout est remis... à l'inondation suivante.

L'inondation, il faut bien l'entendre et s'en pénétrer, est en vérité un phénomène cosmique universel qui s'inscrit dans le concert de toutes les autres énergies dynamiques : vents et ouragans, glaciers, marées et raz-de-marées, volcans et tremblements de terre et forces biologiques de toute intensité qui participent depuis son origine et participeront jusqu'à sa fin à l'évolution de notre planète précisément vers cette fin.

Ainsi à travers tous les âges géologiques se retrouvent les traces d'un passage catastrophique des eaux. En cette fin d'année 1958 notre département, après tant d'autres épreuves dans son passé, vient d'en subir une nouvelle particulièrement douloureuse.

De ce que l'inondation est une manifestation cosmique inéluctable, fatale, cela signifie-t-il que l'Homme, surtout l'Homme moderne soit sans défense possible contre elle.

Contre d'autres intempéries climatériques il a trouvé une parade protectrice, en construisant l'abri qu'est sa maison, en améliorant sa vêture et en équipant des moyens de chauffage appropriés.

De la même manière, contre l'inondation, par des dispositions préventives qui sont à sa mesure, il a la possibilité non de la supprimer, il ne saurait avoir cette prétention, mais d'en diminuer la fréquence, de freiner et contenir sa puissance aveugle et ainsi de réduire ses effets destructeurs à un minimum acceptable et souhaitable.

La présente communication veut se limiter à l'étude des phénomènes torrentiels spécifiquement cévenols qui se distinguent de ceux des cours d'eau des autres régions hydrographiques de France par leur énormité, par leur violence et leur soudaineté capricieuse (1). Leur explication n'est pas particulièrement simple ; elle est même extrêmement com-

---

(1) Crues subites et monstrueuses mais à décrues très rapides, les Vidourlades naissent et s'éteignent au cours de la même journée.

plexe, il faut la rechercher notamment dans la connaissance de la géographie des lieux, de la morphologie des sols, de la climatologie (sensu lato) et des conditions d'existence et de vie des groupements humains autochtones.

Alors et alors seulement, à la lumière de renseignements scientifiquement recueillis, vérifiés et interprétés, il deviendra possible de présenter une étude critique des causes des crues et un programme de défense contre elles.

Cela signifie expressément que chaque bassin de cours d'eau doit être considéré comme un cas d'espèce et ainsi doit faire l'objet *d'une étude spécialisée.*

La présente communication visera le cas d'espèce « Vidourle ». Elle n'a pas la prétention, et cela le moins du monde, d'être, concernant cette rivière torrentielle, cette étude scientifique d'ensemble et définitive dont je viens de rappeler la préalable nécessité, elle ne veut être que ce qu'elle est, c'est-à-dire une modeste pierre apportée à l'édifice à construire.

Telle fut ma suggestion liminaire lorsque le 27 mars 1933 (quelques mois à peine s'étaient écoulés après la Vidourlade du 30 septembre 1932 qui avait vivement ému les populations riveraines une fois de plus très éprouvées), je fus officiellement appelé par M. le Préfet du Gard, à exposer devant l'Assemblée plénière des Maires des Communes riveraines du Vidourle l'avis et les suggestions du service forestier que je représentais, à la fois sur les causes des inondations de ce cours d'eau et plus encore sur les moyens de défense à envisager: « Messieurs, dis-je d'abord, la solution du problème du Vidourle, telle que vous venez de la poser, ne peut être envisagée qu'après une préalable étude de tout son bassin et sur le terrain même. Or, je ne crois pas qu'une telle étude d'ensemble ait été faite ; la chose est certaine au moins pour le service forestier. Je ne me suis pas moins efforcé, à défaut de cette étude d'ensemble, de rechercher au cabinet pour les développer devant

vous les éléments essentiels du problème qui seraient à préciser sur le terrain ».

Je déposai alors entre les mains de M. le Préfet le rapport liminaire qui est ci-joint en annexe ; j'en donnai lecture avec commentaires à l'Assemblée qui me fit l'honneur de me donner acte du grand intérêt de ma communication.

Six mois à peine après la tenue de cette historique ASSEMBLEE, exactement le 27 septembre 1933, intervenait une nouvelle Vidourlade, plus violente encore que celle du 20 septembre 1932, et on peut dire la plus forte à ce jour enregistrée au titre du XX^{e} siècle et qui devait entrainer la mort de 5 personnes dont 2 enfants à Sauve. Je mis à profit les enseignements à retenir de cette douloureuse crue pour tenter de faire sur le terrain, dès les eaux disparues cette étude d'ensemble dont j'avais déclaré l'indispensable nécessité. J'agis sans mandat officiel, seul et sans crédits d'études. Les résultats de mes recherches vont suivre. Je les ai rassemblés Messieurs à votre intention ; vous allez donc en avoir le premier compte rendu.

Et d'abord, à tout seigneur tout honneur ; qu'est-ce que le Vidourle ? C'est un petit fleuve côtier de la mer Méditerranée ; il prend sa source à 10 km au nord du bourg de St-Hippolyte-du-Fort, sur le versant septentrional de la montagne de la Fage, (nom évocateur d'une ancienne forêt de hêtres (Fagus silvatica) qui en aurait couronné au moins la crête, et qui n'est plus aujourd'hui qu'une maigre pelouse à moutons en voie de ravinement. C'est sur le territoire de la Commune de St-Roman-de-Codières ; sa source principale sort de terre vers 550 mètres d'altitude, assez abondante ; une deuxième branche rejoint rapidement cette première et principale branche au hameau du Figaret, de la Commune de St-Hippolyte-du-Fort. Après un parcours d'environ 86 km, il va se jeter dans la mer à travers les étangs littoraux de la Commune du Grau-du-Roi.

L'ensemble de son bassin couvre la faible super-

ficie de 689 km2 dont 60 dans le département de l'Hérault. Les 629 km2 situés dans le Gard représentant à peine le 1/9 de la superficie de ce département.

Ces caractéristiques, à priori, ne peuvent donner de lui que l'apparence d'un modeste cours d'eau, né sans prétention en Basses Cévennes et, devant aller se jeter dans la mer sans grande histoire. La vérité est tout autre et qui se penche sur son vrai destin lui découvre une vilaine et très vieille histoire qui n'est nullement à sa louange chez les humains obligés de vivre sur ses bords.

Bien plus alors que les bassins de réception de ses deux voisins qui enserrent le sien — Gardons et Hérault — s'étendent jusqu'à la ligne de crête des Hautes Cévennes 1550 mètres — atteignant ainsi la ligne de partage des eaux Océan — Méditerranée, le sien confronte à peine les Hautes Cévennes avec l'altitude limite de 975 mètres.

Ainsi donc très peu de montagne dans ce bassin par ailleurs d'étendue extrêmement restreinte. On s'explique déjà très mal, à priori, l'ampleur des crues d'un cours d'eau dont le bassin est dans son ensemble un pays à relief plutôt atténué, un pays de collines basses et de plaines où courent ses affluents principaux, à quoi s'ajoute par ailleurs un profil en long de son cours ne révélant que des pentes relativement faibles. Je précise ce profil : TABLEAU PAGE 47.

Je résume : le Vidourle naît dans une région de basses montagnes, (altitude maximale de son bassin 975 m) entre presqu'aussitôt dans une région de basses collines et de coteaux et étale le dernier tiers de son cours dans une région de plaine et de basses terres qu'il quitte pour se jeter dans la mer.

Ces trois divisions de son cours correspondent à trois régions différentes et nettement caractérisées, à savoir : 1°) une région supérieure, semi-montagneuse qui va des crêtes du bassin à St-Hippolyte-du-

	Altitude	Longueur du cours d'eau	Différence d'altitude	Pente par Km.	Pente %
POINT CULMINANT DU BASSIN	975 m.	0)) 11	810 m.	75 m.	7,5
SAINT-HIPPOLYTE	165	11)) 11			
SAUVE	116	22)) 8	49	4,50	0,45
QUISSAC	75	30)) 26	41	5	0,50
SOMMIERES	25	56)) 30	50	2	0,20
LA MER	0	86)	25	0,83	0,083

Fort. Il y naît et reçoit un seul affluent de rive droite l'Argentesse qui le rejoint à St-Hippolyte même ; et plus bas sur sa rive gauche, le Crespenon venant de Durfort.

La superficie de cette tête de bassin est de 12.500 hectares, c'est une région de type de culture essentiellement sylvo-pastorale ; la châtaigneraie et les pâtures constituent la principale richesse des habitants qui adjoignent à leurs troupeaux de moutons quelques terres arables donnant un peu de vin, des céréales, des pommes de terre et du fourrage d'hiver. La répartition cadastrale des terres est la suivante : châtaigneraie et bois 35 %, landes et près 30 pour cent, cultures 35 %. Région pauvre et dont la population diminue constamment.

2°) Une région moyenne de collines et de coteaux qui s'étend de St-Hippolyte-du-Fort à Sommières par Sauve et Quissac. Le lit du Vidourle y est presque toujours encaissé ; peu d'alluvions ; après un parcours de 11 km dans un lit sinueux très encaissé il atteint Sauve après avoir reçu un affluent, venant de droite, le Rieu-Massel, torrent qui naît sur le territoire de la Commune de Pompignan. Dans ce parcours la surface du bassin du Vidourle s'est enrichie de 8.000 ha sur la rive droite.

Entre Sauve et Quissac (distance 8 km) un seul modeste affluent de rive gauche, le Banasson qui draine 2.500 ha environ. Entre Quissac et Sommières — distance 26 km — le Vidourle franchit le dos d'âne de Quillan qu'il contourne au sud par la grande boucle de Sardan. C'est dans ce secteur qu'il reçoit ses affluents les plus importants ; ce sont : *rive droite :* le Brestalou qui naît à Claret dans l'Hérault, cours d'eau aussi important que le Rieu-Massel désigné ci-dessus et le Quiquillan qui descend de la région de Carnas, *rive gauche* : le Crieulon qui vient de St-Félix-de-Pallières, et la Courme qui vient de St-Bénézet et rejoint le Vidourle à Vic-le-Fesq, et enfin, 3me affluent l'Aygalade qui draine les eaux des territoires de Carnas, Montpezat et environs. Cette

zone moyenne, la plus étendue des trois, a une superficie de 54.000 hectares. La répartition des cultures d'après le cadastre serait la suivante :

Bois (pin d'alep et chêne vert) 29 %, landes 25 %, cultures 46 %. Région surtout de vignes et de céréales assez riche à la faveur d'une culture soignée.

3°) Région de la plaine et des basses terres qui s'étend à l'aval de Sommières et jusqu'à la mer. Région d'agriculture très développée, peuplée et riche ; c'est elle qui est de beaucoup la plus menacée par les inondations du Vidourle.

Immédiatement en aval de Sommières, on rencontre deux nouveaux et derniers affluents, le Bénovie qui développe tout son cours dans le département de l'Hérault, à droite, et le Lissac qui se développe sur les terres gardoises de Junas, Aujargues et Aubais, à gauche.

Telle est la physionomie générale du bassin du Vidourle. Parlons maintenant des crues qui y surviennent.

Les Crues du Vidourle — quelques caractéristiques :

On peut dire qu'il y a chaque année des crues du Vidourle parfois plusieurs dans la même année; mais la tradition et les archives municipales des communes riveraines ne font état que de celles dont les conséquences furent particulièrement catastrophiques. Je cite des dates : 15 septembre 1575 ; 3 juillet 1684 ; octobre 1689 ; octobre 1704 et 1723 ; 18 novembre 1745 ; 17 septembre 1858 ; 21 décembre 1888 ; 12 octobre 1891 ; 28 septembre 1907 ; 20 septembre 1932 ; 26-27 septembre 1933 ; 5 octobre 1958.

L'étude des documents concernant chacune d'elles, centralisés à la Préfecture du Gard, révèle que pour la plupart d'entr'elles ce sont les Communes de la partie inférieure du bassin qui ont toujours été le plus durement frappées, et parmi les bourgs traversés, particulièrement le bourg de Sommières.

La partie supérieure du bassin, aurait été relativement épargnée depuis 1745 jusqu'en septembre 1933, date à laquelle les bourgs de Sauve et Quissac furent sévèrement atteints avec perte de 5 vies humaines.

La crue de 1723 aurait, elle, fait 10 victimes. La crue du 28 septembre 1907 fut marquée à Sommières par l'arrivée d'une lame d'eau de 3 m de hauteur en 20 minutes pour atteindre quelques heures après la côte maxima de 6 m 20 au-dessus de l'étiage.

La crue du 27-9-1933 fut plus violente encore. L'ayant vécue je puis vous donner sur elle d'intéressantes précisions.

Elle fut provoquée par une pluie diluvienne type trombe d'eau qui s'abattit sur les Basses-Cévennes depuis Pompignan jusqu'au delà d'Alès.

Ce déluge débuta vers 23 heures le 26 septembre 1933 et dura 4 heures. Jusqu'à cette heure-là, à Quissac, le cours d'eau était à son plus bas étiage ; à 2 h 30 le 27 septembre la crue survenue soudaine et imprévisible atteignait la cote qui devait être la cote maxima de 7 mètres. C'est là le type de toutes les grandes Vidourlades, faisant suite à des pluies très courtes, mais de densité horaire monstrueuse. Le pont de la route Quissac-Montpellier qui offrait un débouché insuffisant malgré ses nombreuses arches formait barrage ; pont et parapet, furent renversés et emportés sous la poussée des eaux. Au temple protestant qui se trouve en amont du pont en bordure des quais l'eau atteignit la hauteur de 2 m 90 ; au plus fort de la crue la nappe d'eau s'étendit à l'intérieur du village sur 70 mètres rive droite, et 170 m rive gauche. Les 4/5 des habitations furent envahies par les eaux, une pauvre femme paralytique ne put être sauvée et périt.

A Sommières il n'y eut pas de perte de vies humaines, mais les dégâts matériels y furent estimés à dix millions de francs.

La hauteur des eaux atteignit 1 m 80 dans la Grand'Rue. Au Grand Pont dont le débouché fut

très insuffisant on releva la côte de 8 m sur la face amont et la côte de 6 m 60 seulement sur la face aval. Le pont formait barrage et cela explique cette importante dénivellation de 1 m 40 entre les deux nappes amont et aval. Situation qui aggravait d'autant la hauteur des eaux dans le bourg envahi.

Voici d'après documentation prise à l'Hôtel-de-Ville de Sommières les côtes successives de la crue relevées à l'échelle des étiages placée sur la façade aval du pont : TABLEAU PAGE 52.

De la confrontation des données recueillies à Quissac et à Sommières il résulte que l'intervalle de temps écoulé entre les passages de son maximum à Quissac puis à Sommières, bourgs séparés par une longueur du cours d'eau de 26 km ; aurait été de 3 h. 1/4. La vitesse de marche des eaux de surface aurait donc été de 8 km à l'heure soit 2 m 66 à la seconde, crue de 1933.

La vitesse de marche de la précédente Vidourlade du 20 septembre 1932 n'aurait été que 6 km 50.

La marche plus rapide de la crue de 1933 fut la conséquence de la plus grande masse d'eau qu'elle charria.

Débits du Vidourle { à son plus bas étiage / en crue

Nous ne disposons ici que d'une très faible documentation ; cela se conçoit en raison de la grande difficulté de procéder aux jaugeages qui permettraient de donner des résultats scientifiquement garantis. Et j'ajoute qu'il ne doit pas être toujours commode de se trouver aux bords du cours d'eau et d'y opérer au maximum de sa furie, et sous les rafales de vent et de pluie.

Le savant géologue gardois Emilien Dumas donne les débits les plus bas qu'il ait constatés à déversoir :

Le 27 septembre à	2 h.		0 m. 50			à 6 h. 10	6 m. 60
	3 h. 30		2 m.			6 h. 50	6 m. 60
	4 h. 10		3 m. 90			7 h. 45	6 m. 60
		35'		1 m.		8 h. 20	6 m. 50
	4 h. 45		4 m. 90		(1)	9 h.	6 m. 40
		15'				9 h. 30	6 m. 20
	5 h.		5 m. 50	0 m. 60		11 h. 50	5 m. 80
	5 h. 15		5 m. 70			12 h. 15	5 m.
	5 h. 25		5 m. 90			15 h.	4 m. 20
	5 h. 35		6 m.				
	5 h. 45		6 m. 20			Une décrue totale	
	5 h. 55		6 m. 40			suivit alors rapidement	

(1) Les rivières cévénoles même dans la partie inférieure de leur cours montent à des vitesses de 1, 2 et parfois 3 m. à l'heure frappant d'étonnement ingénieurs et géographes.

Le 23 septembre 1846 débit seconde 11 l 82
Le 17 juillet 1849 » 45 l 89
Le 20 juillet 1850 » 57 l 80

Que voilà bien des bas-étiages aussi impressionnants qu'inattendus pour un Vidourle qui inspire tant de craintes, mais dignes de la plus grande foi en raison de la personnalité qui les a mesurés et présentés.

L'impressionnante petitesse de ces débits, me fait toujours songer à ce petit ruisseau chanté par Hégésippe Moreau dont la présentation commençait ainsi : « La Voulzie est-ce un fleuve aux grandes îles ? Non, mais avec un murmure aussi doux que son nom, un tout petit ruisseau coulant visible à peine. » Le Vidourle n'est hélas pas une Voulzie et quand il devient plus grand que lui-même il devient un monstre rugissant.

Je n'ai par ailleurs connaissance d'aucun jaugeage scientifiquement effectué et rapporté qui permettrait, pour au moins une grande crue, d'en connaître le débit maximum. Mon ignorance sur ce point ne signifie nullement qu'il n'en existe pas ; j'eusse été trop heureux d'avoir pu en recueillir au moins un et de vous en rapporter les résultats. Cependant des chiffres ont été donnés 1500-1600 mètres cubes seconde. Après quels jaugeages? Par qui? Mystère ?

Devant ce vide je tentai, sans aucune prétention, de recueillir des renseignements aussi précis et vérifiés que possible susceptibles de donner au moins une indication approximative pour la crue du 27 septembre 1933.

Les deux éléments de base du calcul du débit sont : d'une part la hauteur de crue donnant ce que l'on appelle la section mouillée du cours d'eau.

D'autre part, la vitesse moyenne d'écoulement de la masse des eaux de la crue.

Le produit de ces nombres représentent le débit maximum de la crue au lieu d'opération.

Section mouillée. — Dès le lendemain de la crue

du 27 septembre 1933, alors que sur le terrain se retrouvaient encore intactes les baisses des eaux, je relevai topographiquement certains profils en travers en des points choisis pour lesquels notamment l'écoulement des eaux paraissait n'avoir été modifié par aucun obstacle ni par des frottements exagérés contre les rives, ni par un rétrécissement brusque ou un changement appréciable de pente du lit du cours d'eau.

Huit profils furent levés, 2 pour le Vidourle cours d'eau principal, 6 pour 6 de ses affluents principaux. Dans le relevé et dans les calculs on a supposé plane la surface supérieure des eaux, négligeant ainsi volontairement le bombement ou exhaussement qui se produit inévitablement vers le milieu du courant lors des fortes crues.

Les nombres qui figurent les sections mouillées sont donc certainement un peu inférieurs à la vraie valeur qu'ils devraient avoir ; mais impossible de faire mieux.

Vitesse. — Cet élément, essentiel ne peut malheureusement pas être fixé avec la même exactitude que pour la section mouillée. Certains opérateurs ont mesuré les vitesses d'entraînement de corps flottants ; d'autres, plus nombreux, ont déterminé une vitesse de propagation en divisant le nombre de kilomètres qui représente la distance entre deux points fixes du lit du cours d'eau, par le temps en heure que les eaux ont mis à parcourir cette distance. C'est ainsi, je l'ai signalé tout à l'heure, que la vitesse des eaux de surface entre les deux bourgs de Quissac et Sommières avait été lors de la crue du 20 septembre 1932 de 6 km 500 à l'heure soit 1 m 80 seconde et lors de la crue du 30 septembre 1933 de 8 k à l'heure soit 2 m 66 seconde.

D'autres modes de recherche ont été utilisés : jaugeages par moulinet ou par tube de Pitot. D'autres encore ont établi des comparaisons avec les vitesses détectées pour des cours d'eau cévenols voisins. On a ainsi relevé les vitesses suivantes :

La Cèze (section de Bessèges à St-Ambroix) 12 à 14 km à l'heure.

L'Ardèche 12 à 15 km.

Les Gardons (sections Anduze-Ners et Alès Ners) 10 à 12 km.

L'Hérault (de Pont-d'Hérault à Ganges 27-9-1890) 11 km.

Il n'en demeure pas moins, et c'est ce qui complique le problème, que ces vitesses de propagation varient suivant les secteurs des cours d'eau envisagés. C'est ainsi que pour la Cèze on a donné une marche de 4 km seulement entre St-Ambroix et Bagnols, et sur le Gardon une marche réduite à 6 kilomètres entre Ners et Remoulins. On comprend ainsi *avec quel scepticisme il faut accueillir les chiffres donnés et surtout l'usage que l'on en fait.*

Enfin, certains opérateurs ont tenté de vérifier à postériori leurs résultats obtenus, par l'examen des vitesses de charriage des eaux sur les bases suivantes :

Une vitesse de 1 m seconde suffit pour entraîner limon et sables fins :

— 1 m 50 à 2 m pour entraîner sable et menus graviers ;

— 2 m à 2 m 50 pour entraîner galets et pierres plates ;

— 2 m 50 à 3 m pour entraîner pierres de 0 m 20 de diamètre ;

— 3 m et plus pour entraîner blocs de rochers.

Les cailloux de rivières seraient ainsi des témoins muets mais véridiques de la vitesse des eaux des crues.

C'est ainsi que de nombreux mesurages de galets effectués dans les lits de l'Hérault et de son affluent l'Arre permirent à certains opérateurs (1) de confirmer les vitesses par eux trouvées par d'autres expérimentations (Crue de l'Hérault et de l'Arre du 27-9-1890).

---

(1) Georges Fabre notamment.

Il ne faut enfin pas perdre de vue que ces divers moyens d'observation, avec l'incertitude qui s'y rattache ne peuvent de toute manière donner que la vitesse des eaux de surface. Or ce qu'il faut déterminer c'est la vitesse de la masse entière.

Des formules mathématiques ont été proposées pour établir le rapport existant entre ces deux vitesses, vitesse de surface et vitesse de la masse. Mais elles ne sauraient convenir pour des cours d'eau en crue torrentielle. Il est apparu préférable d'adopter tout simplement un coefficient de réduction et de l'appliquer à la vitesse de surface pour obtenir la vitesse moyennne de la masse ; on a admis qu'en temps de forte crue on pouvait admettre le coefficient 8/10. C'est celui que j'ai personnellement retenu.

Quant aux vitesses de surface je les ai déterminées sur des bases recueillies auprès des Municipalités, de riverains observateurs dignes de foi, par comparaison avec d'autres cours d'eau voisins, mais en minimisant le plus possible les chiffres donnés (1).

Voici les résultats obtenus par la multiplication vitesse par section mouillée.

1°) Bassin supérieur avant Quissac.

Le Vidourle à St-Hippolyte
débit 156 m3 seconde
L'Argentesse à St-Hippolyte
débit 85 m3 seconde
Le Crespenon à St-Hippolyte
débit 330 m3 seconde
Le Rieu-Massel à St-Hippolyte
débit 462 m3 seconde

1033 m3 seconde

Ce total de 1.033 m3 représente le volume des eaux qui collectées dans le bassin supérieur du Vi-

(1) Les vitesses différentes ont été bien entendu retenues pour le Vidourle à St Hippolyte et à Quissac, les deux stations expérimentées, et pour chacun de ses affluents (six) prospectés.

dourle devaient venir buter contre le pont de Quissac.

Un mesurage de contrôle effectué à l'aval de ce pont me révéla un débit de 1.080 m3. Ce résultat supérieur de 47 m3 à celui donné par mes calculs, au lieu de les infirmer les confirme parce que ces 47 m3 représentent assez exactement l'apport du petit Banasson pour lequel je n'avais fait aucun mesurage et qui se jette dans le Vidourle à l'amont immédiat de Quissac. Le Banasson draîne 2.500 hectares enviro-

Je me crois donc autorisé à donner ces résultats comme étant d'une exactitude vraisemblablement acceptable.

Suivant les mêmes errements furent déterminés dans la zone moyenne les débits des trois principaux affluents :

Le Brestalon : 342 m3
Le Crieulon : 300 m3 770 m3
La Courme : 128 m3

Après avoir reçu les eaux de ces deux derniers affluents. avant d'atteindre Sommières, le Vidourle roulait donc à son maximum déjà 1.850 m3 seconde.

Les circonstances (disparition des laisses) ne nous permirent pas d'effectuer les mesurages des débits des deux derniers affluents, le Quiquillan et l'Aygalade. Il faudrait cependant en tenir compte (1).

Dans son rapport au Conseil Général du Gard en date du 5 Avril 1938 l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées donnait comme idée directrice de son projet de défense, un débit maximum de 2.000 m3 seconde.

Je suis tenté de me rallier à ce maximum extrême qu'aurait vraisemblablement atteint sinon dépassé la crue de 1933, la plus forte du siècle.

Quels facteurs, exceptionnels sans aucun doute,

---

1) A noter que la pluviosité dans ces deux bassins est d'un ordre de grandeur très inférieur à celui du surplus du Vidourle Sommières 700 mm.) En 1958 le pourcentage de la masse d'eau, tombée égale seulement 2,5 o/o de la masse tombée sur tout le bassin à l'amont de Sommières.

concourrent à créer ce comportement apparemment anormal du Vidourle ? Ils sont multiples et forment un tout extrêmement complexe ; les plus essentiels, les plus déterminants et qui en fait comprennent et expliquent tous les autres sont :

Le facteur géographique ;
Le facteur géologique ;
Le facteur morphologie des sols ;
Le facteur Habitat humain ;
Les facteurs climatologiques dont et surtout le facteur pluviométrique.

Le facteur géographique : Tous les grands cours d'eau qui intéressent notre département : : la Cèze, les Gardons, l'Hérault, le Vidourle et aussi l'Ardèche relèvent géographiquement de ce vaste ensemble montagneux que les géographes dénomment ·

« Rebord oriental du Massif Central » dont la partie sud qui seule nous intéresse directement constitue ce que nous appelons « Les Cévennes ». Ce Rebord Oriental du Massif Central, entendu sensu lato, qui se développe des Monts du Lyonnais à la Montagne Noire est, certainement de la France et peut être même de l'Europe, le plus puissant condensateur de pluies qui soit.

Les plus violentes précipitations maximales qui s'y produisent sont celles qui à la fin des beaux étés méditerranéens s'abattent sur ses pentes, provoquant sur les cours d'eau qui en sont issus des crues subites, extrêmement fortes dont la puissance des effets est considérablement disproportionnée avec l'étroitesse de la zone où s'abattent ces pluie diluviennes. Et, fait exceptionnel qui caractérise les rivières cévenoles et les distingue des cours d'eau des autres bassins hydrographiques de la France, ce ne sont pas les pluies prolongées qui provoquent les crues les plus fortes, ce sont les pluies très courtes, de quelques heures seulement, mais d'une densité horaire extrêmement élevée. C'est ainsi que les désastreuses Vidourlades des 27-9-1933 et 4 octobre 1958 furent provoquées par des

pluies diluviennes ayant duré 4 à 5 heures. L'extrême torrentialité des rivières cévenoles et leur puissance d'écoulement en sont la cause ; cette puissance d'écoulement est telle qu'elle est supérieure à la puissance de ruissellement vers les thalwegs de toutes pluies n'atteignant pas une densité horaire donnée.

Comment expliquer ce phénomène impressionnant. Une théorie séduisante en a été donnée : c'est la théorie dite de la lutte des vents. Pour la comprendre, je vous rappelle que la ligne de crête du rebord oriental du Massif Central marque partout la ligne de partage des eaux entre Méditerranée et Océan. Pour M. de Mardigny animateur de cette théorie, le vent chaud du Sud-Est à lui seul serait incapable de déchainer les grands orages cévenols. Mais par contre, il le peut, après être entré en conflit, ordinairement, aux abords des sommets des pentes avec un vent froid venant des régions nord et se dirigeant vers le Sud. L'influence refroidissante de ce dernier courant provoquerait et accélèrerait la condensation des eaux dont sont chargés les nuages que poussait devant lui le vent du Sud-Est. La lutte de ces deux vents opposés amènerait et expliquerait les remous atmosphériques et les violents phénomènes électriques que l'on constate presque toujours au moment des crues cévenoles.

Pour le Conservateur des Eaux et Forêts Georges Fabre, initiateur des grands reboisements du massif de l'Aigoual, animateur et constructeur de l'observatoire du Mont-Aiguoual, les crues cévenoles débuteraient par une poussée d'air méditerranéen de plus en plus humide, chassé vers les Cévennes par le vent du Sud-Est et se chargeant d'électricité, la pluie n'en résulterait que si, sous l'influence d'une dépression différente de celle qui produit le vent du Sud-Est, un vent du Nord se levait sur les Cévennes. D'après le météorologiste Hondaille, la lutte des vents sur les Cévennes qui précède de quelques heures la chute des pluies littorales serait l'un des traits caractéristiques de la météorologie de la région. Une constatation

demeure ; les grandes crues des Cévennes sont toutes, sans exception, consécutives à une dépression atlantique, apparue au large de l'Europe Occidentale ; d'autre part, elles obéissent à une loi remarquable ; elles se produisent presque toujours au début de l'automne, moment où les condensations peuvent être le plus efficacement produites par le refroidissement de l'air dans la plaine et surtout sur les hauteurs, époque également où commencent à apparaître sur les côtes occidentales de l'Europe les dépressions qui provoquent dans le golfe du Lion le vent du Sud-Est. Dans l'immense majorité des cas, c'est en septembre et octobre qu'éclatent sur les Cévennes les orages monstrueux, presque toujours précédés dans cette même zone d'une période absolument sèche variant d'une quinzaine de jours à un mois à la fin d'un été ordinaire plus sec que la normale. C'est là, semble-t-il la loi essentielle à retenir parce qu'elle paraît constituer pour les crues cévenoles une condition nécessaire et indispensable.

Les précipitations les plus fortes sont enregistrées, non aux points les plus élevés de la barrière mais sur son revers sud-oriental au-dessous des sommets ; c'est-à-dire là où les pentes devenant plus fortes obligent les nuages à s'élever plus rapidement surtout là où ces pentes se dressent au fond des vallées encaissées ouvertes au Sud-Est dans le sens du vent. Cela confirme que les stations les plus arrosées se trouvent très justement au pied de certaines pentes très rapides et bien exposées. Je citerai Valleraugue Vialas et Villefort qui en temps de crue reçoivent respectivement plus d'eau que l'Aigoual, le Mont-Lozère et le Tanargue.

L'intensité des pluies correspond à la situation de la station et non à son altitude. Au contraire pour les pluies normales ce sont les stations les plus hautes qui sont les plus arrosées.

Facteurs géologiques : La nature géologique du sol, qui est celle qui déborde du rebord oriental du Massif Central (sensu lato) et dont le socle est formé

de roches cristallines imperméables, prédispose toutes les rivières cévenoles qui y naissent à un régime irrégulier parce qu'elle favorise l'intensité du ruissellement dans les parties supérieures de leur cours, où précisément tombent les pluies les plus fortes et où la pente des versants est la plus brusque.

Certes le Vidourle ne se rattache à ce haut pays granitique ou schisteux que par ses plus hautes ramifications et sur quelques milliers d'hectares seulement (2000 à 2500) ; très rapidement son bassin va s'étendant sur cette grande masse de terrains secondaires formant ceinture continue au sud des Cévennes cristallines : d'abord calcaires du lias, montagne de la Fage et infra-lias ; ensuite calcaires du jurassique supérieur dans les régions de Saint-Hippolyte-du-Fort type tabulaire avec falaises abruptes, et de Sauve type ruiniforme et karstique intéressant les bassins de l'Argentesse et du Rieu Massel ; enfin calcaire souvent marneux de la série infracrétacée caractéristique du pays des garrigues, région de Quissac, Orthoux, Lédignan et Vic drainées par Le Crieulon, le Brestalou et la Courme.

Toutes ces régions qui constituent le bassin moyen du Vidourle sont principalement agricoles ; le sol est peu perméable, et la prédominances des marnes crétacées, explique les eaux très limoneuses des crues des cours d'eau qui les drainent.

Dès avant Sommières (bassins de l'Aygalade, du Quiquillan (partie inférieure) et immédiatement à l'aval de Sommières, le Vidourle traverse le bassin tertiaire ancien dit de Sommières, pour aller enfin se jeter à la mer à travers les anciennes terrasses quaternaires du Rhône et les récentes alluvions fluviomarines de la Camargue (sensu lato).

La caractéristique de tous ces terrains est une dominante imperméabilité : le socle cristallin cévenol l'est totalement, le socle jurassique également en raison de la forte inclinaison et de la relative dénudation de ses versants ; l'imperméabilité des parties kars-

tiques est évidemment moins forte ; quant au socle infra crétacé marneux, ses produits de décomposition sont argileux et ainsi peu perméables.

Cette prédominance de l'imperméabilité tend à accroître le ruissellement des eaux vers les thalwegs menant au Vidourle et à ses affluents.

Fort heureusement, si on excepte certains versants jurassiques, à forte pente et à surface à peu près nue, tous les sols issus des socles énumérés ci-dessus sont recouverts de produits de décomposition plus ou moins épais et poreux dûs à l'altération de ces socles par les agents atmosphériques (attaque chimique par l'eau chargée d'acide carbonique, et par les racines, alternatives de chaleur et de froid, gel et dégel) choc des eaux de pluie et de grelons, actions de tous végétaux arborescents ou arbustifs, ou traînants (genêts, callune, graminées) venant s'installer sur ces produits de décomposition.

Aux pieds même des parois les plus inclinées, il advient que de par leur nudité même et la violence accrue du ruissellement viennent s'accumuler des éboulis souvent volumineux qui absorbent une partie des eaux qui les frappent et de celles qui ruissellent.

L'opinion que l'imperméabilité tend à aggraver le ruissellement et par suite les crues n'est ainsi qu'à la condition de ne pas la présenter avec une rigueur trop absolue. Il faut dire et c'est l'avis du professeur Maurice Pardé de la Faculté des lettres de Grenoble, qu'en réalité il n'existe guère en surface de terrains effectivement imperméables. Ceux qui passent pour les plus rebelles à l'infilration possèdent un pouvoir absorbant et amortisseur important car ils sont plus ou moins recouverts de produits provenant de leur altération, eux-mêmes recouverts d'une végétation plus ou moins importante.

Et j'ajoute, l'argile elle-même n'est pas aussi imperméable que ce que chacun pense, à tort d'ailleurs.

Les renseignements que je vais donner sur la plu-

viosité des journées des 30 Septembre (1) et 4 octobre derniers (1) témoignent de l'importance de la puissance de rétention des sols.

En effet, les précipitations furent pour ces deux jours sensiblement équivalentes en quantité totale mesurée dans les postes pluviomètriques ; mais tandis que les précipitations du 30 septembre tombant sur un sol desséché par l'été ne donnèrent lieu qu'à une crue sans effet d'importance, celles qui tombèrent le 4 octobre sur un sol encore fortement saturé provoquèrent une Vidourlade dévastatrice. J'ajoute aussitôt qu'une raison supplémentaire de la violence de cette dernière crue réside dans le fait qu'elle fit suite à un trombe d'eau se déversant dans le temps très court de 4 heures à peine. J'ai signalé supra l'importance de ce facteur.

Facteur morphologique — Un fait essentiel d'ordre morphologique rend toutes les rivières cévenoles dangereuses ; toutes descendent de la barrière montagneuse des Cévennes dressée au dessus de la dépression rhodanienne et méditerranéenne, vers laquelle elles semblent se précipiter. Bien que son bassin n'accède pas au niveau supérieur de la barrière, le Vidourle ne s'en trouve pas moins présenter un caractère torrentiel très net. La disposition du réseau hydrographique de son bassin supérieur aggrave cette situation. En raison de l'imperméabilité même relative du terrain superficiel tous les versants sont drainés par un grand nombre de petits torrents nés de l'érosion qui se réunissent en des points très rapprochés. Dès lors, les eaux qui tombent assez loin du thalweg principal même sur un périmètre étendu, s'y précipitent toutes ensemble avec une grande rapidité qui réduit à sa plus simple expression à la fois l'évaporation des eaux et l'action du pouvoir absorbant de la couverture de sédiments qui recouvre la roche sous-jacente imperméable.

---

(1) 30 Septembre et 4 Octobre 1958.

C'est dans ces conditions que les cours supérieur et moyen des cours d'eau se remplissent d'un seul coup en fonction de l'ampleur de cette convergence torrentielle.

Facteur d'habitat humain — Ce facteur est à retenir surtout pour le haut-bassin du Vidourle. Depuis des siècles, le Cévenol qui l'habite et l'exploite n'a pu perpétuer sa culture agricole extensive qu'à la faveur de la construction et de l'entretien de ces kilomètres de murettes qui maintiennent la terre en place, en des terrasses s'étageant horizontalement les unes au dessous des autres depuis les sommets des versants jusqu'au bord des vallées. A la faveur de ces terrasses qui rompaient la pente de ces versants il y avait peu ou même pas du tout de ravinement du sol ; avant l'exode vers les villes et les bourgs voisins ces murettes étaient solidement entretenues ; la moindre brèche était réparée dès son apparition.

Certes, les pluies violentes avaient pour effet incontestable d'entraîner la terre du haut vers le bas de la terrasse ; mais, partout où ces murettes étaient en bon état d'entretien, la terre ainsi décapée de quelques centimètres d'épaisseur et poussée par des eaux *en marche lente*, s'arrêtait pour la plus grande partie, en talus au contact des murettes. Le travail hivernal des autochtones consistait à récupérer cette terre déplacée et à la remonter dans des corbeilles à main, à son emplacement primitif.

Mais il n'en va plus ainsi depuis un demi-siècle ; il y a déficience de main-d'œuvre. Les terrasses avoisinant les villages et les fermes, et supportant les meilleures terres (jardins, vergers, vignes, châtaigneraies, productives) demeurent encore entretenues ; tout le surplus est abandonné, livré au pacage des moutons et des chèvres qui sous leurs pieds font tout crouler.

Avec les murettes s'en vont et la terre et la végétation ; c'est l'amorce d'un phénomène torrentiel, phé-

nomène de charriage de matériaux lourds venant s'ajouter au phénomène proprement dit des inondations et en aggravant les conséquences.

Le fait n'échappa pas notamment aux habitants de Sommières qui lors des crues du 30 Septembre 1932 et 20 Septembre 1933 ne manquèrent pas d'être étonnés de l'épaisseur du limon laissé dans les rues et dans les rez-de-chaussée des maisons envahies. Je leur en donnai la raison.

Il faudra tenir compte de ce nouveau venu, dans le programme de défense contre les inondations.

Facteurs climatologiques :

Dans le complexe des éléments climatologiques qui accompagnent les crues cévenoles *la baisse barométrique* est toujours prémonitrice de leur paroxysme ; mais l'amplitude de cette baisse est extrêmement variable, et surtout ne s'accroît pas nécessairement avec l'intensité de la crue qui l'accompagne. Des baisses barométriques fort différentes provoquent des crues analogues, et parfois des mouvements très peu accentués de la colonne mercurielle correspondent à des trombes d'eau effrayantes.

Ainsi, les observations barométriques ne permettent en aucune manière de prévoir la menace d'un phénomène bien caractérisé et de tenter d'y parer.

Les vents interviennent par contre en fonction de leur direction et de leur violence. Avant la crue cévenole s'établissent en général des vents qui pendant toute la durée de la crue conservent une direction bien définie et sensiblement constante en un même point. Sur la muraille cévenole règne toujours le vent méditerranéen c'est-à-dire du Sud-Est. Presque toujours pendant une courte période au moins, le vent dans la zone intéressée atteint une violence furieuse d'ouragan.

D'intenses phénomènes électriques accompagnent à peu près toujours les phénomènes torrentiels des Cévennes.

Le Conservateur des Eaux et Forêts Georges Fabre a plusieurs fois noté que lors de ces cataclysmes les décharges électriques étaient si fréquentes que les grondements de tonnerre ininterrompus et sinistres qui se confondaient avec le fracas des cataractes tombant du ciel dans un roulement sourd et continu laissaient aux témoins un souvenir mélé d'un indicible effroi.

Ces trois facteurs ainsi rapidement analysés qui accompagnent les crues, peuvent en être les annonciateurs mais ils n'en sont pas « des causes ».

Pluviosité : Le facteur climatologique dominant, essentiel, c'est, vous le pensez, la pluie, cette pluie diluvienne qui trop souvent s'abat sur les Cévennes et constitue le trait le plus remarquable et le plus caractéristique de leur climat.

Quand on est surpris dans son emprise on a le sentiment de se trouver devant un mur d'eau qui se déplace devant vous en vous martelant sans arrêt.

Ces pluies exceptionnelles semblent obéir à une loi remarquable ; elles se produisent toujours au début de l'automne ; c'est, je le répète le moment où commencent à apparaître sur les côtes occidentales de l'Europe les dépressions qui provoquent dans le golfe du Lion la naissance du fatal vent du Sud-Est. C'est pourquoi c'est en septembre-octobre que se produisent les plus fortes crues. Hors de cette période, il peut y avoir et il y a des crues, mais elles ne sont que très rarement violentes et dévastatrices.

La pluviosité d'un lieu se définit et s'indique par le nombre qui exprime en millimètres la hauteur d'eau (dite lame d'eau) qui tombe en ce lieu sur le sol. Elle se mesure dans des appareils très simples dits pluviomètres. Les résultats de ces mesurages sont consignés par jour de pluie et donnent lieu à relevé tous les mois. La totalisation des douze relevés mensuels constitue ce que l'on appelle «la lame annuelle pluviale» du lieu considéré.

On détermine enfin une lame annuelle moyenne

en prenant la moyenne de lames annuelles sur une période d'au moins 20 années, davantage si l'on dispose d'archives se rapportant à une plus longue durée, afin d'englober les observations de plusieurs cycles d'humidité et de sècheresse.

Pour fixer les idées voici quelques chiffres donnant des lames annuelles moyennes à interpréter par comparaison avec la lame annuelle moyenne de Paris qui est de 600 m/m — Nimes 718 m/m — Sommières 700 m/m — Le Grau-du-Roi 550 m/m — St-Hippolyte-du-Fort 1080 m/m — Anduze et Lasalle 1200 m/m — Mont Aigoual 2.600 m/m — avec un maximum de 4.079 m/m en 1913 et un minimum de 1209 m/m en 1925. Ces indications de lame annuelle moyenne donnent la mesure de l'hygrométrie moyenne annuelle d'une région. Elles intéressent particulièrement les techniciens qui sont chargés de la recherche d'emplacements favorables de barrages de retenue susceptibles de permettre l'alimentation en eau d'usines hydro-électriques.

Mais elles ne présentent aucun intérêt pour l'étude des inondations, celles-ci ne pouvant résulter que de précipitations extrêmement violentes ; c'est donc l'enregistrement de ces dernières qui doit donner à la fois leur intensité et leur durée, car nous avons indiqué (supra) que c'était l'intensité des averses dans le moindre temps (4 à 5 heures au plus) qui provoquaient les crues cévenoles les plus violentes et les plus désastreuses (cas de Vidourlades des 27 Septembre 1933 et 4 Octobre 1958).

Lorsqu'en 1933 je présentai mes suggestions à l'Assemblée des Maires du bassin du Vidourle il n'existait dans l'emprise même du bassin que deux postes pluviométriques relevant de la Commission météorologique départementale du Gard. C'était bien insuffisant pour tenter de préciser l'ordre de grandeur des masses de pluie qui avaient provoqué la crue de Septembre 1932 ; même situation quand survint la grande Vidourlade du 27 Septembre 1933.

Présentement les bulletins de cette même Commission donnent, intéressant le bassin du Vidourle, les résultats des observations de 15 postes. Par les observations faites les 30 Septembre et 4 Octobre derniers il a été ainsi possible de déterminer sur la base de ces document officiels l'ordre de grandeur des masses de pluie qui ont alimenté les crues constatées à ces deux dates.

Les résultats obtenus constituent les éléments décisifs de détermination des moyens de lutte et de leurs points d'implantation. Je les incorpore donc à mon primitif rapport de l'automne 1933.

Voici le tableau des hauteurs d'eau en millimètres relevées dans les 15 stations pluviométriques annoncées ci-contre voir tableaux pages 69 et 70.

1re *observation.* — Le 30 Septembre, c'est sur le haut bassin que déferlent les plus importantes chutes d'eau. Durée des précipitations prolongée.

Le 4 Octobre, le phénomène s'inverse ; ce sont les bassins moyen et inférieur qui reçoivent les pluies les plus abondantes. Durée des précipations : quelques heures seulement.

2me observation. — De par sa superficie, près des 3/5 de la superficie totale du bassin du Vidourle, c'est le Bassin moyen qui a apporté aux crues la plus grande masse d'eau.

51 % de la masse totale le 30 Septembre. 55 % de la masse totale le 4 Octobre. Ceci est à retenir : le bassin moyen a certainement toujours été et sera toujours le principal pourvoyeur des Vidourlades (en volume).

L'apport du Bassin supérieur passait au même moment de 46,5 % le 30 Septembre à 34 % seulement le 4 Octobre.

3me *observation.* — Le 30 Septembre, fut marqué dans la région de Sommières par une pluie sans importance (20 m/m) tandis que la journée du 4 Octobre fut marquée par une chute d'eau de 105 m/m dont les

Pulviomètrie dans le bassin du Vidourle
Crues des 30/9 et 4/10.58

Emplacemts des stations pluvio-métriques	Cours d'eau intéressés Vidourle et Argentesse	Hauteur en m/m de la chute d'eau		Observations Bases du calcul
		Le 30-9-58	Le 4-10-58	
CAMBO	Vidourle - Argentesse	295	103	Une hauteur de chute d'eau de 1 m/m donne : sur une surface de 1 m/m² un cube d'eau de 1 m/m³ ; sur une surface de 1 m² soit 1.000.000 de m/m² un cube d'eau de 1.000.000 m/m³ = 1 m³ = 1 litre ; sur une surface de 1 ha soit un cube d'eau de 10.000 dm³ = 10 m³ = 10 tonnes ; sur une surface de 1 km² soit 100 ha un cube d'eau de 1.000 m³ poids 1.000 tonnes.
CROS	Vidourle	360	102	
DU-FORT	Crespenon	135	201	
St-HIPPOL.-	Vidourle et Argentesse ..	136	145	
LEDIGNAN	Crieulon - Courme	111	185	
LOGRIAN	Crieulon	102	180	
MONTPEZAT	Aygalade	104	88	
MOULEZAN	Courme	108	110	
POMPIGNAN	Rieu Massel	77	171	
SAUVE	Crespenon et Rieu Massel	120	150	
QUISSAC	Brestalou - Crieulon	142	150	
MONOBLET	Crespenon	295	155	
VIC-LE-FESQ	Aygalade - Quiquillan	88	111	
SALINELLES	Bénovie - Lissac	50	110	
SOMMIERES	Quiquillan - Aygalade	20	105	

Hauteurs d'eau et Masses totales des eaux tombées dans les bassins de chacun des affluents

Cours d'eau	Superficie du bassin de chaque affluent en km²		Stations pluviométriques	Chutes d'eau Le 30-9-1958		Le 4-10-1958		Observations
				en m/m	en m³ou en tonnes	en m/m	en m³ou en tonnes	1.000 tonnes u km² pour m/m de hau- eur d'eau mbée.
Vidourle et Argentesse. .	52		Cros et Cambo	330	17.160.000	103	5.356.000	
Crespenon	73	205	Durfort Monoblet Sauve - St-Hippol.	215	15.695.000	175	12.775.000	
Rieu Massel	80		Sauve Pompignan Quissac Vic le Fesq	100	8.000.000	160	12.800.000	
Brestalou Quiquillan	160	390	Quissac Vic Logrian Montpezat	115	18.400.000	130	20.800.000	
Crieulon Courme Aygalade	230			115	26.450.000	130	29.900.000	
Benovie et Lissac	94			20	1.880.000	105	9.870.000	
		94	Sommières					
	689 km²				87.585.000		91.501.000	

Interprétons ces résultats. (Ordre de grandeur) Masses d'eau tombées le 30 Septembre en chiffres ronds : 88.000.000 tonnes. Masses d'eau tombées le 4 Octobre en chiffres ronds : 92.000.000 tonnes. Masses d'eau donnant l'imposant total en 2 journées de 180.000.000 tonnes.

Ces masses sont sensiblement égales, mais c'est leur répartition dans le bassin qui diffère assez sensiblement, et doit retenir l'attention.

Bassin considéré	Crue du 30-9-1958 Apport du bassin considéré	Tonnage (ou cube) d'eau tombée au km²	Crue du 4-10-1958 Apport du bassin considéré	Tonnage (ou cube) d'eau tombée au km²	Superficie du bassin
			352.000 tonnes ou m³		
Haut Bassin (sensulato) (Vidourle Argentesse Crespenon Rieu massel).	46,5 %	200.000 tonnes ou m³	34 %	152.000 tonnes ou m³	205 km²
			55 %		
Bassin Moyen (Brestalou Quiquillan Crieulon Courme Aygalade).	51 %	115.000 tonnes ou m³	245.000 tonnes ou m³	130.000 tonnes ou m³	390 km²
		Pont de Sommières			
Bassin inférieur (en aval de Sommières).	2,5 %	20.000 tonnes ou m³	11 %	105.000 tonnes ou m³	94 km²
Apport du bassin considéré					

effets vinrent d'autant accroître la masse des eaux de la crue venant de l'amont et déferlant vers la riche région du bassin inférieur du fleuve.

4me *observation.* — C'est dans le Haut Bassin que se constatent les masses d'eau les plus élevées au km² :

200.000 tonnes le 30 Septembre ; 152.000 tonnes le 4 Octobre, dans le Haut Bassin.

Contre :

115.000 tonnes le 30 Septembre ; 130.000 tonnes le 4 Octobre, dans le Bassin Moyen.

20.000 tonnes le 30 Septembre ; 105.000 tonnes le 4 Octobre, dans le Bassin Inférieur.

L'intérêt de cette documentation est précieux parce qu'elle permet d'aider le technicien dans sa recherche des moyens à mettre en œuvre pour lutter contre le fléau en même temps que de fixer sur le terrain les emplacements où ces moyens devront être appliqués (barrages notamment).

Elle corrobore la documentation résultant de la détermination des débits des crues (voir page 69). Les conclusions à en tirer sont exactement identiques chacune confirmant l'autre.

Mais, j'ajoute aussitôt la précision de toute première importance qui suit.

La masse d'eau pluviale qui vient d'être calculée exprime ce que l'on appelle la « pluie absolue », c'est-à-dire l'eau qui, échappée des nuages a été précipitée sur la terre. Or, il est une considération que j'ai évoquée déjà et qui est celle-ci : les eaux qui tombent sur un sol ne commencent à ruisseler qu'après avoir préalablement saturé ce sol, et ainsi réalisé ce que l'on nomme la « côte de saturation » à partir de laquelle, et alors seulement, toute la pluie ruisselle et concourt à approvisionner la crue. C'est la « *pluie effective* ».

Assez souvent, d'assez fortes quantités d'eau sont absorbées par la saturation, ces quantités s'accroissant d'autant plus que la saison en cours a été plus chaude et plus sèche avant la crue, que le vent plus violent aura suractivé l'évaporation, et enfin que le manteau

amortisseur du sol superficiel dont j'ai décrit la formation est plus épais, plus poreux et par là plus lent à se laisser saturer.

Par contre, quand il y a pluies préalables quelques jours avant la crue, une partie de ces averses sinon leur totalité, aura imbibé le sol plus ou moins fortement. Tel a été le cas cet automne. La décrue de la Vidourlade du 30 Septembre n'était encore pas totale quand est survenue la crue du 4 Octobre.

Géographes et hydrographes admettent une saturation moyenne de 40 %. L'ingénieur Délemer, pour l'Ardèche, a évalué à 120 m/m la hauteur d'eau de pluie nécessaire pour saturer son bassin. Il faudrait des expériences précises donnant des chiffres précis. C'est bien difficile devant la diversité des situations. En ce qui concerne les inondations du Vidourle de Septembre — Octobre 1958, survenant après un mois de Septembre chaud et de sécheresse normale, on peut dire qu'une bonne partie des précipitations qui ont occasionné la crue du 30 Septembre a été retenue sur place pour réaliser la côte de saturation, alors que les précipitations qui suivirent, celles du 4 Octobre, tombant sur un sol saturé, trouvèrent si l'on peut dire « libre » le chemin du ruissellement. Résultat : pour un total de précipitations sensiblement égal la crue du 30 Septembre fut une crue normale, passant presque inaperçue ne sortant pas du lit plénissimum du cours d'eau et ne commettant aucun grave dégât ; par contre la crue du 4 Octobre fut une Vidourlade inondant hors de son lit les terres riveraines et se présentant au pont de Sommières avec une masse d'eau et une vitesse comparables à la désastreuse Vidourlade du 24 Septembre 1933, et une hauteur d'eau d'environ 2 mètres en surplus de la crue du 30 Septembre qui venait de la précéder. Il est regrettable que des mesurages de débits n'aient pas été faits avant Sommières, pour ces 2 crues. On aurait, par la différence de leurs débits, pu obtenir un ordre de

grandeur de la rétention du sol. Magnifique occasion perdue.

J'en ai ici terminé avec les considérations que je vous devais sur les causes générales qui régissent le régime hydrométrique du Vidourle : d'abord, considérations rattachant ce cours d'eau au régime général de tous les cours d'eau issus comme lui du rebord oriental du Massif Central, ensuite considérations particulières spécifiques du cas d'espèce Vidourle.

Le moment est venu de répondre à la deuxième question qui m'était posée : y a-t-il une parade contre les monstrueuses inondations du Vidourle, et dans l'affirmative quelle est cette parade ?

En définitive, de quoi s'agit-il ? Nous avons établi que nous étions en présence d'un bassin fluvial d'étendue très restreinte, soumis principalement dans ses parties haute et moyenne à des pluies soudaines et de caractère diluvien tropical, tombant et ruisselant sur un sol de nature dominante imperméable. Ces conditions créent l'inondation subite faisant irruption dans le bas pays à la manière d'un raz de marée menaçant cultures, routes, ponts et jusqu'aux villages et leurs habitants.

D'autre part la dénudation, qui va s'amplifiant, des sols sur les pentes des versants tend à créer par le biais de l'érosion le phénomène torrentiel (c'est-à-dire l'arrachage de matériaux, terre, graviers, pierres et blocs rocheux qui vont se déposer dans le fond du cours d'eau et, surélevant ce fond, diminuent la section utile d'évacuation des eaux des crues ; du même coup le niveau des crues s'élève).

La lutte doit donc être menée à la fois contre ces deux phénomènes : inondation et torrentialité.

En la matière, la plupart des auteurs ont prôné le recours à la reforestation. Il est certain que la création de forêts a été le principal et radical moyen d'extinction des redoutables torrents alpestres, et que jamais le reboisement n'est resté inefficace contre ces fléaux de nos montagnes.

La forêt, l'indispensable Forêt, agit par son feuillage, ses troncs avec leur ramification de branches, qui retiennent et évaporent une importante quantité d'eau de pluie ; par son humus, par sa couverture de feuilles mortes et de débris végétaux au puissant pouvoir hygroscopique ; par l'ensemble de sa frondaison dont l'épaisseur amortit le choc des averses et empêche l'affouillement du sol ; par ses racines qui notamment en sol imperméable perforent et décomposent la roche mère, créant ainsi un sol plus épais et plus poreux, tandis que celles d'entr'elles qui font saillie au-dessus du sol constituent autant de petits barrages de retenue des eaux.

Des expériences sérieuses ont d'autre part démontré que dans les régions boisées, toutes choses égales d'ailleurs, s'il y tombait plus d'eau, ces précipitations se répartissaient plus régulières que dans les zones dénudées. En surplus la forêt comme les rideaux de peupliers, de cyprès ou de roseaux des jardiniers de la Vallée du Rhône ne manquent pas de contrarier la marche du vent.

Dans son ensemble et par son ensemble, elle agit en définitive à la manière d'une éponge emmagasinant et retenant une importante masse d'eau. On ne peut lui refuser ce pouvoir.

Mais, tout comme il en va pour une éponge dont le point de saturation est plus ou moins vite atteint suivant sa qualité et sa dimension, pour toute forêt donnée, il y a un pouvoir de rétention maximum à partir duquel une fois atteint, elle n'emmagasine plus rien.

Certes, ce pouvoir de rétention peut être sensiblement accru soit par l'extension en surface, soit par l'amélioration de la masse spongieuse, soit mieux encore par l'association simultanée des deux méthodes. La première postule la création d'une très vaste masse forestière ; (la seconde commande de créer des boisements denses, sans vides ni clairières, plusieurs étages superposés de végétation — futaie jardinée — couvrant parfaitement le sol, lui-même recouvert d'un

humus épais au pouvoir absorbant maximum). Ce grand œuvre est en voie de réalisation depuis trois quarts de siècle dans le massif du Mont Aigoual ; son effet bienfaisant est déjà inscrit dans les bassins des cours d'eau et ravins qui y naissent — l'Hérault — la Dourbie — le Trévezel avec leurs ramifications supérieures, et va s'améliorant sans cesse en marche vers l'avenir de la forêt jardinée.

Une telle réalisation est-elle possible dans le bassin du Vidourle ? Je réponds oui, et j'ajoute aussitôt dans un délai relativement assez court, trois quarts de siècle dans le haut bassin dont sont tributaires le Vidourle supérieur et ses trois affluent, l'Argentesse, le Crespenon, et partiellement seulement le Rieu-Massel. Les conditions de sol, de climat, sont là favorables à la végétation forestière et permettent compte tenu d'une faible densité humaine, la constitution d'un vaste périmètre de reforestation dont St-Hippolyte-du-Fort serait le centre.

Le cadastre révèle dans ce haut bassin la répartition suivante des cultures : boisements 35 %, essence, châtaignier principalement, quelque peu encore maintenu pour la production de la châtaigne, le surplus après exploitation des vieux châtaigners par les usines d'extraits tannants, constituant des taillis exploités très jeunes pour la production des échalas piquets de vigne, manches d'outils, perches et grosses tiges susceptible dès 25 à 30 ans de donner des merrains.

Cet ensemble couvre assez bien le sol, une broussaille très couvrante occupant tous les vides. Bien que ne réalisant qu'une médiocre éponge, du fait de sa vaste étendue, il a très sérieusement épongé une bonne partie des eaux des fortes précipitations du 30 Septembre dernier et ainsi rendu inoffensive la crue qu'elles avaient provoquée.

La constitution de ce périmètre de reforestation que j'avais recommandé à l'Assemblée des Maires est présentement en bonne voie d'exécution. Elle a démarré, aussitôt prise par le Conseil Général du Gard,

l'initiative de prendre à sa charge, (achat des terrains et boisement), l'installation sur la montagne de la Fage au nom suggestif (Fagus silvatica, hêtre) d'une forêt départementale de 12 à 1500 hectares. A cette heure 542 hectares sont acquis dont 120 en voie de boisement.

L'élan est donné, il n'est que de le soutenir ; déjà 3 particuliers, avec le concours du Fonds forestier national ont boisé 117 hectares pour leur compte.

C'est un succès, car nous sommes ici dans une région de culture agricole, extensive avec troupeaux de moutons. L'accord des habitants est nécessaire, il faudra donc compter avec le temps pour atteindre les 4 à 5000 ha prévus.

Hélas ! est moins encore pour demain l'amélioration forestière dans le bassin moyen, région du chêne vert et du pin d'Alès où l'incendie est toujours menaçante et où le sol calcaire ou marneux est sec, sans profondeur et dépourvu de tout manteau humique protecteur. On ne peut cacher qu'une œuvre forestière à mener ici serait à la fois très longue, onéreuse et décevante.

Tel est l'aspect sous lequel il faut envisager le problème forestier.

Et j'ajoute aussitôt qu'en admettant des circonstances éminemment favorables autorisant une totale réussite de la reforestation envisagée, le problème du Vidourle ne serait pas pour autant définitivement et totalement résolu, car aussi bien constituées qu'elles puissent être, ces Forêts Nouvelles, du fait de leur superficie limitée pour respecter la satisfaction des nécessités vitales de l'habitat humain, auraient une limite de saturation du sol qui laisserait libre pour le ruissellement et la crue une trop forte partie des masses d'eau déversées en quelques heures de paroxysme d'une pluviosité diluvienne.

Il faut bien ne pas se dissimuler par ailleurs que cette reforestation projetée n'est encore qu'à l'état de

devenir et par suite n'est pas en état de jouer avant très longtemps le rôle qu'on lui attribue.

Il faut enfin reconnaître qu'elle ne peut en rien rectifier cette situation fatale et irréversible que crée la présence de ces deux facteurs responsables des pluies diluviennes cévenoles, l'un orographique qui est l'existence de la barrière des Cévennes, puissant condensateur des pluies, l'autre, climatologique qui est l'existence, au pied même de cette muraille condensatrice de ce puissant foyer d'évaporation que constitue le golfe du Lion. Ainsi donc la Forêt pour être un facteur important mais non décisif ne sera jamais à elle seule la solution du problème.

Plus encore, c'est tout de suite et non pas demain qu'il faut agir, réussir et apporter par avance au secours de la forêt future salvatrice assurément, mais insuffisamment puissante, l'aide de la seule parade radicale, immédiate et définitive qu'impose ici la situation, je veux dire celle des « barrages réservoirs » mieux encore appelés « barrages d'écrètement des crues » devant permettre de contenir en amont les eaux excédentaires et empêcher pour le moins l'atteinte des « côtes d'alerte » dans le bas-pays. Nous sommes en présence d'un Vidourle qui dans un lit trop étroit pour le contenir doit pousser jusqu'à son delta, lui aussi insuffisamment organisé, une masse torrentielle d'eaux sauvages de 1800 m3 seconde (peut être davantage, qui peut donner une limite maximale collectée surtout dans ses bassins supérieur et moyen. Tous les spécialistes qui se sont penchés sur cette situation ont déclaré que le lit actuel tel qu'il se comporte ne peut, contenir qu'un débit maximum de 1000 m3 seconde. Le rôle des barrages sera « d'éponger » c'est à dire de retenir en amont là où elle se recrute cette masse fort fatale de 8 à 900 mètres cubes d'où vient tout le mal. Telle fut la deuxième suggestion faite par mes soins, à l'Assemblée des Maires du 27 Mars 1933, en réponse à la question qui m'avait été

posée : Y a t'il une parade contre les Vidourlades et laquelle ?

Je précisai que l'implantation des barrages devait être déterminée avec le plus grand soin en des points précis où le cours d'eau présenterait des profils en travers appropriés, et où le remous des eaux devant se produire en amont des barrages apporterait le moins de dommages possibles tant à la propriété bâtie qu'aux terres cultivées situées dans la zone dangereuse.

Les ingénieurs devraient par ailleurs porter leur attention sur la question de l'hydrologie souterraine des terrains calcaires, surtout des calcaires du type ruiniforme et karstique. Dans de tels terrains, on ne peut à priori jamais savoir d'où viennent et où vont les eaux qui y circulent ; seules sont concluantes les expériences de coloration des eaux par la fluorescéine ou autres colorants.

La connaissance que l'on a de l'existence d'un Vidourle souterrain accompagné d'avens, de gouffres et de sources vauclusiennes à Sauve, d'anastomoses possibles entre ce Vidourle souterrain, et le Rieu-Massel affluent du Vidourle aérien, exigent cette préalable étude de l'hydrologie souterraine si l'on veut dans ces parages implanter un barrage. Martel en son temps, et après lui M. de JOLY, spéléologue nimois, ont exploré cette situation du Vidourle souterrain et de ses annexes (sensu stricto).

Compte tenu de toutes ces précautions, je m'en autorisai pour suggérer à l'Assemblée des Maires deux points d'implantation, l'un dans le canion du Vidourle même, dans la Commune de Conqueyrac, l'autre dans le canion de son affluent, le Rieu-Massel, réservant bien entendu aux Ingénieurs responsables le soin de vérifier l'opportunité de ma proposition et de déterminer l'emplacement d'un ou deux autres barrages devant assurer l'écrètement des crues des importants affluents du bassin moyen. Mes suggestions furent retenues. En effet, à la demande du Conseil Général du Gard, le Service des Ponts et Chaussées présenta à la date du

5 avril 1938 un avant projet comportant la construction de 4 barrages réservoirs avec caractéristiques suivantes :

1°) Réservoir Vidourle — Conqueyrac Hauteur 17 m 10. Retenue 1.000.000 m³.
2°) Réservoir du Rieu-Massel Hauteur 11 m. Retenue 7.000.000 m³.
3°) Réservoir de la Rouvière sur le Crieulon Hauteur 17 m. Retenue 10.800.000 m³.
4°) Réservoir Vidourle-Sarlan Hauteur 16 m retenue 18.000.000 m³.

Survinrent la guerre de 1939 et l'occupation ; une fois de plus ce projet demeurait sans suite.

Mais le Conseil Général qui n'avait pas pour autant renoncé, à en reprendre l'étude et l'exécution vient de le porter à l'ordre du jour de son programme de grands travaux, et de voter un large crédit pour nouvelle étude.

La toute récente survenance des crues des 30 Septembre et 4 Octobre 1958 vient de donner aux techniciens la possibilité (que j'avais eue moi-même et mise à profit à l'occasion de la crue du 27 septembre 1933) de déterminer pour chacun de ses principaux affluents et pour le Vidourle lui-même un ordre de grandeur de leur débit de crue. Par ailleurs, les hauteurs de pluie recueillies dans 14 stations pluviométriques officielles permettent d'établir l'ordre de grandeur des masses d'eau déversées sur les bassins respectifs de ces cours d'eau. Cette documentation bien nécessaire doit aider à fixer les points d'implantation des barrages, les masses d'eau qu'ils doivent retenir et donc leurs dimensions à calculer, comme il en va pour un débouché de pont, avec une marge de sécurité, car personne ne peut assurer qu'a été atteint et correctement mesuré un maximum absolu de crue.

Attendons la suite et avec elle l'assurance d'une immédiate exécution du projet qui aura été retenu.

Cet exposé nous a conduit des sources du Vidourle

à Sommières porte d'entrée de la partie inférieure de son cours, porte s'ouvrant sur une région de riches terres de plaine intensément cultivées. C'est au travers d'elles que le Vidourle, dans un lit trop étroit pour le contenir, va pousser jusqu'à son delta insuffisamment organisé la masse torrentueuse et destructrice des eaux sauvages par lui collectées dans ses haut et moyen bassins.

A travers les âges, ce sont ces riches régions qui furent toujours, et cela n'est pas près de s'arrêter si on n'intervient pas vigoureusement, les victimes le plus durement éprouvées par les Vidourlades. En témoignent la multitude de réclamations et de demandes de secours en réparation de dommages présentées par les sinistrés et qui sont accumulées dans les archives municipales et préfectorales.

Leur protection essentiellement nécessaire n'a pas manqué, dans le passé, de retenir l'attention des Pouvoirs Publics. Construction de digues hautes et épaisses du type insubmersible (1) dont il existe présentement un développement d'environ 20 kms sur les territoires des Communes de Gallargues, Aimargues, St-Laurent-d'Aigouze, Lunel et Marsillargues, qui, en quelque sorte canalisent le Vidourle et l'enserrent comme dans un corset ; dégagement d'ouvrages d'art, élargissement du lit, curages, dits à vieux fonds et à vieux bords, du lit encombré et exhaussé par les incessants charriages de terres et de graviers ; toutes ces mesures ont porté leur fruit, mais trop imparfaitement, car si elles combattent les effets néfastes des crues, elles n'exercent leur action bienfaisante que l*ocalement* et pour un temps toujours limité. Pour ne pas atteindre les racines mêmes du mal, insuffisamment recherchées cette technique ne pouvait être et n'était qu'un éphémère répit et une inacceptable résignation au fait. De 1907 à 1958 ont

---

(1) *Construites au* 18me *siècle vers* 1770 *par l'Ingénieur Pitot sur intervention des Etats du Languedoc.*

été enregistrées cinq grandes Vidourlades, à raison donc d'une périodicité moyenne de une tous les 10 ans, et de monstruosité croissante surtout pour les 2 dernières 27-9-1933 et 4-10-1958. Ces circonstances témoignent de l'insuffisance notoire de la technique de lutte employée jusqu'à ce jour et appellent le recours à une technique nouvelle plus efficace.

C'est la recherche de cette technique nouvelle qui fut la raison d'être et le but essentiel de la réunion du 27 mars 1933, au cours de laquelle je fus amené à présenter la solution définitive du problème du Vidourle objet du présent mémoire. La seule parade, radicale, immédiate et définitive est celle que nous venons d'indiquer, et de justifier. D'abord, et tout de suite, implantation de barrages d'écrètement des crues, ayant action sur les deux bassins supérieur et moyen, ensuite et aussi rapidement que possible constitution d'une puissante masse forestière principalement dans le bassin supérieur, avec extension dans le bassin moyen où se rencontrent de nombreuses terres à vocation exclusivement forestière. Il ne faut pas oublier que l'eau n'est pas la seule responsable de l'inondation ; il faut lui ajouter, par le fait des hommes, la dénudation des sommets à l'amont.

Parvenu au terme de cette esquisse, que conclure ?

D'abord que je tiens expressément à ce qualificatif « esquisse » qui traduit bien et confirme ce que j'ai déjà dit in limine, à savoir que mon étude ne devra être tenue que pour ce qu'elle a voulu être, c'est-à-dire une modeste pierre apportée à la recherche de la solution du problème que posent depuis toujours aux hommes les paroxysmes de ces deux phénomènes cosmiques universels, inondations et débacles torrentielles.

Problème passionnant parce qu'il touche à l'humain ; problème difficile à résoudre parce qu'il est particulièrement complexe et exige une solution sans reproche, problème sur lequel je serais très heureux de vous avoir à la fois intéressés et conquis en vue de

sa définitive solution en ce qui concerne votre Vidourle.

Je tiens à rendre, ici un hommage qui est dû au savant et distingué professeur Maurice Pardé de la Faculté de Grenoble et Institut de géographie alpine, qui, à la fois vulgarisateur et observateur, attelé à son œuvre depuis bienôt un demi-siècle, a mis au point, en des publications aussi remarquables que remarquées, une véritable « somme » des connaissances de base indispensables à acquérir par quiconque veut notamment se pencher sur les phénomènes torrentiels de l'ensemble du rebord oriental du Massif Central. J'ai fait moi-même à son œuvre de larges emprunts qui m'ont au surplus guidé dans la préparation, l'exécution et la critique de mes observations personnelles. Je ne connais pas de guide plus hautement qualifié.

Le passé et le présent sont enchaînés par des liens indissolubles ; notre présent enchaine déjà l'avenir qui ne nous appartient pas — (Victor Hugo nous a dit qu'il n'appartenait à personne) — mais nous impose des devoirs et particulièrement le devoir de gagner la bataille du Vidourle alors que nous sommes en puissance de la gagner. Ceux qui nous suivront nous seront reconnaissants d'avoir ainsi par avance et pour eux dompté les dangers de l'avenir.

A. FLAUGERE
Conservateur Honoraire des Eaux et Forêts
Ancien Chef de la Conservation des Eaux et Forêts de Nimes
NIMES, automne 1933 — 1ie février 1959.

NOTE ANNEXE DE L'AUTEUR. —

Cette étude porte deux dates : automne 1933 — 1er février 1959. Pourquoi ? Voici. C'est en période de crise aigüe du mal que le médecin peut le plus sûrement détecter les causes du mal, le localiser et fixer son diagnostic et le traitement à appliquer. De la même manière, c'est en observant leur comportement et celui

de leur bassin, au cours de ces grandes crises que sont leurs crues, que l'on peut comprendre ce que sont nos rivières torrentielles cévenoles et fixer la conduite à tenir pour freiner leurs furieux débordements. A ma documentation recueillie immédiatement après la Vidourlade du 27-9-1933 il manquait, et pour cause, une appréciation au moins approximative des masses d'eaux pluviales qui venaient de provoquer la crue. A cette époque, sur toute l'emprise du bassin du Vidourle il n'y avait que deux postes d'observations pluviométriques, l'un à Sommière, l'autre à St-Hippolyte-du-Fort, fonctionnant tous deux sous le contrôle officiel de la Commission départementale météorologique.
Hélas, leurs archives étaient muettes sur la pluviosité en ce triste mois de septembre 1933.

Par contre, et très heureusement, en 1958, on comptait 15 postes pluviométriques officiels assez bien répartis sur le bassin du Vidourle, et qui permirent de déterminer l'ordre de grandeur des masses d'eaux pluviales qui devaient provoquer les sinistres Vidourlades des 30 septembre et 4 octobre 1958.

Je recueillis cette précieuse documentation et l'insérai dans mon étude de base de 1933 dont elle comblait la très regrettable lacune qui m'avait alors été imposée par les faits. Cet exposé explique la double date automne 1933 et 1er février 1959 qui clôt mon étude.

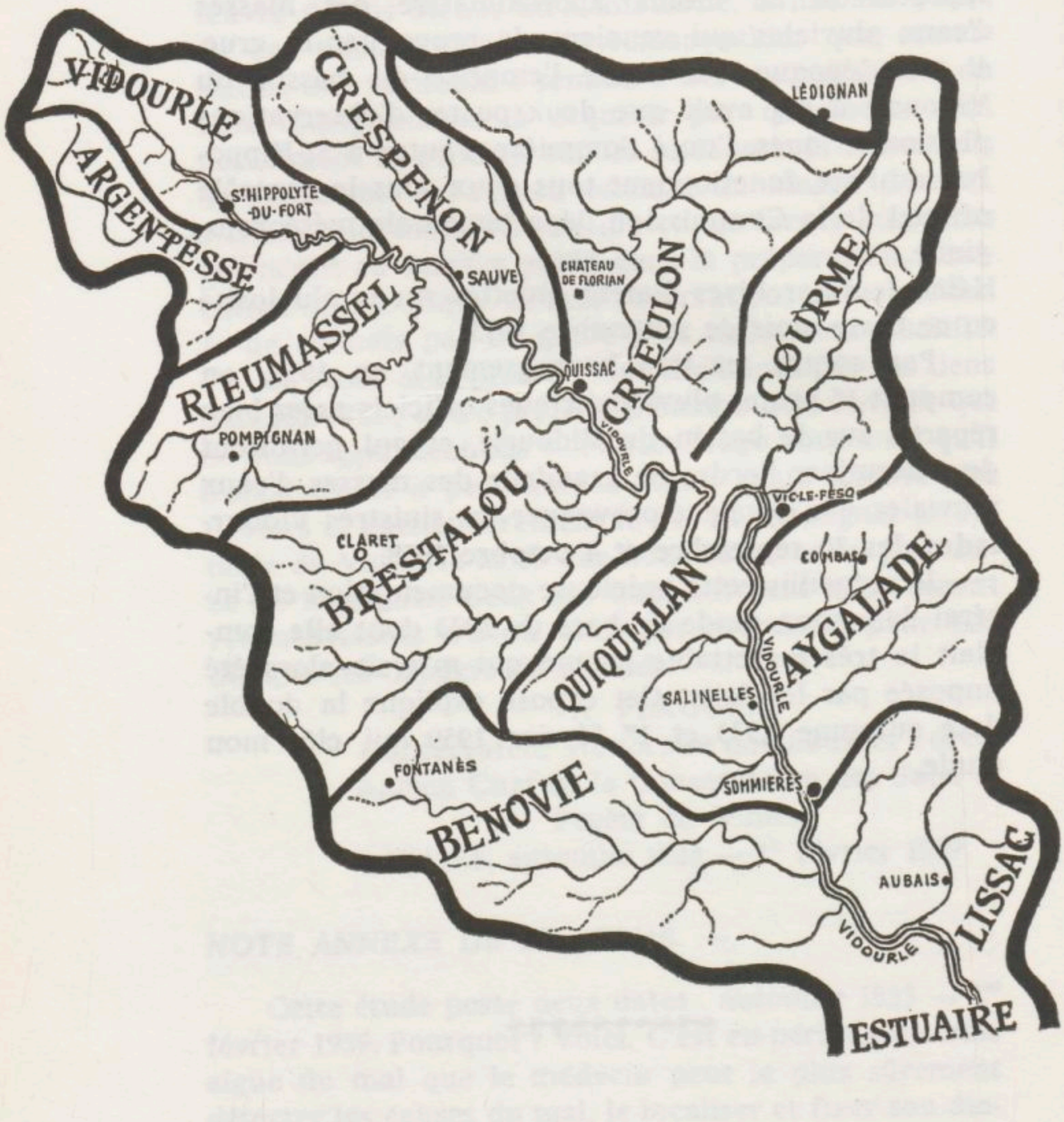
VIDOURLE
CRESPENON
LÉDIGNAN
ARGENTESSE
St HIPPOLYTE -DU-FORT
SAUVE
CHATEAU DE FLORIAN
RIEUMASSEL
CRIEULON
CÔURME
QUISSAC
POMPIGNAN
VIC-LE-FESQ
CLARET
BRESTALOU
QUIQUILLAN
COMBAS
AYGALADE
VIDOURLE
SALINELLES
FONTANÈS
SOMMIÈRES
BENOVIE
AUBAIS
LISSAC
VIDOURLE
ESTUAIRE

Séance Publique

du 4 Février 1962

ALLOCUTION DE M. de BALINCOURT
Président

Excellence, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Votre présence dans cette salle, si aimablement mise à notre disposition par une Municipalité amie des choses de l'esprit, est pour nous un grand honneur et nous savons l'apprécier.

Elle montre que l'Académie de Nimes fondée au mois d'Août de l'an de grâce 1682 demeure un foyer d'humanisme goûté de nos concitoyens. Sa mission initiale était l'étude de l'antiquité « pour l'intelligence de ce qu'il y a de plus rare et de plus obscur dans les débris qui restent des ouvrages des Romains ».

J'ai pensé qu'en vous entretenant des Arènes, je restais fidèle aux traditions d l'Académie et que ce sujet intéresserait sans doute les Nimois, puisque « le Nimois est à moitié Romain ».

Je n'ai pas l'intention de vous faire une description archéologique, historique ou romantique de notre Amphitéâtre. Prenons le tel qu'il est. A qui appartient-il ? et comment le ou les propriétaires ont-ils acquis leur droit de propriété

Pour répondre à une telle question, il faut remonter bien loin en arrière dans le cours des siècles. J'arrêterai toutefois mon étude à l'an 1895. Je n'ai pas de documents postérieurs à cette date. J'ignore si la discussion se poursuit. L'Académie est circonspecte et il est parfois préférable d'imiter :

« de Conrart le silence prudent »

Les Arènes, construites au IIme siècle de notre ère, servirent aux jeux sanglants de cette époque, jusqu'au jour où le christianisme fit disparaître les combats de gladiateurs, tout en laissant subsister ceux des bêtes féroces.

Les Visigoths, au début du VIme siècle, supprimèrent tous ces spectacles et changèrent la destination du monument. Point capital :ils en firent une forteresse. Ils élevèrent sur le côté Est, au sommet des gradins, deux tours qui surveillaient la plaine par dessus les remparts voisins de la ville: Ils creusèrent un fossé profond autour de son enceinte. Enfin, ils murèrent les arcades des portiques. Tout comme le firent les troupes dites d'opérations en 1944. C'était un réduit assez redoutable : c'était aussi un refuge assuré pour les habitants de la grande ville échappés aux ravages successifs des Visigoths, des Francs et des Sarrasins.

Lorsqu'en 737, Charles Martel mit à sac les villes de Septimanie, il fit subir le même sort à Nimes. Ne pouvant démolir les Arènes comme il avait démantelé les remparts, il voulut au moins les rendre inhabitables et livra aux flammes les quelques maisons bâties à l'intérieur.

A partir de 752, le pays passa sous l'autorité nominale du Roi de France et, en réalité, dans celle du Comte de Toulouse.

Pendant cette longue période de guerres tous ces conquérants passagers ne changèrent rien au droit romain : c'est un point essentiel à faire remarquer.

Sautons quelques siècles et arrivons au début du XIIme à l'apogée de la période féodale. Nous trouvons la dynastie des Bernard-Aton. L'amphithéâtre — forteresse est le château du Vicomte et le Chef-lieu de sa Vicomté. Le texte du serment des chevaliers des Arènes l'établit de façon absolue. Ces chevaliers constituaient une sorte de communauté militaire formée de la noblesse du pays, à qui était confiée la garde de la forteresse. Ils s'y étaient installés dans de véri-

tables maisons, ce qui ne les empêchait pas, d'ailleurs, d'être propriétaires en dehors des Arènes.

Les bourgeois de la ville n'étaient pas leurs vassaux mais leurs voisins et leurs alliés.

A la fin de la guerre des Albigeois, vers 1226, les magistrats de la ville et des arènes, crurent prudent d'envoyer leur soumission à Louis VIII qui descendait le Rhône à la tête d'une armée de 100.00 hommes. Apparition à Nimes de l'autorité royale : grand changement ! profond bouleversement Louis VIII accepta la soumission, mais les Arènes devaient être évacuées par les Chevaliers et une garnison royale devait les occuper. Toutefois, il était spécifié que les maisons des chevaliers restaient leur propriété et celle de leurs descendants. Mais, petit-à-petit, les derniers droits des chevaliers disparurent, on combla le fossé qui entourait les Arènes. On dirait aujourd'hui que la forteresse fut « déclassée ».

« Les anciennes maisons des chevaliers dit Ménard passèrent en d'autres mains et furent bientôt occupées par des personnes de médiocre condition qui, loin de veiller à la conservation de l'édifice, n'ont fait que le dégrader... ».

Et les choses durèrent ainsi jusqu'en 1742.

Cette année-là, les Directeurs des finances s'avisèrent qu'il existait à Nimes, dans l'Arène-Amphithéâtre des maisons bâties dans son cirque, sous ses portiques et sur ses gradins et dont les occupants seraient peut-être bien embarassés pour prouver leur droit de propriété. En conséquence, ils furent taxés solidairement pour droit de confirmation à la somme de 10.000 livres, avec frais de procédure, saisies et exécution pour les récalcitrants.

En 1742, nous avions des Etats Provinciaux. On se sentait alors soutenu contre les abus de l'autorité de Paris. On tenait tête aux Parlements et les requêtes adressées au Conseil d'Etat par M.M. les Syndics Généraux avaient une autre importance que l'humble péti-

tion sur timbre de pauvre contribuable écrasé par mégarde. A cette date, Daniel Bargeton, avocat au Parlement avait la confiance des syndics. Il était né à Uzès le 28 juillet 1678, fils de François Bargeton et de Marie Reinaud. Ainsi s'explique que les minutes de ses dossiers soient venues chercher refuge chez les Reinaud, 29 rue de Lombards, où je ne désespère pas de les retrouver.

Bargeton plaida qu'il n'était pas soutenable que l'Amphithéâtre fit partie du domaine royal et, qu'en tout cas, les habitations construites dans son enceinte rentraient dans le droit commun.

« Tout ce que le Directeur du Droit de confirmation pouvait dire de plus plausible serait que le bâtiment des Arènes doit être regardé comme une sorte muraille qui entoure une petite ville, laquelle petite ville est entourée, avec une grande, d'autres murailles. Mais de là il ne s'ensuivrait pas que le terrain sur lequel sont bâties les maisons de la petite ville appartienne au Roy, car il faudrait dire que le terrain sur lequel sont bâties celles de la grande ville appartienne aussi à sa Majesté, sous prétexte qu'il est enfermé dans une enceinte fortifiée ». Donc toutes les habitations qui sont dans les places fortes du Royaume pourraient être considérées comme bâties sur des terrains appartenant au Roy et seraient sujettes au Droit de Confirmation.

A peu près à la même époque, une Délibération de Conseil de Ville proteste de son côté, contre l'application de Droit de Confirmation, parce qu'il n'est dû que pour les possessions que l'on tient de Roi et parce que l'Amphithéâtre de Nimes, ayant été bâti aux dépens de la Communauté dans le temps qu'elle était soumise aux empereurs, est sa propriété, conformément au Droit Romain.

Quelles suites furent données au mémoire de Bargeton et à la requête de la ville au sujet du droit de confirmation ? Je l'igngore, mais il est permis de croire

que la question traina en longueur et ne reçut jamais de réponse même de principe.

Par ailleurs, un arrêt de Parlement de Toulouse en 1767, le fait qu'une parcelle non bâtie de sol de cirque fut l'objet d'une tractation, les arrêtés de directoire de bord pendant la période révolutionnaire prouvent clairement que jusqu'au Premier Empire la ville fut considérée comme propriétaire des Arènes.

Tandis que les Directeurs des Finances en 1742 s'efforçaient, comme nous l'avons vu, de foire rentrer de l'argent dans le Trésor royal au dépriment des occupants des maisons des Arènes, celles-ci étaient menacées de démolition.

Ce projet de restauration était ancien. François I y avait songé. En 1647, sur la proposition de Denis Cohon, évêque de Nimes, les Etats de la Province s'en étaient occupés. Ce ne fut qu'en 1785 que les Consuls reconnurent la nécessité de prendre une détermination.

Tout ce travail de démolition et d'indemnisation dépassaient les possibilités financières de la ville, et, alors son droit de propriété n'était pas discuté. Après de pénibles arrangements, le 20 mars 1786, comme suite à un arrêt du Conseil d'Etat, l'ordre fut donné d'évacuer les maisons, par lesquelles ont devait commencer les démolitions.

La Révolution interrompit achats et démolitions, mais le Régime impérial, recouvrant la tradition du fossé poursuivit activement et termina l'œuvre commencée.

Le Conseil Général du Gard, se substituant aux Etats du Languedoc décida en 1807 qu'il prendrait à sa charge le tiers des dépenses et le Préfet ordonna qu'il serait procédé à l'estimation des maisons par des experts nommés par le maire et les intéressés. Le 13 mai 1808, le Conseil Municipal déclara qu'il interviendrait également pour un tiers, mais qu'il solliciterait du gouvernement l'abandon des matériaux. Dans tous

ces documents le droit de propriété est soigneusement laissé dans l'ombre.

Le décret impérial du 2 février 1809 approuva ces dispositions et ordonna que le tiers des travaux serait payé par le Trésor, un tiers par le Département et un tiers par la Ville.

Un arrêté préfectoral du 7 juillet 1809 allait décider du droit de propriété des Arènes. Il y était dit que les contrats de vente seraient passés « au profit du Préfet, stipulant pour et au nom du gouvernement, du département et de la Ville ».

M. d'Alphonse était-il autorisé à interpréter ainsi le décert impérial ? Le Département était-il alors personne civile et apte à contracter ? Quoi qu'il en soit, la ville n'ayant pas protesté de son droit unique de propriétaire, l'Etat, le département et la Ville devinrent en vertu de la prescription centenaire, soit vers 1840, propriétaire indivis et chacun pour un tiers de l'Amphithéâtre.

La question était loin d'être définitivement réglée.

A partir de 1842, le Conseil général cesse de concourir à l'entretien des Arènes, mais sans renoncer pour autant à son droit de propriétaire. L'Etat ne voulut pas suivre les errements de Département. En 1855, le Préfet du Gard ne trouva rien de mieux que d'introduire le Ministre des Beaux-Arts dans cette affaire si complexe et on aurait attribué au Département la jouissance de l'Amphithéâtre.

En 1864, on fit savoir à la ville que l'on regrette de ne pouvoir subvenir à l'achèvement de *son* amphithéâtre. En 1872, on la prévient que le concours du gouvernement est un acte de bienveillance et qu'on ne fera rien pour les Arènes si, de son côté, elle ne vote pas les fonds qu'on lui demande pour cette destination.

Finalement, en 1895, la situation était la suivante : la Ville de Nimes, malgré tous ses droits anciens et inconstestables n'était propriétaire que tu tiers de son amphithéâtre, mais elle ne payait pas de contribution foncière pour cette part de propriété.

Elle touchait tous les revenus et était chargée de tout l'entretien et ses arènes étaient bel et bien inscrites sous le N° 401 des biens affectés au service des Beaux-Arts et tout cela sans titre sans décret et sans délibération. Encore une fois j'ignore comment la situation a évolué depuis 67 ans.

Qu'importe après tout au nimois si jaloux de la grandeur de ses ancêtres que telle ou telle collectivité réclame la propriété nominale de ses arènes : le peuple qui les jours de fête, s'entasse sur ses ruines s'en croira toujours le seul et véritable maître. Et ce n'est pas sans un charme secret que sous l'ombre des portiques et sur les vieilles dalles, il croit entendre sonner encore les éperons d'or de leurs chevaliers.

Compte Rendu

des Travaux de l'Académie

pendant l'année 1961

par M. LIGNIERES Président sortant

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Au terme de sa présidence, le Président sortant à l'heureux privilège de faire, devant le public fidèle de la séance annuelle, le compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année écoulée.

Je voudrais auparavant vous dire que l'activité de l'Académie ne se borne pas aux exposés de nos séances bi-mensuelles. Car notre Compagnie a été invitée à diverses manifestations soit à Nimes soit à l'extérieur ; à Sommières par exemple pour une fête commémorant le souvenir d'un de nos membres correspondants, on bien encore à Uzès à l'occasion des fêtes raciniennes de septembre dernier.

Je dois aussi vous dire que, si nous avons eu la tristesse d'adresser un dernier adieu à nos collègues disparus : le Docteur Max Vincent, Hilaire Enjoubert, M^me^ André Nègre, le Professeur Léonard, par contre nous avons eu la joie de recevoir parmi nous nos nouveaux confrères MM. Bernardy, Modeste et Roger. Ils représentent, j'en suis certain, un enrichissement pour notre Compagnie.

Sachez enfin que nous avons consacré quelques unes de nos séances à étudier la nécessaire rénovation de l'Académie. Nous voudrions augmenter sa vitalité, son rayonnement, intensifier son action extérieure, publier plus régulièrement nos « *Mémoires* », améliorer la tenue des diverses salles de notre Hôtel. Cela

exige une réorganisation financière de longue haleine. C'est ce que nous avons essayé d'amorcer avec le ferme espoir que l'œuvre sera pousuivie.

Ceci dit, il n'en reste pas moins que deux fois par mois, l'essentiel de notre activité a été constitué par les travaux des membres de l'Académie.

Fidèles à notre longue tradition, nous avons essayé d'être, les uns et les autres, des serviteurs de la culture. Des serviteurs zélés et discrets, il faut bien le dire.

Zèlés ? Sans aucun doute. Vous le verrez par le nombre et la diversité des sujets qui ont occupé nos séances.

Discrets ? Hélas ! discrets à l'excès, et par force ; puisque nos modestes finances ne nous permettent pas de publier des études qui pourtant en vaudraient la peine. Notre seule ressource est de faire, dans des séances comme celle-ci, une trop brève mention de travaux qui restent ensuite enfouis dans nos archives. Nous le déplorons tous.

Mais quels sont donc nos travaux de l'année 1961 ?

Ils ont abordé les thèmes les plus variés, en raison même de la diversité de culture, de goûts, de spécialisation de chacun de nous : musique, sciences, littérature, histoire, folklore. Ils nous ont même transportés plusieurs fois dans un pays où j'aime personnellement à me retrouver : l'Espagne.

Nous commencerons par la musique.

A propos du 150 me anniversaire de la naissance de Liszt, M. le Docteur Baillet a donné un vivant aperçu de la vie du musicien, vie partagée entre l'amour et le mysticisme. Il évoque ses séjours à Vienne, en Angleterre, à Paris, ses relations avec Lamennais Montalembert, sa liaison avec la Comtesse d'Agoult, ses tournées en Russie, son enthousiasme délirant pour Wagner, enfin, sa mort à Bayreuth où il s'était rendu au festival organisé en l'honneur de l'auteur de la Tétralogie. Cette causerie permet au Docteur Baillet de parler des

deux concerts donnés par Liszt à Nimes en 1822 et 1826 alors que le musicien, âgé seulement de onze et de quinze ans, est à l'aurore de son éblouissante carrière. L'orateur lit enfin les comptes rendus élogieux que donnèrent de ces concerts *Le Courrier du Gard* et *La Gazette du Languedoc* et où l'on décelait déjà le génie du musicien.

Avec M^me^ Martin Guis, nous pénétrons dans l'intimité d'un autre musicien : Claude Debussy. La vie de ce musicien-poète est caractérisée par un débordement d'imagination et de sensibilité. Grâce à ces qualités il pourra traduire en langage musical les nuances les plus subtiles de ses émotions et de ses sentiments : amour, joie, douleur, prière. Cl. Debussy est le maître de l'impressionnisme musical. Il faut chercher le secret de son inspiration aussi bien chez les poètes symbolistes qu'il fréquentait (Verlaine, Baudelaire, Mallarmé) que chez les musiciens romantiques, Schumann et Chopin qu'il aimait particulièrement. Il faut aussi la chercher chez les musiciens russes : Borodine, Rimsky, Moussorgsky, Tchaïkowsky dont il interprétait les œuvres, chez Liszt enfin dont il fit la connaissance à Venise.

M^me^ Martin Guis nous parle de l'amitié de Cl. Debussy avec Paul Dukas, avec l'architecte Vasnier, de ses deux mariages malheureux puisqu'il fut deux fois veuf... Elle conte aussi la première de *Pelléas et Mélisande,* composé sur l'œuvre de Maeterlinck et joué en 1902 à l'Opéra-Comique, et la petite cabale secrètement ourdie contre le musicien et qui tourna au scandale. Mais, on le sait, les envieux n'eurent pas raison contre le génie ; et Debussy a poursuivi sa route magnifique : il reste un très grand musicien français.

Cette communication fut illustrée par l'audition de plusieurs œuvres du maître, enregistrées sur disque : Prélude à l'après-midi d'un Faune, Reflets sur l'eau, La Fille aux cheveux de lin, La Cathédrale engloutie.

Les sciences ont donné lieu à peu de travaux.

Cependant nous avons entendu une communication de M. Barnouin à propos d'une thèse de M. Spadale sur « *L'Automation* ». Après avoir résumé les réflexions historiques et philosophiques que l'auteur a exposées dans son avant-propos, M. Barnouin cherche la définition exacte de l'automation qui s'oppose à la mécanisation. C'est, dit-il, un processus de fabrication où l'homme surveille une chaine d'exécution ininterrompue, en somme un système plus perfectionné que la mécanisation. Dans celle-ci un homme perse à la place de la machine, dans celle-là une machine pense par une machine. Bien que le métier a tisser de Jacquart avec cartes perforées date de 1861, ce n'est que tout récemment qu'on a pris conscience des progrès de l'automation. En France le meilleur exemple est celui des installations de la régie Renault. A Nimes, une bonneterie utilise ce procédé. M. Barnouin passe en revue ce qui se fait à l'étranger. Ce système qui accélère la productivité peut permettre une amélioration du pouvoir d'achat et des conditions de vie du travailleur. Il faudra donc, dit en conclusion M. Barnouin, tendre à cette humanisation du travail à laquelle tout le monde aspire.

C'est à une rétrospective de la science aéronautique que nous convie M. le bâtonnier Lacombe dans sa communication intitulée « *De Gagarine à Rivarol* ». Le rapprochement inattendu de ces deux noms n'est pas fait sans raison. L'auteur ne conteste nullement le mérite de Gagarine qui a réalisé un exploit exceptionnel. Mais ce vol autour de la terre, qui a suscité tant de commentaires et tant d'éloges dithyrambiques a remis en mémoire à l'auteur un autre exploit réalisé 200 ans plus tôt, et qui fut la première réussite de l'homme pour s'emparer du domaine de l'air. Il s'agit de l'invention des frères Montgolfier et du premier vol réalisé le 21 novembre 1783 à bord de la Montgolfière par Pilâtre de Rozier et le Marquis d'Arlandes. Ce vol eut un témoin. Le titre de la communication nous fait deviner qu'il s'agit de notre compatriote gar-

dois Rivarol. Devant une opinion très divisée, d'enthousiastes et de détracteurs de l'exploit de Pilâtre de Rozier, Rivarol garde la tête froide. Il fait la part des phénomènes qui proviennent de la Volonté de l'homme et de ceux qui apparaissent comme des miracles. Que sera-t-il de l'avenir ? Verra-t-on des machines volantes ? Devant tout événement, conclut Rivarol, le complément de tout art, c'est l'homme.

C'est encore à M. le bâtonnier Lacombe que nous devons une communication qui relève en partie de la science pédagogique, mais intéresse particulièrement les scientifiques de tous les pays. Il s'agit du « *Latin vivant* ». Est-ce utopie que d'y croire ? un rêve du passé ? une nécessité de la vie moderne ?

Prenant argument du Congrès d'Avignon de 1956, de celui de Lyon de 1959 (il s'en tiendra un à Rome en 1962), l'auteur démontre que d'excellents esprits, et non des moindres, s'intéressent au latin vivant et veulent faire du latin une langue parlée, qui sur le plan international, faciliterait grandement la recherche scientifique et les communications entre savants. Car ce sont les scientifiques plus que les littéraires qui sont partisans du latin vivant. La recherche scientifique en effet multiplie dans tous les pays du monde les publications les plus diverses. Il devient difficile, et insuffisant, de recourir à la seule traduction. Par ailleurs les essais de création d'une langue internationale artificielle (comme l'espéranto) ont été assez décevants. Reste le latin qu'il faudrait promouvoir comme moyen international de transmission des connaissances. Ne pourrait-il jouer dans le monde moderne le rôle qui lui était dévolu au Moyen Age ? Peut-être. Mais cela exigerait des méthodes pédagogiques d'enseignement qui pour l'instant ne font pas l'unanimité. Comme le disait le Ministre de l'Education Nationale au Congrès d'Avignon, nous devons constater que le latin est « susceptible de constituer par delà les frontières un trait d'union entre le spécialiste et les techniques ». Mais le problème est de savoir

si ce moyen est possible, s'il est le seul moyen et le meilleur.

Dans le domaine de l'histoire, plusieurs travaux sont à signaler.

Tout d'abord nous avons entendu une remarquable étude de M. le Professeur Robert, de la Sorbonne, membre non résidant qui nous honore chaque année de sa visite. Ce savant helléniste nous a entretenus de *L'organisation de la Justice au IV^me^ siècle avant J.-C.* ». Il n'y avait alors ni ministère public, ni barreau, ni magistrats ; pas de détention préventive, pas de jurisprudence. Il y avait cependant une procédure de flagrant délit et l'on distinguait les procès publics et les procès privés. Pour ces derniers on pouvait toujours transiger.

Les Juges étaient des citoyens, leur nombre variait de 200 à 500, parfois davantage. Aucun ne devait connaître à l'avance de l'affaire dont il devait s'occuper. L'intéressé devait plaider lui-même sa cause ; en fait sa plaidoirie était rédigée par un spécialiste auquel il avait recours. Preuves testimoniales et preuves écrites étaient tenues en suspicion. On ne sait rien de formel sur l'exécution des peines, en particulier de la peine de mort. Sans doute un tel système judiciaire, dit en conclusion le professeur Robert, a donné lieu à des abus, mais il a préservé Athènes de toute révolution.

D'un seul bond nous allons franchir 8 siècles. C'est en effet dans la Rome du 4^me^ siècle de notre ère que Mgr Homs nous transporte pour nous entretenir du « *Scandale et du mystère de la Vestale parjure* ». Etude d'un intérêt palpitant mais que je ne veux déflorer par aucune analyse puisque Mgr Homs va l'exposer devant vous dans quelques instants.

Avec M. le marquis de Lordat, membre non-résidant de l'Académie, nous revenons presque chez nous puisqu'il consacre une étude à la célèbre « *Foire de Beaucaire* ». Il en fait l'historique du Moyen Age à l'époque de sa prospérité. Il en analyse le déclin qui

commence à la Révolution, se poursuit sous le premier Empire et s'achève sous le second avec l'apparition du chemin de fer et l'augmentation du tonnage des bateaux de commerce qui ne pouvaient plus naviguer sur le Rhône. Par ailleurs Beaucaire commit l'erreur de ne vendre que des produits finis et négligea totalement le commerce des matières premières qui auraient permis l'installation d'industries de transformation dans le périmètre de la Cité, comme ce fut le cas pour Marseille. L'aménagement, actuellement en cours, du Rhône, la création de services maritimes reliant la Méditerranée à la Mer du Nord par l'intermédiaire du fleuve, cela amènera-t-il la résurrection de Beaucaire, en fera-t-il un port fluvial important ? Souhaitons le avec l'auteur de cette étude.

Un autre problème d'histoire économique a été traité par M. le Professeur Dupont avec sa coutumière érudition. Il s'agissait du « *Commerce du blé dans l'Europe du XV^me^ siècle* » A cette époque en effet le problème du blé posait à lui seul l'essentiel des questions relatives au ravitaillement des divers pays. Les rendements médiocres, l'irrégularité des récoltes, parfois aussi certaines spéculations, entretenaient partout la crainte de la disette et obligeaient à une véritable politique du blé.

L'orateur examine d'abord la répartition des régions productrices de blé dans l'Europe du XV^me^ siècle : d'une part la zone des plaines du Nord avec l'Allemagne fortement exportatrice et avec les Pays-Bas et l'Angleterre qui, eux, sont importateurs ; d'autre part la zone des régions méditerranéennes avec l'Italie et la Sicile, exportatrices, l'Espagne et le Portugal, à la production insuffisante ; enfin, entre ces deux zones la France qui joue le rôle de charnière et peut, si besoin est, accroître avantageusement sa production de blé.

Dans ces conditions le commerce du blé sera dominé dans la zone nord par la Hanse teutonique, dans la zone méditerranéenne par l'Italie et la Sicile contrôlées par Florentins, Vénitien et Génois. Quant à la

France, elle pourra, selon les circonstances, orienter sa production soit vers le Nord, soit vers les pays ibériques, soit vers les pays méditerranéens.

De tout cet exposé ressort le rôle primordial de la circulation des blés ; l'on en déduit encore les caractéristiques tout-à-fait modernes de ce commerce déjà au XV^me^ siècle.

C'est encore M. le Professeur Dupont qui nous a fait le compte-rendu et l'analyse du dernier ouvrage de Raoul Stéphan membre non-résident de l'Académie. Son « *Histoire du protestantisme en France* » est un ouvrage d'histoire dans lequel tout esprit de polémique est absent. Il est digne de l'auteur des nombreux romans que nous connaissons. L'ouvrage repose sur une documentation très poussée, comme l'indique une ample bibliographie, il porte sur une histoire de trois siècles dont l'intérêt est très vif. M. Dupont en fait une analyse très claire et adresse ses compliments à notre confrère.

Toujours dans le domaine de l'histoire, M. le Marquis de Lordat, puisant dans les souvenirs de son grand-père M. de Roux-Larcy, député du Gard, nous a fait une communication relative à l'attitude de Thiers, le 18 mars 1871, au début de l'insurrection de la Commune. Thiers avait donné l'ordre de faire enlever par la troupe les canons qui se trouvaient en dépôt après l'armistice et la capitulation de Paris. Cet enlèvement fut la cause de la révolte et du meurtre, par les insurgés, des généraux Lecomte et Clément Thomas.

Thiers n'avait pas prévu cette situation. Il estima ne pas pouvoir rester à Paris sous peine d'être fait prisonnier et il organisa en toute hâte son départ pour Versailles, avant que l'occupation éventuelle des portes de Paris par les insurgés rende toute fuite impossible.

Il semble que dans cette affaire, M. Thiers, impressionné par les évènements, n'ait pas, au dire des témoins, fait preuve du sang-froid et du courage nécessaires.

Mais quel grand homme — même s'il n'est que relativement grand — n'est pas sujet à des faiblesses !.

Notre confrère André Nadal, en mathémacien qu'il est, nous a plusieurs fois donné des communications scientifiques. Nous lui devons, pour le dernier volume de nos Mémoires, qui vient de paraître, la traduction d'une « *Etude spéciale des rayons cosmiques et émanations radio-actives* » due au savant américain Smith. Mais M. Nadal aborde tous les genres ; et cette année il a entretenu ses confrères d'une curieuse « Académie » connue sous le nom inattendu, de « *Tripot de Milhaud*». Qu'était ce «*Tripot*» ? Je m'en voudrais de le dire. Dans quelques instants M. André Nadal vous éclairera lui-même sur ce mystérieux point d'histoire locale.

C'est à un autre point mineur de l'histoire littéraire que s'est attaché notre confrère M. Barnouin, en nous donnant connaissance d'une « *Lettre inconnue de Chateaubriand* ». M. Barnouin expose tout d'abord les circonstances qui provoquèrent le séjour de Chateaubriand à Lausanne en 1828. Ses interventions en faveur de l'insurrection grecque amenèrent l'écrivain à rencontrer un personnage peu connu qui devait devenir son correspondant occasionnel : Ce personnage se nommait Charles Durand ; il était né à Saint-Hipolyte-du-Fort. Ce gardois fut avocat, puis journaliste, puis homme de lettres. Il était membre de l'Académie royale de Nimes. Journaliste à Genève et sur le point de lancer un nouvel organe de presse, il sollicita la collaboration du Vicomte de Chateaubriand. C'est à la première page du « *Courrier du Léman, journal politique et littéraire* » fondé par Charles Durand, que parut, le 7 juin 1828, la réponse de Chateaubriand à notre compatriote. M. Barnouin a donné lecture de cette lettre dans laquelle nous ne relèverons que ces quelques mots : « Missolonghi a succombé, mais son exemple reste... je ne comprendrai jamais qu'un chrétien soit pour le Croissant contre la Croix ».

« Cette belle et longue lettre est assurément un des

textes où René à la mieux exprimé sa pensée sur le conflit douloureux qui ensanglantait alors l'antique Hellade... ». Ainsi s'exprime M. Letessier, professeur agregé au Lycée du Mans qui, désireux d'étudier l'œuvre de Durand, s'était adressé à l'Académie de Nimes pourqu'on lui donnât des renseignements sur cet académicien. Notre bibliothécaire, M. Barnouin a pu le faire grâce à nos archives, et c'est ce qui nous a valu de connaître l'étude de M. Letessier et la lettre de Chateaubriand.

J'ai dit au début de cet exposé qu'au cours de l'année écoulée l'Espagne avait été l'objet de plusieurs communications. J'en ai fait personnellement trois dont la première avait comme thème : « *Saint-Jacques de Compostelle et ses pèlerins* ». On sait que Compostelle, Rome et les Lieux Saints furent les trois grands pèlerinages de la chrétienté au Moyen Age. Jacques le Majeur, le disciple aimé du Christ avait évangélisé l'Espagne. Après son martyre par Hérode, à Jérusalem, son corps fut, dit-on, miraculeusement transporté en barque par ses disciples jusqu'en Galice. Et quand, après plusieurs siècles d'oubli, on fit la découverte de son tombeau, on construisit une église sur le même emplacement et l'ère des miracles commença. L'un des plus célèbres est l'aide victorieuse que St Jacques a cheval apporta avec son épée aux chrétiens lors d'une certaine bataille contre les Maures. A la suite de quoi l'effigie de Saint-Jacques Matamore remplacera souvent celle du Saint Pèlerin.

Dès le Moyen Age les foules vont en masse en pèlerinage jusqu'à Saint-Jacques. Moines de Cluny, moines de Cîteaux provoqueront une magnifique floraison d'églises et d'abbayes romanes tout au long du « chemin français » Ces constructions témoigneront de l'influence de notre art (et de nos propres cathédrales) jusques et y compris le sanctuaire de Compostelle dont le célèbre « *Portique de la Gloire* » est dû au maître d'œuvre frère Mathieu qui fut moine de Saint-Gilles.

Compostelle continue à attirer de nombreux pèle-

rins par les quatre grandes routes pèlerines de France qui aboutissent en Espagne soit par Roncevaux, soit par le Somport.

C'est par le Somport qu'en mai 1961 nous avons suivi le chemin français jusqu'à Compostelle en compagnie de quelques membres de l'Académie et d'autres amis nimois.

Ce voyage nous a permis d'être reçus à La Corogne, capitale de la Galice, dans les locaux de l'Académie Royale Galicienne et m'a donné la possibilité de parler par la suite de cette Compagnie à mes confrères de Nimes. La naissance au début du siècle de cette sœur cadette est très curieuse. Elle mérite d'être connue car elle est due aux Galiciens émigrés à Bueno-Aires, qui en eurent l'idée, en rédigèrent les statuts et réunirent des subsides pour lui permettre de vivre ; tels sont les liens affectifs qui, par dessus les Océans, unissent à leur petite patrie les nombreux Galiciens emigrés aux Amériques. C'est sans doute ce qui explique que l'Académie Royale Galicienne, si elle s'intéresse aux Sciences, aux Arts et aux Lettres en général, cultive plus particulièrement l'étude de l'histoire, des antiquités, de la littérature et de la langue galiciennes. Elle a donc une tendance nettement régionaliste.

Comme toute Académie qui se respecte, l'Académie Royale Galicienne publie ses « Mémoires », où l'on trouve d'ailleurs des travaux écrits aussi bien en galicien qu'en castillan. J'y ai relevé une étude sur les débuts de Picasso à La Corogne, qui m'a permis de renseigner mes confrères sur l'une des premières œuvres de cet artiste étonnant, que je ne peux pas ne pas qualifier de génial malgré les déformations, à mon sens, malheureuses, de son génie.

Le père de Picasso, après Malaga et avant Barcelone, a été professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de La Corogne. C'est là que le jeune Pablo fit ses premiers pas dans l'art de peindre. Et son premier portrait, d'un membre de l'Académie Royale Galicienne, peint à 14 ans, porte en lui déjà la marque de ce peintre anti-

conformiste qui, dans la pleine conscience de son talent se rebella toujours contre les contraintes académiques.

L'Espagne a fait encore l'objet d'une autre communication de la part de M. le Docteur Baillet, qui nous fit pénétrer « *A Santillane, avec Gil Blas* ». C'est, en effet, avec le héros de Le Sage que nous allons faire le voyage qui nous amènera, non loin de la fameuse grotte préhistorique d'Altamira, jusqu'à cette petite ville de type seigneurial, fondée au VI^me^ siècle par Santa Juliana, d'ou Santillana. Comme dans les Asturies d'Oviedo, tous, ici, sont nobles, ayant pris part à la reconquête. Les maisons anciennes portent presque toutes des blasons sculptés dans la pierre, avec les armes des anciens seigneurs et des devises d'une rare saveur. Le Docteur Baillet retrace le passé de la ville avec sa Collégiale romane et ses maisons seigneuriales. Il évoque l'œuvre de Le Sage, créateur du roman de mœurs et du roman satirique, et retrace les aventures du célèbre «*Gil Blas*» qui provoqua tant de controverses. Sait-on qu'un auteur espagnol publia une traduction espagnole de « *Gil Blas* » en lui donnant le titre ahurissant suivant : « Aventures de Gil Blas de Santillane, volées à l'Espagne et adaptées en France par M. Le Sage : restituées à sa patrie et à sa langue native par un espagnol chatouilleux qui ne souffre pas que l'on se moque de sa nation ».

C'est bien là une réaction espagnole. On ne peut qu'en sourire, tant le « *Gil Blas* » de Le Sage, malgré ses imitations, est bien français par son esprit et par son style.

La dernière séance de l'Académie que j'ai eu l'honneur de présider en janvier 1962, nous a permis d'écouter une communication de M. Bernardy intitulée « De *la recherche des surnoms collectifs sobriquets de Nimes* ». Ce n'est là qu'un chapitre d'un travail beaucoup plus étendu qui portera sur tout le département du Gard. Notre infatigable confrère y travaille avec ardeur. L'exposé qu'il nous a fait de sa méthode d'in-

vestigation nous donne l'assurance qu'il viendra à bout de ce long travail de recherches. Les précédents ouvrages de M. Bernardy : *Euzet, mon pays, En remontant la Gardonnenque,* nous ont donné l'occasion d'apprécier la solidité de sa documentation. Comme les premiers, le prochain ouvrage sera, j'en suis persuadé, un nouveau monument élevé à la gloire de notre petite patrie, de son folklore et de son dialecte.

Tel est, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, le bilan de nos travaux durant l'année qui vient de s'écouler.

Peut-être les ai-je présentés très longuement. Mais je voulais rendre justice à leurs auteurs. Par ailleurs reprenant un mot célèbre, faut-il vous avouer que je n'ai pas eu le temps de faire plus court ?

Vous m'en excuserez. Mais je crois que vous serez unanimes à penser que l'Académie de Nimes n'a pas démérité et que, selon sa devise « *Aemula lauri* » elle est digne de concourir pour l'obtention des lauriers.

UNE ACADEMIE DE PROVINCE AU XVIII^me SIECLE

«Le Tripot de Milhaud»

par M. André NADAL

Monseigneur, Mesdames, Messieurs,

L'Académie de Nimes la plus ancienne en France des Académies de Province fondée en 1682 interrompait ses travaux après 28 ans d'existence seulement. A cause des troubles religieux dans le pays, elle cessait en effet de se réunir en 1710 à la mort de Fléchier.

Plus de 40 ans s'écoulèrent sans qu'elle tint réellement séance, de 1710 à 1752.

Vers le milieu du 18^me siècle les dissensions religieuses s'étaient apaisées à Nimes et dans sa région ; l'évêque Mgr. de Becdelièvre avait contribué à cela.

En 1750 et 1751 l'Académie commença à se réorganiser : « cinq ou six jeunes littérateurs pleins d'émulation, dit Ménard, se réunissaient souvent entre eux sous le titre modeste « d'Ecole Littéraire ». Dès qu'ils furent 12 ils prirent le nom de *Société littéraire* et enfin dès qu'ils eurent réuni 25 membres domiciliés à Nimes, ils adoptèrent tous les Statuts de l'Ancienne Académie ».

La reconstitution officielle date du début de l'année 1752. La vieille Académie rétablie se donna pour protecteur *Mgr. de Becdelièvre*. Un des membres les plus en vue fut *le Marquis d'Aubais*, grand bibliophile et seul survivant de la génération précédente.

Le Comte Edgard de Balincourt en l'année 1900 publiait la liste des Membres et Associés de l'Académie de Nimes reconstituée. J'ai relevé en premier lieu le nom du *Protecteur Messire Charles Prudent de Becdelièvre,* Evêque de Nimes, et celui de *Charles de Baschy, le Marquis d'Aubais* que je citais il y a un instant et qui fut reçu à l'Académie plus de quarante ans avant tous ses autres et nouveaux confrères, il était le seul à pouvoir, pourrait-on dire faire le pont entre l'Académie défunte de 1710 et l'Académie reconstituée de 1752.

J'ai relevé aussi le nom de *Pierre Baux.*

— *Pierre Baux fils,* médecin et savant naturaliste, membre correspondant de l'Académie des Sciences, ami et collaborateur de Réaumur et dont un des petits-fils devait être l'astronome nimois *Benjamin Valz* où du haut de son observatoire fut découverte en 1858 la planète *Nemausa.*

Sur la liste figurent bien entendu *Ménard* l'auteur de la fameuse « Histoire de Nimes », *Séguier* le grand archéologue et aussi le poète *J. Salles de Lascel,* l'auteur de la tragédie *d'Ajax-Oïlée.*

— Eh bien ! c'est à cette époque même en 1751 que s'est constituée à six kilomètres de Nimes, au *village de Milhaud,* une Académie, sans aucun doute, la seule en France qui ait jamais existé dans de pareilles conditions.

Une Académie dans un village de quelques centaines d'habitants !

L'existence de cette petite Académie de Province étant inconnue du public lettré de Nimes et aussi peut-être du village même de Milhaud il nous a paru qu'il y aurait quelque intérêt à en parler.

Prenons le premier des quatre tomes de la « *France Littéraire* » publiée à Paris en 1769, 18 ans après la fondation à Milhaud de cette Académie, nous y voyons à la *table des matières,* la liste des Académies en France, *celles de Paris en tête* et celles de province

au nombre de 25, rangées par ordre alphabétique, voici ces dernières :

Académies établies en différentes Villes du Royaume.

— Amiens, Angers, Arras, Auxerre, Besançon, Béziers Bordeaux, Caen, Chalons-sur-Marne, Clermont-Ferrand, Dijon, Lyon, Marseille, Metz, Milhaud, Montauban, Montpellier, Nancy, Nimes, Pau, La Rochelle, Rouen, Soissons, Toulouse et Villefranche en Beaujollais.

— Le nom du petit village de Milhaud paraît insolite parmi ces 24 villes de France dont la moitié sont des villes universitaires, les autres à présent des préfectures ou des villes de quelque importance comme La Rochelle, Béziers, Soissons et même Villefranche sur-Saône.

A Milhaud la Société Littéraire fondée ne prit pas tout d'abord cela va de soi le nom d'Académie. Elle se donna le nom qui lui est resté par la suite de *Tripot de Milhaud,* empruntant cette dénomination à l'Italie.

Le mot Tripot servait à désigner alors en Italie des Sociétés, des Académies qui faisaient des lettres plutôt un amusement qu'une profession ; en France au Moyen Age le tripot a pu être un manège, un jeu de paume, de nos jours nous le savons, c'est autre chose.

« Quelques hommes, écrit *Michel Nicolas* dans son « *Histoire Littéraire de Nimes* », quelques hommes que leurs fonctions forçaient de résider dans divers villages des environs de Nimes et qui dans leur isolement se voyaient avec peine, privés de journaux, de livres et de l'agréable société des personnes, aimant, comme eux, les lettres acceptèrent avec empressemnt la proposition que leur fit l'abbé *Valette de Travessac* prieur de Bernis, de se réunir tous les jours à Milhaud qui était à peu près le point central des localités qu'ils habitaient ; on y forma une petite bibliothèque d'ou-

vrages de choix et on s'y fit adresser la plupart des journaux de l'époque. Les dimanches et les fêtes retenaient dans leurs résidences ces académiciens, dont beaucoup étaient des écclésiastiques ; mais les autres jours ils se rendaient presque tous à Milhaud ».

La « *France Littéraire* » de 1769 qui est par le fait *l'aïeule de la «France Littéraire» en* 12 *volumes du* 19me siècle de Guérard, dit en quelques lignes à propos de l'Académie de Milhaud : « Chaque académicien prend en entrant dans la salle le livre qu'il trouve à propos. Si dans le cours de sa lecture, il trouve quelque sujet qui soit digne d'être observé, il en fait part à ses confrères. Les lectures particulières se tournent aussitôt en conversation générale. Les réflexions de l'Académicien, discutées à fond on se remet à lire jusqu'à ce que d'autres observations attirent de nouveau l'attention de l'assemblée. C'est ainsi que se passent des conférences que la nuit termine ordinairement ».

Comme nous le savons déjà c'est l'Abbé *Valette de Travessac*, prieur de Bernis qui conçut l'idée de la création de cette singulière Académie.

Il en fut le Secrétaire Perpétuel.

Le Tripot de Milhaud se composait d'une vingtaine d'Académiciens, avec un Directeur, un Chancelier et un Secrétaire Perpétuel.

Le Directeur s'appelait *Jacques Martin*, je n'ai pu trouver sur lui aucun renseignement. Le Chancelier était *l'Abbé de Cray*.

Trait particulier et curieux : le Tripot de Milhaud s'était attaché un *imprimeur-libraire* qu'il mettait au rang de ses membres, il exigeait toutefois qu'il exerçât son art avec distinction. Cet imprimeur du nom de *Louis Chambon* n'était pas de Nimes, mais d'Avignon.

Pour quelles raisons Louis Chambon a-t-il mérité la préférence sur les imprimeurs de Nimes ? nous l'ignorons.

Voici la liste des Académiciens donnée par « *La France Littéraire* ».

ACADEMICIENS

Jacques Martin Directeur ;
L'Abbé de Cray Chancelier ;
Guigues Curé de Milhaud ;
Scipion de Cray Lieutenant-Colonel du Régiment de Piemont.
De Novy Secrétaire du Roi.
Plautat Chirurgien ;
Martin Avocat ;
L'Abbé de Valette de Travessac : Prieur de Bernis, Secrétaire Perpétuel ;
L'Abbé Castanet : Docteur de Sorbonne et professeur en théologie au Séminaire d'Alès.
L'Abbé Mauric ;
L'Abbé de la Calmette, Chanoine de Cambrai ;
De la Beaumelle ;
L'Abbé Couteron ;
Goirand Juge-Mage au Sénéchal d'Uzès.
Le R.P. Maurice d'Uzès Capucin.
L'Abbé de Séguirand ;
L'Abbé Malle Prieur d'Aubord ;
Verlac de la Bastide, Avocat ;
Louis Chambeau, Imprimeur-Libraire d'Avignon et de la Société.

Il convient d'y ajouter le poète *Jacques de Lascel* qui était également membre de l'Académie de Nimes ainsi que nous l'avons vu.

⁂

— Le fondateur et Secrétaire perpétuel du *Tripot de Milhaud* l'Abbé *Valette de Travessac* né à Nimes en 1712, passa la plus grande partie de sa vie à Bernis, dont il était prieur. Il consacra les moments de loisir que lui laissaient ses fonctions écclésiastiques à des travaux archéologiques et littéraires.

En 1748 et en 1750, peu avant donc la fondation de l'Académie de Milhaud, *Valette de Travessac* fit paraître une plaquette de vers intitulée « *Sonnets sur les Antiquités de Nimes* ».

C'est un recueil, de 9 sonnets dont chacun est destiné à célébrer un des antiques monuments de la ville. Il prit pour épigraphe le vers de Boileau.

« Un sonnet sans défaut vaut seul un long poème ».

Hélas ! j'ai lu ces sonnets dans le manuscrit de la Bibliothèque particulière de Séguier et qui se trouve à notre Bibliothèque municipale.

Je les ai lus avec la plus grande sympathie tous ont sans doute la rime convenable, des idées intéressantes, ils sont peut-être *sans défaut* (je ne sais d'ailleurs pas exactement ce que cela veut dire) mais il leur manque disons le à peu près tout : la poésie.

Comme son maître et modèle Boileau, Valette de Travessac homme intelligent et cultivé n'était pas né poète.

Et pourtant en plus des deux éditions de 1748 et de 1750, on voit imprimés les 9 sonnets dans un ouvrage méritant de Valette de Travessac : *Histoire de la Ville de Nimes avec des remarques sur ses Antiquités* ». C'est une espèce de chronique rapide des principaux événements dont, cette ville a été le théâtre. Cette histoire a été éditée en 1760.

Enfin comme Valette de Travessac tenait beaucoup à ses 9 sonnets, il les fit paraître à nouveau pour la 4me fois en 1774 sous le titre « *Apothéose de la Ville de Nimes* ».

En guise de prologue ou de préface il y a une lettre très touchante à son père :

à mon père,

mon très cher père.

Vous voulez donc faire reparaître aujourd'hui pour la quatrième fois un ouvrage qui parut pour la première en 1748.

Ce que je n'eus pas la force de refuser aux prières d'un ami, puis-je ne pas l'accorder aux ordres d'un père ? il est heureux pour moi que mes pensées justifient mes sentiments, qu'un badinage de mon esprit tourne à l'éloge de mon cœur, que l'amusement de mon enfance, soit dans un âge mûr le garant de ma fidélité à mes devoirs, du très profond respect avec lequel je suis mon très cher père

Votre très humble et très obéissant serviteur et fils.

Valette de Travessac.

Je ne citerai pas bien entendu tous les sonnets, mais seulement les plus acceptables.

Après la lettre à son père suit immédiatement le poème intitulé :

Sonnet préliminaire

Du temps infortunés vainqueurs,
monuments, quoiqu'en tous les âges,
de ses déplorables outrages,
Vous ayez souffert les fureurs ;

C'est à nous à verser des pleurs,
sur ses prodigieux ravages,
nous de tant d'illustres ouvrages,
les misérables possesseurs :

où sont les vertus de nos pères ?
ces sentiments, ces mœurs austères,
de l'honneur ces gaulois jaloux ?

Chef-d'œuvres que le temps dévore,
fussiez-vous plus changés encore,
vous seriez moins changés que nous.

Le second sonnet est :

Sur l'Amphithéâtre

De ces doubles arceaux l'enchainement immense
qu'un voyageur pressé contemple avec loisir,
fut longtemps avant nous, prescrit par le plaisir,
imaginé par l'art, orné par l'opulence :

De mes concitoyens la sordide licence
semble s'être vouée à le faire périr ;
mes pleurs, en sa faveur n'ont pu les attendrir,
et c'est en dépit d'eux qu'il orne encore la France.

Dans un siècle ignorant, en des jours de malheur,
il sût faire mollir, par sa forte épaisseur,
d'un vainqueur irrité l'emportement extrême.

Des spectacles du peuple, il était le séjour
par ses seules beautés, à présent à son tour
il sert au curieux de spectacle lui-même.

— Il y a des idées certes : hommage aux constructeurs les Romains, honte aux destructeurs nos contemporains, amphithéâtre vainqueur du feu de *Charles Martel* vainqueur lui-même irrité des Sarrazins enfin l'idée réservée pour le dernier tercet : le monument construit *pour* le spectacle sert lui-même aujourd'hui *de* spectacle.

Nul besoin d'exégèse. Oui, mais dans tout cela où est le chant, encore que ce sonnet soit peut-être le moins mauvais de tous ?

Valette de Travessac fit un sonnet sur la *Maison Carrée*, un sur le *Pont du Gard*, un autre sur les *Aigles Romaines décapitées*, un autre aussi sur les *Jardins de la Fontaine*, il en a écrit même un sur « *La Statue de l'homme aux quatre jambes* » qui comme on le sait se trouve encore de nos jours derrière le portail de l'impasse de la Maison d'Arrêt et de Justice à l'entrée de la rue de l'Aspic; la partie de la rue qui va de là jusqu'à la rue de la Violette a porté d'ailleurs

longtemps le nom de *rue des Quatre-Jambes*, jambes qui sont de femme et non d'homme, un seul regard suffit pour s'en convaincre.

Cette statue de « *l'homme aux quatre jambes* » est en effet un assemblage disparate de trois parties qui n'ont aucun rapport entre elles. La tête aux grands cheveux et à la barbe fluviale faite pour tout autre dessein a été placée après coup.

La poitrine est une base de colonne posée également après coup. Quant aux quatre jambes de femme, elles sont certainement le fragment d'une statue, double-statue cariatide destinée à supporter le poids d'un édifice, ce qui manque du corps ayant été détruit ou perdu. Le sonnet de Valette de Travessac sur la *Statue de l'Homme aux quatres jambes* est vraiment mauvais mais ici vu le modèle inspirateur nous accordons volontiers notre indulgence.

Et voici les deux sonnets sur la Maison Carrée et la Tourmagne.

La Maison Carrée

Du ciseau chef-d'œuvre orgueilleux,
qui malgré votre ample structure
paraissez une miniature
par vos ornements curieux ;

frise chapiteaux précieux,
feuillage imitant la nature,
fait par le dieu de la sculpture,
à dessein de tromper nos yeux ;

Si nous pouvions voir dans le monde
une ambition moins profonde,
et pour les beaux-arts plus d'amour,

alors nous oserions vous dire
que du présent d'un vaste empire
vous futes le digne retour.

La Tourmagne

Tour énorme dont la beauté
plaisait autrefois à la vue,
mais avec le temps devenue
un tas de pierres cimenté ;

qui du jour voyez, la clarté
sur votre sommet répandue,
lors même qu'à vos pieds la nue
sème sur nous l'obscurité ;

à vous voir si bien enclavée
et sur une roche élevée
hausser votre front orgueilleux ;

je vous prendrais pour un refuge
que l'on se bâtit en ces lieux
dans la peur d'un second déluge.

Pour en finir avec ce piètre florilège mentionnons le neuvième et dernier sonnet :

Sonnet sur la Ville de Nimes

Vous dont le plus savant ne nomme
qu'avec crainte le fondateur,
Vous qui sembliez être de Rome
bien moins l'esclave que la sœur ;

Ville antique que l'on renomme
encore pour quelque splendeur,
sans être même le fantôme
de votre première grandeur ;

Vos seuls monuments nous font croire
quelle était jadis votre gloire
quoiqu'affaiblis dans leur beauté ;

respecter ce qui vous décore,
on voit parce qu'ils sont encore
tout ce que vous avez été.

Toute question de poésie mise à part, on peut ne pas être d'accord avec Valette de Travessac quand dans le premier tercet de ce sonnet il dit de nos monuments :

— « quoiqu'affaiblis dans leur beauté ».

Je crois au contraire que nous voyons la Maison Carrée plus belle que ne l'ont vue nos compatriotes des premiers siècles de notre ère ; de même en est-il des Arènes, du Pont du Gard, de la Tourmagne. Ces grandes et nobles ruines sont d'une rare conservation et il s'y est ajouté vingt siècles de patine de la pierre, vingt siècles aussi d'histoire et de poésie.

Ainsi Stendhal dans ses « *Mémoires d'un Touriste* » disant de la Maison Carrée : « *C'est le sourire d'une grande dame habituellement sérieuse* ». Ce mot n'appartient-il pas désormais à notre temple gréco-romain autant qu'à Stendhal lui-même ? le prestigieux monument ne s'en trouve-t-il pas pour ainsi dire comme encore embelli ?

Valette de Tavessac écrivit aussi en 1759 la fameuse lettre qui eut alors un certain retentissement et qui fut imprimée et adressée aux journalistes de France par le *Tripot de Milhaud*.

Cette lettre écrite en prose et en vers qui se voulait humoristique, badine avait pour but de faire connaître au public cultivé de notre pays ce qu'était la nouvelle Académie.

— Ajoutons que *Valette de Travessac* écrivit un ouvrage qui n'a jamais été imprimé : « *L'histoire des Prophètes des Cévennes : les Protestants* ». Le Manuscrit est à la Bibliothèque Séguier. Le prieur de Bernis cherche à être impartial et libéral, tout au moins autant qu'on pouvait demander de l'être à cette époque.

— Un autre membre notoire de cette Académie fut *Mathieu de la Calmette*. Né à Nimes en 1713 il fut docteur de la Sorbonne et Chanoine de Cambray. Mathieu de la Calmette écrivit entre autres ouvrages :

l'Hiver de Paris paru en 1751 l'année même de la fondation du *Tripot de Milhaud.*

Au nombre des membres de l'Académie figurait un *De Novi* Secrétaire du Roi, de la famille des *De Novi* de *Caveirac* à laquelle appartenait Raymond de Novi, lieutenant principal au Présidial et surtout le fameux *Abbé Jean Novi de Caveirac,* ce nimois qui a tant écrit sans jamais mettre son véritable nom sur aucun de ses ouvrages qui eut beaucoup d'amis et encore plus d'ennemis à tel point qu'il fut condamné par contumace en 1764 au Châtelet à être mis au Carcan et banni à perpétuité, il chercha un refuge au delà des Alpes.

— Nous avons vu qu'au *Tripot de Milhaud* appartenait le poète *Jacques Salles de Lascel* auteur d'une tragédie « *Ajax-Oïlée* », Ajax fils d'Oïlée le distinguant ainsi de l'autre Ajax fils de Télamon. Salles de Lascel fit aussi une tragédie lyrique : *Danaé.*

Le poète *Jacques Salles de Lascel* fut un de ceux nous l'avons vu, qui prirent part à la réorganisation de l'Académie de Nimes en 1752. Ainsi donc il fut à la fois membre de l'Académie de Milhaud et de celle de Nimes, il a été le seul dans ce cas. Le nom de *Jacques Salles de Lascel* a été souvent associé à ceux des deux poétesses Mesdames *Verdier-Allut* et de *Bourdic,* membres de l'Académie de Nimes vers la même époque.

A Suzanne Verdier une de ses idylles : « *La Fontaine de Vaucluse* » lui valut les suffrages de *La Harpe* qui écrivit sur elle le vers bien connu :

Et Verdier dans l'idylle a vaincu Deshoulières

quant à *Anne-Marie de Bourdic* qui mariée une première fois à l'âge de 14 ans devint Marquise d'Antremont et veuve à 16 ans, elle fut la Muse aux vers gracieux et charmants de « *l'Ode au Silence* », de « *La Fauvette* », du « *Pinson* » vécut une grande partie de sa vie à Nimes et connut les premiers écrivains de son temps en particulier Voltaire.

L'Abbé Malle membre du *Tripot de Milhaud* était prieur d'Aubord et grand ami des Lettres. On connaît

de lui surtout une dissertation (terme employé fréquemment à l'époque) parue en 1765 sur « *Les eaux appelées Bouillans* ». Il s'agit des « *Bouillens* » de Vergèze ; hier connus dans notre département seulement, aujourd'hui la *Source Perrier* dont on voit la réclame dans tous les journaux, tous les périodiques, dans toutes les stations de Métro, sur toutes les routes de France, d'Angleterre et d'ailleurs.

L'Abbé Malle dans sa dissertation sur « *Les eaux appelées Bouillans* » indique que l'exploitation remonte à l'époque romaine, parle de leur légère minéralisation qui excite l'appétit et active la digestion, mais l'Abbé Malle aurait été certainement fort surpris et quelque peu incrédule si on lui avait dit que deux siècles plus tard la production des Bouillens pourrait atteindre et dépasser un *million de bouteilles par jour* soit *plus du quart* de la production nationale des eaux minérales !

— Je dois dire un mot de *Guigues* le curé même de Milhaud, il n'était sans doute pas, un des membres marquants de l'Académie, mais enfin il était raisonnable que le curé du village où se tenaient les réunions fît partie lui aussi de la Compagnie.

Il est assez curieux de noter en consultant le *Dictionnaire des Communes de France* que le village de Milhaud est *le seul* de ce nom en France, celui de la ville de Millau dans l'Aveyron est orthographié différemment. Il en est d'ailleurs de même du village de *Bernis* et de celui *d'Uchaud,* pour ce dernier la chose est fort compréhensible. On sait que sous l'Empereur Tibère les bornes milliaires de la Voie Domitienne étaient numérotées suivant deux séries distinctes : l'une commençant à Narbonne et venant aboutir à Nimes au milliaire central de la Porte d'Auguste, l'autre ayant son origine à ce même milliaire central et se dirigeant vers Beaucaire, donc dans le même sens ; Sous Antonin, Nimes fut le point de départ de deux numérotations *en sens inverse,* l'une vers Beaucaire identique donc à la numérotation de Ti-

bère, l'autre vers Narbonne. Or dans la direction de Narbonne à une douzaine de kilomètres de Nimes se trouvait sur la voie Domitienne le village d'*Octavum* au 8me milliaire ; Octavum son nom au cours des siècles par les déformations successives Otchavum, Ochavum, Uchavum est devenu *Uchaud*. On conçoit donc sans peine que ce nom ayant une origine assez particulière ne se retrouve pas en France. Ce qui est remarquable à Uchaud, c'est que non seulement son nom puisse attester sa situation sur la Voie Domitienne, au 8me mille, mais aussi que le milliaire soit encore là debout, en place, à l'entrée du village. Venant de Nimes la borne est en effet, juste avant l'entrée d'Uchaud sur la gauche de la Nationale et sur la gauche aussi de la petite route qui va d'Uchaud à Bernis, à l'angle même des deux routes.

Pour en revenir au Curé Guigues, je dirai que suis allé par deux fois à Milhaud pour consulter les archives de la Mairie. Je n'ai rien trouvé comme renseignements sur l'Académie qui tint séance dans le village pendant la seconde partie du 18me siècle. Par contre j'ai pu voir de nombreuses fois l'écriture et la signature du curé Guigues. Jacques Guigues était déjà curé de Milhaud en 1730, vingt et un ans avant la fondation de l'Académie, il l'était encore le 30 octobre 1763, c'est à dire douze ans après la fondation, son vrai titre était celui de *curé perpétuel* de Milhaud.

Voici lus et relevés sur les registres deux ou trois exemples de ses occupations extra-littéraires ou religieuses.

« J'ay reçu de Guillaume Loubier Boulanger la somme de cent douze livres pour le prix de quatre salmées de blé... (1 ligne illisible) ».

Guigues.

« J'ay reçu de Claude Luc, treize livres quinze sols pour les intérêts de deux cents septante cinq livres

qu'il doit à Marguerite Bastid dont je lui ai fait quittance ce jourd'hui dix neufième septembre 1757.

Guigues.

Enfin ceci que j'aime bien :

J'ay reçu de Antoine Dijot six livres d'amande qu'il a été condamné pour *avoir travaillé le dimanche* quatorzième du mois courant.

Fait à Milhaud le 27 Août 1763.

Guigues.

— Un membre fort connu à l'époque, du *Tripot de Milhaud* fut *Verlac de La Bastide* qui né à Ségur près de Rodez, exerçait brillamment la profession d'avocat auprès du Présidial de Nimes, il prononça de nombreux discours devant le Présidial entre autres un sur « *la nécessité et les avantages des conférences de doctrine* » de l'Ordre des Avocats — un autre sur les moyens de rendre les vacations utiles à la Patrie et à l'Avocat. *Poète* il écrivit des épîtres, des odes dont une *Ode sur la Paix* parues en 1764. Une épître « *A l'ombre de Calas* » parue en 1765. On a aussi de *Verlac de la Bastide* un grand discours sur l'utilité des Sociétés Littéraires.

— Avec *Mathieu de la Calmette* il y avait aussi à l'Académie de Mihaud un autre docteur de Sorbonne c'était *l'Abbé Castanet* qui était Professeur en théologie au Séminaire d'Alès.

— Auprès du *Directeur* de l'Académie de Milhaud *Jacques Martin* et du *Secrétaire Perpétuel Valette de Travessac* se trouvait le *Chancelier l'Abbé de Cray*, dont, le frère *Scipion de Cray* membre aussi de l'Académie était Lieutenant-Colonel du Régiment du Piemont. Il est fort possible que ce fût *Scipion de Cray* dont la profession l'obligeait à de fréquents séjours en Italie, qui eut l'idée de donner à la Compagnie le nom de *Tripot*, société littéraire en Italie à cette époque, nous l'avons vu.

— Je me dois de parler enfin de *Laurent Angliviel de la Beaumelle.* Il ne fut pas avec *Valette de Travessac* un des fondateurs du *Tripot de Milhaud,* il en devint membre que plus tard et sans doute ne fut-il pas aussi un des plus assidus aux séances car il passa la plus grande partie de sa vie hors de notre région et même hors de France.

Né en 1727 à *Valleraugue* d'une famille de la bourgeoisie protestante, il se convertit au catholicisme, fit ses études au Collège de Jésuites d'Alès, revint ensuite à la foi calviniste et voulut se consacrer au ministère évangélique.

Il alla à Genève faire ses études en théologie, mais au bout de 18 mois il renonça à ce projet, décidément ses idées n'étaient pas des plus arrêtées, ni ses décisions irrévocables ! — De Genève il partit pour le Danemark, devint gouverneur, précepteur du fils du Baron de Gram — fit du journalisme et fonda à Copenhague un hebdomadaire « *La spectatrice danoise ou l'Aspasie moderne* », écrivit de nombreux essais moraux ou philosophiques et plusieurs pièces de vers.

Il fit créer pour lui à Copenhague une chaire de langue et de littérature françaises et ouvrit son cours par un discours retentissant.

Laurent de La Beaumelle fit paraître sa *Défense de l'Esprit des Lois,* soutenant Montesquieu contre les reproches de Voltaire qui prétendait que *l'Esprit des Lois* manquait de plan et ses différentes parties de liaison.

En 1751, année même de la fondation du *Tripot Milhaud,* de la Beaumelle quittait Copenhague pour Berlin.

Dans cette capitale il publia « *Mes pensées* » où un passage du livre blessa profondément Voltaire, il ne le traitait rien moins que de bouffon. Voltaire fit à Laurent de la Beaumelle tant de tracasseries, lui créa tant d'ennuis qu'il réussit à lui faire quitter Berlin.

De La Beaumelle se rendit à Paris, publia ses *Notes sur « Le Siècle de Louis XIV » de Voltaire*

où il disait que « l'ouvrage était aussi plein de fautes que d'esprit ». Il ne se contenta pas dans ses notes d'attaquer son ennemi Voltaire, mais encore le duc d'Orléans ce qui lui valut d'aller faire un petit séjour à la Bastille.

C'est là qu'il commença à écrire les « *Mémoires pour servir à l'Histoire de Madame de Maintenon* ».

Au bout de quelques mois voulant quitter la Bastille, il composa une « *Ode sur les couches de la Dauphine* ». Sur le champ, il était remis en liberté.

Malheureusement la leçon ne devait pas lui servir, il attaqua dans son ouvrage sur «*Madame de Maintenon* », Madame de Maintenon elle-même ainsi que Louis XIV ; il retourna passer quelques mois de plus à la Bastille.

A sa sortie on lui intima l'ordre de quitter Paris et d'aller vivre, en Languedoc avec défense de continuer à écrire.

Bien entendu, il n'obéit pas, non seulement il fit éditer de nombreux ouvrages sous des noms d'emprunt mais encore à Toulouse où il se rendit il prit la défense à fond de la famille Calas sans pour autant se réconcilier avec Voltaire. Laurent Angliviel de la Beaumelle n'était pas pour un gouvernement un homme de tout repos !

Il vint à plusieurs reprises dans notre département qui l'avait vu naître et où *l'Académie de Milhaud* ainsi que nous l'avons dit le comptait parmi ses membres.

En 1770 prit fin l'exil de La Beaumelle, il s'empressa de retourner à Paris, devint bibliothécaire du roi Louis XV et mourut un an avant lui à l'âge de 47 ans, il fut enterré au cimetière protestant du Port-aux-Plâtres.

En l'année 1882 le *Pasteur Dardier* membre-résidant de l'Académie de Nimes, faisait part à ses confrères d'une lettre inédite alors, de *l'Abbé Valette de Travessac* adressé en 1759 au *Pasteur Vernes* de Genève et où il est beaucoup question de Voltaire et de La Beaumelle. C'est un ami commun qui avait mis en rela-

tion le Pasteur de Genève et le Prieur de Bernis, un protestant de Nimes Louis Salles qui passait les mois de la belle saison dans sa campagne de Bernis, laquelle confinait au prieuré.

Louis Salles faisait de fréquents voyages à Genève où il avait des parents et il comptait au nombre de ses amis le Pasteur Vernes. Ce fut lui qui fut chargé par le pasteur Vernes de procurer à Voltaire du vin muscat de notre région. Nul doute que dans ses visites fréquentes au prieuré, Louis Salles n'ait parlé souvent du Pasteur de Genève et de Voltaire, comme aussi à Genève il a dû parler au pasteur Vernes de son aimable voisin le prieur de Bernis.

La lettre de Valette de Travessac au pasteur Vernes est fort intéressante et fort belle elle montre qu'à cette époque, moins de dix ans après la *reconstitution* de l'Académie de Nimes et la *création* de l'Académie de Milhaud, les esprits et les cœurs commençaient à s'ouvrir à la tolérance, elle montre aussi comment un même homme peut parler avec tant de sympathie de deux adversaires aussi marqués qu'étaient de la Beaumelle et Voltaire.

Voici la lettre du prieur de Bernis :

A Monsieur J. Vernes, m.
au bas de la Cité
à Genève

Monsieur

Il y a longtemps que je suis instruit, par vos ouvrages, de la beauté de votre esprit et par M. Salles de l'excellence de votre cœur. Je sais même que vous avez toutes les vertus de *notre profession* sans en avoir aucun défaut : vous êtes tout à la fois l'ami de Dieu et celui des hommes. Pouvais-je vous savoir ces qualités sans vous accorder mon estime ? M. Salles vous aurait-il laissé ignorer les droits que vous avez depuis longtemps sur mon cœur ? Privé de vos talents, je me glorifie de vos vertus et deux âmes aussi sembla-

bles sont sans doute faites pour s'aimer. D'ailleurs, Monsieur, nous nous sommes fait l'un et l'autre un même objet d'admiration : le grand homme que vous voyez tous les jours, je le lis tous les jours aussi, et je prends, en le lisant, autant de plaisir que vous en avez à l'entendre : vous jouissez de sa conversation et je jouis de ses ouvrages : son âme était trop belle pour qu'il ne la jetât pas dans ses écrits, je l'y vois toute entière.

Autre raison de nous unir, monsieur, vous connaissez M. de La Beaumelle, je le connais aussi. Pendant le séjour qu'il a fait à Nimes, il m'a fait l'honneur de me venir voir à Bernis. Au moment que je vous écris, il vient de me quitter. Je lui ai fait voir un de mes ouvrages ; j'avais quelque répugnance à le lui montrer parce qu'il est plein de mon admiration pour M. de Voltaire. Quelle joie n'ai-je pas eue lorsque je l'ai vu lire, avec un véritable plaisir, cette foule d'endroits que je craignais ne lui faire peine ! J'étais décidé à les soutenir *unguibus et rostro ;* mais je n'ai eu aucun besoin de mon courage : j'ai trouvé dans cet adversaire public du doge de la république des lettres, un admirateur secret : loin d'improuver mes éloges, il les a renforcés, et d'une façon bien brillante. Mon ouvrage traite des académies de l'Europe : dans un endroit où, pour la consolation de ceux qui n'en sont pas, je prouve que les académies ne possèdent pas toujours les meilleurs sujets, j'oppose, à la liste de l'académie française, une liste d'écrivains célèbres non académiciens en faisant observer qu'il y a, dans l'une comme dans l'autre, une somme d'esprit tout au moins égale. J'avais cru qu'il fallait nécessairement donner un vis-à-vis à chaque académicien, et quoique je n'eusse personne qui pût figurer dignement avec M. de Voltaire, j'avais fait choix, pour compléter ma liste, de l'homme le plus célèbre que nous eussions. M. de La Beaumelle a rayé de sa propre main le nom de ce second français, il a porté celui de son prétendu ennemi à la tête et au milieu des deux listes : *votre*

liste en souffrira m'a-t-il dit ; mais la vérité y gagnera : M. de Voltaire n'a point de pair, et il doit paraître dans votre liste comme tel.

Des gens d'esprit, qui étaient présens à l'examen de l'ouvrage (1), et qui sans doute craignaient que la liste n'en fut séparée, se sont récriés en vain sur cette distinction extraordinaire. M. de la Beaumelle a toujours persisté à la vouloir et je l'ai adoptée avec d'autant plus de plaisir qu'elle était conforme à mes idées, et qu'elle partait de quelqu'un qui me la rendait bien précieuse. Pour sentir tout le prix de cet hommage que M. de La Beaumelle a rendu à M. de Voltaire, il faudrait connaitre l'ouvrage et voir la forme des deux listes : j'ose dire que, quoique toute la république des lettres s'épuise depuis longtemps en éloges pour tacher de rendre justice à ce grand homme dans tous les genres, il ne sera jamais loué nulle part aussi fortement qu'il vient de l'être dans mon ouvrage par celui qu'il regarde comme son ennemi.

Hé ! monsieur, n'y aurait-il pas moyen d'accorder des gens qui sont si bien d'accord, et de faire cesser des injures que le cœur désavoue au même temps que la main les écrit ? c'est pour ma propre satisfaction que je parle ainsi : je respecte l'un, j'aime l'autre, je les estime, je les admire tous les deux ; leurs ouvrages font mes délices ; mais que mes plaisirs sont mêlés d'amertume lorsque j'y vois ces traits qu'ils se décochent l'un l'autre ! Mon cœur en est percé, mon âme en est déchirée, et ce n'est pas toujours l'offensé que je plains le plus dans l'offense.

Pardonnez, monsieur, la liberté que je prens ; j'ai cru qu'une œuvre digne du ministère qui nous est commun, m'autorisait à vous écrire : il me tardait d'ailleurs d'être connu de quelqu'un que j'estimais depuis longtemps.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,
Monsieur votre très-humble et très-obéissant Serviteur
à Bernis le 21 Août 1759. Valette prieur de Bernis

(1) Les membres du *Tripot de Milhaud*.

Nous venons de voir que le fondateur du *Tripot de Milhaud* a cherché par l'entremise du Pasteur de Genève à réconcilier les deux adversaires, la lettre l'atteste. Il y avait chez de La Beaumelle et Voltaire des torts de part et d'autre.

Voltaire n'aurait pas dû se laisser aller jusqu'à la calomnie et s'abaisser à dénoncer de La Beaumelle comme exerçant dans le Languedoc les fonctions de prédicant ce qui était d'ailleurs inexact, cette dénonciation ne pouvait tendre à rien moins qu'à faire envoyer son adversaire au gibet.

D'un autre côté de La Beaumelle avait dans le style la vigueur d'un Montesquieu, il avait l'éclat, l'éloquence la verve qu'il tourna souvent contre Voltaire ; des exemples, j'en appelle un, il y en a cent : dans sa réponse sous forme de lettre adressée à Voltaire au « Supplément *du siècle de Louis XIV* » « Vous assurez dit de La Beaumelle à Voltaire, vous assurez que je n'ai relevé aucune de vos fautes. Je n'en ferai point ici l'énumération ; *j'écris une lettre* et *non un in-folio* ». On ne peut être plus mordant. Les deux adversaires étaient irréconciliables, mais enfin l'anecdote contée par Valette de Travessac dans sa lettre au pasteur de Genève est tout à la louange de La Beaumelle et la tentative pour un essai de réconciliation des deux écrivains est tout à la louange également du prieur de Bernis.

Ainsi donc le *Tripot de Milhaud* fondé à une époque où commençait à régner un certain libéralisme religieux comprenait parmi ses membres de nombreux écclésiastiques, mais aussi un protestant de marque Laurent de La Beaumelle ; la médecine, le barreau, l'armée, l'Université, la magistrature y étaient représentés comme de nos jours dans toutes les Académies de Paris ou de Province.

Dans le manuscrit de Valette de Travessac où se trouvent « *L'Histoire de la Ville de Nimes* » et les

« *Neuf sonnets* » j'ai relevé ces lignes qui peuvent être considérées comme faisant aussi partie des Statuts de l'Académie :

« On ne connait point au Tripot dit Valettte de Travessac les noms d'honoraires, ni d'associés, tout y est académicien ordinaire. On y jouit des droits attachés à cette qualité quelque part que l'on habite. Ces messieurs pensent qu'il n'est pas nécessaire qu'une Académie soit ramassée, que l'on peut en être membre à cent lieues d'éloignement parce que les écrits, les lumières et la gloire se communiquent de loin comme de près. *Ils* ont emprunté *le corps* de leur devise, des armes de leur ville diocésaire et *l'âme* de l'art poétique d'Horace :

C'est un faisceau de palmes auquel on vient mettre le feu et dont il s'élève quelques flammes au milieu d'un tourbillon de fumées et par dessus les mots :

Ex fume dat lucem ».

Et *Valette de Travessac* ajoute :

« Un village voisin se donnant une Académie, il était bien juste que Nismes en eut une ».

— C'est assez amusant de lire sous la plume du du Secrétaire Perpétuel et fondateur de l'Académie de Milhaud :

« Un village voisin se donnant une Académie il était bien juste que Nismes en eut une » !

Quoi qu'il en soit il est un fait à noter pour le moins surprenant, dû sans doute à un concours de circonstances favorables dans notre région, le fait qu'à l'époque même où se reconstituait *l'Académie* de *Nimes, la doyenne des Académies de Province,* se fondait aux portes mêmes de Nimes ce curieux *Tripot de Milhaud* qui a vécu pendant la 2me moitié du XVIIIe siècle jusqu'aux approches de 1789, *Académie de village, unique en France* dont nous avons essayé dans cette brève étude d'évoquer le souvenir.

DANS LA ROME DU 4me SIECLE DE NOTRE ERE :

La Vestale parjure

PAR Mgr HOMS

Permettez-moi de vous rappeler le titre et le thème de ma communication de ce soir :

« Dans la Rome du quatrième siècle de notre ère : le scandale et le mystère de la Vestale parjure ».

Des énigmes, il y en a partout... là surtout où la vie du monde antique a palpité durant des siècles... Les vieilles pierres ont là-bas, plus qu'ailleurs leurs secrets, les vieux monuments leurs mystères.

C'est un de ces secrets que mon exposé, aussi dépouillé que possible, se propose de pénétrer.

C'est un de ces mystères qu'il voudrait essayer d'éclaircir.

Transportons-nous parmi les ruines et les fouilles actuelles du vieux Forum romain... si souvent remanié, transformé, embelli, incendié, pillé, surchargé de monuments nouveaux sur les ruines des anciens.

Dominés par la masse imposante du Palatin, trois vestiges du passé religieux de la Rome antique, parmi les plus vénérables, attirent notre attention. Trois vestiges qui forment un tout, un ensemble sacré, non seulement par leur situation topographique — ils sont tout

proches l'un de l'autre — mais surtout par leur destination essentielle :

— La Regia ;
— Le Temple de Vesta ;
— La Maison des Vestales.

La *Regia,* un amas de pierres informes, traditionnellement demeure de Numa Pompilius, roi et prêtre, devenue ensuite résidence du Grand Pontife, « Pontifex Maximus » le Grand Pontife président du Collège des Vestales, leur protecteur et leur surveillant.

C'est là que se trouvaient :

— les Archives et les Grandes Annales de la Ville ;

— le « Sacrarium » de Mars avec les « ancilia » ou boucliers tombés du ciel et les lances qui, sans cause apparente, se heurtaient avec bruit quand une guerre allait éclater ;

— et un sanctuaire dédié à Ops, déesse de l'Abondance.

Jules César, dictateur et Grand Pontife, semble y avoir résidé longtemps. C'est là qu'il passa la dernière nuit de sa vie et que Brutus, l'un des conjurés, vint le chercher le matin des ides de Mars. Vous savez la suite.

Quand Auguste réunit dans ses mains tous les pouvoirs civils et religieux, il prit entre autres le titre de Grand Pontife. Mais ne voulant pas résider au Forum, il donna la Regia aux Vestales.

Le *Temple de Vesta.* Temple rond dont les Vestales avaient la garde. Ce petit temple périptère, aujourd'hui restauré en partie, n'était d'abord qu'une hutte ronde où brûlait le foyer symbolique de la cité. Son toit était de chaume en souvenir des antiques cabanes du Latium.

Après la reconstruction qu'en fit Julia Domna, la femme de Septime Sévère, à la fin du 2^{me} siècle ou au début du 3^{me}, le toit en forme de coupole surbaissé était couvert de tuiles en bronze doré. En son centre, il était percé d'un oculus par où la fumée du feu sacré allait se perdre dans le ciel. Le perron d'entrée

regardait vers l'est. Des grilles de bronze fermaient les entrecolonnements. La cella, circulaire également, ne contenait que l'autel sur lequel brûlait le feu sacré et dans une niche secrète, nommée le « penus Vestæ », « l'armoire de Vesta » un certain nombre d'objets sacrés, dont une trés antique statue de bois. La tradition voulait que ce fut le «Palladium», cette statue de Pallas tombée du ciel à Troie, et enjeu de tant de luttes, qu'Enée aurait apportée avec lui en émigrant de Phrygie en Italie. Avec le « Palladium », le temple de Vesta abritait les « Pénates »du peuple romain que nul ne pouvait voir sinon les Vestales et le Grand Pontife. On pensait que le salut de Rome était lié à la conservation de ces trésors.

Le temple de Vesta ne contenait aucune image de la déesse. Il témoignait d'un temps où la religion était encore indépendante de toute représentation matérielle. Toutefois, sous l'Empire, une statue de Vesta se trouvait dans une niche, sous un édicule adossé à la maison des Vestales.

La *Maison des Vestales*, leur maison d'habitation, j'allais dire leur monastère, un monastère avec règles précises et sévères, mais sans clôture stricte. C'est là qu'elles exerçaient, en dehors du service extérieur du temple, leurs multiples activités.

D'ailleurs, le temple de Vesta se trouvait dans une avant-cour de la maison des Vestales, qui pouvaient ainsi remplir les devoirs rituels de leur charge sans sortir de leur domaine. Un simple degré à descendre.

Cette maison des Vestales est remarquable par sa cour intérieure, par son « atrium ». Cet « atrium » rectangulaire de 68 mètres sur 20 était une sorte de jardin clos dont les parterres modernes, avec pièces d'eau, reproduisent les dessins.

De chaque côté de ce qui fut jadis le portique couvert qui entourait l'atrium se trouvent encore, comme autrefois, les statues des Grandes Vestales, parmi les plus distinguées, sur leurs bases commémoratives, — statues érigées de leur vivant, entre les années 201

et 364, de Septime Sévère à Valentinien, et remises en place, au petit bonheur, lors des récentes restaurations. La plupart des statues — belles statues, grandeur nature — ont disparu. Celles qui restent sont presque toutes mutilées : la tête, les bras manquent, réduites quelquefois à d'informes fragments. La plus remarquable a été transportée au Musée des Thermes — musée National romain, aménagé dans les ruines des Thermes de Dioclétien, non loin de l'Eglise Ste-Marie-des-Anges et de la gare centrale. C'est une femme âgée, une vestale honoraire, avec le voile religieux qui entoure de ses plis pesants la gravité mûre et morose d'un visage d'abbesse.

Sur le piédestal de chaque statue — disparue ou mutilée — une inscription portant le nom de la Grande Vestale, la date de l'érection de la statue et le motif de l'honneur insigne accordé de son vivant à la Vestale glorifiée.

L'une de ces inscriptions, portant la date du 9 Juin 364 offre une particularité curieuse.

Le nom de la Vestale honorée d'une statue, à l'égal des impératrices, a été volontairement, intentionnellement, effacé sous les coups d'un marteau vengeur, ne laissant subsister que la date et le reste de l'inscription,

— inscription qui nous apprend que la dite Vestale avait été glorifiée pour sa chasteté exemplaire et sa science liturgique :

« ob meritum castitatis atque in sacris
religionibusque doctrinae mirabilis... ».

Quelle est cette Vestale, qu'on a d'abord si magnifiquement exaltée, et dont, ensuite, on a voulu, dans un geste de réprobation, effacer le nom du souvenir des vivants ?

Pour quel crime inexpiable, pour quelle indignité, sa mémoire a-t-elle été à jamais condamnée ?

Voilà notre problème.

Problème qui n'est pas de pure curiosité.

Les faits qui s'y rattachent ont des résonnances historiques trop certaines et trop profondes.

Pour rassembler les éléments de ma réponse, il est nécessaire d'avoir une idée schématique du rôle religieux des Vestales et des caractères distinctifs du culte que les Romains rendaient à la déesse Vesta.

L'institution des Vestales, chargées de veiller sur le feu immortel qui brûlait au foyer central de Rome, se perd dans la nuit des légendes,

s'il est vrai que c'est une Vestale, vouée à la virginité, non pas de son plein gré, mais par la volonté bassement politique de son oncle Amulius qui voulait éteindre ainsi la lignée de son frère et rival Numitor,

s'il est vrai que c'est une Vestale, Rhéa Silvia, qui aurait mis au monde deux célèbres jumeaux, Romulus et Rémus, qu'elle prétendait être les fils du dieu Mars, lequel aurait surpris la pauvrette attardée à la fontaine.

Quoi qu'il en soit de ces légendes, que Tite-Live, au début de son histoire romaine, ne veut ni confirmer ni improuver, qu'il se refuse à mettre en discussion, il semble qu'il faille faire honneur de l'organisation religieuse de Rome à Numa Pompilius, un Sabin, qui succéda à Romulus et qui aurait régné de 717 à 673.

C'est à la sagesse de ce roi que l'on doit à Rome, l'institution des Vestales dans sa forme quasi définitive. Ses successeurs ne firent que porter à 6, puis à 7, le nombre des Vestales que Numa avait fixé à 4.

La *vocation* des Vestales, sans être le fait d'une contrainte quasi physique comme ce fut le cas pour Rhéa Silvia, n'était point volontaire.

Elle résultait d'une élection sans appel de la part du Grand Pontife.

La Vestale était choisie, par tirage au sort, entre 20 petites filles de 6 à 10 ans. Ces petites filles appartenaient, en principe, aux familles de la plus haute aristocratie. Par la suite, des Vestales sortirent de rangs moins élevés, mais toujours les familles dont elles

étaient issues se distinguaient par des titres exceptionnels. C'était le plus grand honneur à faire à une famille que d'y rechercher une de ses filles comme Vestale.

La jeune Vestale devait être « patrina matrinaque » c'est-à-dire issue de parents encore vivants et d'un mariage pas « confarréation » — mariage religieux réservé aux patriciens et ainsi nommé du gâteau d'épeaûtre (panis farreus) offert à Jupiter. Ce mariage ne pouvait être légalement rompu que dans des cas très rares.

Peu à peu cette forme de mariage fût délaissée. Sous Tibère, on eut peine à découvrir dans la ville 3 patriciens issus d'un mariage par « confarréation ».

Les enfants de divorcés n'étaient point admises dans le Collège des Vestales.

Outre ces conditions d'origine, la future Vestale devait être sans tare ni défaut physique. Si la beauté des traits n'était pas rigoureusement requise — et on ne pouvait guère juger sur de mignonnes petites filles de 6 à 10 ans de la beauté future des prêtresses de Vesta — on exigeait la dignité du maintien, la distinction des manières, la grâce des gestes et des mouvements, toutes choses que ces petites filles tenaient de leur éducation première au sein de leur famille.

Un fois désignée par le sort, la jeune Vestale faisait son entrée dans le temple de Vesta selon un rite très solennel.

C'est le Grand Pontife lui-même qui venait chercher la jeune enfant chez ses parents et prononçait la formule rituelle de réception :

« Amata, je te prends conformément aux lois et je te fais Vestale. Je te charge de veiller sur le feu sacré et de faire ce qui est utile au peuple et à l'empire romain ».

Le nom générique d'Amata donné à toutes les jeunes Vestales serait celui de la première Vestale désignée par Numa. Pour d'autres, ce serait simplement une appellation affectueuse.

En lui donnant ce nom, le Grand Pontife voulait lui signifier qu'elle perdait jusqu'à son nom pour appar-

tenir exclusivement au service de la patrie dans le temple de la déesse.

Arrivée au temple, en signe aussi de don complet, sa chevelure était coupée et suspendue à un arbre appelé pour cela « lotus capillaris », l'arbre chevelu.

Mais par la suite elle laissait repousser ses cheveux qui s'étageaient en tresses au-dessus du front. Rien d'austère dans cette coiffure, mais rien non plus qui sente la coquetterie. Le règlement le leur défendait expressément et le Grand Pontife, leur surveillant, qui était là, à deux pas, dans la Regia, et qui ne plaisantait pas, veillait sur ce règlement.

Les Vestales portaient de longues tuniques aux plis harmonieux, serrées à la taille par une cordelière. Tuniques en toile ou en laine très fine d'une blancheur éblouissante, avec une bande de pourpre et par dessus la tunique, un long manteau de pourpre qui se drapait noblement, laissant un bras à découvert.

Dans le costume solennel des sacrifices, elles portaient sur la tête une sorte de turban de couleur blanche — l'infula — attaché sur la poitrine par une fibule et d'où pendaient des bandelettes.

Tout dans ce costume était symbole de pureté au service du feu sacré.

Ce service durait 30 ans.

Pendant les 10 premières années, elles faisaient l'apprentissage de leurs devoirs.

Pendant les 10 suivantes, elles les exerçaient.

Pendant les 10 dernières, elles formaient des novices.

Il y avait donc en tout 18 Vestales d'abord, et plus tard 21, et parmi elles la Présidente de leur Collège, la Grande Vestale, et, en outre, quelques Vestales honoraires qui, à l'expiration de leur engagement, obtenaient de ne pas quitter la maison.

Quand elles étaient malades, elles devaient abandonner leur résidence sur l'ordre du Grand Pontife qui les confiait, jusqu'à leur guérison, à la sollicitude et à

la garde de vénérables matrones. Pline de Jeune nous raconte la mort héroïque de Fannia, épouse d'Helvidius, qui avait contracté son mal au chevet d'une Vestale.

On connait les prérogatives inouïes qui étaient attachées à leur ministère.

Elles étaient émancipées de la tutelle paternelle et jouissaient d'une indépendance ignorée pendant longtemps des autres femmes romaines. Elles pouvaient assister aux jeux de l'amphitéâtre, aller au théâtre, au cirque. Partout les premières places leur étaient réservées. Elles étaient les seules femmes, en dehors des impératrices, à pouvoir circuler en char à travers les rues étroites de la ville. Quand elles sortaient, à l'occasion de certaines cérémonies et de certains jeux publics, elles étaient, comme les principaux magistrats de la cité, précédées d'un licteur. Les consuls leur cédaient le pas. Elles n'avaient pas, en justice, à prêter serment, elles étaient crues sur parole. Elles avaient le droit de grâce sur le condamné à mort qu'elles rencontraient sur leur chemin, Leur influence était grande sur les affaires civiles et politiques, leur protection puissante leur recommandation efficace pour l'obtention des charges et des dignités.

En revanche, elles étaient punies avec une rigueur impitoyable si elles manquaient à leurs devoirs.

Ces devoirs s'inscrivent autour de deux vertus : la chasteté et la vigilance.

La *chasteté*, Chasteté totale jusqu'à la fin de leur engagement.

Il est curieux de constater que la plupart des peuples ont entouré la virginité d'une auréole de grandeur. Il est des fleurs que l'on cultive pour leur fruit. Il est des fleurs que l'on cultive pour leur parfum et leur beauté. L'homme ne leur demande pas autre chose.

La virginité leur ressemble. Et les hommes, alors même qu'ils ne la comprennent qu'à demi, admirent

cette fleur. Ils considèrent la virginité comme le plus grand sacrifice après celui de la vie. Sans doute, parce que, de par sa nature même, il semble plonger plus profondément que tout autre dans le mystère des forces vitales ; non pas pour les nier, ces forces vitales, ou pour les condamner, mais pour les exalter en les maintenant dans l'ordre voulu par la nature et la raison, à l'encontre des passions homicides et des vices stérilisants. Réaliste et positif, le peuple Romain regardait la chasteté des Vestales comme un besoin essentiel de la vie sociale. La virginité de ses Vestales était pour lui aussi nécessaire que la chasteté conjugale de la matrone romaine dont elles tenaient la place au temple de Vesta, qui représentait, par delà la multiplicité des foyers domestiques, le foyer de la cité tout entière. Elles étaient considérées comme y remplissant les fonctions de la mère de famille, laquelle fut toujours entourée à Rome d'une si sainte vénération. Aussi leur donnait-on le nom de « *mater* ». Et la statuaire a illustré ce nom, en fixant dans la pierre, le geste de la Vestale veillant sur le feu sacré, geste apeuré d'une mère protégeant un berceau dont elle craint de voir une frêle existence s'échapper. Elle couve véritablement la vie. « *Virgo* » et « *mater* », vierge et mère, deux mots pour désigner les Vestales.

Les Vestales, liées par leur vœu, vivaient dans une atmosphère de pureté.

Pureté symbolisée par l'éclat immaculé de leur costume et par la netteté méticuleuse et scrupuleuse du temple dont elles avaient la charge. Elles devaient le laver entièrement chaque jour avec de l'eau puisée d'abord à la fontaine sacrée des Carmentes, nymphes des eaux, favorables à la natalité, et, plus tard, captée dans des conditions spéciales : de l'eau de source ou de l'eau de pluie, mais qui n'eût point passé par des canalisations. Cette eau était recueillie dans des vases de terre, entièrement façonnés à la main, sans le secours d'aucun instrument, et qui ne devaient point reposer sur le sol pour éviter tout risque de contamination.

Le feu purificateur, l'eau limpide et pure, la terre sans souillure... Les relations de la Vestale étaient donc bien définies vis-à-vis de ces trois éléments primordiaux et contribuaient à l'envelopper de cette atmosphère de pureté où elle devait garder sa vie et tout ce qui l'approchait.

Le second devoir et la seconde vertu de la Vestale était la *vigilance*.

Elle était avant tout au service du feu sacré. C'était là la plus importante fonction de son ministère.

Ce feu était rallumé le 1er Mars, jour où recommençait l'année. Il ne devait plus s'éteindre durant l'année entière. Ce n'était point un feu couvert. On devait le voir et l'entendre pétiller. Il fallait donc, nuit et jour, y ajouter du bois et en retirer les cendres.

La Vestale devait veiller en outre sur les objets du culte et sur les matières corruptibles qui servaient aux sacrifices.

C'est à elle qu'appartenait la confection des gâteaux sacrés — la « mola salsa » — qu'on offrait à Vesta à certains jours déterminés et qu'on utilisait à l'occasion des fêtes religieuess. La « mola salsa » était faite de deux substances d'une intégrité parfaite : de la farine d'épeaûtre de la qualité la plus fine mêlée à du sel, principe purificateur par excellence — une partie de ce sel sous forme cristalline, une autre partie en solution dans de l'eau très pure. Tout devait y être confectionné de la main des Vestales, depuis la cueillette des épis faite dans un champ spécial par les trois Vestales les plus anciennes ,jusqu'à la préparation des grains pour les réduire en farine conservée dans de petits tonneaux et à la cuisson des gâteaux. On a retrouvé dans la maison des Vestales le moulin et le four destinés à ces usages.

Le ministère des Vestales les amenait à prendre part à de nombreuses cérémonies du culte, où nous trouvons, étroitement associées, les deux idées de chasteté et de fécondité.

Ainsi, le 15 avril, à la fête des « *Fordicidia* » en l'honneur de Tellus, la divinité des champs ensemencés. Ce jour-là, pour obtenir la croissance du blé encore caché dans le sein de la terre, la Grande Vestale assumait le rôle d'un sacrificateur en arrachant le veau des entrailles fumantes d'une vache pleine et en l'immolant, après avoir déposé sur sa tête un gâteau de « mola salsa » — d'où le terme d'immolation — Puis le veau était brûlé et sa cendre conservée chez les Vestales. Cette cendre était humectée, six mois après, avec le sang du cheval vainqueur à la course des ides d'Octobre en l'honneur du dieu Mars et immolé par le flamine de Mars — flamen Martialis —. A cette cendre humectée de sang, on adjoignait des tiges de paille et de la farine de fèves.

Cette mixture servait pour les purifications des « *Parilia* » où l'on célébrait Palès, divinité protectrice des bergeries.

Cette fête, célébrée à la fin du mois d'avril, nous est bien connue par la relation qu'Ovide nous en a laissée au 4me livre des « Fastes ».

Ce jour-là, les paysans se rendaient en foule au temple de Vesta où la prêtresse les apergeait d'eau lustrale avec une branche de laurier. Ils emportaient dans leurs maisons et dans leurs champs un peu de mélange de cendre, de sang et de fèves, les 3 substances purifiantes gardées par les Vestales, et ils le répandaient sur des feux de paille, d'olivier et de laurier que l'on arrosait de soufre. Le berger, à la tête de son troupeau enguirlandé, offrait à Palès du lait et des gâteaux de millet. Puis il implorait le pardon de ses fautes inconscientes : à son insu, il avait peut-être foulé un terrain consacré, troublé des fontaines sacrées, employé à des usages profanes les branches d'un arbre voué au dieux. Il demandait la prospérité de sa ferme, en répétant sa prière 4 fois, dans la direction de l'est ; puis sautait avec son troupeau à travers le feu dont la fumée passait pour communiquer une vertu lustrale et fécondante à la terre, aux bêtes et aux gens.

Toujours donc la même idée à laquelle la fonction des Vestales était intimement liée : la fécondité par la purification.

Il n'est pas jusqu'aux scandaleuses « *Lupercales* », célébrées en février, où les Vestales n'avaient leur rôle à jouer en préparant pour les « Luperci » une bouillie de grains de blé spécialement rôtis et salés pour eux, qu'ils prenaient au repas sacré après leur course échevelée du Forum au Palatin, peau de bouc sur les épaules, leurs lanières flagellantes à la main dont ils frappaient les femmes qui s'offraient aux coups pour obtenir une heureuse fécondité.

Encore un rite de fécondation auquel les vierges Vestales apportaient le tribut de leur coopération.

La principale fête des Vestales était les « *Vestalia* », célébrées pendant 8 jours de 7 au 15 juin. Le peuple entier y prenait part et les femmes étaient admises à pénétrer dans la demeure des Vestales et dans leur temple, où les objets du culte, entourés d'épis de blé de la moisson nouvelle, étaient exposés, notamment le « Palladium ».

Ces fêtes avaient pour objet d'obtenir la protection de la divinité pour la grandeur et la prospérité du peuple romain.

Ainsi donc, nous voyons le ministère des chastes Vestales se faire partout l'auxiliaire du génie de l'espèce et de la pérennité de la race. Auprès du feu sacré qui représente l'âme même de la cité, sur le Palladium auquel est attachée la fortune de Rome, elles montent une garde perpétuelle dont dépend la prospérité dans la paix, le sort des armes dans la guerre, la grandeur de la patrie au service de laquelle elles sont vouées par la médiation du culte de Vesta.

On connaît la rigueur impitoyable du châtiment pour les Vestales négligentes ou couplables.

Si elles laissaient le feu s'éteindre elles étaient durement flagellées, et si, par malheur, elles venaient

à violer leur vœu de chasteté, elles étaient enterrées vives au milieu du plus sinistre appareil d'un deuil public.

Pline le Jeune nous a laissé le très émouvant récit d'une exécution, sous Domitien, vers la fin du 1er siècle de notre ère.

« Amenée en litière vers le lieu du supplice — le champ scélérat — la condamnée est tout d'abord vouée aux divinités infernales par les pontifes. Mais voilà qu'au moment où elle descend dans le souterrain fatal son voile s'accroche. Elle se retourne alors, en se courbant, pour se dégager. Le bourreau, pensant lui venir en aide, lui tend la main, mais, dans un sursaut de répulsion, elle se redresse pour épargner à son corps, qu'elle prétend immaculé, la souillure de ce contact. Quelques instants plus tard, le bourreau maçon, avec des pierres et des briques, dressait le mur derrière lequel la malheureuse devait lentement périr de faim, d'asphyxie et de désespoir dans une nuit absolue ».

Il faut dire, à la louange des Vestales, que ce châtiment terrible ne fut appliqué qu'une vingtaine de fois au maximum, pendant les 1150 ans que dura l'institution des Vestales.

A l'expiration des trente années de leur engagement, les Vestales étaient libres.

Elles pouvaient se marier. Elles avaient à ce moment-là une quarantaine d'années. Le bel âge pour une femme ! leur seconde jeunesse ! Comme dit Michelet : « Vous n'étiez plus jeune, Madame, vous allez le devenir ».

Beaucoup se mariaient. Mais, s'il y a pour les femmes de 40 ans le démon de midi, il y a une tentation plus fréquente encore, celle de l'embourgeoisement. On a pris des habitudes et on se préoccupe de plus en plus du bien-être matériel. Beaucoup de Vestales restaient dans leur simili-couvent où rien ne leur manquait, ni le vivre et le couvert grâce aux somptueuses dotations des pouvoirs publics, ni la liberté

— une liberté relative — ni les honneurs. Elle restaient Vestales. Elles devenaient Vestales honoraires.

⁂

Nous voici maintenant devant la question que nous posions tout à l'heure.

Quelle est cette Vestale dont on a voulu, dans un geste de réprobation, effacer le nom du souvenir des vivants ?

Et pour quel crime inexpiable, pour quelle indignité, sa mémoire a-t-elle été condamnée ?

Je réponds en deux mots.

La Vestale dont on a effacé le nom, c'est Claudia de l'illustre famille des Claudii, descendante de la fameuse tribu sabine qui vint s'agglutiner aux populations primitives de Rome dans des conditions assez mal définies d'ailleurs.

Claudia qui, grande Vestale en l'année 364 de notre ère, abandonna l'autel de Vesta pour se faire chrétienne.

C'est ce crime sans précédent, c'est ce scandale jusque là inouï, que le Collège des prêtres punit en voulant effacer à jamais le nom de la parjure.

Que la Vestale Claudia se soit convertie au christianisme, vers la fin du 4me siècle, le poète chrétien Prudence, son contemporain, l'affirme de façon formelle en signalant quelques récentes conversions de son temps. Je le cite :

« Les Sénateurs les plus en vue et les plus éclairés, qui se réjouissaient d'être flamines, baisent maintenant le seuil du temple des Apôtres et des martyrs. Le Grand Pontife, qui portait jadis les bandelettes sacrées, est marqué du signe de la Croix. Et devant l'autel de saint Laurent, martyr, s'agenouille Claudia, la Vestale :

« Vittatus olim Pontifex adscitur in signum crucis,
Aedemque, Laurenti, tuam Vestalis intrat Claudia ».
(Prudence : Péristéphanon ; Hymnes en l'honneur des martys — Hymne XI).

Et il ajoute :

« O Rome, demain, tu suivras tout entière les Ressuscités ».

D'autre part, à la même époque, toujours à la fin du 4me siècle, Symmaque, le dernier défenseur du paganisme contre saint Ambroise (à propos notamment de la statue de la Victoire qui ornait la Salle du Sénat), Symmaque qui avait été Préfet de Rome, Consul et Pontife, parle, dans une de ses lettres d'une Grande Vestale de son temps qui abandonna son ministère pour se faire chrétienne.

Sans aucun doute, il s'agit de Claudia, la Grande Vestale dont la statue fut détruite et le nom martelé sur le piédestal.

C'est toute l'époque de Julien l'Apostat, une des plus tourmentées qui fut au point de vue religieux, qui semble s'incarner dans cette attirante figure de la Vestale devenue Vierge de Jésus-Christ. En elle, se sont dramatiquement affrontées la Rome païenne et la Rome chrétienne — la Rome païenne frappée de sénilité mais qui ne voulait pas mourir et la Rome chrétienne dans toute la vigueur de sa conquérante jeunesse.

Julien l'Apostat, élevé dans la religion chrétienne qu'il avait abandonnée à l'âge d'homme, arrive à l'Empire en 361 avec la volonté bien arrêtée de rendre au paganisme sa prépondérance d'autrefois. Trop intelligent pour renouveler contre le christianisme les sanglantes persécutions d'antan, irrémédiablement condamnées par l'expérience, il n'en dirige pas moins contre lui une persécution qui, pour ne pas verser de sang, n'en est que plus dangereuse pour la religion nouvelle. Il supprime les privilèges de l'Eglise chrétienne, lui interdit de recevoir des legs, enlève aux évêques leur droit de juridiction, ferme aux chrétiens l'enseignement des belles-lettres et l'accès des fonctions publiques. Inversement, la paganisme reprend son caractère de religion officielle, mais sous la forme rajeunie et renouvelée que lui ont donnée les religions orientales, notamment les cultes de Cybèle, d'Isis et de Mithra. Il rouvre les temples païens, permet aux

païens de revendiquer les biens que Constantin et Constance leur ont enlevés au profit des chrétiens.

Ce programme s'appuyait d'ailleurs sur les éléments nombreux et puissants dont le paganisme disposait encore dans l'empire et sur la séduction que la vieille religion continuait à exercer sur les masses.

La séduction du paganisme sur le peuple lui venait en partie de ses pratiques et de ses fêtes religieuses qui restèrent — du moins certaines — populaires, mais surtout de son esprit. Il représentait une forme de l'existence à laquelle il n'était pas facile de renoncer, car il eût semblé, du même coup, renoncer à la joie de vivre. On s'est d'ailleurs souvent fait de la joie païenne une idée bien simpliste, figurée par les courses échevelées d'une Bacchante ivre en l'honneur de Dionysos ou bien par un éternel banquet où des convives, couronnés de roses, épuisaient jusqu'à la lie la coupe des plaisirs. La lie est toujours amère. Certes le paganisme ne s'est jamais opposé à la volupté et c'est ce qui lui confère son caractère de complète et heureuse liberté, mais peut-être aussi ce qui en fait la tristesse foncière. De là d'étranges mélancolies, des lassitudes, des désenchantements qu'on lit ou qu'on devine à travers les pages les plus classique de la littérature païenne. N'importe, c'est son apparence de consentement heureux aux voluptueuses suggestions de la nature, c'est son caractère de complète et heureuse liberté, qui donne à la civilisation païenne sa puissance de séduction.

En dépit de cette séduction et de tout l'appareil de l'Etat dont l'Empereur était le maître absolu, la tentative de restauration païenne devait s'éteindre en même temps que Julien.

Le christianisme, qu'un jour de colère Julien s'était juré d'extirper, sortait intact de l'ultime épreuve. La tourmente avait été trop brève — moins de deux ans — pour que l'apostasie des arrivistes, des habiles et des lâches, l'épuration des cadres, les mesures de violence fussent efficaces. Rien n'arrêterait plus désormais le flot montant du christianisme qui atteignait alors

les hautes classes de la société où les conversions se faisaient de plus en plus nombreuses.

Parmi les membres du patriciat romain, qui devenait peu à peu la nouvelle aristocratie chrétienne, on remarquait :

— Sextus Petronius Probus, préfet du prétoire en 365, issu d'une très vieille famille consulaire qui remontait à l'empereur Marc-Aurèle et chez qui le futur saint Ambroise fréquenta assidûment dans sa jeunesse.

— La femme de Probus, Amicia, dont l'antique palais familial, tout de marbre construit, devint le centre des œuvres charitables des matrones converties.

— Le Sénateur Toxatius et son épouse Paula, descendante des Scipions et des Gracques.

— La praticienne Mélanie l'Ancienne qui créa à Jérusalem une congrégation, à laquelle viendra bientôt donner une grande expansion sa petite-fille, Mélanie la Jeune, qui ayant tout distribué aux pauvres de son immense fortune, s'en ira en Terre-Sainte pour y vivre et y mourir en Dieu.

C'est à la même époque que se place la conversion de Claudia, Grande Vestale, sous le règne de Julien.

Claudia ne le cédait en rien aux plus nobles représentants du patriciat devenu chrétien.

Sa famille pouvait revendiquer une origine sabine qui se perdait dans la nuit des légendes.

C'est, en effet, en l'an 504 avant J.C., après l'expulsion des Rois (509) que des annalistes font remonter la venue à Rome, avec toute sa gens (plusieurs milliers de personnes) du chef de tribu Atta Clausus, ancêtre de la famillle des Claudii.

Des Claudii exercèrent, à plusieurs reprises, les plus hautes fonctions durant le 5me siècle, notamment le Consulat.

Le plus illustre représentant de la grande famille Sabine demeure Appius-Claudius Cœcus qui, vers la fin du 4me siècle avant notre ère, incarna, sous les formes d'une activité multiple, tous les aspect du génie romain.

C'est lui, par sa rigide intransigeance devant un Sénat hésitant, qui fit triompher la thèse de l'unité italienne, en repoussant la paix de compromis que proposait Pyrrhus par l'ambassade de Cinéas : « L'Italie péninsulaire à Rome : les villes grecques de l'Italie du Sud à Pyrrhus ». Non, répondit Claudius : « Que Pyrrhus sorte de l'Italie, on parlera de paix ensuite ». Et Pyrrhus vaincu sortit de l'Italie.

Censeur, consul, juriste, poète, grammairien, il reste surtout célèbre comme constructeur de travaux publics, notamment de la fameuse voie Appienne, « la Regina viarum », entre Rome et la Campanie, que les siècles devaient emprunter, à travers les marais Pontins, dans l'incessant passage des peuples en marche.

L'homme était à l'image de l'œuvre — un des types les plus représentatifs de la force romaine, mais aussi de son orgueil et de sa dureté. Farouchement attaché aux privilèges des patriciens, il fut avant tout un aristocrate, tout en ne s'opposant pas à certaines mesures en faveur du peuple.

C'est la lointaine descendante de ce vieux Romain qui, Grande Vestale en l'an 364, apportait, par son ministère dans le Temple de Vesta, son dévouement total à sa haute mission patriotique et religieuse. Nulle prêtresse ne fut jamais mieux choisie. Nulle ne fut plus imbue de ses rigides devoirs.

Quelles influences ont donc pu s'exercer sur l'esprit de Claudia pour l'amener à déserter l'autel de Vesta ? Par quelles voies le Christianisme est-il venu jusqu'à elle, au fond de la hautaine solitude où tout l'en séparait ? Comment Claudia a-t-elle pu devenir chrétienne ?

Il ne semble pas que ce soit par un cheminement purement intellectuel.

Les documents manquent absolument qui permettraient de connaître la vie religieuse intime des Vestales, le degré de leur culture spirituelle et de leur science théologique. Les inscriptions en leur honneur sont toutes dédiées à leurs vertus. Elles se bornent à louer leur

piété, leur chasteté, à célébrer leur diligence dans les soins du culte, parfois à manifester la reconnaissance de leur protégés envers lesquels elles avaient usé de leur influence, plus rarement la gratitude de l'Etat se ressentant des heureux effets de leur piété. Aucune allusion à leur spiritualité, à des aspirations mystiques auxquelles le cadre de leur existence eût semblé se prêter si bien. Je ne crois pas qu'il faille les considérer, en dépit des lassitudes d'un formalisme pesant, comme des contemplatives travaillées de la recherche inquiète d'une union personnelle au divin. Par tout ce que l'on sait des habitudes du sacerdoce romain, l'étude et la méditation des choses sacrées ne devaient point tenir grande place dans la vie de ces prêtresses essentiellement occupées des prescriptions méticuleuses des rites, des soins assidus du culte, de l'accomplissement ponctuel des cérémonies et des sacrifices. Tellement que dans son « De natura deorum » '1.41) Cicéron a pu définir la sainteté : « la science du rituel », « Sanctitas, scientia colendorum sacrorum » — Nous retrouvons là la mentalité romaine pratique et réaliste, préoccupée — mise à part évidemment une élite intellectuelle de telle ou telle école philosophique — non de réfléchir sur le monde, mais de s'en servir, en utilisant au mieux les Puissances de la nature, les « Numina » dont elle fit ses innombrables dieux, qui n'avaient souvent pour étiquette que leur fonction. Ce qu'elles faisaient, ces Puissances, voilà l'important, non ce qu'elles étaient.

C'est sans doute parmi ses relations avec le patriciat romain que Claudia fit sa première rencontre avec le Christianisme. A cette époque encore héroïque de l'Eglise, *l'exemple* avait une puissance d'entraînement autrement vivante que la simple connaissance des Livres Saints et de l'Evangile, laquelle d'ailleurs supposait un lien déjà formé avec les milieux chrétiens.

Dans la Rome du 4me siècle, paganisme et christianisme se coudoyaient et avaient forcément des relations d'homme à homme. En cessant d'être persécutée, l'Eglise a renoncé à son caractère de minorité clan-

destine dont les abords sont défendus. Les deux sociétés — la païenne et la chrétienne — loin de former deux blocs séparés s'interpénétraient étroitement, parfois amicalement. Les grandes dames chrétiennes qui courent assister aux instructions de saint Jérôme rencontrent quotidiennement des amies païennes. Des Pères de l'Eglise, tel saint Basile, entretiennent une correspondance suivie avec les maîtres païens qui les ont éduqués dans la pensée classique. Entre les deux éléments tolérance et générosité ne sont point rares. On cite maints chrétiens sollicités d'intervenir en faveur d'un païen menacé, et de même, sous Julien l'Apostat, des sophistes et des rhéteurs s'interposeront pour protéger des chrétiens. Il serait donc erroné de voir les relations pagano-chrétiennes à travers les violentes polémiques de l'un ou l'autre bord.

Dans ces contacts, Claudia puisa un invincible attrait pour la religion chrétienne. Son âme élevée eut vite jugé de quelle hauteur elle dépassait les mystères païens.

Comme le dit Carcopino... je le cite :

« Au polythéisme des dieux gréco-romains, fussent-ils réduits à l'état de symboles, le christianisme opposait sa doctrine du Dieu unique, souverain et paternel. Aux idolâtries, même atténuées par la métaphysique de l'éther divin des planètes éternelles, il apportait un culte selon l'esprit débarrassé de leurs aberrations astrologiques, de leurs sacrifices sanglants et de leurs troubles initiations qu'il remplaçait quant à lui par le baptême d'eau, des prières, un repas célébré en commun. Comme les mystères païens, il donnait, au nom de ses livres sacrés, réponse à tout sur l'origine des choses et la destinée des hommes, mais le Rédempteur dont il révélait la « Bonne nouvelle » au lieu de se perdre, insaisissable et ambigu, dans le dédale des mythologies, apparaissait dans la réalité miraculeuse de la vie terrestre de Jésus, Fils de Dieu. Comme eux, il garantissait le salut après la mort, mais au lieu de l'abîmer au gouffre silencieux de l'éternité

sidérale, il le vivifiait par la résurrection individuelle préfigurée par celle du Christ ».

Ajoutons qu'au nom d'un idéal nouveau, il restaurait d'antiques vertus ébranlées ou perdues : la dignité des individus, la cohésion des familles, le sens des vérités morales dans la conduite des adultes et dans l'éducation des enfants, imprégnant, par le précepte évangélique de la charité fraternelle, les relations entre les hommes d'une humanité que les dures sociétés antiques n'avaient jamais connue.

L'attirance vers le christianisme, que favorisaient les exemples que Claudia avait autour d'elle, était d'autant plus forte que des *dispositions psychologiques* prédestinaient la prêtresse de Vesta à devenir une vierge chrétienne.

Son idéal de Vestale, « Virgo » et « mater », son idéal de pureté et de fécondité trouvait son achèvement dans la virginité immaculée de Celle qui en donnant au monde l'auteur de la vie est devenue la Mère du genre humain, la Vierge Mère.

La Vierge Marie ! S'il est impossible de prouver qu'au cours des 3 premiers siècles, la Vierge Sainte ait été l'objet d'honneurs liturgiques, on y trouve d'innombrables affirmations de sa maternité divine et de multiples preuves d'une tendre vénération. Ce que saint Justin, saint Irénée, Clément d'Alexandrie et tant d'autres avaient dit, l'âme chrétienne du 4^{me} siècle le tient pour vérité d'évidence : que Marie, Mère de Dieu fait homme, assume parmi les créatures une place de choix.

Ainsi donc, s'il n'y a pas encore de vrai culte de la Vierge, Marie est comme une pierre précieuse au sein de la piété chrétienne. Qu'un Nestorius l'attaque, au début du 5^{me} siècle, et ce sera un unanime concert de voix groupées pour la défendre.

Comment une Vestale n'eut-elle pas été spécialement sensible à cette glorification de la pureté dans une maternité universelle ? Pouvait-elle oublier qu'elle avait été considérée elle-même, *vierge*, comme remplissant les fonctions d'une *mère de famille* au foyer

de la cité ? De quel cœur devait-elle aller, chrétienne, vers les œuvres de charité, inspirées par l'Eglise, où s'épanchait tout naturellement cet instinct spiritualisé de maternié ?

Et Claudia fut baptisée. Elle le fut au cours d'une veillée pascale, dans la nuit du samedi au dimanche de Pâques. C'était au cours de cette vigile, en effet, que, dans la primitive église, avaient lieu les baptêmes.

Quel sens dut prendre pour elle la liturgie du Samedi Saint, avec le vêtement blanc dont on revêtait les nouveaux baptisés, et surtout avec la bénédiction du feu nouveau ! L'ancienne Vestale retrouvait là une des formes du culte du feu dont elle avait été si longtemps la fidèle gardienne.

L'étincelle divine jaillie, au contact du Christ, de la pierre du tombeau, comme d'un silex miraculeux, était partie de là pour aller embraser le monde comme dans nos églises, en la nuit de Pâques, le cierge pascal, représentant le Christ, communique sa flamme à tous les cierges des fidèles assemblés dans l'église, plongée jusqu'à ce moment dans la nuit. La lumière vient du cierge pascal comme notre foi vient du Christ. La lumière gagne de proche en proche comme la foi au Christ ressuscité conquiert peu à peu les hommes. Là où brille le Christ, il n'y a plus de ténèbres.

Claudia, plus vivement qu'aucun autre, a du comprendre ce rite, elle que son esprit religieux et sa longue formation sacerdotale avaient si bien préparée, et, sans doute aussi, un certain parfum d'âme qui l'avait de loin désignée au choix divin : « Bienheureux ceux qui ont le cœur pur parce qu'ils verront Dieu ».

De Claudia chrétienne on ne sait rien. Qu'est-elle devenue ? Mystère.

Seul, sur son piédestal mutilé, son témoignage demeure, au lieu même où s'était écoulée sa vie de prêtresse, pour attester, sur les ruines du paganisme, la victoire pacifique du Christ.

Séance Publique

de l'Académie de Nimes

DU 3 MARS 1963

ALLOCUTION DE M. VELAY PRESIDENT

En guise d'allocution M. Velay Président a redonné l'intéressante communication :

« *La première représentation de Carmen le 3 Mars* 1875 » qu'il avait faite, à l'Académie le vendredi 7 décembre 1962.

Voici la communication résumée :

Tout le monde, connaît de Bizet la tête puissante et cette chevelure drue, crépue, le regard étincelant derrière le lorgnon, la bouche mince, précise, à la fois agressive et moqueuse, hermétique, telle l'a peinte à Rome, pour la suite des siècles, Gugliemetti.

Il avait une ascendance de musiciens : son père, son oncle, sa mère, sa tante maternelle. A peine âgé de 18 ans, il avait participé à un concours d'opérettes organisé par Jacques Offenbach. Les 2 premiers prix ex-œquo furent attribués à Georges Bizet et à son condisciple Charles Lecocq. Lorsque Bizet partit pour Rome, où il devait accomplir un stage imposé de 2 années, Carafa, frère cadet du prince Carafa de Colobrano, ancien chef d'escadron des hussards de Murat, devenu professeur au Conservatoire de Paris, tint absolument à donner au jeune voyageur une lettre de recommandation pour le compositeur Mercadante,

alors célèbre. Bizet (il n'avait pas 18 ans, répète M. Velay), décacheta la lettre. Elle était ainsi conçue : « Mon vieil ami, je te recommande vivement le porteur « de la présente, M. Bizet, lauréat du Conservatoire. « C'est un jeune homme sympathique et bon garçon. « Mais soit dit entre nous, en fait de talent, c'est un « âne » !.

Dans cette période de lutte pour le pain de chaque jour, aucune place n'est laissée à la méditation ni à la rêverie.

« Je n'ai jamais connu la misère, écrira-t-il plus « tard, mais je sais ce que c'est que la gêne, et je sais « combien cela frappe sur l'intelligence ».

Il fait recevoir à l'opéra-comique « la Guzla de l'Emir », pièce lyrique en un acte, puis, Carvalho lui confie le livret d'un opéra en 3 actes : c'est celui des « Pêcheurs de perles ». Bizet n'a pas 25 ans. La critique sauf Berlioz qui lui consacre dans « les Débats » un feuilleton favorable et d'une singulière clairvoyance, est réservée.

Bizet n'avait d'ailleurs pour cette œuvre de sa jeunesse que peu d'estime, à part 2 ou 3 morceaux qu'il chantait en s'accompagnant au piano, lorsque des amis, qui venaient chez lui, l'en priaient, et Bizet, obligé de satisfaire aux exigences du négoce musical, écrivait des mélodies, d'ignobles valses et même des solos de pistons !

Il expédia en 4 mois les 4 actes de « la Jolie fille de Perth » qui, dépasse de beaucoup la qualité des ouvrages que l'on servait à cette époque.

Puis, commandée toujours par Carvalho, alors directeur du Vaudeville, ce fut la première de l'Arlésienne.

Bien avant Bizet, Victor Massé, l'auteur des « Noces de Jeannette » avait songé à mettre Carmen en musique dans un livret de Victorien Sardou.

Pour adapter leur ouvrage aux instances du théâtre comique où il étaient passés maîtres, Meilhac et Halévy vidèrent le conte Mériméen de sa richesse psychologique, de son mystère inquiétant

Les contrebandiers, dont Mérimée décrit l'existence violente sont devenus de gais lurons, semblables aux bandits facétieux des « Brigands », de Fra Diavolo, aux corsaires joyeux de « Zampa » quant à la gitane, elle n'a plus sa cruauté ni ses mobilités de félin. C'est une comédienne, qui travaille pour la scène, et ne porte que des ornements de théâtre :

La « Zingarella » farouche, instigatrice des mauvais coups, et des forfaits de sa clique, l'indomptée qui se refuse au moindre semblant de servitude, la faunesse de Mérimée est devenue une aguichante coquine aux ordres d'un chef bouffon : le Dancaïre.

Madame Bizet était tendrement attachée à son mari, quand il mourut, 6 ans après son mariage, elle confia à Charles Gounod « Des 6 années de bonheur « que le mariage m'a données, il n'est pas une heure, « pas une minute, par laquelle, je ne serais heureuse « de passer encore ».

Elle avait inspirée une passion profonde à Marcel Proust, condisciple au lycée Condorcet, de son fils Jacques Bizet. Après son second mariage avec Emile Straus, avocat de talent et fort riche, elle continua de s'appeler Madame Straus-Bizet.

Galli-Marié, qui interprêtait Carmen, avait 35 ans. Elle était brune, plutôt petite et ronde, elle était douée d'un puissant mezzo qu'elle avait mis longtemps à assouplir. Elle fut et resta Carmen jusqu'à la fin de sa vie, elle n'échappa plus au personnage qui s'était inscrit dans sa voix, dans sa chair, dans son âme même.

Le meilleur témoin que nous ayons de la première représentation de Carmen est Vincent d'Indy. Il s'était glissé dans la salle pendant les 13 représentations qui avaient précédé. Comme le ténor Lhérie n'arrivait pas à chanter juste « Halte là, qui va là ? Dragons d'Alcala » qu'il devait entonner alors dans la coulisse, Vincent d'Indy accepta de se tenir derrière un portant auprès du chanteur pour lui indiquer le ton exact et l'y maintenir. Vincent d'Indy eut ainsi le loisir de pénétrer les particularités de la partition, qu'il ne cessa plus d'admirer.

L'exécution orchestrale de Carmen fut, le 1er soir, correcte mais sans relief, ni nuance. Les choristes, dont la musicalité était, à cette époque, faible, s'embrouillèrent dans les ensembles et, particulièrement dans le chœur des « cigarières » au premier acte. « L'andantino » de Don José, qu'on appelle depuis « la romance de la fleur » n'avait produit aucun effet sur l'assistance. Le 3me acte fut écouté sans aucune réaction de la part d'un public décontenancé indifférent et sourdement hostile. La soirée, qui trainait en longueur, prit fin dans une atmosphère glaciale.

Frédéric Nietzche, dans la dernière période de sa vie, avait pris résolument parti contre les doctrines wagnériennes qu'il avait autrefois pronées. En 1881, il entendit Carmen pour la 1re fois à Gênes. « J'en ai été bouleversé », écrivait-il à sa sœur, il ajoutait : « C'est « le meilleur opéra qui existe, cette musique de Car- « men possède avant tout ce qui est le propre des pays « chauds : la sécheresse de l'air, la limpidezza ».

Galli-Marié s'était éprise de Bizet. Ils se querellaient souvent. Après une dispute violente, ils s'étaient séparés. C'est à la suite de cette rupture qu'il serait tombé gravement malade et aurait, peu après, mis fin à ses jours.

Mais ce point n'est nullement établi et, dans les quarante volumes de souvenirs de Ludovic Halévy, aucune allusion n'est faite au prétendu suicide de Bizet, à ce détail près, cependant, que trois lignes ont été si énergiquement rayées qu'il est impossible de déchiffrer sous les ratures, le texte primitif.

Les amis de Bizet tinrent rigueur à l'irascible interprète qui, pendant plus de huit ans, ne reparut plus sur une scène parisienne.

Le 27 Octobre 1883, elle fut de nouveau affichée à l'opéra-comique, et sur le désir exprimé par Madame Straus-Bizet elle même.

Quant il mourut, le 4 Juin 1875, (il n'avait pas encore 37 ans) Bizet était sourd de l'oreille gauche, comme Beethoven, comme Schumann et plus près de nous, comme Gabriel Fauré.

Compte Rendu
des Travaux de l'Académie

PENDANT L'ANNEE 1962 *PAR M. de BALINCOURT*

PRESIDENT SORTANT

Monsieur le Préfet,
Excellence,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

L'an passé, à pareille époque, dans cette même salle et dans les mêmes circonstances, je prenais non sans émotion la parole, en tant que Président de l'Académie de Nimes.

J'aurais voulu pouvoir commencer mon compte rendu traditionnel en vous disant : « Nous voici tous », Hélas ! M. le Préfet honoraire Rouvière et M. le Commandant Chailley, membre non résidant, gendre de notre confrère le Docteur Baillet, nous ont quittés pour l'ultime voyage. L'Académie s'incline devant leurs tombes et assure encore une fois leurs familles qu'elle conservera pieusement leur souvenir.

Si je voulais résumer en quelques mots ce que fut pour nous l'année 1962, je dirais : « En 1962, l'Académie de Nimes est restée fidèle à ses traditions ».

Elle a participé à la vie intellectuelle et artistique de Nimes, et même à sa vie européenne. A côté des jours de deuil que je viens d'évoquer, elle a connu des jours fastes. Enfin, elle a travaillé pour elle-même.

L'Académie a été invitée à nombre de manifestations de tous ordres: expositions de peinture, conféren-

ces, prises d'armes, remises de décorations, fêtes patriotiques. L'Académie est très sensible à ces marques d'attachement. Le Président a donné suite à ces invitations, et s'est fait représenter, si d'autres obligations l'empéchaient, à son regret, de s'y rendre.

Parmi ces manifestations, il en est une que vous seriez surpris de ne pas m'entendre évoquer. Il s'agit du Centenaire de la publication des « Burgadières ». Lorsque, en 1682, Louis XIV a érigé en Académie un groupe nîmois « de gens d'esprit et de savoir » qui se réunissaient pour s'entretenir d'archéologie et discuter de littérature, il considéra en grande partie le fait que ces Nimois utilisaient « la langue de notre Cour ». Toutefois, deux siècles plus tard, l'Académie ne put rester insensible au mouvement régionaliste suscité par la gloire de Mistral : elle accorda audience à la langue d'Oc dans la personne du fabuliste Bigot et nomma Mistral membre honoraire. M. Hugues était plus qualifié que quiconque pour représenter l'Académie aux fêtes en l'honneur de Bigot. Au cours de la séance du 8 juin, il nous a entretenu de notre confrère, né en 1825 et mort en 1897. Bigot était fils d'ouvrier, huguenot et et républicain. Sa langue n'est ni du patois, ni du languedocien, mais du provençal, le Vidourle marquant la limite linguistique entre la Provence et le Languedoc. Sa graphie est déconcertante. M. Hugues nous a précisé les rapports de Bigot avec le Félibrige : il ne croyait pas à la renaissance provençale et n'a pas eu d'intimité réelle avec les Félibres. Cependant le Félibrige n'a cessé de l'honorer, ainsi que l'atteste un discours de Mistral, à la Ste Estelle de 1882.

Quittons le Languedoc et la Provence pour l'Europe. L'Académie est entrée en relations avec l'Académie de Vérone et a admis, comme membre correspondant, une des personnalités les plus en vue des milieux industriels de Brunswick.

Parmi les jours fastes, nous placerons, en tout premier lieu, le 9 Novembre 1962. Ce jour-là, M. Bernard Vaugon, Préfet du gard, voulut bien nous faire l'honneur de présider notre séance, comme il en a le droit,

puisqu'il est président de droit de notre Académie. Nous lui redisons combien nous avons été sensibles à sa présence parmi nous. A cette occasion, M. le Bâtonnier des Guerrois, nous a fait une communication sur le général Baron de Feuchères, dont vous apprécierez dans un instant tout l'intérêt.

Le 17 Mars, nous avons eu l'honneur d'écouter une communication de M. le Professeur Robert, membre non résidant, Professeur de littérature grecque à la Sorbonne. M. le Professeur Robert est fidèle à l'association Guillaume Budé. Lorsqu'il vient à Nimes prendre part à une réunion de ce groupement, il veut bien nous consacrer de longs moments, trop courts à notre gré. Il nous a parlé « de quelques observations sur le fonctionnement de la Démocratie Athénienne ». Communication aussi brillante que savante.

Le 21 Décembre, nous avons rendu hommage à M. le Bâtonnier Lacombe, membre de l'Académie depuis 40 ans et son Secrétaire Perpétuel depuis 36 ans. Nous lui avons exprimé notre reconnaissance dans l'intimité de notre salle de séances.Je suis heureux de la lui exprimer à nouveau chaleureusement et en public.

Nous avons reçu parmi nous M. Escholier et M. le Conseiller Abauzit. M. Escholier nous a fait l'éloge de son prédécesseur, M. le Préfet honoraire Paganelli, à qui nous adressons notre confraternel salut, tandis que M. Abauzit a prononcé l'éloge de M. le Docteur Max Vincent, cet homme de bien, qui réalisait si parfaitement le type de médecin : guérit souvent, soulage plus souvent encore, console toujours.

Enfin, l'Académie a travaillé !

Grâce à M. Hutter, nous sommes passés de la démocratie athénienne à l'Egypte et à la Nimes romaine. Il nous a parlé du « Culte d'Isis à la Fontaine de Nimes ».

Isis était sœur et épouse d'Osiris. C'est une déesse des morts. Son culte se répandit dans l'Empire romain et s'y défigura plus ou moins. C'est ainsi que Nimes devint un centre religieux, où le culte d'Isis fut sans doute apporté par une colonie de grecs, ayant séjourné

en Egypte. M. Hutter, après avoir mentionné les vestiges retrouvés, se demanda ou était le Temple. Ménard le situe sur le tertre au-dessus du Temple de Diane. Il est établi qu'il existe des salles souterraines aux abords de la Tour Magne. Il est possible que ces salles aient servi aux cérémonies d'initiation.

Tandis qu'une planète artificielle frôle Vénus, Mademoiselle Malbos vit dans la plus étroite intimité avec Charlemagne et Louis le Pieux. Elle n'ignore rien des intrigues politiques qui se jouèrent autour de la Septimanie. Elle nous a fait une très intéressante communication sur les sources historiques qui permettent de percer ces mystères du IXe Siècle. M. le Professeur Dupont et Monsieur l'Archiviste Départemental Sablou prirent une part prépondérante aux commentaires qui suivirent cette communication.

Faisons un saut de sept siècles. Nous arrivons au XVIe Siècle.

En recevant les convocations pour la séance du 23 Novembre, notre curiosité a été piquée par le titre de la communication à laquelle nous étions conviés : « A la Cour d'Espagne du XVIe siècle, dans le secret, une femme Jésuite » par Mgr Homs. — Dès la fondation de leur ordre, les jésuites posèrent un principe absolu. Pas de femmes dans la Compagnie. Les femmes sont des êtres totalement ingouvernables et sans aucun intérêt du point de vue de leur apostolat.

St Ignace, le fondateur, avait, en 1547, obtenu du Pape une bulle, interdisant aux femmes l'admission dans la Compagnie.

Et cependant, il y eut une exception, mais quelle exception : Il s'agit de la fille de Charles Quint, sœur de Philippe II, régente d'Espagne de 1534 à 1539 pendant l'absence de son père, en fait souveraine absolue.

En 1554, elle demanda son admission, l'admettre était contraire aux principes de l'ordre et aller à l'encontre de la bulle du Pape. Refuser l'admission, c'était se faire de cette femme, d'une intelligence et d'une volonté masculines, un adversaire redoutable pour la Compagnie, populaire certes au XVIe Siècle, mais qui

néanmoins n'avait pas que des amis. Que faire ? Ignace réunit une commission de Cinq Pères qui s'arrêtent à une demi-mesure. La formation d'un Jésuite s'étend sur treize années, au bord desquelles les vœux solennels sont prononcés. Mais entre le noviciat et les vœux solennels, le Jésuite s'engage temporairement par les vœux de scolasticat. La Régente fut admise à prononcer ces vœux, mais le secret le plus absolu lui fut prescrit. S'il est certain qu'elle fut fidèle aux vœux de chasteté, on peut se demander ce que devinrent ses vœux de pauvreté et d'obéissance. Lorsqu'elle abandonna le pouvoir, il est permis de penser qu'elle quitta l'ordre. Elle mourut à 38 ans en 1573.

Pendant que la Compagnie de Jésus était aux prises avec ces difficultés, que se passait-il à Nimes ? M. Boyer nous a répondu à cette question par sa communication sur « Les origines nimoises de Nicot. » Il a commencé par nous faire une description complète et fort intéressante de notre ville au XVI[e] siècle, déchirée par les luttes religieuses et terriblement éprouvée par plusieurs épidémies de peste. Dans ce siècle si troublé; les familles vivent, certaines végétent, certaines disparaissent, d'autres s'élèvent, parmi lesquelles celle de l'Ambassadeur Nicot.

M. Boyer a vraiment accompli ce que l'on appelle un travail de Bénédictin pour établir avec certitude la généalogie de notre héros, de celui qui a introduit le tabac en France, pour le plus grand bien de nos ministres des Finances et pour le plus grand dommage de nos cœurs, de nos artères et de nos poumons.

La difficulté provenait de la disparition de certains documents et aussi du fait que dans la famille des Nicot, le prénom Jean était extrêmement répandu. Le grand'père de l'ambassadeur, Pierre, est arrivé à Nimes, venant d'un lointain village de l'Uzège. A peine connu, il travaille beaucoup, il est notaire à la Cour du Sénéchal il améliore sa situation financière et sociale. Son fils Jean épouse en premières noces Safronie Teissier, fille d'un avocat nîmois, et en secondes

noces une autre nimoise Alix Dupré, et de ce second mariage naîtra l'ambassadeur. Cette Alix Dupré appartient à la meilleure société nimoise et, par sa dot, apporte au ménage une aisance certaine. Jean Nicot est donc nimois et M. Boyer établit avec certitude, mais non sans peine, que la maison de sa famille s'élevait aux abords immédiats de la Tour de l'Horloge.

Faisons un nouveau saut, plus petit : trois siècles. Nous voici au XIX^{e}. Pour ma première présidence, le 26 Janvier 1962. M. le Président Velay m'a fait un magnifique cadeau. Il nous a parlé de Gérard de Nerval.

Gérard de Nerval, né en 1808, mort en 1885, de son vrai nom Gérard Labrunier, était fils d'un médecin militaire des armées de Napoléon. Sa mère, morte à 25 ans, suivait fréquemment son mari en campagne, de sorte que leur malheureux fils fut élevé comme un orphelin, à Mortefontaine, par un vieil oncle, puis comme interne au Lycée Charlemagne à Paris. Il prit goût de très bonne heure à la littérature allemande, ce que lui permit la lecture des récits fantasmagoriques d'Hoffmann.

Ses tendances vers l'occultisme s'en trouvèrent fortifiées.

Ainsi s'expliquent ses crises de folie qui devaient se terminer par son suicide par pendaison, dans la nuit de 25 au 26 janvier 1855, Rue de la Vieille-Lanterne, devant un bouge à la porte duquel sans un centime en poche, il avait frappé, cherchant asile. Chacun connaît son œuvre littéraire. Peut-être n'a-t-il pas été assez apprécié comme poète. « J'ai fait mes premiers vers par enthousiasme de jeunesse, dit-il dans ses « Petits châteaux de Bohème, les seconds par amour, les derniers par désespoir ».

M. Velay estime que nous lui devons un des plus beaux vers de la langue française :

« Dans la nuit du tombeau, toi qui m'as consolé »

« Rends moi le Pausilippe et la mer d'Italie »

qui égale à son sens, et je ne le contredirai pas, pour la splendeur picturale, euphonique et musicale,

le vers de Phédre :

« La fille de Minos et de Pasiphaé »,

et celui des « Trophées » :

« Toute une mer immense, où fuyaient les galères »

Monsieur le Président Velay nous a fait une autre communication ayant pour titre : « Autour de la première de Carmen ». Vous avez eu le plaisir de l'entendre.

Monsieur le Bâtonnier des Guerrois nous a entretenus de la vie mouvementée et douloureuse du Commandant Bazaine, fils du Maréchal Bazaine.

Poincaré était en visite officielle en Espagne en 1913 et, selon la coutume, Alphonse XIII lui présenta le Capitaine Commandant l'Escadron de la garde royale qui lui avait rendu les honneurs : « Capitaine Bazaine ». Sur question de Poincaré : « Oui, je suis le fils du Maréchal Bazaine ». Il n'avait que trois ans quand son père fut condamné à mort avec dégradation militaire, pour avoir capitulé sans avoir fait tout ce que lui commandaient le devoir et l'honneur. Sa vie tendit à obtenir la réhabilitation de son père. En 1911, après recherche de faits nouveaux, qu'il crut avoir trouvés il introduisit une requête en revision : sans succès. En 1914, il s'engagea dans l'armée française sous le nom de Bazo et obtint une brillante citation, signée, curieuse coïncidence, par le Colonel de Wimpfen, le fils du vaincu de Sedan. Il essaya, à nouveau, après la première guerre mondiale, d'obtenir la réhabilitation de son père, sans plus de succès qu'en 1911. Le Commandant Bazaine est mort à Larache en 1949. On ne peut qu'admirer les efforts de ce fils en faveur de son père, mais on ne saurait être surpris que ses efforts n'aient pas été couronnés de succès.

Nous abordons maintenant le XX^{e} siècle.

Monsieur le Pasteur Barde nous a fait une communication sur Antoine de St Exupéry (1900-1944) aviateur et écrivain. La vie de St Exupéry est si remplie que le

temps me manquerait rien que pour l'énumération de ses actions de guerre, de ses actions de paix et de ses écrits. Qui donc les ignore ici ? Avec St Exupéry, nous avons affaire à une littérature d'altitude. Elle nous élève au dessus de toutes celles, qui très lucides dans leurs diagnostiques foncièrement pessimistes sur l'homme, sont incapables de reconstruire et de nous redonner une espérance. Monsieur le Pasteur Barde nous a parlé avec une émotion contagieuse.

Vraiment, un air de montagne, pur et vivifiant, a traversé ce 24 Février 1962 notre salle de séances. Nous en demeurons très reconnaissants à M. le Pasteur Barde, dont nous regrettons le départ.

Monsieur le Bâtonnier Lacombe ne se contente pas du labeur inhérent à ses fonctions de Secrétaire perpétuel. Il trouve, en plus, le temps de nous faire des communications. Cette année, il nous a parlé de « L'âme d'un poète méridional ». Il s'agit de Jean SOULAIROL. Né en 1892 aux environs de Béziers, ayant fait son Droit à Montpellier, il commença sa carrière dans la presse locale. Après la guerre 1914-1918, il se fixa à Paris.

Collaborateur du « Correspondant », de la « Revue des Jeunes », rédacteur à l'Aube, il publia de nombreux volumes : Préludes à l'amour, St Thérèse d'Avila, Francis Jammes, l'Humanité de Mistral, le Message de Péguy. Il fut hautement apprécié par Mauriac, Jean Guitton, Mondor, Léon Bérard, Montherlant. On a grand profit à s'approcher de Valéry, de Mistral et de Jammes en compagnie de Soulairol, dont le cœur vivant et la plume frémissante laissent transparaître la Joie et la Paix franciscaines.

M. le Bâtonnier des Guerrois qui est infatiguable, nous a fait un compte rendu de discours prononcé pour la rentrée judiciaire 1961-1962 par M. l'Avocat général Sarradet. M. l'Avocat général Sarradet a fait imprimer son discours il a fait hommage d'un exemplaire à l'Académie, geste que nous avons su apprécier et dont nous le remercions. Ce discours concernait un certain BRAVAY, né à Pont St Esprit en 1817 de commerçants

modestes. Il eut la vie la plus incroyable que l'on puisse imaginer : en faillite d'abord, courtier en vins, il débarque à Alexandrie en 1847. Tout y est possible. Il vend des chaussures à l'armée égyptienne, part pour Constantinople, et, sur le bateau, rencontre Mohamed-Saïd, le dernier enfant des 83 enfants de Méhémet-Ali, Saïd devient vice-roi : C'est la fortune pour Bravay. Je m'arrête. Il meurt le 6 Décembre 1874, complètement ruiné. Il est enterré à Pont St Esprit. Il est plus que probable qu'Alphonse Daudet s'est largement inspiré de la vie de Bravay pour écrire le « Nabab ».

Par deux fois, nous avons entendu parler d'Albert Camus, M. le Pasteur Brunel a donné pour titre à sa communication : « La valeur de la vie. Parallèle entre l'Ecclésiaste et Camus ». La peur de la vie est une des caractéristiques de l'âme contemporaine. On entend dire, même par des jeunes : « La vie est bête, monotone, ne sert à rien, Camus symbolise cette philosophie. Or l'âme humaine ne change pas. L'Ecclésiaste n'est que le développement de ses premiers mots : Vanité des vanités, tout est Vanité. Vanité, c'est à dire néant. Tout passe, tout lasse, les justes seront frappés comme les méchants. A quoi bon toute une vie pour aboutir à cela ? Que faire ? Camus était hanté par le problème de la souffrance et de la mort. Sa révolte est métaphisique. Il ne croit pas au royaume futur, pas davantage aux lendemains qui chantent.

M. le Professeur Seston nous a parlé « du drame intérieur d'Albert Camus », Ce drame se définit ainsi. Dans sa méditation sur la condition humaine, parti a priori de l'idée que l'explication de l'homme doit être recherchée uniquement en lui-même, sans recourir à une explication transcendante, Camus a été entraîné malgré lui, par la logique de sa pensée, sur une pente qui le menait tout droit à faire intervenir cette transcendance.

Il constate au départ l'absurdité de la vie (Mythe de Sisyphe), puis se révolte contre cette absurdité par la prise de conscience de la liberté de l'homme et de son devoir d'assurer lui-même son bonheur. L'homme

est un être à part dans la création (fin du Mythe de Sisyphe).

En conséquence, pour assurer ce bonheur, l'homme doit se référer à un principe sacré : il le trouve dans le dépassement de lui-même, une sorte de sainteté sans Dieu. (La Peste).

Camus s'oriente alors vers la recherche du sacré, sur un plan situé au dessus de l'homme : la Communion avec le Cosmos. (L'exil et le Royaume).

L'accident de 4 janvier 1960 a interrompu cette évolution de Camus. Serait-il allé plus loin sur le chemin de la transcendance ?

Nous avons reçu de M. ROGEAT, membre correspondant une étude sur Pierre Benoit, que nous a présentée Mademoiselle Lavondès. En plus de l'analyse des principaux romans de l'écrivain dont le fauteuil vient d'être occupé par un Nimois, M. Rogeat fait mention de détails sur le caractère et les habitudes du célèbre romancier. A cette même séance, Mademoiselle Lavondès nous a lu des vers d'un de nos correspondants, Monsieur Jean RENOUARD, vers que nous lira tout à l'heure notre confrère André NADAL.

M. Noé, membre correspondant également, a bien voulu à la séance de 29 Juin, nous lire quatre poèmes dont il est l'auteur, aussi intéressants par leur facture que variés dans leurs sujets.

Ne quittons pas la poésie. A la dernière séance de ma Présidence, M. l'Inspecteur d'Académie honoraire Lignières, nous a fait une très intéressante communication sur de très courts couplets espagnols, qui se chantent ou se disent et où l'on retrouve l'âme passionnée de nos voisins transpyrénéens.

Nous avons donc en 1962 fait un grand voyage dans le passé, grâce à Madame Déchery, nous avons entrevu le futur « *Vers un fédéralisme mondial* », tel était le sujet de sa communication.

« Chaque nation doit abandonner une part de sa souveraineté pour s'intégrer dans un vaste organisme dirigé par un gouvernement mondial, selon un consentement mutel ». Organisation étatique dont les mem-

bres exercent en commun certaines fonctions publiques expressement décrites dans une Constitution, qui affirme par ailleurs que toutes les autres fonctions restent dans la compétence de ses membres. Cette réalisation exige pour le respect de la Constitution une force de police internationale, dont la contre-partie entraîne un désarmement général, simultané et contrôlé, ainsi que la renonciation aux armées nationales. Cette réalisation exige aussi une force judiciaire, car c'est le Droit qui doit régner et non la Force.

Le mouvement universel pour une fédération mondiale (M.U.F.M.) estime qu'une transformation aussi radicale pourrait être obtenue par la révision de la Charte des Nations Unies et par l'élection d'une Assemblée Constituante des Peuples.

Le Fédéralisme postule évidemment la fraternité humaine, que nous enseignent d'ailleurs la Philosophie, la Religion, les sciences biologiques et linguistiques.

Madame Déchery souhaite et nous nous associons pleinement à ce vœu, que la fraternité humaine devienne un jour la réalité.

C'est sur cette riante perspective que j'achèverai mon compte rendu. Je vous ai dit en débutant qu'en 1962 l'Académie de Nimes était restée fidèle à ses traditions. J'ai voulu dire par là qu'elle se propose essentiellement de prolonger le passé vers l'avenir.

Un bienfaiteur de Nimes

LE BARON FEUCHERES
1785 — 1857

Par Maître DES GUERROIS

Le but de cette communication est de rappeler aux NIMOIS ce qu'était le Baron Feuchères (ou de Feuchères) général de Division, ancien Commandant Militaire des Départements du Gard et de l'Ardèche et bienfaiteur de NIMES.

Nous examinerons :

I — les début du Baron Feuchères jusqu'à son mariage 1785 — 1818 ;

II — de son mariage à sa démission d'Aide de Camp 1818 — 1824.

III — de sa démission à la mort de sa femme

IV — ses dispositions à la mort de sa femme (1840 — 1843) ;

V — sa carrière politique 1846 — 1848 ;

VI — la fin de sa carrière militaire 1846 — 1857 ;

VII — son second mariage, sa mort, appréciations de sa vie.

I — *Les débuts du Baron Feuchères* 1785 — 1818 :

Il naquit à PARIS le 20 Novembre 1785, fut baptisé le même jour à la Paroisse St Barthélémy, était fils de Jean Nicolas Feuchères et de Jeanne Thomas son Epouse, ses prénoms furent Adrien, Victor.

Son parrain Jean Baptiste THOMAS était probablement le frère de sa Mère, sa Marraine Catherine Simone Veuve RACHON.

Entre à l'Ecole Militaire de Fontainebleau le 20 Mars 1805 il eut une carrière Militaire brillante. Les Généraux sous les ordres de qui il servit lui donnèrent d'excellentes notes, il fut à un moment faisant partie de la Grande Armée sous les ordres directs de l'Empereur et accomplit de brillantes actions d'éclat notamment pendant la Campagne d'Espagne.

Il était en 1818 Lieutenant-Colonel au 6^{me} Régiment d'Infanterie de la Garde Royale.

II — *Du mariage à la Démission* 1818 — 1824 :

Il épousa le 6 Avril 1818 à Londres Sophie DAVES à l'Eglise protestante de St Martin et le même jour à la Chapelle Catholique de l'Ambassade d'Espagne.

1°) la mariée Sophie DAWES née dans l'Ile de Wight à St Hélens le 29 septembre 1792, était le 7^{me} enfant d'une famille dont le chef était à la fois pêcheur, pilote, et contrebandier.

Sophie jusqu'à 6 ans vagabonda pieds nus sur la plage puis fut recueillie et élevée dans la maison des Pauvres, à 13 ans elle était servante de Basse-Cour chez un cultivateur, en 1811 elle entra comme servante dans une maison de rendez-vous pour aristocrates à Piccadilly.

C'est là qu'en 1811 elle fut remarquée par le Duc de Bourbon : « il y a un bijou que vous n'avez pas remarqué Monseigneur lui dit son valet de chambre ».

20 ans à peine taille élancée superbes cheveux, traits d'un pur dessin, dotée d'un teint éblouissant et

de très beaux yeux bleux au regard effronté, elle faisait sensation.

2°) le Duc de Bourbon âgé de 55 ans né le 13 avril 1756 ressentit un véritable coup de foudre, elle partit avec lui (le démon de midi).

Le Prince était le fils du prince de Condé, mari de la princesse Bathilde d'Orléans et père du Duc d'Enghien.

Le Duc de Bourbon avait de bonne heure abandonné sa femme, au bout de 10 ans d'une union troublée par les infidélités du mari.

Il émigra en 1789 lors de la prise de la Bastille avec son père et son fils.

Fit campagne à l'armée de Condé fut blessé et en 1795 se rendit à Londres où son père le rejoignit en 1801 après le licenciement de son armée. En 1805, vint en Angleterre, Sa sœur Louise de Bourbon devenue Sœur Marie Joseph de la Miséricorde qui entra dans le couvent Anglais des Bénédictines émigrées.

En 1804 enlèvement du Duc d'Enghein à Ettenheim, son exécution à Vincennes. La douleur du Père fut profonde mais il revint peu à peu à ses occupations habituelles : la Chasse et les aventures galantes.

Dès 1811 il procède à l'éducation et à l'instruction de Sophie DAWES (plus tard Sophie CLARK Veuve DAWES).

En 1814 première restauration, en 1815 il est envoyé par le Roi en Vendée en 1818 il devient Prince de Condé après la mort de son Père.

Depuis 1815 Sophie Dawes est à Paris.

Le Duc loge au Palais Bourbon, son amie fait plusieurs logements successifs. Le Duc chasse et réside fréquemment au château de Chantilly.

A ce moment 3 femmes composent son entourage féminin : La Comtesse de CHOULOT, femme du Gouverneur de Chantilly, la Comtesse de QUESNAY et la fille naturelle du Duc, la Comtesse de RULLY.

Sophie se fait tout d'abord passer pour une autre fille naturelle du prince, sa période de domination va

bientôt commencer mais il faut un mariage pour rendre la situation moins équivoque .

Un premier projet échoue, le second réussit : question du lieutenant-colonel Feuchères au Duc de Bourbon avant le mariage sur l'origine de sa fiancée.

Réponse : « je connais cette dame depuis sa plus tendre enfance tout homme d'honneur peut l'épouser ».

D'autre part, Sophie déclare par écrit « que le Duc de Bourbon l'a fait élever, il s'est chargé de son éducation et qu'il y a tout lieu de croire qu'elle est sa fille ».

Les pièces d'état civil fournies sont fantaisistes elle est déclarée fille de Richard CLARK esquire et de Jeanne Walter son Epouse.

Le jeune ménage s'installe au Palais Bourbon.

Le Duc avait constitué la dot, une rente annuelle de 7200 F ; le contrat fut dressé le 9 juillet 1818 chez Maître CHAMFORT Notaire à Vincennes avec *gain de* survie.

Premiers soupçons du Lieutenant Colonel Feuchères fait Baron par le Roi à la demande du Prince et premier gentilhomme de la Chambre puis en 1820 Aide de Camp du Duc de Bourbon.

Le mari garde au cœur une plaie toujours renaissante : « je suis toujours montré du doigt dit-il la Baronne est maîtresse de Chantilly et de St Leu ».

Deux lettres sont échangées entre lui et le Duc de Bourbon le 28 Septembre 1822, puis finalement lors d'une scène de ménage la Baronne avoue « je ne suis pas la fille du Duc, je suis sa Maitresse ».

2me lettre au Duc de Bourbon en mars 1824, lettre de la Baronne elle se retire chez sa Mère.

Répercussion sur la carrière Militaire du Colonel : Démission de ses fonctions d'aide de Camp et mise en disponibilité.

III — *De la démisison du Colonel à la mort de la Baronne*, 1824 — 1840 :

Colonel mis en disponibilité puis formule une

réclamation par lettre du 26 Août et du 9 Novembre 1824.

1°) *Le Mari* — Il est finalement nommé Commandant de la Place de *PAMPELUNE*, plus tard Maréchal de Camp et finalement le 16 Novembre 1835 Commandant des Départements de l'Ardêche et du Gard.

Son administration fut particulièrement appréciée par le Général Inspecteur de la 9me Division Militaire le 12 Août 1837 soulignant en particulier, la bonne harmonie qui régnait à *NIMES* entre les autorités Civiles représentées par le Préfet et l'autorité Militaire représentée par le Commandant du Département.

Il devait rester à ce poste jusqu'au 19 Mai 1843 étant nommé à cette date Lieutenant Général. Il fit ses adieux à la population dans une proclamation du 19 Mai 1843.

Entre temps s'était passé le drame de *St LEU* le 27 Août 1830.

2°) *LA FEMME* — Depuis le départ de son Mari la Baronne de *FEUCHERES* avait accentué de plus en plus son emprise sur le Duc de *BOURBON*.

Elle avait réussi a épurer son entourage qu'elle avait composé de ses créatures et avait réussi à éliminer les autres personnes notamment le Comte et la Comtesses de *RULLY*.

Entrée en relations avec le Duc d'Orléans elle avait obtenu pas son intermédiaire d'être présentée à la Cour de Charles X et avait fait signer au Duc un testament instituant comme légataire universel le Duc d'AUMALE fils de Louis Philippe agé de 8 ans avec un legs pour elle de 12 millions environ sur 80 dont le Pavillon qu'elle occupait au Palais *BOURBON* et le Château de *St LEU*.

Lors de la révolution de 1830 le Duc de Bourbon fut très effrayé et la Baronne craignit qu'il ne quittât la France à son insu et qu'il envisageât une révocation des dipositions prises, en testant en faveur des enfants du Duc de *BERRY*.

3°) *Le Drame de St Leu :*

Le 27 Août 1830 le Duc de Bourbon est trouvé à 8 heures du matin à *St LEU* pendu à l'espagnolette de la fenêtre Nord de sa chambre par deux mouchoirs noués l'un dans l'autre.

Une enquête est ouverte on pense au suicide puis on soupçonne le crime, le Président *PASQUIER* Président de la Cour des Paris se rend sur les lieux.

Une plainte est déposée par le Prince Louis de ROHAN Héritier naturel qui se constitue partie Civile.

Une information est ouverte et le rapporteur désigné est le conseiller de la *HUPROYE.*

Les journaux s'emparent des faits, dans le Figaro notamment on dit : « *Madame de FEUCHERES est une petite Baronne Anglaise qui ressemble beaucoup à une espagnolette* »

Finalement Monsieur de la HUPROYE demande sa mise à la retraite. Il est dessaisi du dossier.

Le 21 Juin 1831 arrêt de la Chambres des mises et de la Chambre des Appels Correctionnels réunies : *il n'était pas établi que la mort fut due à un crime.* Pourvoi en cassation. Rejet.

Puis procès civil, en annulation du testament devant la première Chambre du Tribunal Civil de la Seine.

Pour le Prince de ROHAN plaida Maitre HENNEQUIN.

Pour la Baronne Maitre LAVAUX, pour le Duc d'AUMALE Maître Philippe DUPIN,

Le Baron de Feuchères se désolidarisa entièrement de sa femme en cette occasion et interdit que son nom figurât dans la procédure même pour assister et autoriser sa femme.

Le 22 Février 1831 fut rendu le jugement déclarant qu'il n'y avait pas eu de captation et validant le testament.

La Baronne mourut à LONDRES le 15 Décembre 1840.

Une partie de sa fortune revint à son Mari à titre de gain de survie.

⁂

IV — DISPOSITIONS DU Baron FEUCHERES —

Ne voulant pas profiter d'une fortune qu'il estimait de provenance douteuse et en tout cas immorale il prit par devant Maître BORDARIER Notaire à Nimes diverses dispositions en faveur des pauvres et des Hôpitaux de cette VILLE.

Il promit s'il gagnait son procès contre la succession de la Baronne de laisser en outre 4 millions à la Ville de NIMES pour l'établissement d'une Ecole d'Arts et Métiers (aujourd'hui l'on dirait le Lycée Technique) devant être construite dans l'axe de l'Avenue de la Gare.

Le projet ne fut pas réalisé par suite de la transaction intervenue. Le 11 Novembre 1842. Le Conseil Municipal décida en reconnaissance de donner le nom du *Baron Feuchères* à *l'Avenue du Chemin de Fer.*

Il décida en outre qu'un buste en marbre du bienfaiteur serait placé à l'Hôpital aujourd'hui la Chambre de Commerce.

Sur cette avenue on construisit l'Hôtel de la Préfecture d'après les plans de l'architecte *Armand FEUCHERES.*

⁂

V — CARRIERE POLITIQUE 1846

A cette date le Gouvernement de Louis Philippe veut opposer une candidature à celle du légitimiste Ferdinand Bechard. On choisit le Baron de FEUCHERES, en raison de la reconnaissance que ses dons avaient suscitée dans la population.

Pour appuyer la Campagne électorale on envoya à NIMES la statue de PRADIER : « La Poésie Légère ».

Ce qui fit dire à LAMARTINE : « *Ils ont fait de la corruption* ».

Le Baron FEUCHERES fut élu par 425 voix contre 366 à Ferdinand BECHARD il y eu 799 votants sur 841 inscrits.

Que fit-il à la Chambre on l'ignore. Il ne sera plus question de lui en 1848.

⁂

VI — FIN DE LA CARRIERE MILITAIRE .. Le second Mariage —La Mort — 1846 — 1857 —

Les étapes sont les suivantes : Inspecteur général de l'Infanterie 30 Juin 1843.

17 Août 1844 Commandant de la XIII^me^ région Militaire.

23 Février 1846 : Membre du Comité consultatif de l'Infanterie.

En 1848 adhésion au gouvernement provisoire

2 Avril 1848 en disponibilité

3 Décembre 1852 2^me^ section de l'état Major Général de l'armée.

Il s'était remarié le 22 Février 1851 avec Marie GIDE née le 18 Avril 1800.

Il décéda à PARIS, 68 Rue de BELLECHASSE le 22 Novembre 1857.

Sa femme ne mourut que le 24 Février 1895 à 95 ans.

⁂

VII — CONCLUSIONS —

Vie honorable, carrière brillante avec quelques ombres au tableau mais rachetées par la *renonciation aux faveurs dès la certitude de l'infortune* et par les preuves données de désintéressement et de bienfaisance.

Dans la Préface qu'il a donné au livre de Monsieur Louis ANDRE sur la mystérieuse Baronne de FEUCHERES Monsieur Paul JARRY après avoir rap-

pelé un mot de Monsieur de Saint-CRICQ prononcé en apercevant la Baronne au balcon du Théâtre de la Porte St Martin : « Elle a du sang sur sa robe ! » conclut : « Le joyeux convive du Café Anglais avait-il raison ?... »

Qui sait si quelque jour le mystère de cette mort ne sera pas dissipé et si l'hypothèse du crime ne s'évanouira pas soudain devant une explication plus naturelle.

Poèmes

DE JEAN RENOUARD

présentés et lus par
M. André NADAL

Avant de lire quelques uns de ses poèmes, nous aimerions pouvoir brièvement rappeler que Jean Renouard est né à Nimes en 1874 et qu'il est mort, il y a quelques mois seulement, parmi les siens, dans sa sa propriété de Bergerac à l'âge de 88 ans. Il était le fils de M. Renouard notaire dans notre ville que de nos jours encore certains de nos compatriotes ont bien connu.

— Quoique plus âgé que notre Secrétaire Perpétuel M. le Bâtonnier Lacombe, Jean Renouard en fut l'ami d'enfance et de jeunesse, tous deux ils passaient ensemble leurs vacances à Bagnols.

Jean Renouard était poète, il fut durant sa vie Secrétaire de la Rédaction de la « *Revue des Deux Mondes* ». Revue dans laquelle il fit paraître plusieurs de ses poèmes, il fit éditer aussi des plaquettes de vers, entre autre, une ayant pour titre « *Mon ami Pierrot* » évoquant l'existence du pauvre Pierrot, nous en ferons connaître quelques strophes avant la lecture d'une belle « *Méditation* ».

Jean Renouard avait épousé la fille d'Albert Sorel de l'Académie Française, le grand historien, Secrétaire Général du Sénat et Professeur à l'Ecole des Sciences Politiques.

Jean Renouard était Membre Correspondant de notre Compagnie ; aussi en sa Séance solennelle l'Académie a-t-elle tenu cette année à lui rendre hommage, elle le lui devait.

Mon ami Pierrot

Au clair de la lune,
Mon ami Pierrot,
Vois, dans la nuit brune,
Briller ce carreau...

— Mais quelle ombre fine
L'effleure soudain ?
— C'est ta Colombine,
Passe ton chemin ;

Bien close est sa porte,
Plus ne s'ouvrira,
Ta jeunesse est morte,
Tra déri, déra...

Pierrot, sur la route
Chante : mi, fa, sol...
Colombine écoute,
Mais... un rossignol.

Ce chant qui la grise
Est toujours nouveau,
Tandis que se brise
La voix de Pierrot...

Et dans la nuit claire
Volent, tour à tour,
Le chant de misère
Et le chant d'amour.

Si tu veux, Pierrot, tous les deux,
Puisque nous revient la fauvette,
Comme de simples amoureux,
Moi, la Lune, et toi, mon poète.

Nous irons au bois nous asseoir
Les lauriers sont coupés ? Qu'importe !
Le printemps embaume le soir,
La mauvaise saison est morte,

Moineaux et merles sont présents,
Et dans les prés, pour te distraire,
J'allumerai les vers luisants
Ces petits astres de la terre.

⁂

Oui, tu reposes, Colombine
Au pays des songes éteints,
Où, souriante se dessine
Ton ombre aux gestes enfantins.

J'avais mis dans tes mains fragiles
Mon pauvre cœur de jouvenceau ;
Tu rêvais du luxe, des villes,
J'oubliais que j'étais Pierrot.

Tu n'as pas compris ma romance
Qui te berçait les nuits d'été ;
La richesse du cœur commence
Sous les traits de la pauvreté.

⁂

Que j'aime, petite cigale,
Ta chanson dans le vieux tilleul ;
Sa cadence toujours égale
Me dit : Pierrot, tu n'es plus seul.

Comme moi tu vis de lumière,
Tu ne chantes que pour chanter,
Et ne demandes à la terre
Qu'un peu de soleil et d'été.

⁂

Qu'attends-tu donc, comme sœur Anne,
Pierrot ? — Un bonheur égaré ;
Et si dans mes mains il se fane,
Je l'aurai pourtant respiré.

Le bonheur ? c'est si peu de chose :
Un parfum qui passe, un appel,
Du soleil autour d'une rose,
Une hirondelle dans le ciel.

C'est un nid bercé par la branche,
L'accent d'une vieille chanson,
C'est dans la nuit, la lueur blanche
Sous la porte d'une maison.

⁂

Voici enfin le dernier poème, écrit par Jean Renouard à l'âge de 87 ans un an avant sa mort, il est daté de Bergerac 2 Décembre 1961.

MEDITATION

J'ai gagné peu à peu le sommet de mon âge ;
J'ai traversé des prés bruissants de grillons
Où, dans l'enchantement d'un printemps sans nuage,
Tout n'était que parfums, bruit d'ailes et rayons ;

J'ai trouvé sous les bois des sources transparentes
Où se penchait pour s'y refléter l'Avenir :
Demain mystérieux aux images fuyantes
Qui se métamorphose en lointain souvenir.

Et puis, à l'horizon, ce fut soudain l'automne,
La feuille détachée et roulant sur le sol,
Le fleuve qui déborde et la mer qui moutonne,
L'hirondelle prenant vers d'autres cieux son vol ;

Ce fut, environné de fleurs déjà fanées,
Le passé se hâtant de découvrir encor,
Malgré l'épais brouillard flottant sur les années,
Les pas de sa jeunesse à son premier essor.

Et maintenant partout apparaissent les cîmes,
Et c'est l'hiver qui règne au sommet isolé,
Et le chemin qui monte en longeant les abîmes
A travers les rochers circule, désolé.

Ayant perdu sans cesse, aux tournants de la route,
Les êtres que je fus, ici bas, tour à tour,
L'un gardant mon désir, l'autre emportant mon doute,
Il ne me reste plus à présent que l'amour.

Et c'est ainsi qu'au lieu d'oubli, d'indifférence,
Au sommet de mes jours j'ignore l'abandon,
Car loin des bruits du monde attendait la Présence,
La Présence du Dieu d'amour et de pardon.

Séance Publique

de l'Académie de Nimes

du 23 Février 1964

Monsieur Velay Président sortant a été réélu en janvier Président pour l'année 1964.

A cette séance solennelle il n'a pas prononcé, cela va de soi, l'allocution traditionnelle mais a présenté un beau compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1963.

Malheureusement ce compte rendu a été égaré et malgré diverses recherches n'a pu être retrouvé.

Obligation nous est donc faite de donner seulement l'énumération des communications de cette année là :

Mlle Malbos : Les Sources de l'Histoire.

M. Dupont : Le Vicomte Bernard Aton.

M. Barnouin : Controverse Auguste Pelet et Perrot sur l'inscription de la Maison Carrée.

M. Lignières : Le Roman de l'Ane.

M. le Pasteur Brunel : Renouveau du Catharisme.

Marquis de Lordat : Le rétablissement de la forêt française au 17^{me} siècle.

M. Jean Milhaud : La « Cégos ».

M. Abauzit : Souvenirs lycéens par Robert Blanc.

M. Escholier : Géricault et le Radeau de la Méduse.

M. Sablou : Le Style Jésuite.

M. Henri Chabrol : Bigot et La Fontaine.

Duc de Castries : Maurice de Saxe.

M. Raoul Stéphan : Déjanire ou le Triomphe du Feu.

M. André Nadal : Le Lettrisme : école poétique d'extrême avant-garde.

Mgr Homs : Blaise Pascal.

Bâtonnier Lacombe : Encore l'Atlantide.

Le Roman de l'âne: Platero et moi

par

M. CAMILLE LIGNIERES
Ancien Président

Pour l'ensemble admirable de son œuvre poétique Juan Ramon Jiménez a reçu le prix Nobel de Littérature en 1956, un an avant que notre regretté Alber Camus soit lui même couronné par l'Académie Suédoise.

Or, et nul hispanisant ne l'ignore, le poète délicat qu'est Juan Ramon a écrit, à la veille de la première guerre mondiale, une œuvre charmante en prose poétique qui eut et continue à avoir le plus extraordinaire succès dans tous les pays.

Le titre du « poème » ? *Platero et moi.* Platero est le nom de son âne.

Pour qui a lu, et relu, ce petit chef d'œuvre, il était tentant de le faire connaître et peut-être aussi, à cette occasion, d'évoquer quelques-uns des auteurs qui ont choisi l'âne comme héros de leurs récits... Vaste projet que l'on ne peut qu'ébaucher, tant l'âne a été un sujet de prédilection pour les écrivains de tous les âges et de tous les pays.

Mais il est bon d'entrer en contact avec les ânes, surtout avec des ânes comme Platero. A leur commerce on ne peut que s'enrichir spirituellement.

L'UNIVERSALITE DE L'ANE

Dès l'abord, une remarque s'impose : c'est l'universalité de l'âne dans le monde antique civilisé.

On a prétendu parfois que l'âne sauvage d'Abys-

sinie, ou onagre, formait la souche des ânes domestiques.

Cette origine expliquerait que les ânes se soient répandus avec profusion en Afrique et plus particulièrement en Afrique du Nord, et, par l'Afrique du Nord, à travers le monde oriental et dans tous les pays méditerranéens.

De l'Espagne à l'Egypte en passant par l'Italie, la Grèce et l'Asie Mineure, nul pays n'est exempt de la présence de l'âne. Partout il rend les plus grands services, soit qu'on le charge de lourds ou de volumineux ballots, soit qu'il porte sur son dos un fardeau plus noble, je veux dire un être humain plus ou moins pittoresque, mais toujours digne, et dont les pieds battent les flancs de la monture au rythme de son léger trottinement.

Des souks arabes, où il circule au milieu d'une foule bigarrée, aux solitudes montagneuses de l'Atlas, de la Corse à la Sicile, de la Sicile à la Grèce, l'âne nous montre partout la gentillesse de son pelage au velours gris, de ses pattes menues et de son ventre légèrement ballonné. Il est mêlé à tous les moments de la vie de ses maîtres, que ces derniers soient de perpétuels nomades ou qu'ils restent attachés au même coin de glèbe. L'âne suit, ou bien l'âne demeure, toujours fidèle, toujours utile... On pourrait presque dire qu'il y a une civilisation de l'âne !

L'âne à travers les âges

Pourquoi donc faut-il qu'une sorte de malédiction pèse sur lui ?

Pour son physique quelque peu disgrâcié, pour sa petite taille et ses longues oreilles, pour sa voix, combien peu harmonieuse, sans doute aussi pour sa rétivité comme pour son humeur vagabonde, l'âne a été regardé de bonne heure comme le symbole de l'entêtement, de l'ignorance, de la sottise, de la fainéantise... Les expressions : *faire l'âne, être un âne bâté, têtu comme un âne,* en sont la survivance. Dans un passé

récent le bonnet d'âne ornait la tête de certains de nos écoliers... Et tout le monde connaît la fable de cet âne de Buridan qui, ayant également faim et soif, et se trouvant placé entre un boisseau d'avoine et un seau d'eau ne savait lequel choisir et se laissa bêtement mourir de faim et de soif.

Ce symbole de la bêtise de l'âne remonte loin dans le passé et déjà les anciens usaient du proverbe latin : *Asinus asinum fricat :* l'Ane frotte l'Ane, pour désigner deux personnes ignorantes qui s'adressent mutuellement des éloges outrés, ce qui n'est pas le signe d'une grande intelligence.

Dans la Bible il est souvent question de l'âne. Avec les chameaux, les brebis et les bœufs, les ânes servaient par leur nombre à mesurer la richesse de chacun. Aussi le Décalogue défend-il de convoiter ni le bœuf, ni l'âne du prochain.

Sans doute Samson use-t-il d'une mâchoire d'âne comme d'une arme terrible contre les Philistins. Mais l'âne dans la Bible n'a rien de guerrier. C'est bien au contraire l'animal pacifique dont la gloire a été de servir de monture au Pacificateur du Monde puisque c'est sur un ânon que Jésus a fait son entrée triomphale à Jérusalem.

Toujours dans l'antiquité l'écrivain latin du II^e^ siècle, Apulée, a écrit une sorte de roman fantastique, intitulé *l'Ane d'or,* dont le héros, métamorphosé en âne, subit, au cours de pitoyables aventures, de bien mauvais traitements avant de recouvrer miraculeusement figure humaine.

Au Moyen Age l'âne fut associé aux fastes de l'Eglise. Du XI^e^ au XVI^e^ siècle il fut introduit par nos ancêtres dans certaines cérémonies du culte. Il symbolisait par sa douceur, par sa patience la bonté du Christ. Mais ce trait disparut rapidement. Les cérémonies dans lesquelles l'âne apparaissait perdirent leur caractère liturgique et devinrent vite grotesques. Elles finirent par se confondre avec la sacrilège *Fête des Fous,* célébrée le jour des saints Innocents, le 28 décembre, et au cours de laquelle on parodiait les offices

après avoir introduit un âne dans l'Eglise. C'est en vain que les Conciles intervinrent. Cette fête ne fut abolie que devant les progrès de la Réforme.

La Fête de l'Ane qui se célébrait le 14 janvier dans l'église Saint-Etienne de Beauvais n'était pas moins scandaleuse. On y voyait une jeune fille avec un enfant dans les bras et montée sur un âne. Le groupe symbolisait la fuite en Egypte. La messe célébrée en leur présence prenait fin d'une manière grotesque. Le prêtre la terminait par un braiment trois fois répété au lieu du rituel : *Ite missa est,* braiment également répété par l'assistance. Tout cela fut balayé de l'Eglise au moment des guerres de religion.

Les fabulistes, tant grecs que latins, Esope et Phèdre, ont souvent introduit l'âne dans leurs fables. Leurs imitateurs français ont fait de même, en particulier La Fontaine. Dans leurs apologues l'âne fait montre de peu d'intelligence ; il est le plus souvent le jouet et la victime des autres. Parmi la douzaine de fables de La Fontaine où l'âne intervient qui ne connaît : *L'âne chargé d'éponges et l'âne chargé de sel, L'âne vêtu de la peau du lion, L'âne portant des reliques,* ou encore *Les animaux malades de la peste,* fable dans laquelle l'âne est victime de ses naïfs, disons même de ses stupides scrupules ?...

Les fabulistes espagnols Samaniego et Iriarte ont, eux aussi, utilisé le personnage de l'âne. Une fable d'Iriarte est bien connue des élèves hispanisants: *L'âne flûtiste.* Elle est imitée de Phèdre. Un âne trouve par hasard une flûte dans un pré. Il la flaire, il renifle ; son souffle puissant s'introduit, par hasard, dans la flûte et la fait jouer... L'âne aussitôt de se vanter de son savoir de musicien. Moralité : ainsi arrive-t-il à de petit ânes, ignorant les règles de l'art, de réussir par-fois, par hasard.

L'âne sera longtemps encore le symbole de l'ignorance et de la sottise. On en trouve de remarquables exemples dans l'œuvre gravée du génial Goya. Ce grand artiste dans la série hallucinante des « *Caprices* » a gravé six planches dont les ânes font les frais.

La première des planches qui ouvre la série des ânes a pour exergue : *L'âne en saurait-il plus que son maître ?* (*Si sabrá mas et discipulo* ?). On y voit un âne qui apprend à lire à d'autres ânes, allusion sans doute au favori de la reine Godoy, passé brusquement de garde de corps à ministre d'état.

Une autre de ces planches porte cette inscription : *De quel mal mourra-t-il ?* (*De qué mal morirá ?*) On y voit un âne qui tâte le pouls d'un autre âne mourant, essayant de diagnostiquer son mal.

Sur une dernière planche enfin on peut lire : *Toi qui n'en peux mais.* (*Tú que no puedes*). Elle montre deux ânes représentant sans doute la noblesse et le clergé, portés sur le dos de deux paysans accablés sous leur poids. Allusion très claire aux charges qui pesaient sur le peuple. Les Français de 1789 avaient imaginé eux aussi des estampes dans le même esprit.

On le voit, ces malheureux ânes ont admirablement servi l'impitoyable génie satirique de Goya en symbolisant la sottise et l'ignorance : « Les ânes auto-» crates de Goya, a-t-on dit, sont une branche de ce » bestiaire de la caricature qui grouille depuis les ori-» gines jusqu'aux dessins grossiers des journaux amé-» ricain où l'Ane et l'Eléphant continuent encore naï-» vement de symboliser les deux grands partis de la » République » (Francisco Goya : Caprices. Disparates, précédé d'un à-propos par Claude Roy).

Mais après Goya l'âne ne tardera pas, si l'on peut dire, à être réhabilité. Il le sera en particulier par Victor Hugo. On sait que notre grand poète national a écrit en 1880, quelques années avant sa mort, un poème philosophique : « *L'âne* » dans lequel il se propose de montrer la supériorité de la nature et de l'instinct sur la science, mieux encore sur la fausse science. Pour son âne, qu'il nomme *Patience*, la science et la raison humaine sont souvent entâchées d'erreurs ou de préjugés ; pour *Patience*, la nature, l'enfance, la bonté, le savoir dans ce qu'il contient d'humanité, sont infiniment supérieurs aux livres entassés par les siècles, aux in-folios poussiéreux rongés par les rats, aux compila-

tions et aux élucubrations plus ou moins scientifiques. Qui ne sait par ailleurs que dans un admirable poème de *La Légende des Siècles ; Le Crapaud,* Victor Hugo avait déjà opposé la bonté de l'âne à la brutalité de l'homme et à la méchanceté de l'enfant ?

On n'en finirait pas si l'on voulait faire un recensement — même sommaire — des œuvres littéraires où l'âne joue un rôle sympathique. Il faut se borner.

Citons tout d'abord l'âne qui sert de monture à l'illustre écuyer de Don Quichotte, Sancho Panza. Cet âne est aussi rustique que sont maître. Nous lui portons autant d'affection que Sancho, autant d'intérêt que Madame Thérèse Panza, laquelle, voyant revenir son époux d'une série d'aventures où il a été assez malmené, lui demande, dès l'abord, des nouvelles de l'âne — L'âne, lui répond Sancho d'une voix pitoyable, l'âne va mieux que son maître ! — Dieu soit loué ! s'écrie Madame Thérèse, montrant par ce cri du cœur, l'intérêt, supérieur à tout, qu'elle porte à l'humble, mais utile animal.

A côté de l'auteur espagnol, voici maintenant deux auteurs allemands les frères Grimm qui ont fait de l'âne le sujet d'un de leurs « *Contes populaires* ».

Voici un auteur portugais, Guerra Junqueiro qui a campé un délicieux petit âne dans un poème : *La meunière* de son recueil : *Os simples : Les simples.*

Et puis voici Francis Jammes, et puis... combien d'autres dont les poèmes font le bonheur des auteurs d'anthologies pour la jeunesse...

Mais il en est qui, eux, ont consacré tout un ouvrage à l'âne. L'écrivain Stahl, pseudonyme du grand éditeur Hetzel, a écrit *l'Histoire d'un âne et de deux jeunes filles ;* et la Comtesse de Ségur, *Les mémoires d'un âne,* de l'âne Cadichon dont les aventures restent dans le souvenir émerveillé de bien des enfants...

Ils sont trop... Faisons un choix : un anglais, Stevenson, un français, Bosco, un espagnol Juan Ramon Jiménez.

Stevenson et Modestine :

L'auteur anglais, c'est Stevenson, qui enchanta bien des Jeunes avec son *Ile au Trésor*. Mais on oublie trop souvent qu'il a écrit le « *Voyage avec un âne à travers les Cévennes* ». Voyage d'un autre âge, inattendu à notre époque de déplacements atomiques, mais combien attachant !

L'action se déroule dans les Cévennes lozériennes et gardoises ; et le récit garde bien du charme, malgré le caractère réservé de notre Anglais qui se laisse aller moins facilement à des épanchements lyriques que Bosco, et à des épanchements poétiques que Juan Ramon Jiménez.

Parti du Monastier, près du Puy, Stevenson décide de parcourir le Velay, le Haut-Gévaudan, le Pays des Camisards et de faire la traversée des Cévennes avec un âne qui portera son « barda ». Voyage qui, dit-il dans sa préface, fut « aussi agréable que bienfaisant... « Les débuts en furent quelque peu difficiles, mais, par » la suite je n'ai eu qu'à me féliciter de ma randon- » née ».

Débuts difficiles, car notre auteur ne connaissait pas plus Modestine — c'est le nom de son ânesse — qu'il n'avait de clartés sur les vertus et les défauts de la race des ânes.

Il n'avait pas voulu de cheval comme compagnon de route, car disait-il, « un cheval est comme une jolie femme, capricieux, craintif, difficile sur la nourriture et de santé délicate ».

Ce qu'il lui fallait, « c'était quelque chose de peu » coûteux, de petit, de résistant, d'un tempérament » paisible et de tout repos ; un âne seul pouvait réunir » ces qualités indispensables ».

C'est du moins ce qu'il pensait. Il fallut déchanter, car Modestine dès les premiers jours mit sa patience à une rude épreuve. On avait dit au voyageur, à son

départ, qu'avant peu il en arriverait à aimer Modestine comme un chien. Or, dit-il « Trois jours avaient passé, » nous avions subi de compagnie quelques mésaven- » tures, et mon cœur était resté froid comme glace à » l'égard de ma bête de somme. Elle était assez jolie à » voir ; mais elle n'en avait pas moins donné des preu- » ves de stupidité profonde, rachetée il est vrai par » sa patience, mais aggravée par des accès de légèreté » regrettables et déplacés... ».

De plus, la malheureuse bête avait les deux pattes de devant complètement à vif ; et notre voyageur voyait le moment où non seulement, Modestine ne porterait plus son sac, mais où ce serait à lui à porter Modestine !

Cela n'arriva pas. Le voyage va se poursuivre avec ses mille incidents désagréables ou charmants. Un accord ne tarde pas à s'établir entre les deux compagnons. Bien que Stevenson soit sobre en développements sentimentaux, voici comme il décrit leur dernier repas avant leur arrivée à St Jean-du-Gard... « J'étais assis sur un tas de cailloux ; elle se tenait » près de moi dans le clair de lune et, comme une per- » sonne bien élevée, recevait le pain de mes mains. » Manger ainsi doublait le plaisir de la pauvre bête, » car elle avait une sorte d'affection pour moi. Et pour- » tant, j'allais bientôt trahir sa confiance ».

En effet Stevenson, arrivé à St Jean-du-Gard, vend sa compagne afin de faire plus aisément en diligence le reste de son voyage jusqu'à Alès.

Alors, dit-il : « J'eus conscience de tout ce qui me » manquait. J'avais perdu Modestine ! Jusqu'à ce » moment j'avais cru la détester, mais à présent, elle » s'en était allée. Hélas ! quel changement pour moi! »

Et comme le père Adam, au Monastier, avait pleuré en lui vendant Modestine, à son tour, il n'hésita pas à se laisser aller à son émotion, et, à son tour, il pleura ! ... Ces larmes ne montrent-elles pas qu'en Modestine Stevenson avait appris à aimer les ânes ?

Bosco et l'Ane Culotte :

Sans nul doute Henri Bosco les aime aussi. Son ANE CULOTTE est un récit charmant de fraîcheur et de poésie. Dans ce récit Henri Bosco confie le rôle de premier plan à un âne, l'âne Culotte, ainsi nommé parce que son maître, qui l'aime, l'affuble de culottes aux jours froids de l'hiver. Ce roman, dont il serait long de résumer la trame, s'il n'est pas uniquement consacré à nous conter l'histoire de l'âne Culotte, donne du moins à l'auteur l'occasion d'en faire la plaisante description que voici.

Ce n'était pas, nous dit Bosco, un de ces ânes pétulants et qui cabriolent, ou encore un de ces ânes butés, sournois, rusés, méditant la ruade et le coup de dent pour se venger des volées de bois vert.

« Non ! Mais un âne discret, un âne un peu sur le » retour peut-être, le poil gris, bien brossé ; un âne à » l'oreille nonchalante, un âne à l'œil modeste, un âne » à la démarche mesurée ; un âne sans insolence ni » bassesse ; un âne qui se savait âne et ne rougissait » point de l'être, mais qui l'était bien ; qui savait mar- » cher, s'arrêter, repartir, tourner, boire, brouter, regar- » der, écouter, obéir tout comme un âne ; un âne qui » aimait certainement la réflexion ; un âne qui avait » beaucoup vu, beaucoup retenu dans sa vie ; un âne » qui avait beaucoup pardonné ; un âne affectueux, » sensible aux bonnes manières, poli dans ses contacts » avec les ânes et défèrent sans platitudes dans ses » relations avec les hommes ; un âne qui pouvait se » présenter partout chez l'épicier, à la porte de l'au- » berge, devant l'Hôtel de Ville, sans causer un de ces » bruyants scandales d'âne, comme en provoquent par- » fois par leurs cris et leur attitude incongrue les » autres ânes ; un âne pour tout dire qui se trouvait à » sa place aussi bien dans son écurie que sur le parvis » de l'église ; un âne doué d'âme, bon aux faibles, » honorant ses dieux ; un âne qui pouvait passer par- » tout la tête haute, car il était honnête, un âne qui, » s'il y avait une justice parmi les ânes, eût été la gloire

» de sa race » [Henri Bosco : L'Ane Culotte, pp. 17-18, édit. Gallimard].

Or cet âne, paré de toutes les vertus, reste mystérieux dans le récit de Bosco ; il exerce un attrait singulier sur l'enfant qui est le héros du roman, tout comme sur les autres gamins du village !

Un jour cet enfant, qui en rêve, le voit enfin, en plein bois, sortir comme par magie d'un buisson de houx et brouter paisiblement les fleurs et les herbes dont le sol était tapissé.

« Il était beau, nous dit notre jeune héros, de poil » luisant, étrillé de frais, couvert de rosée odorante et » il semblait irréel. Ce n'était plus un âne de la terre, » un baudet de village ; mais l'âne type, l'âne pur, l'i- » dée même de l'âne. Jamais je n'avais remarqué la » noblesse de son maintien, son pas tranquille, le » calme mouvement du col et l'indulgence que déno- » tait le port nonchalant de ses oreilles. Ainsi rendu à » la liberté naturelle, sans bât, sans pantalons, perdu » jusqu'au portail dans les grandes jonquilles de mon- » tagne, il me parut sortir de quelque fabuleuse con- » trée. C'était l'âne enchanté, l'âne magique. Il n'avait » plus d'âge. Il arrivait du fond de l'histoire des ânes, » chargé de toutes les légendes d'ânes qui peuvent cou- » rir le monde, mais les dépassant toutes. C'était l'âne » du Jour des Palmes, l'âne de la Fête des Rameaux... » [H. Bosco, *id.*, pages 47-48].

Et l'enfant, comme envoûté par cet âne magique, grimpe sur le dos du doux animal qui l'emporte vers la montagne pour que s'accomplisse l'histoire imaginée par le romancier...

Mais plus on avance dans le récit et moins il est question de l'Ane Culotte dont le nom a donné cependant son titre à l'œuvre. Il finit même par disparaître; et c'est à peine si on nous parle de sa morrt. Le lecteur en éprouve une certaine déception...

Ce sera toute autre chose dans le PLATERO ET MOI de Juan Ramon Jimenez ; et le récit de la mort de Platéro sera parmi les pages les plus émouvantes du livre. Il est temps de parler de cette œuvre.

Juan Ramon et Platéro :

Cet ouvrage, écrit en prose est un des plus purs chefs-d'œuvre poétiques de Juan Ramon.

Qu'est donc le *Platéro et moi ?* C'est un monologue de poète. Le monologue d'un poète qui vit, frémit, souffre, pleure ou bien se réjouit et chante, sensible à la beauté, à la poésie des choses comme aux misères et à la banalité de la vie, et qui s'exprime tout haut, pour notre grand bonheur, en présence de son fidèle compagnon l'âne Platéro... Ou, pour mieux dire, c'est un mono - dialogue du poète avec son âne. Il l'apostrophe, l'interroge, le prend à témoin, l'associe à ses menues actions de chaque jour comme à ses propres pensées...

Mais, avant de poursuivre l'analyse de l'œuvre, voyons comment Juan Ramon a pu être amené à le composer.

Notre poète est né en 1881 à Moguer, ce village andalou situé sur le Rio Tinto et dont le nom prestigieux suffit à évoquer pour nous, comme pour José Maria de Hérédia tout un glorieux passé de l'Espagne :

« Comme un vol de gerfauts hors du charnier natal,
Fatigués de porter leurs misères hautaines
De Palos de Moguer, routiers et capitaines
Partaient, ivres d'un rêve héroïque et brutal... ».

C'est en effet dans les modestes chantiers navals du Rio Tinto — et plus précisément à Moguer — qu'on a construit *La Nina,* la plus petite des caravelles de l'expédition de Christophe Colomb. On voit encore, à Moguer, la maison avec son écusson de pierre du pilote Alonso Niño Pinzón. Et nous savons qu'une sœur de Juan Ramon s'est mariée avec un don José Hernandez Pinzon, descendant du riche armateur Martin Alonso Pinzón qui accompagna avec son frère le découvreur de l'Amérique. Nous savons aussi que le frère de Juan Ramon devait être, par un heureux hasard, consul de la Colombie à Huelva et conservateur de la reproduction que l'on y fit de la caravelle *la Santa Maria* qui transporta Cristophe Colomb dans le Nouveau Monde.

Juan Ramon est donc né dans ce village andalou plein de soleil, éclatant de chaux et chargé de souvenirs glorieux.

Son père était propriétaire. Il s'occupait du négoce des vins, possédant plusieurs maisons, plusieurs fermes et un bateau qu'il envoyait, chargé de muscat, à Cadix, Gibraltar, Malaga...

Moguer fleurait bon le vin, la paix, la pure gloire du ciel. Moguer était pour Juan Ramon comme un paradis où tout respirait le repos, l'amitié et même l'amour... Pour lui tout y était propice à la poésie : les orangers en fleurs, les vignes, les vergers arrosés, les senteurs de la terre, le papillon qui bûtine la rose, le chant des oiseaux au crépuscule, l'éclat d'azur du ciel où se découpent les bosquets de pins...

Juan Ramon rappellera plus tard, non sans nostalgie cette vie « de solitude et de méditation, partagée » entre le village et la campagne, avec le rosier d'ar- » gent de l'expérience en fleurs, l'indifférence la plus » absolue pour la vie, et l'unique aliment de la beauté » pour le cœur... » (Cité par Garfias : Juan Ramon Jiménez : p. 54).

Il faut savoir que les Jiménez possédaient non loin de Moguer une petite maison de campagne : « *Fuentepiña* » : *La source aux pignes de pin,* située sur une colline de terre rouge couronnée de quelques pins. On y monte par un sentier bordé de figuiers de barbarie; on arrive aux pins, aux eucalyptus, à la vigne La source enfin fait une oasis de fraîcheur qu'embaument les orangers et les mimosas. Tout en haut, le paysage est dominé par un grand pin immense, plein d'une rumeur d'oiseaux, au pied duquel le poète à souhaité que son ami Platero soit enterré, car, lui dit Juan Ramon : « C'est dans ce verger que tu te délectais. Tu y seras entouré de la vie joyeuse et saine. Les garçons joueront, les fillettes coudront à ton côté, assises sur leurs petites chaises basses. Et tu sauras les vers que la solitude m'inspirera ».

C'est bien là n'est-il pas vrai, un désir de poète !...

Mais pourquoi donc le nôtre a-t-il choisi un âne pour compagnon ?

C'est bien simple. Des cousins des Jiménez possédaient eux aussi une maison de campagne : « *La Huerta de las Monjas* ». *Le Verger des nonnes ;* toute la famille s'y réunissait de temps à autre. Et pour faire le trajet, aussi bien à la *Source aux pignes de pin* qu'au *Verger des nonnes*, un compagnon était indispensable au poète un compagnon utile qui s'allègerait les fatigues de la route, un compagnon discret qui saurait écouter les confidences, les joies, les peines, les rêveries du poète et peut-être les partager avec lui...

Ce compagnon idéal, on l'a deviné, ce sera l'âne Platéro; c'est le petit âne gris argent de la fillette du fermier. Juan Ramon lui a voué une amitié profonde. Il en a fait son inséparable confident, le héros de son livre. « Platero, nous dit-il, est petit, doux, velu, si » moelleux d'aspect qu'on le dirait tout en coton, sans » ossature. Seuls les mirois de jais de ses yeux sont » durs, comme deux escarbots de cristal noir. Si je le » laisse en liberté, il se dirige vers le pré et il caresse » de son mufle tiède, les effleurant à peine, les petites » fleurs roses, jaunes ou azurées... Si je l'appelle dou- » cement : « Platero », il s'avance vers moi d'un petit » trot joyeux qui semble rire comme je ne sais quel » grelot idéal... ».

Mais ce livre, cette histoire d'un âne et d'un poète, à quel genre de lecteurs était-il destiné ? Etait-ce un livre pour enfants ou bien était-il destiné aux grandes personnes ? Le poète nous fixe sur ce point dans une note placée en tête de la première édition abrégée, parue à Madrid en 1914.

Il intitule cette note : *Avis aux lecteurs adultes qui liront ce livre pour enfants,* et il poursuit ainsi.

« Ce petit livre, où la joie et la peine sont jumelles, » telles les oreilles de Platero, était écrit pour... pour » qui diable était-il écrit ?... il l'était pour ceux aux- » quels nous autres, poètes lyriques, destinons nos » écrits... Mais puisqu'il est maintenant destiné aux » enfants, je n'enlève ni n'ajoute à mon texte un yota.

» Et c'est bien. « Partout où il y a des enfants, dit » Novalis, existe un âge d'or ». Et c'est à travers cet » âge d'or, semblable à une île spirituelle tombée du » ciel, que va et vient le cœur du poète ; et il s'y trouve » si bien que son plus grand désir serait d'avoir à ne » l'abandonner jamais.

» Ile de grâce, de fraîcheur et de bonheur, âge d'or » des enfants, puissé-je te trouver toujours dans la mer » douloureuse de ma vie. Et puisse ta brise me donner » sa lyre éthérée, cette lyre qui résonne parfois gra- » tuitement, telle les trilles de l'alouette dans la blan- » cheur du sol matinal ».

Ainsi s'exprimait Juan Ramon. On le voit, ce livre de poète, cette élégie lyrique s'adresse dans son esprit à tous ceux qui sentent la poésie... C'est à-dire aux enfants, car ils sont des poètes qui s'ignorent..., et aussi à celles des grandes personnes qui restent sensibles au lyrisme le plus simple et le plus émouvant...

Avec ce poème en prose une bouffée d'air pur pénétrait dans la littérature. Il eut un succés inespéré auprès d'un public adulte choisi et plus encore auprès de l'immense foule des jeunes.

A peine le livre paraît-il (nous sommes en 1914) qu'on en parle dans tous les milieux. On le commente. On ne tarit pas d'éloges sur lui. Et trois ans après la première édition espagnole, abrégée pour les jeunes, une nouvelle édition, complète celle-là, était lancée par une maison éditoriale de Madrid (Calleja). Depuis lors « *Platero et moi* » a été le livre le plus lu de Juan Ramon, le plus fameux et l'un des plus importants » (Garfias : *id.*, p. 59).

En France l'œuvre fut introduite tardivement par suite de la guerre 1914 - 1918. La première édition réduite pour enfants, dans un texte espagnol, parut en 1953 seulement. En 1956, elle en était à sa troisième éditon. Et en 1957, après l'octroi du Prix Nobel à Juan Ramon, l'éditeur Pierre Seghers en donnait en français la première édition, traduite par Claude Couffon.

Mais à Buenos Aires, une autre maison éditoriale

(Losada) l'avait déjà imprimée douze fois dès 1952 ; et le tirage de 1952 était de 35.000 exemplaires, et nous ne parlons pas ici des éditions complètes.

Dans celle de 1953, imprimée en espagnol à Paris, le poète écrit un prologue où il s'amuse à faire un relevé général des éditions de *Platero* : « Il me sera difficile, dit-il, d'en donner le détail complet, car beaucoup d'entre elles furent le fait d'éditeurs indignes qui, non content de les voler, les enlaidissent, ce que je leur pardonne moins que la turpitude du larcin ».

On est littéralement abasourdi de constater l'extraordinaire succés remporté par le livre aussi bien en Espagne que dans tous les pays de langue espagnole. Et encore l'auteur oublie-t-il de signaler certaines éditions qui eurent d'importants tirages, et ne parle-t-il pas des éditions étrangères : françaises, italiennes, anglaises, hollandaises, allemandes, suédoises, portugaises, basques et même israéliennes.

Ce succès universel du livre de l'âne Platero fut évidemment plus marqué dans les pays de langue espagnole où il jouit d'une extraordinaire faveur attestée par les deux anecdotes charmantes que voici :

Lors de la guerre civile espagnole, le poète et sa femme, la douce et merveilleuse Zénobie Camprubie, l'ange gardien du poète, ne purent supporter l'atmosphère déprimante de Madrid. Ils quittèrent la capitale en août 1936 et, par Paris et Cherbourg, gagnèrent les Etats-Unis et puis leur chère île de Puerto Rico, patrie de Zénobie, où ils s'étaient mariés.

Là ils reçoivent un accueil enthousiaste de la part de l'Université, où Juan Ramon sera ultérieurement professeur, et surtout de la part des enfants dont un groupe vint leur souhaiter la bienvenue. Tous avaient lu *Platero* et ils étaient heureux de s'entretenir du petit âne avec la femme du poète et avec Juan Ramon. Et l'un d'entre eux, s'approchant de Zénobie, lui dit en désignant du doigt le poète : « Evidemment, comme Platero est mort, celui-là a dû se marier avec vous ! ».

En une autre circonstance, le poète avait été invité à faire une tournée de conférences à Cuba, aux Etats-

Unis, à Buenos-Aires... Dans cette dernière ville il obtint un très vif succès. Une foule délirante l'attendait à la sortie du théâtre et il fut happé par des groupes de jeunes filles. L'une d'entre elles se pend à son cou en pleurant. « Juan Ramon l'embrasse quelque peu perplexe, et lui demande ce qu'elle a. La jeune fille ne le lâche pas et dit tout en sanglots : « Depuis tant » d'années ! Depuis tant d'années ! Et enfin je vous » rencontre ! » Lui, la regarde, lui demande ce qu'elle » veut dire avec son : depuis tant d'années, jusqu'à ce » qu'enfin elle lui confesse... qu'elle lisait *Platero* à » l'école » (Garfias : *id.*, p. 118).

Délicieuse et naïve confession ! Telle était l'universelle renommée dont jouissait Platero, le petit âne qu'elle rejaillissait par lui sur son maître. Pouvait-on d'ailleurs songer à l'un sans songer à l'autre ? Le récit poétique les avait rendus inséparables, et tous deux, au menu trottinement de Platero s'en étaient allés vers la gloire. Les deux amis l'avaient conquise ensemble. Il est vrai qu'ils étaient liés par une exceptionnelle amitié.

« Nous nous entendons à merveille, dit le poète. » Je le laisse aller à sa guise et il me conduit toujours » où je veux...

» Je traite Platero comme un enfant. Si le chemin » s'escarpe et que je me fais lourd, je saute à terre » pour le soulager. Je l'embrasse, je l'amuse, je le fais » enrager... Il comprend bien que je l'aime, et ne me » garde pas de rancune. Il me ressemble tellement, il » est si différend des autres, que j'en suis arrivé à » croire qu'il rêve mes propres rêves.

» Platero s'est abandonné à moi comme une ado- » lescente passionnée. Il ne proteste jamais. Et je sais » que je suis son bonheur, un bonheur pour lequel il » n'hésite pas à fuir les ânes... et les hommes !... ».

Nous comprenons le bonheur de Platero. Il ne saurait avoir de meilleur ami que son maître qui est toute bonté pour lui. Qui en douterait après avoir lu l'anecdote de l'épine ?

Platero s'est mis à boîter, puis « a laissé sa patte

droite légèrement relevée, sans force et sans poids ». Alors, nous dit Juan Ramon, « j'ai plié la patte, exa- » minant la fourchette à vif. Une longue épine d'oran- » ger sain y était plantée, comme un courbe stylet d'é- » meraude. Tout frémissant de la douleur de Platero, » j'ai arraché l'épine, puis j'ai conduit le malheureux » jusqu'au Ruisseau aux Nénuphars, afin que l'eau » lèche en sa course, de sa longue langue limpide la » petite blessure.

» Et nous sommes repartis vers l'océan blanc, moi » devant, lui derrière, boîtant encore et meurtrissant » mon dos de tendres coups de tête... ».

Le poète ressent la même tendresse pour son âne. On en a une nouvelle preuve lors de l'aventure de la ruade. Un poulain a répondu aux amicales avances de Platero par une soudaine ruade. Notre ami est blessé ; il est soigné à nouveau par son maître et conduit à la métairie. Là, le poète donne de sages conseils à son compagnon tout triste et meurtri : « Comprend-tu, lui ai-je murmuré que tu ne peux aller nulle part avec les hommes ? ».

Et de fait ce n'est ni avec les autres hommes, ni avec les autres animaux que se délectera Platero, mais avec son maître dont il partagera la sensibilité, l'amour du beau, les effusions poétiques...

Avec son maître, Platero sera atterré par la mort du chien galeux, poursuivi comme un paria par les crocs de ses congénères et par les pierres des enfants : cet âge est sans pitié !

Avec son maître, devant le beau défilé du pélerinage de Notre Dame de la Rosée, il adoptera l'attitude déférente qui s'impose. Au passage de la sainte image, nous conte le poète : « Platero plia ses pattes et, » comme une femme s'agenouilla — un de ses tours de » force ! doucement, humblement, respectueusement... ».

Toujours avec son maître, dont il partage les plus intimes pensées — si l'on en croit Juan Ramon — Platero goûtera la paix et la solitude du dimanche

après qu'à vibré dans le ciel le carillon de la cloche en délire.

« Tous... sont allés au village voir la procession. » Nous sommes restés seuls Platéro et moi. Qu'elle paix ! quelle pureté ! Je laisse Platéro dans le pré d'en » haut et je m'étends sous un pin plein d'oiseaux... » Puis je me mets à lire...

» Dans le silence, qui succède à chaque envolée, » l'effervescence interne de cette matinée de septem- » bre se fait présence et son. Les guêpes, or et noir, y » grésillent dans la treille chargée de saines grappes » de muscat, et les papillons qui se confondent avec » les fleurs, semblent se renouveler par une métamor- » phose de couleurs, dès qu'ils s'envolent. La solitude » est comme un longue pensée de lumière.

» De temps en temps, Platero cesse de manger et » me regarde... Et moi, de temps en temps, je cesse de » lire et je regarde Platéro... ».

Peut-il y avoir plus grande communion d'âme et de pensée ? Mille incidents de cette vie pleinement accordée nous la révèlent encore. Certains sont baignés de cette tendresse franciscaine envers tous les êtres qui fait le charme délicat du livre. Qu'on en juge.

Un jour, au cours d'une promenade avec Platero, l'attention du poète est attirée par un malheureux petit oiseau, prisonnier, que de mauvais garnements ont placé auprès d'un filet pour qu'il attire par ses cris ses congénères en liberté. Or les oiseaux sont nombreux à chanter à plein gosier dans le bois de pins voisin. Alors les deux amis grimpent jusqu'à la pinède ; et là le poète bat des mains, chante et crie. « Platero, nous » dit Juan Ramon, gagné, faisait entendre par instant- » de durs braiments ; et l'écho répondait, profond, » sonore comme au fond d'un grand puits. Les oiseaux » en chantant s'enfuirent vers une autre pinède. Les » malédictions des enfants rageurs retentissaient au » loin. Platero, pour me remercier, frottait sa grosse » tête velue contre mon cœur ».

Platero partage aussi la joie générale lorsque le vieux serin échappé de sa cage, mais ne pouvant sup-

porter le fardeau de la liberté, reprend sa place derrière les barreaux de sa prison.

Que cette joie de Platero ne nous étonne point. Elle rejoint spontanément celle des enfants parce que, comme son maître, il éprouve une grande tendresse à leur égard. Aussi les enfants l'aiment bien !

Il n'est guère que les petits gitans pour ne pas les comprendre, lui et son maître ; les petits gitans qui « huileux et chevelus, le ventre rond et brun débordant des haillons... », lorsqu'ils voient passer le poète sur son âne crient à tue-tête : Le fou ! le fou ! le fou !

Mais les enfants — autres que les petits gitans — adorent Platero. Il le mérite bien car « pour les enfants, » nous dit Juan Ramon, Platero est un véritable jouet. » Avec quelle patience il supporte leurs folies ! Comme » il sait lentement s'arrêter, faire le sot, afin qu'ils ne » tombent pas ! Et comme il sait aussi les effrayer, par » un petit trot simulé soudain ». Et voyez comme il se comporte avec la toute petite fille qui en raffole, et qui est sa joie : « A peine la voyait-il s'avancer vers » lui, parmi les lilas, avec sa robe blanche et son cha- » peau de paille de riz, en l'appelant, câline : « Platero ! » mon petit Platero ! » que le cher âne voulait rompre » sa corde et trépignait comme un enfant, en brayant » à tue-tête. Elle, avec une confiance aveugle, passait » et repassait sous lui, lui donnant, de petits coups de » pieds et abandonnait parfois... sa main fragile à cette » énorme bouche rose... Ou bien, attrapant les deux » oreilles qu'il lui tendait, elle l'appelait par toutes les » variantes de son nom : « Platero ! Mon gros Platero ! » Mon Platerito ! Mon tout petit Platerito ! »...

Et la fillette phtisique au visage pâle, à la voix fluette, brisée, au corps exténué, c'est Platero qui lui procure son dernier bonheur. Le poète a proposé à l'enfant de faire un petit tour sur Platero : « Une fois » sur l'âne, oh ! quel sourire à illuminé son visage » pointu de morte, tout yeux noirs et dents blanches !... » Les femmes, dit le poète, sortaient sur les portes » pour nous voir passer. Platero allait lentement, com- » me s'il avait eu conscience de porter un lis fragile

» de fin cristal. Transfigurée par la fièvre et l'espoir,
» la fillette, avec sa robe blanche... l'enfant de Marie...
» était comme un ange traversant le village, sur le
» chemin du ciel austral ».

Mais ce pieux comportement de Platero fait place en d'autres circonstances à de joyeux ébats, par exemple dans cette délicieuse « Idylle d'avril » contée par le poète. Les enfants sont allés avec Platero jusqu'au Ruisseau aux Peuplier. L'averse les a surpris au milieu des jeux et des rires. Ils reviennent avec l'âne chargé de fleurs. Sur sa laine humide, l'eau des fleurette coule goutte à goutte. « Idylle fraîche, dit le poète, joyeuse,
» sentimentale ! Sous le moelleux fardeau mouillé, le
» braiment même de Platero n'est que tendresse ! De
» temps en temps, tournant la tête, il arrache les fleurs
» qui sont à la portée de sa bouche énorme... Oh ! Pla-
» tero, lui reproche le poète, qui pourrait comme toi,
» manger des fleurs... et n'être point malade ! »

Mais, avec ou sans enfants, il y a tant de charmants récits tant de passages à lire si délicats et d'une si rare poésie, qu'il faut se limiter sous peine d'être long.

Il vaut cependant la peine de conter une aventure qui va nous montrer le sage Platero sous un nouveau jour. Notre héros, tout Platero qu'il est, n'en est pas moins un âne de chair, un âne à l'âme tendre et à la chair faible... Et voici l'aventure...

C'est sans doute le printemps. Platero, heureux, frais, agile porte son maître allègrement... Mais voici que du haut de la colline on voit dans les prés du vallon des ânes qui gambadent d'une touffe à l'autre...
» Tout à coup, Platero pointe les oreilles, dilate ses
» naseaux dressés et les retrousse jusqu'aux yeux,
» découvrant ses dents jaunes pareilles à de gros hari-
» cots. Il aspire longuement à tous les vents, je ne
» sais quel profond parfum... Sur l'autre colline, mais
» oui, c'est elle, la bien aimée, silhouette fine et grise
» qui tranche sur le ciel. Et des braiments jumeaux,
» longs et sonores, brisent de leur clairon cette heure
» lumineuse avant de retomber en double caractère.

» Il m'a bien fallu contrarier les instincts aimables » de mon pauvre Platero sa belle fiancée des champs » le regarde passer aussi triste que lui...

« Platero trotte à contre-cœur et tente à chaque » instant de se retourner. Dans son petit trot, son tout » petit trot qu'il refrène je sens comme un reproche... »

Je serais navré, ami lecteur, si pour vous avoir tenu au courant des faiblesses de chair de Platero, votre estime pour lui avait diminué. Car il était sensible également à l'appel de l'esprit. Voici qui va vous en convaincre tout comme le poète en était convaincu. Un jour, tandis que Platero paissait parmi les chastes marguerites du petit pré, son maître, étendu sous un pin, lisait un sonnet de Ronsard :

Comme on voit sur la branche au mois de may la rose,
En sa belle jeunesse, en sa première fleur,
Rendre le ciel jaloux...

Mais voici qu'un oiseau, avec ses trilles et ses évolutions interromp le poète... qui reprend,

Rendre le ciel jaloux de sa vive couleur...

Mais que se passe-t-il encore « Une masse tiède, » dit Juan Ramon, s'avance tout-à-coup, telle une » proue vivante, sur mon épaule... C'est Platéro qui » fasciné sans doute par la lyre d'Orphée, vient lire » avec moi. Nous reprenons :

« Rendre le ciel jaloux de sa vive couleur.

» Quand l'aube de ses pleurs au point du jour » l'arrose...

« Mais l'oiseau... d'une fausse note nous coupe la » parole.

» Ronsard, et son sonnet oublié un instant... Ron- » sard a dû bien rire en enfer... »

Peut-être en effet Ronsard a-t-il ri de l'aventure. Mais à coup sûr Juan Ramon le poète en a mieux aimé son Platéro amoureux de poésie, et par lui, tous les ânes de la création.

Aussi savourons-nous pleinement le sel du petit chapitre intitulé : « Anographie. »

Le poète s'y montre indigné par la définition du

dictionnaire, que voici Anographie : n. f. se dit ironiquement de la description de l'âne.

« Ironiquement, dit-il. Pourquoi ? Ne mériterais-tu » donc aucune description sérieuse, toi, dont la des- » cription serait certainement un conte de prin- » temps ?... Ironiquement... Toi, si intellectuel, toi, » l'ami du vieillard et de l'enfant, du ruisseau et du » papillon, du soleil et du chien, de la fleur et de la » lune, toi, si patient, si réfléchi, si mélancolique, si » aimable, ô Marc-Aurèle des Prés... Et j'ai noté en » marge du livre : Anographie : n. f. doit se dire, iro- » niquement, bien sûr, de la description de l'homme » stupide qui écrit les dictionnaires. »

Pouvait-il y avoir réhabilitation plus complète et plus malicieuse de l'âne que dans ce passage du livre ?

Mais au fait, c'est le livre tout entier, c'est cette poétique élégie andalouse, si frémissante de tendresse contenue qui, dans les mille circonstances dont Platéro est le héros, rend pleine justice à l'âne, et d'une manière délicieuse.

Ce qui fait par ailleurs le charme du livre et son exceptionnelle valeur, c'est autant l'amour du poète pour tout ce qui est beau que le parfum d'émotion qui se dégage de tous ses récits.

Juan Ramon avait défini de la façon suivante son idéal poétique à l'époque où il composait Platéro : « Il » faut que la phrase soit empreinte d'âme, qu'elle évo- » que du sang, des larmes ou un sourire, que dans le » mot il y ait toujours un mot suggéré, une ombre de » mot secret et tremblant, un enchantement de mys- » tère, comme celui d'une femme défunte ou d'un » enfant endormi... Donnez-moi toujours une femme, » une source, une musique lointaine, des roses, la » lune — beauté, cristal, rythme essence, argent — et » je vous promets une éternité de choses belles » (Cité par Garfias, *id.*, pp. 56-57).

Eh bien dans *Platéro et moi*, le poète, à l'occasion

de l'humble personnage qu'est son âne, et dans le halo poétique d'une tendresse toute franciscaine, le poète, dis-je, a su nous donner une infinité de choses belles. Et son poème en prose est peut-être le plus pur, le plus délicat, le plus émouvant de ses écrits. On peut le considérer comme son chef-d'œuvre.

Mais notre ami Platéro nous est maintenant trop connu et trop cher pour que nous ne désirions pas savoir comment prit fin cette vie exemplaire... et connaître aussi, pour les partager, les sentiments suscités dans l'âme de Juan Ramon par la disparition de celui qui fut pour lui un si fidèle et tendre compagnon.

Platéro est malade. Juan Ramon va voir son compagnon qui ne peut se lever pour répondre à ses caresses. Voici comment le poète, avec son âme de poète, nous conte ces douloureux instants :

« Le malheureux a soulevé brusquement tout son » corps, laissant une patte agenouillée... Il ne pouvait » pas... Alors j'ai étendu sa patte sur le sol, je l'ai » caressé de nouveau avec tendresse, et j'ai fait venir » le médecin ».

Hélas ! le médecin ne peut rien pour Platero. « A midi, poursuit le poète, Platéro était mort. » Son petit ventre de coton s'était fait rond comme le » monde, et ses pattes, rigides et décolorées, se dres- » saient vers le ciel. Sa toison frisée ressemblait à ces » cheveux d'étoupe mitée qu'on voit aux vieilles pou- » pées et qui s'effritent aussitôt qu'une main les effleu- » re, avec une tritesse poussiéreuse.

» Dans l'écurie silencieuse, voletait un beau papil- » lon tricolore, qui s'embrasait chaque fois qu'il tra- » versait le rayon de soleil de la lucarne »...

Plus tard, l'âme envahie par une poignante nostalgie, le poète épanchera sa douleur en de tendres appels à Platéro, en de poétiques évocation.

« Platéro, tu nous vois, n'est-ce pas ?

» Tu vois bien, n'est-ce pas, comment l'eau claire » de la noria rit en paix dans le jardin ; et comment » les abeilles, dans la lumière agonisante, s'affairent

» autour du romarin vert et mauve, rose et doré sous » le soleil qui éclaire encore la colline ?

» Tu vois bien, n'est-ce pas, les petits ânes des » lavandières, grimper la côte rouge de la Vieille Fon- » taine, les petits ânes las, boîteux, moroses devant » cette pureté immense qui unit la terre et le ciel en un » seul cristal éclatant ?

» Platéro tu nous vois, n'est-ce pas ? Oui, tu me » vois. Et il me semble même entendre dans le cou- » chant limpide — mais oui, oui, je l'entends... — la » plainte de ton braiment tendre, qui rend si doux le » Val des Vignes... ».

Platéro a été enterré dans le jardin de la Pomme du Pin, au pied du pin rond paternel dont la verte coupole est bruissante de chants d'oiseaux. Le poète entouré d'enfants, les meilleurs amis de Platéro, va lui rendre visite et s'adresser encore à lui pour un mélancolique adieu. « Platéro, mon petit âne ! Si comme je » le pense, tu es maintenant dans un pré du ciel et » que tu portes sur ton dos laineux les anges adoles- » cents : ne m'auras-tu pas oublié ? O, Platéro, dis- » moi : te souviens-tu encore de moi ? »

» Et comme s'il répondait à ma question, un léger » papillon blanc, jusqu'alors inaperçu — son âme peut- » être ? — Voltigeait avec insistance d'asphodèle en » asphodèle... ».

Au mélancolique récit, n'ajoutons qu'un mot.

La femme du poète, la douce, l'incomparable Zénobie Camprudi, est morte à Puerto Rico en 1956, trois jours seulement après que le poète venait de recevoir le Prix Nobel... Juan Ramon ne lui a survécu que deux ans. En 1958 il a été ramené avec elle dans son Andalousie natale, au cimetière de Moguer, non loin de la Colline aux pins où Platéro les attendait. Et tous trois y sont maintenant, enveloppés dans l'âme des paysages moguériens.

Qu'ils y reposent en paix !

Quant à nous, ami lecteur, puissions-nous nous être enrichis spirituellement à ce récit du *Roman de l'Ane*.

GERICAULT

et le Radeau de la Méduse

par M. CLAUDE ESCHOLIER

En 1951 un jeune étudiant en médecine décidait de vouer sa vie au sauvetage des naufragés, des 200.000 naufragés qui périssent en mer chaque année. Tout le monde connaît maintenant les exploits du docteur Alain BOMBARD, qui n'hésita pas à passer 113 jours en mer sur un radeau sans vivres, c'est-à-dire dans les conditions des naufragés les plus déshérités. Un an après, il tirait de son expérience et de sa réussite la conclusion suivante : « la privation de nourriture et de liquide n'a pu conduire à la mort cent quarante quatre des passagers de la Méduse puisqu'ils ne demeurèrent que douze jours sur leur radeau et que chacun avait droit à un litre d'eau douce par jour ». Autour de cette assertion qui tend à prouver que les naufragés ne meurent pas de faim, mais de frayeur et de désespoir, une polémique ne tarda pas à s'engager entre marins et historiens. Un grand hebdomadaire s'en fit l'écho et l'on put constater que cette vieille histoire de la Méduse, rendue à l'actualité, passionnait encore les esprits. C'est sans doute ce qui m'a encouragé dans l'entreprise qui consiste à essayer de renflouer pour vous ce vieux radeau. Le Naufrage de la Méduse ne fut pas seulement l'un des plus terribles drames humains, il représente également un fait pictural qui compte parmi les plus importants de l'histoire de la peinture.

Mon propos sera d'évoquer brièvement cet événement tragique sous ce double aspect.

Cela se passe au début de la Restauration. Les traités de 1815 venaient de restituer à la France une de ses plus anciennes colonies : le Sénégal. Ce territoire, avec sa capitale placée sous le vocable de Saint-Louis, apparut alors comme un des beaux fleurons de la Couronne et sa restitution bien faite pour servir la politique du trône restauré. Cette restitution, qui se trouvait être en effet pour la France un des rares avantages consentis par les Alliés, il va s'agir pour le gouvernement de l'entourer d'un certain éclat, de faire en somme à cet heureux retour — comme l'on dirait aujourd'hui — une bonne propagande.

A cet effet une expédition est organisée afin de donner l'occasion aux Français de remettre le pied sur le sol sénégalais de la façon la plus spectaculaire. Cette expédition se composait de quatre bâtiments : la frégate *La Méduse*, la corvette *l'Echo*, la gabare *La Loire* et le brick *L'Argus*. Cette petite « Armada » qui portait le nouveau Gouverneur de la Colonie, des administrateurs, des techniciens et des soldats, avait été placée sous les ordres d'un commandant en chef : M. DUROYS de CHAUMAREYS. Ce M. de CHAUMAREYS, lieutenant de vaisseau avant la Révolution, était un ancien émigré qui depuis plus de vingt-cinq ans n'exerçait plus, et pour cause, sa profession. Et il faut voir probablement dans ce détail le fait déterminant du drame que nous allons essayer d'esquisser.

Pour pallier son peu d'expérience et éviter les humiliations qu'il n'eut pas manqué de subir devant ses subordonnés, M. de Chaumareys s'était fait accompagner d'un officier, étranger à son état-major, nommé de RICHEFORT, dont il prenait conseil. Malheureusement cet officier était paraît-il, lui-même « aussi présomptueux qu'incapable ». C'est du moins dans ces termes que l'a sévèrement jugé Monsieur Corréard, passager de la Méduse, qui nous a laissé une relation de ce désastreux voyage.

Signalons que sur la Méduse se trouvait un

Nimois, M. Paulin d'Anglas de Praviel qui lui aussi publia un ouvrage dans lequel il relate son extraordinaire aventure.

La flotille, rassemblée à Rochefort, leva l'ancre le 17 juin 1816. Les premiers jours de navigation furent heureux c'est-à-dire sans histoire. Cependant la Méduse étant un grand bâtiment d'une vitesse bien supérieure aux autres, l'on voit bientôt M. de Chaumereys s'impatienter, se lasser de faire petite voile pour les attendre. Tout brûlant de l'impatience de fouler le sol africain, il donne enfin l'ordre de cesser cette navigation de conserve et la Méduse, seule, abandonnant le convoi, cingle vers le but de l'expédition. C'était là une première imprudence.

Le 1er juillet on doubla le Cap Blanc et on fêta le passage du tropique au cours des cérémonies traditionnelles et burlesques. Les matelots déguisés en divinités marines, coiffés de coquillages, armés de tridents de carton, procédèrent au baptême des novices, tandis que le bonhomme « Tropique » distribuait les dragées. M. de Chaumareys présidait à ces jeux avec une parfaite bonhomie, pendant que l'officier qui avait capté sa confiance veillait à la sécurité du navire. Cet officier semblait s'acquitter de cette tâche avec une grande insouciance, posant seulement de temps à autre un regard indifférent sur une côte toute hérissée de récifs. Il ne voulut point écouter les avis de plusieurs marins qui avaient déjà navigué dans ces parages et en connaissaient tous les dangers. Bien mieux, les instructions très détaillées qui avaient été données par le ministère furent méprisées et transgressées. Ces instructions prescrivaient de « reconnaître le Cap Blanc, de courir 22 lieues au large et de revenir ensuite vers la terre avec les plus grandes précautions et la sonde à la main ». Les autres bâtiments se conformèrent scrupuleusement à ces prescriptions et arrivèrent ainsi sans encombre à Saint-Louis.

Mais, il semble que M. de Chaumareys, désireux d'aller au plus court, prit la route du Sud après avoir

navigué dix lieues seulement à l'Ouest du Cap Blanc.

Bientôt un matelot annonça la présence de hauts fonds et le danger fut signalé par un enseigne à l'officier qui depuis plusieurs jours donnait des conseils au commandant. « Laissez donc, répondit celui-ci, nous devons être par les quatre-vingts brasses ». Cependant la couleur de l'eau changeait à vue d'œil, des herbes et des poissons en abondance semblaient annoncer le péril. L'ordre est enfin donné de lancer la sonde qui indique dix-huit brasses: relancée un peu plus loin elle donne dix brasses. Le commandant, prévenu en toute hâte, ordonne de serrer le vent le plus possible. Il n'était malheureusement plus temps.

La frégate donna un coup de talon, courut un moment, en donna un second, enfin un troisième. Elle s'arrêta dans un endroit où la sonde n'en donna que 5 mètres soixante centimètres et c'était pourtant à l'instant de la plus haute mer. On était le 4 juillet à 3 heures de l'après-midi. C'est en vain que tous les efforts, toutes les manœuvres furent tentés pour remettre à flot le navire. Il devint clair alors à tous que la frégate, échouée sur un bans rocheux, était irrémédiablement perdue.

Au milieu de la consternation générale on tint conseil pour chercher un moyen d'assurer la retraite de l'équipage et des passagers. Quatre cents hommes à évacuer au moyen de six embarcations seulement, tel était le problème. C'est à ce moment qu'à l'instigation du Gouverneur, qui était un homme de bon sens, la construction d'un radeau fut décidée. Ce radeau qui devait pouvoir porter deux cents hommes ainsi que la totalité des vivres devait être remorqué par les canots et, aux heures des repas, les équipages de ces canots seraient venus y prendre leurs rations. Ce plan par lui-même était excellent et aurait probablement permis, s'il avait été scrupuleusement exécuté, de sauver équipage et passagers.

L'on construisit donc au plus vite ce radeau qui avait vingt mètres de long et sept de large. Il était composé des mâts de hune, des jumelles et des vergues

du navire naufragé et ces pièces étaient jointes les unes aux autres par des cordages. Des planches jointes sur le tout formaient une sorte de parquet. De bastingage point. Tout cela fait à la hâte et d'une façon très imparfaite car le péril était imminent.

En effet la quille de la Méduse se brisa pendant la nuit ; le gouvernail s'étant démonté et ne tenant plus que par ses chaînes battait la poupe du navire et produisait, dans un vacarme épouvantable, l'effet d'un bélier. Le bateau se disloquait, l'eau entrait partout, bref, la mer ravageait l'épave qu'il fallait abandonner au plus vite.

On fit descendre dans le radeau 122 militaires, 23 marins et passagers. Les autres personnes prirent place dans six canots de sauvetage. L'embarquement de l'eau et des vivres se fit dans un tel désordre que la plus grande partie tomba à la mer. La confusion fut telle, rapportèrent les témoins, que M. de Chaumareys en oublia que la loi de l'honneur prescrit en pareil cas au commandant de quitter le dernier son navire naufragé. Cet oubli lui fut plus tard sévèrement reproché.

Et cependant, malgré toute cette panique il y eut un assez beau moment lorsque le radeau, remorqué par les six embarcations, s'éloigna de l'épave au cris de « Vive le Roi ». On n'était qu'à une cinquantaine de kilomètres de la côte et l'on avait à ce moment bon espoir de se sauver. Dans un enthousiasme fraternel les chefs de chaque canot avaient fait le serment de ne point abandonner le radeau : « on devait se sauver tous ou périr ensemble ».

Il ne fallut pas bien longtemps pour que ces serments fussent oubliés. Après avoir navigué deux lieues environ les passagers du radeau eurent l'horrible surprise de ne plus se sentir remorqués. L'on crut tout d'abord que le câble s'était rompu et que les canots allaient revenir vers le radeau. Mais il fallut bientôt se rendre à l'évidence : les commandants des embarcations avaient fait couper les amarres.

La situation était affreuse. « Les naufragés étaient

tellement serrés les uns contre les autres qu'il leur était impossible de remuer. Beaucoup d'entre eux avaient une grande partie du corps plongée dans l'eau ».

Les vivres n'allaient pas tarder à manquer : on avait dû au départ alléger le radeau en jetant à la mer plusieurs barils de farine. Lorsqu'on voulut faire la première distribution de rations « on trouva seulement un sac contenant 2 livres de biscuits réduits en pâte par l'eau de mer ». Pour la boisson l'on était mieux pourvu. Il y avait six barriques de vin et deux petites pièces d'eau.

La grande houle de l'océan tantôt enlevait cette poignée d'hommes au sommet des vagues, tantôt la précipitait vers des profondeurs effrayantes. Souvent une lame perfide les submergeait et emportait ceux qui se trouvaient près du bord.

Des luttes terribles s'engagent alors pour l'occupation du centre du radeau et même à cet endroit de sécurité relative certains sont étouffés par le poids de leurs camarades.

Malheureusement il n'y eut pas seulement à lutter contre l'infortune et contre les éléments déchaînés. Les quelques planches sur lesquelles se jouait ce drame terrible servirent aussi de théâtre à des scènes sanglantes, à des combats meurtriers. Les marins et les soldats abandonnant tout espoir, se mirent à boire avec excès le vin qui constituait leur unique aliment. Alors, leur ivresse prenant la forme d'une folie furieuse, ils tentèrent avec des haches de détruire le radeau. Les officiers et les pasasgers qui avaient conservé leur raison, voulurent s'opposer à ce nouveau danger. Un combat à mort s'engagea à coups de haches, de sabre, de couteaux et la nuit se passa dans ces épouvantables combats. Plus de soixante hommes y périrent dont un quart, nous dit-on, se noyèrent de désespoir. Plusieurs barriques de vin avaient été précipitées à la mer pendant ce tumulte. Avec la famine une nouvelle folie s'empara de ces hommes épuisés : ils se livrèrent à des actes de cannibalisme.

La nuit suivante un nouveau complot éclate qui lui aussi est réprimé dans le sang. Les scènes d'horreur se succèdent. Voici sur ces moments dramatiques une page écrite par Messieurs CORREARD et SAVIGNY témoins de ces scènes : « Quinze naufragés seulement paraissaient pouvoir exister encore quelques jours, et les autres, couverts de larges blessures, avaient presque perdu la raison. Cependant ils avaient part aux distributions et pouvaient avant leur mort consommer, disions-nous, trente ou quarante bouteilles de vin qui, pour nous, étaient d'un prix inestimable. On délibéra : mettre les malades à demi-ration, c'était leur donner la mort tout de suite. Après un conseil présidé par le plus affreux désespoir, il fut décidé qu'on les jetterait à la mer. Ce moyen, quelque répugnant, quelque horrible qu'il nous parut à nous-mêmes, procurait aux survivants six jours de vin à deux quarts par jour. Mais la décision prise, qui oserait l'exécuter ? L'habitude de voir la mort prête à fondre sur nous, la certitude de notre perte infaillible sans ce funeste expédient, tout, en un mot, avait endurci nos cœurs devenus insensibles à tout autre sentiment qu'à celui de notre conservation. Trois matelots et un soldat se chargèrent de cette cruelle exécution ; nous détournâmes les yeux et nous versâmes des larmes de sang sur le sort de ces malheureux infortunés ».

Ces scènes d'horreur et de détresse ne sont pas les seules. L'espoir aussi, par une sorte de raffinement cruel, apparaissait de temps à autre : une fois sous la forme d'un brick auquel on fait des signaux et qui disparait à l'horizon : une autre fois sous la forme touchante d'un papillon blanc qui, paraissant annoncer la terre proche, voltige au-dessus des têtes et se pose un instant sur le mât.

Enfin, après ces alternatives d'espérance et de détresse profonde, au moment où les quelques survivants, ayant renoncé à tout, n'attendaient plus que la mort, le maître canonnier poussa soudain un grand cri, le bras tendu vers l'horizon : « Sauvés, voilà le

brick qui est sur nous ». Et en effet à quelques centaines de mètres du radeau le brick l'Argus, battant pavillon blanc, s'approchait rapidement.

Les rescapés sont transbordés. Ils n'étaient plus que quinze et dix sur ces quinze plus près de la mort que de la vie. On parvint cependant à les sauver.

M. de CHAUMAREYS qui sans trop d'encombre était parvenu à Saint-Louis, fut rappelé en France et traduit devant un conseil de guerre. Reconnu responsable de la perte de son bâtiment par impéritie, il fut rayé de la liste des officiers de marine et condamné à trois ans de prison militaire.

Si émouvant que fut ce drame de la Méduse, il était loin d'être unique dans les annales des histoires tragiques de la mer et seule la passion politique peut expliquer l'extraordinaire émotion qui souleva en France l'opinion publique à la nouvelle de ce désastre. Manifester des sentiments de pitié et d'horreur à l'égard des malheureux naufragés devint une façon de critiquer et de déconsidérer l'Administration de Louis XVIII. Et chacun savait que les blâmes adressés au commandant émigré et incapable rejaillissaient directement sur le gouvernement qui l'avait nommé.

La commisération sentimentale et la passion politique semblaient s'être conjugés pour porter les esprits et les cœurs au comble de la surexcitation. Or, il se trouva qu'un homme fut là pour cristalliser ces sentiments, les exprimer, les magnifier, les perpétuer : j'ai nommé Géricault.

Qui est ce Géricault ? Est-ce, comme plus tard Courbet, un de ces artistes tapageurs de l'avant-garde, toujours à l'affût d'un événement scandaleux qui pourra servir sa publicité ? Non, Géricault est bien une des personnalités les plus attachantes de l'histoire de l'Art. Attachant il l'est comme homme et il l'est comme artiste.

L'homme est beau, racé, élégant, doué. Mêlé de bonne heure à la vie brillante de la jeunesse dorée de son époque, il ne fut jamais par elle gâtée. Au milieu des dandys il ne fut lui-même jamais vain et sut garder

toute sa jeune vie l'enthousiasme le plus sain dans un cœur déjà romantique.

Tous ceux qui l'approchaient l'aimaient et certains de ses amis comme Dedreux-Dorcy et Eugène Delacroix avaient pour lui un véritable culte. Enfin puisqu'il est mort à 33 ans, en pleine jeunesse, n'est-ce pas parce qu'il était aimé des dieux ?

Je ne puis vous retracer ici cette vie ardente et brève, mais je dois vous citer un trait qui dépeint bien Géricault et qui explique son caractère. Né en pleine Révolution, en 1791, assistant à tous les bouleversements du début du siècle, attiré par le dynamisme de Napoléon et de l'Empire, ami de Charlet et d'Horace Vernet, Géricault ne fut jamais royaliste. Et cependant nous le voyons, à la fin de 1814, s'engager brusquement dans les mousquetaires, et, lorsque le roi dut sortir de France, lui faire escorte jusqu'à Béthune.

Selon une tradition un peu secrète à ce sujet, Géricault, qui eut été alors Carbonaro, aurait reçu l'ordre de prendre du service auprès du roi et de l'accompagner ensuite jusqu'à la frontière. Cette thèse a été adoptée par Louis Aragon qui, très frappé de l'attitude de Géricault en cette circonstance a écrit sur ce thème un roman intitulé *Semaine Sainte* où la réalité se mêle à la fiction d'une façon parfois très heureuse.

Pour ma part, je crois la vérité beaucoup plus simple. Géricault fut un libéral, c'est certain, et peut-être comme Delacroix un Carbonaro, mais la trahison et le double jeu ne correspondent en rien à ce que nous connaissons de son caractère. D'ailleurs, bien qu'il n'aima guère parler de cette équipée, il l'a cependant expliquée en ces quelques mots : « Nous allâmes de nuit aux Tuileries : la cour était encombrée de gens qui vociféraient, et lorsque je vis la lâcheté de tous ces soldats qui jetaient leur armes et reniaient leur serment, je résolus de suivre le roi ».

N'est-ce pas cette même générosité de cœur, cette même sensibilité devant le malheur qui le fera frémir au récit pathétique du naufrage ?

L'artiste n'est pas moins intéressant que l'homme,

pas moins courageux. Car il fallait en ce temps-là qu'un artiste fut véritablement courageux pour oser transgresser les lois d'un classisisme que David avait codifié avec une tyrannie qui était toujours vivace. Les tableaux dont les sujets étaient inspirés de l'histoire contemporaine ne devaient être regardés que comme des œuvres de circonstance. Se pencher sur les épisodes de la vie nationale était une licence fort déconsidérée. Nous savons que Gros, pour avoir été le peintre de l'épopée napoléonienne se crut, comme peintre d'histoire, déshonoré et en conçut un chagrin qui ne fut sans doute pas étranger à son suicide.

L'Ecole classique, toute puissante encore, recommandait aux peintres de commencer par lire Plutarque. Puis de rechercher une beauté idéale et permanente par une perfection suprême du corps humain et cela non au moyen d'études profondes de la nature — qui toujours par quelque côté est mesquine — mais par une transposition, à travers la nature, des canons que nous a laissé l'Antiquité.

Géricault était trop amoureux de la vie et du mouvement, trop curieux de la réalité des choses, pour adopter ces théories desséchantes, pour se laisser étouffer par ces contraintes. Après avoir écouté avec déférence son maître Pierre-Narcisse Guérin, il se dégagera de son enseignement sans révolte, et sans éclat, mais d'une façon très nette.

Donc, voici ce jeune peintre qui au retour d'un voyage en Italie où Michel-Ange venait de lui donner de terribles et magnifiques leçons de grandeur, va trouver avec « La Méduse » un sujet à sa taille.

Tout dans ce drame était fait pour séduire le jeune promoteur de l'Ecole romantique ; les passions les plus diverses tour à tour déchaînées, les scènes poignantes et pathétiques, celles touchantes et attendrissantes, celles où l'effroi, les combats dans la tempête, les corps et les esprits torturés atteignent à l'horreur d'un enfer dantesque.

Magnifier le corps humain, mais le magnifier dans son atroce vérité, se pencher avec un intérêt déjà

beaudelairien sur des formes meurtries, voilà ce qui devait attirer notre jeune peintre.

Nous voyons alors Géricault, décidé à respecter scrupuleusement la vérité, se livrer à une reconstitution du drame aussi exacte que possible, véritable travail de juge d'instruction. Il prend sans tarder contact avec les rescapés. Se fait faire par eux des récits détaillés de toutes leurs aventures. Il retrouve parmi ceux-ci le charpentier qui avait bâti le radeau et lui demande de lui fabriquer une réduction absolument exacte de celui-ci.

Ayant à représenter des mutilés, des moribonds, des fous, l'on voit bientôt Géricault fréquenter les hôpitaux, les amphithéâtres, les asiles. Nous avons parlé tout à l'heure de beaudelairisme. Il faut cependant, pour être juste, remarquer que chez Géricault il n'y a jamais, comme chez le poète des « Fleurs du Mal » un goût pour le morbide, mais uniquement un souci constant et passionné de vérité.

Avec un intérêt presque scientique, il étudia alors la maladie, l'agonie, la mort. Il hanta l'hôpital Beaujon : fit d'admirables études de fous, dessina d'après des cadavres. Il alla jusqu'à se procurer de tristes débris anatomiques, les gardant auprès de lui, les peignant avec une sorte d'amour jusqu'à ce qu'il tombassent en décomposition. Son atelier était devenu une morgue, un charnier.

Un de ses amis, M. Lebrun, nous a laissé à ce propos le curieux récit que voici : « A l'époque où il peignit son tableau, j'eus une jaunisse qui dura très longtemps et qui fut très intense. Après quarante jours de souffrance et d'ennuis, je me décidai à quitter Paris et à aller à Sèvres pour y attendre ma guérison. J'eus bien de la peine à trouver un gîte : ma figure cadavérique effrayait tous les aubergistes, aucun ne voulait me voir mourir chez lui. Je fus obligé de m'adresser à un logeur de roulage qui eut pitié de moi... J'étais chez lui depuis huit jours, lorsqu'un après-midi, m'amusant sur le port à examiner les passants, je vis venir Géricault avec un de ses amis. Il me regarde, ne me

reconnaît pas d'abord, me considère avec attention, puis, tout à coup, me reconnaissant court à moi et me saisit le bras : « Ah ! mon ami ! que vous êtes beau ! » s'écrie-t-il. Je faisait peur, les enfants fuyaient, me prenant pour un mort ; mais j'étais beau pour le peintre, qui cherchait partout la couleur du mourant. Il me pressa d'aller chez lui, poser pour « la Méduse ». Mais j'étais encore trop souffrant. « Faites mieux dis-je à Géricault, venez ici, apportez des toiles, des brosses, des couleurs venez faire des études, passez huit jours près de moi ».

Ainsi fut fait et M. Lebrun fut représenté dans le radeau, figurant au premier plan ce père qui se lamente sur le corps de son fils mort.

Géricault était Normand et connaissait bien la mer, cependant pour rafraîchir ses souvenirs, il part pour le Havre où il passera un certain temps à faire des études directes de ciel marin et de vagues.

Deux épisodes du drame retiennent d'abord son attention et longtemps il balance entre l'un ou l'autre. La délivrance par le brick l'Argus, qui fut sa première pensée, puis les combats entre les naufragés.

Le premier projet avait l'avantage de mettre en valeur le violent contraste entre ces malheureux arrivés au paroxysme de la souffrance et l'idée attendrissante de la délivrance. Mais la nécessité de représenter sur le tableau le brick ou le canot de sauvetage devait certainement nuire à l'intensité dramatique et ce sujet est bientôt abandonné.

Les scènes de révolte et de combat ont paru le retenir davantage. Son goût pour le mouvement pouvait là se donner libre cours. C'était pour lui une occasion de ployer des corps dans toutes les poses, de faire jouer les muscles tendus par l'effort. Et comme Michel-Ange, il se plaisait à précipiter les anatomies de ces vivants et de ces morts dans un tumulte de chairs et de raccourcis saisissants.

Ces projets sont au musée de Rouen et l'un deux fut poussé si loin que la mise au carreau était déjà préparée pour son agrandissement.

Cependant ces scènes de combat vont être à leur tour abandonnées et l'on voit Géricault hésiter alors entre deux nouveaux épisodes : celui où les naufragés inertes, épuisés et accablés ne semblent attendre que la mort : puis, celui où le brick l'Argus aperçu à l'horizon, tous les bras se tendent vers lui.

L'un et l'autre de ces sujets pêchaient certainement par monotonie : le premier dans le désespoir amorphe de tous ces corps prostrés, eut été bien ennuyeux, et le second, dans lequel les naufragés ont le même mouvement d'espoir, risquait de manquer d'intérêt. Le génie de Géricault fut alors de découvrir que pour faire une composition dynamique il fallait mélanger les deux projets dans le même tableau. Dès lors l'idée définitive est née. Cette idée est essentiellement la suivante : une diagonale coupe le tableau en deux s'élevant de gauche à droite. Sur cette diagonale est construit le radeau. En bas et à gauche les scènes de désespoir, les cadavres, les corps effondrés, et tandis que monte la diagonale, l'espoir paraît monter avec elle : en haut et à droite, juchés sur un tonneau pour être plus visibles, des naufragés agitent des oripeaux tandis que ceux qui sont immédiatement derrière ont les bras tendus, les yeux fixés vers ce point de l'horizon où ils viennent d'apercevoir leur délivrance.

Dès lors toute la scène est fixée dans l'esprit du peintre. Il brosse rapidement une esquisse, cette belle esquisse qui est maintenant au Louvre et où tous les éléments du tableau définitif sont déjà à leur place.

Ses travaux d'anatomie, ses études de moribonds, les portraits faits d'après des rescapés, tout cela va être maintenant utilement situé. Il fait poser son élève Jamar, son grand ami Eugène Delacroix qui sera le corps renversé du premier plan.

Lorsqu'il commença à exécuter sa grande toile, son atelier de la rue des Martyrs se trouva trop petit et il dut en louer un plus grand faubourg du Roule. C'est là que pendant des semaines, ayant abandonné tout contact avec le monde, il va vivre comme cloîtré

dans sa solitude, travaillant sans relâche à son œuvre, apportant à cette tâche nous dit un témoin (1) à la fois un soin extrême et une ardeur qui le poussait à peindre depuis l'aube jusqu'au crépuscule. « Le soir venu, nous rapporte le même témoin, Géricault laissait sa palette et profitait encore des dernière lueurs du jour pour contempler son travail, il nous parlait de ses espérances et de ses mécomptes. Généralement il était peu satisfait : mais parfois, pourtant, il semblait content. Le lendemain, après une journée aussi remplie que celle de la veille, il nous avouait qu'il n'était pas sur la voie et qu'il devait faire de nouveaux efforts »...

Eugène Delacroix compta également parmi les rares privilégiés qui furent admis à assister à la création de ce tableau et il racontera dans ses notes à quel point il fut frappé par cette œuvre : « Il me permit d'aller voir sa *Méduse* pendant qu'il l'exécutait dans un atelier bizarre qu'il avait près des Ternes. L'impression que j'en reçus fut si vive qu'en sortant je revins toujours courant et comme fou, jusqu'à la rue de la Planche que j'habitais alors ».

Il est bien certain que le génie de Delacroix venait de trouver là sa source. C'est en effet devant le *radeau* qu'il concevra sa *barque du Dante* et c'est de la main de Géricault qu'il recevra le flambeau qui illuminera non seulement toute la peinture romantique mais encore toute la peinture contemporaine.

Enfin, le tableau virtuellement terminé, Géricault le fait transporter au foyer du Théâtre Italien où devait avoir lieu cette année-là, le Salon. — Il s'agit du salon de 1819 — Là, une grave déconvenue l'attend. Lorsqu'il regarde son tableau dans sa nouvelle atmosphère, avec un plus grand recul, il s'aperçoit que cette fameuse diagonale dont nous avons parlé, prend trop d'importance, paraît s'imposer d'une façon trop absolue et fait chavirer toute sa composition. Devant ce

---

(1) *Rapporté par Charles Clément.*

radeau qui a son tour chavire, Géricault ne se déconcerte pas : avec une verve et une spontanéité extraordinaire il brosse rapidement le cadavre d'un homme à demi plongé dans l'eau, une jambe prise dans un madrier et dont le corps forme une direction qui contrarie la diagonale et rétablit l'équilibre.

Après cela, voilà notre peintre qui a maille à partir avec l'Administration qui, flairant le scandale, refuse son titre de « Radeau de la Méduse » et lui substitue celui, plus édulcoré de « Une scène de naufrage ».

Enfin, le Salon ouvrit ses portes et le succès de Géricault dépassa, sinon ses espérances du moins ses prévisions. La foule eut vite fait de reconnaître dans la « Scène de naufrage » le désastre de la Méduse. Et voilà que chacun, au lieu de juger cette peinture selon ses mérites ou tout au moins selon ses goûts, la jugea selon ses opinions, et Géricault, chez qui, il faut bien le dire, le souci de la peinture dépassait de beaucoup celui de la politique, se vit tour à tour, et avec un réel chagrin, porté aux nues par les Libéraux, piétiné par les Ultras. Notre artiste fut là, il faut bien l'avouer, un peu pris à son propre piège et put mesurer le danger qu'il peut y avoir à utiliser, en peinture, la passion politique. Car personne à la vérité ne vit à ce moment l'immense portée de ce tableau, dont le caractère révolutionnaire était bien dans l'œuvre elle-même et non dans le sujet représenté. Personne ne reconnut dans cette énergique composition, dans ce dessin vivant, dans cette façon nouvelle de traduire les sentiments par la couleur, l'annonce d'une esthétique nouvelle.

Nous avons pu nous rendre compte que Géricault avait un caractère fougueux, impressionable et excessif : nous allons être obligés de reconnaître maintenant qu'il possédait aussi une âme assez naïve car nous le voyons, après ce Salon de 1819, où il avait nar-

gué le Pouvoir, très sincèrement affligé et déçu parce que le gouvernement ne lui acheta pas son œuvre ! Ce gouvernement cependant fit preuve à son égard d'une grande intelligence et d'une grande tolérance. En un temps où les régimes se succédaient à un rythme accéléré, on savait qu'un ennemi de valeur ne doit pas être abattu mais gagné. N'est-ce pas en vertu de ce principe que Géricault reçut, après le Salon, du Comte de Forbin, Directeur des Musées, une commande : un Sacré-Cœur destiné à une chapelle de Nante. Il acceptera, sans enthousiasme cette commande, mais peu inspiré par ce sujet il la passera à son jeune ami Delacroix qui la réalisera. Enfin, si la tolérance d'Auguste ne pouvait aller jusqu'à acheter le radeau, elle alla jusqu'à décerner à son auteur une médaille d'or et le Baron Gérard nous a rapporté à ce sujet cette anecdote : pendant la distribution des prix du Salon, Géricault fut nommé, il s'avança et le roi Louis XVIII (qui se souvenait peut-être de son mousquetaire) lui remit sa médaille et lui dit : « Monsieur Géricault, vous venez de faire un naufrage qui n'en est pas un pour vous ».

Malgré tout Géricault ne fut pas satisfait de l'accueil fait à son tableau. Il trouva alors l'occasion de le faire transporter en Angleterre. Là, dans une sorte d'exposition itinérante qui dura plusieurs mois, le « Radeau » fut montré au public anglais. On payait un shilling pour le voir et le succès de curiosité fut tel que cette entreprise rapporta 17.000 francs.

Le « Radeau » ne devait entrer au Louvre qu'après la mort de Géricault. Celui-ci, victime de ses imprudences fut fauché dans la force de son âge et de son talent, au moment où il rêvait de projets grandioses. Bien que le « Radeau » fut une immense toile de 5 mètres de haut sur 7 mètres de large, son auteur le traitait de « peinture de chevalet ». Il disait à ses amis, peu de temps avant sa mort, qu'il voulait décorer

des surfaces immenses où il y aurait des chevaux grandeur nature peints avec des baquets de couleurs et des brosses comme des balais.

La mort devait emporter ces rêves, mais Géricault avait eu le temps de nous transmettre son message et il s'est trouvé, que, grâce à ce message, l'histoire du naufrage de la Méduse n'est pas tombée dans dans l'oubli.

Poèmes

de M. Guillaume ABAUZIT

lus par M. André Nadal.

« LA ROSE ET L'ŒILLET »
OU A L'INGRATE

Je te donne une rose ;
Tu me rendras, fraiche beauté
Bien autre chose :
Pour un pétale cent baisers.

Sur ton corsage tu la mettras ;
Ta chaleur la fanera
Ainsi fuira mon souvenir
Sur le seul souffle d'un soupir...

Bel œillet console moi.
Ta forte odeur
Ranimera
La flamme de mon pauvre cœur.

« BALUSTRES ET SOUPIRS »

Nous suivions le caprice
odorant des allées...
Armand Sylvestre.

Et la verte vallée coule sous la terrasse...
Merci, douceur du ciel, mon âme est bien moins lasse
Depuis que par mes yeux tu as charmé mon cœur.
Lourds balustres de pierre parlez moi de bonheur.

J'écoute avec espoir vos secrets, vos murmures ;
Entrez au fond de moi ; montrez moi des parures :
Balancements soyeux effleurant vos rugueurs.

Donnez moi la couleur qui échappe à ma vue ;
Sans elle mon tableau manquerait de vigueur.
Incarnez ce décor... ces formes qui remuent...

La flèche d'un cyprès fusant dans la lumière
A crevé les ballons de mon vol de chimères ;
Un souffle a dissipé le coupable désir
Qui me faisait vibrer dans l'allée des soupirs.

1963.

« LUMIERE DE SEPTEMBRE »

Surpris par ces lueurs, présages de l'automne
Mon cœur est frémissant de toutes ces splendeurs ;
Sur les rayons légers une subtile ardeur
A dissipé l'ennui des heures monotones.

La terrasse dorée me livrait ses secrets :
Chuchotements fervents ou babils indiscrets.
La magie des couleurs faisait chanter mon âme :
Je me sentais vibrant, heureux et plein de flamme.

L'ombre des gros murs trop tôt s'est répandue.
Mes yeux se sont fermés ; vers une autre lumière
Ils sont allés chercher aux limites des nues
Les murmures d'amour d'une femme en prière.

Septembre 1963.

Poèmes

de M. Jean POURTAL DE LADEVÈZE

lus par M. André Nadal.

Poèmes de M. Jean Pourtal de Ladevèze, membre non-résidant, extraits de sa dernière plaquette « *De jaspe et d'onyx* » parue en 1963 à Paris aux éditions du *Divan.*

LA COUPE

A Christian Murciaux.

En son galbe très pur de porcelaine fine
Cette parfaite coupe à la forme de sein
Fut coulée autrefois sur la blanche poitrine
D'une jeune Princesse au tragique destin.

Pour étancher la soif de leurs arides lèvres
De quel rite idolâtre et quel songe enivrant
Vint au jour la beauté de ce vaisseau de Sèvres
Par ordre de la Reine ou le vœu de l'amant ?

Deux siècles et l'horreur massive du massacre
Nous séparent du temps que nous rend si voisin
La présence soudain d'un vide simulacre :
Le fragile calice où palpita ce sein.

AUTOMNALE

A Jean Lebrau.

Bruyère de septembre à la corne des bois,
En bordure des près étoilés de colchiques,
D'un mauve demi-deuil, ô fleurs mélancoliques
Déjà vous annoncez à ce cœur aux abois,
Dans le cuivre assourdi des couchants pathétiques,
La saison des départs et le temps des regrets.

Le soleil disparu dore encore les sommets
D'un rayon oublié par son apothéose
Mais le soir violet sous un ciel vert et rose
Descend de la montagne et remplit le vallon.
Et c'est déjà l'automne et le lent abandon
De toute chose à cette fatigue de vivre
Dont tu ressens l'effet dans tes membres perclus
Et dans ton âme triste à mourir qui s'énivre
De la seule fumée âcre des jours perdus.

AUTOMNALE

à Marguerite et Pierre Hugues.

La façade du château blanc
Que dorent les feux du couchant
S'invertit dans les eaux dormantes
Des bassins bordés d'amarantes.
Miroirs aux moires verdissantes
Qu'anime un secret mouvement
Sous l'enchevêtrement des plantes.
L'architecture aérienne
Par son seul reflet virtuel
S'oppose au songe plus réel
De cet aquatique domaine.
Ton esprit se prend à rêver
Devant ce double paysage,

Y contemplant sa propre image.
Mais voici venir l'ombre où tout doit s'achever.
En ce parc protégé par ses grilles fermées
Le silence est parfait qui, rejoint l'éternel.
Vois de mauves vapeurs se dérouler au ciel
Et respire dans l'air l'automne et ses fumées.

Année 1964

La Séance Publique de l'Académie n'a pas eu lieu en janvier 1965, pour diverses raisons : l'état de santé de M. VELAY Président et de Maître LACOMBE Secrétaire Perpétuel, et aussi la difficulté d'avoir la Salle du Conseil Municipal à cause des élections.

Au lieu du compte rendu vivant des travaux de l'année 1964 qui aurait été fait comme d'habitude par le Président sortant, il sera donné ici comme il le fut l'an dernier pour d'autres raisons, l'énumération pure et simple des communications.

M. Ivan Gaussen : Le Marquis de Villevielle et son temps de Voltaire à Cambacérès.

M. Seston : Un oracle littéraire du XVII[e] siècle : Le Comte de Bussy Rabutin.

M. Lignières : Don Juan et sa légende.

M. Le Professeur Robert : Evolution récente des problèmes relatifs à Homère.

M. de Balincourt : Une figure nimoise oubliée : l'avocat Daniel Bargeton. L'affaire des Légitimés.

M. Barnouin : Un ouvrage du Duc de Castries : Cadoudal.

M. le Professeur Dubu : Séjour de Racine à Uzès.

M. Barnouin : Maison habitée par Bonaparte à Nimes en 1792.

M. Dupont : Les Luzignan et le Royaume de Chypre au 13[me] siècle.

M. le Pasteur Brunel : Le grand dessein d'Henri IV et de Sully et l'équilibre européen.

M. Velay : Pour commémorer le centenaire de sa mort : Hommage à Jean Reboul.

Mlle Malbos : La vie tragique de Bernard de Septimanie fils de Guillaume d'Orange.

M. Boyer : Les Origines Chrétiennes dans la région.

Me Lacombe : Gounod au pays de Mireille.

Mgr Homs : L'extraordinaire destinée de Stéphanie Napoléon.

M. Abauzit : La vie amicale du Comte de Gobineau.

⁂

Les quatre communications qui suivent ont été faites à l'Académie au cours des cinq dernières années.

Abeille spirituelle

POEME INCONNU ET ART POETIQUE DE PAUL VALERY

par M. André Nadal.

En Octobre 1959 à Paris la Société des *Bibliophiles du Palais* fait paraître pour ses membres en Edition Originale de grand luxe limitée à deux cents exemplaires un ouvrage « *Douze Poèmes* » de Paul Valéry. Ce sont douze poèmes inédits choisis et présentés par mon frère Octave alors Professeur en Sorbonne et illustrés par Jean Cocteau.

Les « *Douze Poèmes* » paraîssaient ensuite dans le numéro de Novembre du « Mercure de France ».

En 1960 sortait de presse dans la Collection de la Pleïade le deuxième tome des « *Œuvres* » de Paul Valéry. A la fin des « *Notes* » figurent les « *Douze Poèmes* » lesquels ont pour titres : *La Jeune Fille, Abeille spirituelle, Béatrice,* le *Philosophe, A chaque doigt, T'évanouir, A la vitre d'hiver, A des divinités cachées, Odelette nocturne, Fragment, Silence* et enfin *Aux vieux livres* qui un instant devait figurer dans « *Charmes* » pour clore le recueil à la place de « *Palme* ».

« *Abeille spirituelle* » est sans aucun doute le plus savant des « *Douze Poèmes* », celui qui contient le plus de difficultés, il est en outre, point important, un véritable *Art poétique* telle « *La Prose* » *pour des Esseintes* de Mallarmé.

Le poème assez court est formé de sept quatrains de décasyllabes à rimes croisées.

ABEILLE SPIRITUELLE

O dieu démon démiurge ou destin
Mon appétit comme une abeille vive
Scintille et sonne environ le festin
Duquel ta grâce a voulu que je vive.

Ici dans l'or la muse a mis ce miel ;
Là dans le verre une clarté choisie
Tient froidement la lumière du ciel
Algèbre pure et glacée ambroisie.

Le libre amour du bel entendement
O difficile et trop légère abeille
Du même fil se croise et se dément
Heurte la coupe et manque la corbeille.

Ce point sonore atome le très pur
Chargé de foudre et follement futile
Va-t-il porter la vie unique sur
Le plus beau songe et le plus inutile ?

Le diable au corps c'est le recul de dieu
La flamme court fuyant la cendre pure
Chaque soleil n'est qu'un rien radieux
Qui fait pâlir son aurore future.

Où te poser bourdon de l'absolu
Instant toujours détaché de toi-même ?
Tout ce qu'il touche est sûrement élu
Indivisible angoisse du poème.

J'aime l'erreur qui tisse un long chemin
Dans une nuit non avare de mondes
La veille y brille avec son lendemain
Au même sein des ténèbres fécondes.

Valéry appela tout d'abord ce poème de son second prénom *Ambroise*, il serait assez difficile d'en savoir exactement la raison, puis *Ambroisie, Abeille, enfin Abeille spirituelle.*

On est en présence d'un poème très valéryen de ton et de sens.

Il s'agit en premier lieu d'en saisir le détail pour voir ensuite le poème dans son ensemble.

Aussi, bien que cela puisse paraître quelque peu élémentaire. le mieux est je crois d'examiner chaque strophe séparément.

∴

Dès la première strophe on voit *l'abeille* comme étant *l'image du désir,* son aiguillon fait les poèmes et toutes productions de l'esprit, il stimule l'analyse, l'âme se connaît mieux, distingue pensée, sentiments, instinct, s'énorgueillit de son savoir. « *O ma mère Intelligence* ».

O dieu démon démiurge ou destin
Mon appétit comme une abeille vive
Scintille et sonne environ le festin
Duquel ta grâce a voulu que je vive.

L'appétit c'est le désir, le double désir — *sensualité et intelligence* qu'on l'appelle dieu, démon, démiurge ou destin — destin : hasard et fatalité du poète. Cet appétit, ce désir a pour allégorie l'abeille elle-même ; bourdonnement du *désir sensuel et de l'esprit* ce qui fait la métaphore : abeille spirituelle et l'image du créateur poète ;

Cet appétit scintille, sonne environ le festin, autrement dit fait résonner dans le monde, fait résonner tout autour de soi le chant qui est le festin quasi divin de la poésie, de la création, de l'acte créateur. La grâce du dieu, démon, démiurge ou destin a permis par cet acte suprême de faire vivre le poète.

— La deuxième strophe pose d'une façon splendide, magistrale, l'alternative *sensibilité, intelligence,* les deux facteurs de l'art valéryen.

Ici dans l'or la muse a mis ce miel ;
Là dans le verre une clarté choisie
Tient froidement la lumière du ciel
Algèbre pure et glacée ambroisie.

D'une part la muse inspiratrice a mis le miel de la poésie dans l'or, dans la lumière — c'est la partie aisée, évidente, immédiate de la poésie — mais d'autre part *(ici-là,* dans la strophe) c'est la connaissance qui ordonne, compose, conduit l'œuvre à sa perfection, à sa pureté. Donc à côté de l'enthousiasme de l'inspiration, tous les équilibres et toute la science approfondie — d'où les termes *clarté choisie — froidement — algèbre pure — ambroisie* oui mais *glacée.*

On songe au poème de Charmes « *Poésie* » dont le premier titre était « *La Nourrice* », la mère au sein de laquelle s'abreuve le poète.

O ma mère Intelligence,
De qui la douceur coulait,
Quelle est cette négligence
Qui laisse tarir son lait !

et à la fin,

Mais la Source suspendue
Lui répond sans dureté :
« Si fort vous m'avez mordue
Que mon cœur s'est arrêté ! »

L'inspiration risque en effet d'être tarie si on se laisse emporter par la passion mal disciplinée.
D'où pour la composition de l'œuvre la nécessité du recueillement, de l'ordre, du savoir.

Quelles images d'une rare beauté dans cette seconde strophe d'« *Abeille spirituelle* », strophe posant ainsi le problème de l'inspiration et du travail du poète.

Il faudrait peut-être dire, ici, tout de suite combien on a pu souvent se tromper sur Valéry en voyant

en lui le pur intellectuel ou le philosophe avant le poète.

Thibaudet lui-même a écrit « ...il n'y a en Valéry aucune nécessité qui le contraigne à être expressement poète et j'imagine que son activité déployée sur d'autres registres eut connu la même réussite ».

Combien l'Abbé Brémond a, à mon sens, beaucoup plus raison quand il proclame en Valéry surtout le poète.

Il suffit d'ailleurs de laisser Valéry esquisser une définition de la poésie pour se voir transporter bien loin de l'intellectualisme.

« La poésie, dit-il, dans « *Littérature* » est l'essai de représenter ou de restituer par les moyens du langage articulé, *ces choses* ou *cette chose* que tentent obscurément d'exprimer les cris, les larmes, les caresses, les baisers, les soupirs ».

Paul Valéry a toujours refusé le titre de *poète-philosophe* que lui a décerné l'opinion ; l'incompatibilité qui existe entre le langage du poète et celui du philosophe suffirait à rendre monstrueuse l'idée d'une poésie philosophique. Un poème de Valéry peut inviter à la réflexion philosophique mais ne cesse de cheminer dans le clair-obscur des images et de la musique, ne perd jamais contact avec les sources qui l'animent.

Qu'on se souvienne du poème « *Aurore* » qui est *le réveil de la Conscience*, les idées y sont évoquées sous l'aspect d'*araignées secrètes* dans les ténèbres du *Moi*. « Regarde » disent-elles au poète :

Regarde ce que nous fîmes
Nous avons sur tes abîmes
Tendu nos fils primitifs,
Et pris la nature nue
Dans une trame tenue
De tremblants préparatifs...

mais le poète répond :

Leur toile spirituelle
Je la brise, et vais cherchant
Dans ma forêt sensuelle
Les oracles de mon chant.
Etre ! Universelle oreille !
Toute l'âme s'appareille
A l'extrême du désir...

Tout concourt à orienter Valéry, poète apollinien, vers les profondeurs nocturnes de l'être ; s'il est *le poète de la connaissance* comme on l'a défini, il n'est pas le poète des idées.

Alain dans son commentaire d'« *Aurore* » l'a bien vu quand il dit. « Ce n'est point à travers les idées que Valéry cherche des choses. mais c'est plutôt à travers les mouvements plus épais de son corps « forêt sensuelle »...

...et vais cherchant
Dans ma forêt sensuelle
Les oracles de mon chant.

Emilie Noulet a pu écrire aussi : « Valéry possède au plus haut point la caractéristique même des poètes : penser en images... Rien n'est plus révélateur que de lire de ce point de vue un poème comme l'*Aurore*, traduction voluptueuse de minutes fugitives de l'intelligence. L'abstraction y est sensible au point de communiquer cette griserie qui appartient seule aux choses de l'esprit et pourtant chacune des idées qui composent le poème est menée au concret. Les idées elles-mêmes y sont appelées « maîtresses » et « courtisanes ». La transposition continuelle du monde de l'intelligence dans celui de la volupté est bien une manière de Paul Valéry. Elle est peut-être même une manière de penser et prouve que le domaine naturellement abstrait ne prend de réalité pour lui qu'animé par une métaphore continue ».

C'est ce que nous n'allons cesser de voir dans cet Art poétique : *« Abeille spirituelle »*.

La troisième strophe poursuit le développement de la seconde :

Le libre amour du bel entendement
O difficile et trop légère abeille
Du même fil se croise et se dément,
Heurte la coupe et manque la corbeille.

L'amour mais *libre* (de la création) est celui de *l'entente du beau* (*bel* entendement), non pas seulement la science du nombre, le savoir seul, mais le *Nombre d'Or*, le *beau savoir*.

Le Nombre d'Or, ou les nombres d'or puisqu'en réalité c'est un couple de nombres qu'aimaient Pythagore et Platon, rapport harmonieux, *« section divine »* comme l'appelle *Képler* dans son *« Mystérium Cosmographicum »* — *« section dorée »* pour Léonard de Vinci, le Nombre d'Or, rythme et proportion, nous le trouvons plusieurs fois sous la plume de Valéry écrivain et aussi dans son poème : *« Cantique des Colonnes »* : hymne à l'intelligence créatrice qui ordonne la matière et lui impose harmonie et beauté après avoir vaincu les obstacles qui sont d'ailleurs utiles pour la pensée et l'art, idée chère à Paul Valéry.

Les colonnes chantent :

Nos antiques jeunesses
Chair mate et belles ombres, ,
Sont fières des finesses
Qui naissent par les nombres !
Filles des nombres d'or,
Fortes des lois du ciel,
Sur nous tombe et s'endort
Un dieu couleur de miel.

Dans le vers :
Le libre amour du bel entendement

Valéry donc ne dit pas « entendement » comme intelligence *pure*, mais *belle*, prise dans la forme belle, donc *Poésie* dans le sens large de création. Ici c'est non la compréhension, mais *l'entente, l'écoute poétique*.

— L'abeille est à la fois légère (désir, inspiration)

O difficile et trop légère abeille

à la fois légère et *difficile*, la composition du poème est là, hérissée de difficultés : algèbre pure, miel pur c'est à dire absolu.

Dans le *tissage* du poème :

Du même fil se croise et se dément
Heurte la coupe et manque la corbeille.

il y a croisement de ces deux activités — *sensible* et *intelligible* — mais c'est le même fil (il n'y a pas deux fils), c'est le même fil croisé se *contredisant souvent*,

Du même fil se croise et se dément.

L'un étant *désordre*, l'autre *ordre*, l'un *imagination*, l'autre *raison*, l'un *joie créatrice*, l'autre *retenue* et *mesure*, l'un *facilité*, l'autre *terrible* et *souveraine exigence*.

C'est pourquoi, l'œuvre parfaite est rarement réalisée, *la coupe est heurtée* et donc se brise, le vers, le poème n'est pas atteint.

La corbeille : image des fruits cueillis, du bonheur plein *est manquée* ; la corbeille atteinte serait le poème « *Palme* », récompense du don et du travail du poète, qui ferme non par hasard le recueil de « *Charmes* ».

— Marcel Raymond dans son livre « *De Baudelaire au Surréalisme* » écrit : « Valéry veut obliger son esprit

à assumer quelques unes des prérogatives de la nature, pour accéder à une liberté plus haute, il essaye de se substituer à elle, de convertir ses hasards en chance. S'abandonner à l'inspiration, aux forces cachées, c'est jouer à la pêche miraculeuse. N'y aurait-il pas avantage à préparer en pleine lumière des rencontres favorables ? ».

Valéry n'a-t-il pas dit lui-même : « Chercher n'est jamais que se mettre en état de trouver par quelque accident ou quelque sommeil. C'est préparer le champ de *l'heureuse étincelle* ».

C'est par conséquent contribuer à ce que *le hasard* devienne *chance*. « La chance, a dit je ne sais plus quel humoriste mathématicien, *la chance : le hasard quand il est gentil* ».

Il faut être patient, la coupe d'« *Abeille spirituelle* » est souvent heurtée, la corbeille manquée ; l'œuvre d'art murit lentement, l'esprit élabore en secret la beauté suprême qui se révélera à la faveur de circonstances fortuites qu'évoquent les beaux vers de « Palme »

Patience, patience,
Patience dans l'azur !
Chaque atome de silence
Est la chance d'un fruit mûr !
Viendra *l'heureuse surprise :*
Une colombe, la brise,
L'ébranlement le plus doux,
Une femme qui s'appuie,
Feront tomber cette pluie
Où l'on se jette à genoux !

— Dans la quatrième strophe d'« *Abeille spirituelle* » Valéry revient à ce *point juste* de la création, à *l'heureuse étincelle :*

Ce point sonore atome le très pur
Chargé de foudre et follement futile
Va-t-il porter la vie unique sur
Le plus beau songe et le plus inutile ?

L'image du fil, je pense, est admirablement suivie ici, puisqu'on dit le *point* d'un tissu, d'une couture, mais il s'y ajoute étant question du chant — *la sonorité* — d'où ce glissement au *point sonore* où s'accomplit *idée et forme* ensemble mêlées — c'est le *poème réalisé* quand il atteint cet *absolu.* Ce moment, atome très pur, est chargé de foudre : acte par excellence de la poésie porteuse d'avenir, de révolutions profondes, de cataclysmes même et pourtant c'est l'acte gratuit, futile... Mais ce point fait le rassemblement de la vie même, la seule, l'unique avec le songe le plus beau parce qu'inutile, ne servant pas au commerce, aux échanges existentiels, mais à la vie essentielle.

— Cependant *l'alternative : désir-intelligence, relatif* et *absolu, diable* et *dieu* se poursuit dans la cinquième strophe :

> Le diable au corps c'est le recul de dieu
> La flamme court fuyant la cendre pure
> Chaque soleil n'est qu'un rien radieux
> Qui fait pâlir son aurore future.

S'il n'y a que le *seul désir, le diable au corps,* le dieu recule, l'absolu n'est pas atteint.

Les images qui suivent expriment la même idée du désir-cendre, l'esprit comme la flamme s'écarte, fuit et l'instant d'un soleil (désir, inspiration) — *rien radieux* — annonce la future et pâle aurore de ce qui sera.

Alors ? Où faut-il que *l'instant,* non désir seul mais *désir créateur d'absolu* se pose ? et c'est la sixième strophe.

> Où te poser bourdon de l'absolu
> Instant toujours détaché de toi-même ?
> Tout ce qu'il touche est sûrement élu
> Indivisible angoisse du poème.

Oui, où faut-il donc que se pose *l'instant* à la fois *désir* (l'image de l'abeille se poursuit dans le bourdon) et *désir d'absolu : bourdon de l'absolu,* puisque pour être absolu il faut qu'il s'attende toujours, en dehors de ce qu'il est, dans le devenir.

Instant toujours détaché de toi-même.

L'instant d'or du poème est toujours à attendre. On pense aux fameux vers du « *Cimetière Marin* ».

Amère, sombre et sonore citerne,
Sonnant dans l'âme un creux toujours futur.

mais cet instant qui accroche du futur et de l'absolu, sûrement c'est l'instant *élu, grâcié* puisqu'il est le poème. Il est son indivisible angoisse où se rassemblent dans le faire créateur *tout le sensible et tout l'intelligible.* C'est dans ce point du faire qu'est l'être, le divin.

D'où la dernière strophe :

J'aime l'erreur qui tisse un long chemin
Dans une nuit non avare de mondes
La veille y brille avec son lendemain
Au même sein des ténèbres fécondes.

Le mot *erreur* a bien entendu ici le sens « *d'errement* » c'est l'errement créateur, le faire, le *long chemin* dans la nuit du désir.

Dans le poème « *Sylphe* » de Charmes :

Aux meilleurs esprits
Que d'erreurs promises

Le meilleur *errera* toute sa vie entre *ombre* et *lumière, désir et connaissance.*

Dans sa traduction en vers de l'Eneïde, l'Abbé

Delille à la fin du 1er chant fait dire à Didon s'adressant à Enée :

« Contez moi d'Ilion les terribles assauts
Et vos longues erreurs sur la terre et sur l'onde ».

J'aime l'erreur qui *tisse* un long chemin.

L'image est retrouvée du *point* de couture entre âme et corps, intelligence et sensibilité. Cet *errement tisse* le chemin à travers *la nuit des formes,* il procède par les actes obscurs. Cette nuit de la création n'est pas avare de *mondes,* entendons toutes les *œuvres créées.* Et dans ces créations, la *veille* et le *lendemain* brillent ensemble, — le temps est vaincu — les ténèbres sont fertiles, fécondes, elles enfantent les poésies, entendons encore toutes créations.

⁂

Ainsi donc, comme nous l'avons déjà dit, « *Abeille spirituelle* » nous montre un Valéry tout autre que certains se représentent ; il n'est pas surtout et avant tout un super intellectuel, un philosophe, un cartésien ; il a constamment d'ailleurs dit que « la nécessité poétique est inséparable de *la forme sensible* ». Dans « Propos de Littérature » Alain écrit « Un vrai vers n'est point du tout de la prose mise en vers. Un vers c'est un étrange bruit de nature qui me saisit physiologiquement ». Valéry devait souscrire pleinement à cette définition.

Mais voilà, Valéry veut connaître l'abîme sans s'y jeter, il veut y descendre avec les lumières de la raison.

— « Ce que condamne Valéry a écrit *Lucien Fabre* ce n'est pas cette espèce de feu intérieur qui alimente l'intelligence et l'imagination créatrices et leur expression, mais le manque de contrôle, l'absence de gardien ou de vestale capables d'empêcher ou d'éliminer les scories et les fumées ».

— C'est cette ambiguité qui fait pour ainsi dire la caractéristique de sa poésie. il concilie le classique et le lyrique.

Au classique il emprunte ses méthodes rationnelles en les accusant encore, ce désir de dominer l'âme après l'avoir connue ; du lyrique il garde cet attrait obscur pour ce qui se passe en lui, ce goût des états ténébreux qui le traversent ; il est le poète de la volonté et du hasard, il unit *composition* et *inspiration.*

Je dis bien *inspiration.* Car ce qu'a dit Valéry là-dessus a pu tromper beaucoup de lecteurs.

Il a réagi certes, d'une façon non équivoque contre l'inspiration facile, le premier jet, ce qui n'est qu'ébauche et il a accordé une place de choix à la volonté. au travail, à la méthode.

Il a même parlé *« d'exercice »* dans sa dédicace à Gide de la *« Jeune Parque »* :

« A André Gide. Depuis bien des années j'avais laissé l'art des vers : essayant de m'y astreindre encore j'ai fait cet exercice que je te dédie. 1917 ».

Par exercice faut-il entendre toutefois non un moyen d'entrainement mais bien *la mise en vigueur* d'un système.

Lors d'une conférence à Marseille quelques années avant sa mort où il exposait les circonstances dans lesquelles à différentes époques de sa vie il écrivit ses trois interprétations de *« Narcisse »*, il est allé jusqu'à prononcer l'expression de *« fabrication poétique »*, sur quoi se justifiant « Je ne crains pas le mot fabrication, car poésie signifie fabrication » (En grec : poïen, le faire).

La Fontaine avait aussi employé le mot dans sa seconde fable du *« loup et du renard ».*

« Je *fabrique* à force de temps
Des vers moins sensés que sa prose ».

(Il s'agissait de la fable en prose du jeune duc de Bourgogne).

Mais de là, penser que Valéry nie toute inspiration c'est vraiment vouloir se tromper, bien qu'il ait

fait beaucoup, je le répète, pour nous induire en erreur, il y a toujours eu un peu chez lui du mystificateur.

Ce qui est hors de doute c'est qu'à l'origine d'un poème, Valéry a toujours accepté quelque mystérieux événement intérieur.

N'a-t-il pas écrit dans sa préface à Adonis : « *Les dieux nous donnent pour rien le premier vers,* c'est à nous de façonner le second qui ne doit pas être indigne de son aîné surnaturel ».

Les dieux nous donnent pour rien le premier vers !

De plus le critérium de la poésie chez lui est que le texte chante, il exige le *sacrifice du fond à la forme.*

« Ce qui chez Valéry me touche le plus pleinement, a écrit *Benjamin Crémieux,* le plus directement, c'est ce qu'il introduit de sensualité dans la pensée. L'abstrait chez lui est sensuel. Il réussit à traiter l'abstrait comme du concret, à lui conférer un aspect, un goût, une odeur, une forme, une couleur. C'est un érotique de l'esprit ».

Il est un fait que la poésie de Valéry est *plus sensuelle* que celle de Mallarmé, de son Maître à qui il n'a cessé de rendre hommage et cela dès l'âge de vingt ans lorsqu'il devint un invité et un familier des fameux « mardis » du 89 de la rue de Rome. On connait le sonnet d'Henri de Régnier à l'adresse de Valéry :

« Celui chez qui nous nous connûmes
Cher poète, Paul Valéry
A son exemple nous apprit
Le culte de l'encre et des plumes.

Dédaignant tomes et volumes
Où la main au hasard écrit,
Les richesses de ton esprit
Au vers rare, tu les résumes.

O toi qui sus unir si bien,
Mariage racinien
Hérodiade avec le Faune,

Souviens-toi de ce temps charmé
Où la chaise valait un trône
Aux beaux Mardis de Mallarmé !

Les choses et les émotions ont aussi séduit davantage Valéry qu'elles n'ont retenu le poète d'Hérodiade et de l'Après-midi d'un Faune.

C'est le sentiment du concret en relation avec un sens infiniment nuancé de la couleur et des vertus extra-intellectuelles des vocables qui lui permet de faire passer dans ses vers cette *vibration secrète* qui procure *un plaisir poétique immédiat ;* la jouissance musicale de la forme prime la satisfaction intellectuelle.

Certes la matière même de la poésie de Valéry, son vocabulaire, sa pensée et la façon de l'exprimer, tout contribue sans doute à faire de lui un poète non obscur mais *difficile.*

André Rousseaux a écrit : « En dépit de sa sécurité mathématique quel étonnement ne dut pas provoquer l'élan du premier arc ogif. La surprise et la résistance ne sont pas moindres en musique devant des intervalles auxquels l'oreille n'était pas habituée. Si les vers de Paul Valéry ont pareillement déconcerté certains lecteurs, c'est que ceux-ci fussent-ils sensibles à quelque émotion poétique, se trouvaient impuissants à concevoir cet art étonnant qui par la suppression des associations coutumières les privait des appuis qu'ils attendaient. Ils restaient au bord d'un abîme infranchissable. Mais pour qui a suivi la courbe divine, quel enivrement de voir s'ouvrir des abîmes d'intelligence au seul choc d'une pure musique ! ».

Pour atteindre à cette pure musique, pour s'introduire dans l'univers poétique, Valéry fait appel à la densité des images, des figures, des consonances, des

dissonances, à l'enchainement des tours et des rythmes, emploie des qualificatifs inattendus, des expressions insolites, des mots d'une belle et grave sonorité ; il a des raffinements linguistiques et une tendance marquée pour l'archaïsme.

Loin d'écrire des vers seulement assonancés, des vers blancs ou des vers libres ou encore des versets comme Claudel il écrira des vers aux rimes riches.

A l'inverse des langues germaniques par exemple qui peuvent se permettre en poésie de rejeter totalement la rime, Valéry pense comme beaucoup que dans la langue française où la quantité et l'accent sont amortis dans la prononciation au point de disparaître presque, *la rime* est plus ou moins là pour les remplacer. Verlaine même ne disait-il pas d'elle qu'elle était *« un mal nécessaire »* et tout en regrettant son existence, il la jugeait indispensable dans une langue peu accentuée.

En outre Valéry juge que c'est favoriser la naissance d'une œuvre belle que de se soumettre volontairement à un grand nombre de conditions précises à commencer par les préceptes de la versification traditionnelle.

Il a même souvent répété *« est poète celui à qui la rime donne une idée »*.

Dans « *Cahier B* 1910 » et dans « *Tel Quel* » il écrit : « J'estime par expérience qu'il y a bien plus de chances pour qu'une rime procure une idée littéraire que pour trouver la rime à partir de l'idée ».

Il y voit d'ailleurs le principal fondement de toute la poésie française contemporaine, ce que dit si justement *André Gide* de *Hugo* — « Loin de laisser son émotion chercher la rime, c'est de la rime que Victor Hugo part (et c'est là son secret) à la recherche de sa pensée ou d'une *image* qui lui tiendra lieu de *pensée* ».

« *Image* et *idée* sont le *même mot* » disait Hugo.

« *Les images pensent pour moi* » a écrit Paul Eluard.

Valéry fait également un usage fréquent de *l'allitération* ce rapprochement spontané ou intentionnel, à l'intérieur d'un vers, de syllabes contenant la même *articulation consonantique* ainsi que de *l'assonance* ce rapprochement de syllabes contenant *la même sonorité vocalique.*

∴

Nous avons pu nous apercevoir de ces diverses caractéristiques de la poétique de Paul Valéry dans le poème même d'« *Abeille spirituelle* ».

Nous avons vu les *images nombreuses,* leur densité depuis le premier vers jusqu'au dernier — les *sonorités* telles : *démiurge — ici dans l'or — algèbre pure — glacée ambroisie — point sonore — chargée de foudre — rien radieux — aurore future — bourdon de l'absolu.*

Nous avons vu :
les allitérations

— *en d* : dieu, démon, démiurge ou destin ;

— *en m* : ici dans l'or la muse a mis ce miel ;

— *en f* : chargé de foudre et follement futile ;

— en t : Instant toujours détaché de toi-même.

Nous avons vu :
les assonances

— *en ou et u.*
Tout ce qu'il touche est sûrement élu :
— *en a et am.*
La flamme court fuyant la cendre pure
— *en é et è.*
Au même sein des ténèbres fécondes

Nous avons vu :

— *les qualificatifs inattendus :* algèbre ***pure*** — *glacée* ambroisie — *bel* entendement — point ***sonore*** — rien *radieux* — *indivisible* angoisse — ténèbres ***fé-condes.***

Nous avons vu :

— *les rimes* qui, à part deux ou trois, seulement suffisantes *pur - sur, absolu - élu,* sont toutes *riches.* Nous avons noté en passant trois fois l'emploi dans le poème du mot *pur* si typique du vocabulaire valéryen : algèbre *pure,* atome le très *pur,* cendre *pure.*

Une constatation intéressante : « *Abeille spirituelle* » a de commun avec le « *Cimetière Marin* » le *décasyllabe* comme vers, ce parent pauvre de *l'alexandrin* ou plutôt parent appauvri depuis la *Chanson de Roland* et *Clément Marot* et auquel Valéry a voulu redorer le blason.

La césure médiane vient non après la cinquième syllabe mais après la quatrième.

Dans les vers si savants de Valéry, *allitérations* et *assonances* renforcent quelquefois jusqu'à l'excès les effets du *rythme,* de *la mesure, du sens* et de la *rime,* ils concourent par des effets multiples à l'*expression sensible de l'émotion* et à *l'euphonie générale* du poème. Les mots sont choisis et disposés en considération de leur sens sans doute, mais bien plus encore en considération de *l'édifice sonore et suggestif* qu'il est donné au poète d'en tirer.

Nous connaissons tous l'anecdote de Mallarmé et de Degas ; le peintre pensait être poète à ses heures et un jour se promenant avec Mallarmé sur les bords de la Seine à Valvins il se plaignait de ne pouvoir terminer un sonnet et ajoutait : « *Ce n'est pourtant pas Mallarmé les idées qui me manquent* ». Et Mallarmé de répondre :

« *Degas on ne fait pas un sonnet avec des idées, mais avec des mots* ».

Les sonorités verbales sont en effet au poète, ce que les sonorités instrumentales sont au musicien — Le poète est le musicien du verbe.

Les mots ne sont pas seulement un moyen et un outil comme dans le langage parlé ou écrit, comme dans la prose, ils sont agent et ferment de poésie et leur rapprochement se fonde pour employer l'expression même de Valéry sur leurs « *sympathies occultes* ».

⁂

— Nous avions senti déjà cela à la première lecture d'« *Abeille spirituelle* », mais peut-être serait-il intéressant de relire le poème, à présent qu'il nous est devenu plus familier.

ABEILLE SPIRITUELLE

O dieu démon démiurge ou destin
Mon appétit comme une abeille vive
Scintille et sonne environ le festin
Duquel ta grâce a voulu que je vive.

Ici dans l'or la muse a mis ce miel ;
Là dans le verre une clarté choisie
Tient froidement la lumière du ciel
Algèbre pure et glacée ambroisie.

Le libre amour du bel entendement
O difficile et trop légère abeille
Du même fil se croise et se dément
Heurte la coupe et manque la corbeille.

Ce point sonore atome le très pur
Chargé de foudre et follement futile
Va-t-il porter la vie unique sur
Le plus beau songe et le plus inutile ?

Le diable au corps c'est le recul de dieu
La flamme court fuyant la cendre pure
Chaque soleil n'est qu'un rien radieux
Qui fait pâlir son aurore future.

Où te poser bourdon de l'absolu
Instant toujours détaché de toi-même ?
Tout ce qu'il touche est sûrement élu
Indivisible angoisse du poème.

J'aime l'erreur qui tisse un long chemin
Dans une nuit non avare de mondes
La veille y brille avec son lendemain
Au même sein des ténèbres fécondes.

— Nous venons de voir fortement et poétiquement exprimés les deux facteurs de l'art valéryen : *sensibilité* et *intelligence* dont le conflit est le *drame valéryen*, le *sensible* et *l'intelligible* du faire créateur et nous concevons ce qu'est la poésie pour Valéry. Elle n'est pas, le poète étant transformé en prophète, en « voyant », un moyen de connaissance de l'inconnaissable mais elle est un moyen et a pour fin *de dire l'indicible.*

Poésie pure, parfois, pour employer le mot que Valéry avança pour la première fois dans sa préface de la « *Connaissance de la déesse* » de Lucien Fabre, poésie pure d'où sont éliminés les éléments prosaïques du poème et qui ne peut être par conséquent ni tableau historique, ni effet oratoire, ni exposé didactique, ni anecdote, ni moralité mais *incantation* dans *l'univers des symboles* et il y a symbole en poésie quand le poète nourrissant en lui un sentiment ou une pensée que sa rareté, sa fluidité rendent inexprimables par des moyens plus directs les revêt spontanément d'une image qui ne les exprime que par allusion, en leur donnant un aspect saisissable et vivant qui les reflète dans leur plénitude intime.

En tous cas pour Valéry le *fond* doit être sacrifié à la *forme*. « Un vrai poète, écrit-il, sacrifiera presque toujours à la forme cette pensée qui ne peut se fondre au poème si elle exige pour s'exprimer qu'on use de mots ou de tours étrangers au ton poétique ».

Il va même plus loin et ajoute ailleurs « *la vraie pensée n'est pas adaptable au vers* ».

Il est compréhensible qu'à côté de ses admirateurs, Valéry ait, cela va de soi, ses censeurs.

Il est certain que si nous prenons par exemple en poésie *l'image*, laquelle est foncièrement suggestive, la suggestion est d'autant plus poétique que les deux termes rapprochés par l'imagination du poète sont plus étrangers l'un à l'autre, plus éloignés par nature. Encore ne faut-il pas que le *rapport* entre ces deux termes soit *trop lointain* et leur rapprochement trop inattendu sans quoi le poète peut tomber dans l'obscurité et l'hermétisme, les *points d'appui* dont parle André Rousseaux *peuvent manquer*. C'est bien entendu une des critiques essentielles qui a été faite à la poésie de Valéry comme elle l'a été à celle de Mallarmé.

On a pu critiquer aussi Valéry pour son penchant à cultiver l'archaïsme venant de son goût pour les recherches étymologiques ; pour sa tendance à la préciosité.

De plus se référant aux racines grecques ou latines, il donne au mot de tous les jours un *sens inconnu* que seul est capable de priser le lecteur cultivé. Ce sont là des faits qu'on ne peut contester et qui peuvent être jugés très diversement suivant le tempérament de chacun.

Il est indéniable qu'une telle création continue du langage peut rendre difficile la lecture de certains poèmes comme « *Abeille spirituelle* » mais aussi quelle satisfaction, quelle récompense après les difficultés vaincues !

« L'obscurité de Valéry a dit l'Abbé Brémond est séduisante on sait qu'il doit dire de fortes choses et on ne se résigne pas à ne pas les comprendre. C'est tout un sabbat à l'étage supérieur de l'âme ».

Et André Rousseaux a pu écrire « Favorisé des dieux, un désir sacré devait animer Valéry de confier au poème l'essence cristallisée et chargée d'énergie de ses fructueuses spéculations. C'est pour avoir été doué du mode d'expression majeur où palpitent les forces

qui transmettent la vie et continuent la création que Paul Valéry après avoir creusé pendant vingt ans les mystères de la science et de la sagesse s'est délivré de ces beaux enfants immortels : la Jeune Parque et Charmes ».

Tels sont les jugements de deux critiques sur le plus grand poète de notre siècle avec Claudel et dont j'ai été tenté de présenter ici, un autre de ses enfants plus ou moins inconnu : « *Abeille spirituelle* ».

Malheureusement, je ne le sais que trop, pareille discussion n'est qu'un discours sur le diamant, alors que des poètes seul importe le chant !

Les « *Comuneros* » et les « *Comunidades* » de Castille

par M. CAMILLE LIGNIERES
Ancien Président

Que furent les « Comunidades » ?

S'il est difficile de traduire le mot « *Comunidad* » par un terme français qui en traduise exactement le sens, ce dernier est cependant facile à saisir.

Sans doute la « *Communidad* », c'est la communauté, l'ensemble des habitants d'une ville plus ou moins pourvue de libertés et de privilèges. Mais, historiquement, en Espagne, ce mot, au pluriel, représente la réunion des habitants de villes ou villages de Castille qui, sous Charles Quint, se groupèrent et s'opposèrent au gouvernement de celui qui, à son titre de Charles 1er d'Espagne, allait associer celui d'empereur d'Allemagne.

Quand on parle des « *Comunidades* » de Castille, on fait donc allusion aux soulèvements populaires qui se produisirent en Espagne sous Charles Quint de 1519 à 1522.

Intérêt de ces soulèvements.

L'histoire de ces soulèvements présente pour l'historien un intérêt particulier car ils se situent en une période historique charnière.

Lorsque le jeune souverain parvient à mater la

révolte et commence à régner en maître absolu, c'est le glas du Moyen Age qui sonne, c'est une ère nouvelle qui commence. Sans aucun doute le long règne des Rois Catholiques forme une transition entre le Moyen Age et les temps nouveaux. Et Charles Quint est l'initiateur des temps modernes.

Règne de transition en effet que celui des Rois Catholiques. Si leur union instaure l'unité politique du pays, la conquête de Grenade, elle, permet l'unité religieuse de la nation en mettant fin à sept siècles de luttes contre l'envahisseur mécréant. Quant à l'événement le plus prodigieux du siècle, nous voulons dire l'extraordinaire découverte du Nouveau-Monde, il va permettre, lui, de réaliser l'unité du globe terrestre puisque, désormais, les connaissances du monde antique pourront se transférer chez les peuples les plus éloignés de la terre.

Il suffira de quelques décades pour que l'Espagne des Rois Catholiques entre dans cette ère nouvelle qui s'annonce. A vrai dire, elle y sera aidée par les circonstances. Elle le fut aussi par les hommes éminents dont les souverains eurent la sagesse et l'heureuse fortune de s'entourer : Christophe Colomb qui leur fait le don magnifique d'un Nouveau-Monde, Gonzalve de Cordoue, le « Grand Capitaine », qui leur conquiert le royaume de Naples, le cardinal Cisneros, enfin, triplement célèbre comme réformateur des ordres religieux, conquérant d'Oran et fondateur de l'Université d'Alcala, mais qui, par dessus tout, comme régent du royaume fit montre des qualités solides d'un politique hors de pair.

Et voici qu'au moment où une œuvre de restauration de plus de huit siècles vient de s'achever, où l'unité de l'Espagne est sur le point de coïncider avec l'unité géographique de la péninsule, où la noblesse turbulente est réduite à soumission, où l'ordre public est rétabli, où l'unité religieuse l'est aussi par l'expulsion des Juifs et la conversion des morisques, où l'or et l'argent affluent d'Amérique, où la prépondérance

de l'Espagne en Europe s'affirme..., voici qu'un étranger vient pour la première fois régner sur ce pays, ou, pour mieux dire en vérité, voici que l'Espagne va être en quelque sorte réduite au rôle de province d'un vaste empire : celui de Charles Quint.

Un tel changement ne pouvait se produire sans soulever des remous et même sans provoquer des révoltes.

Ce sont ces remous, ces révoltes, connues sous le nom de « *Communidades* » qui vont retenir notre attention.

Origines de la révolte : sous le règne d'Isabelle la Catholique.

Pour mieux savoir les origines des « *Comunidades* » il est sans doute utile de rappeler quelques faits de la vie de cette admirable reine que fut Isabelle.

De sa naissance à son élévation au trône Isabelle connut deux règnes : celui de son père Jean II et celui de son demi-frère Henri IV, surnommé « *el impotente* », l'impuissant, règnes caractérisés tous deux par le favoritisme et la lutte contre les nobles.

Qui ne connaît le tragique destin du puissant don Alvaro de Luna, favori de Jean II, qui arrive à supplanter son maître, à accumuler tant d'abus de pouvoir et de scandales qu'un beau jour, le roi excèdé le fait exécuter par le bourreau de Valladolid ?

Quant à Henri IV le demi-frère d'Isabelle, son règne se passe à lutter contre les séditions des seigneurs qui voulaient détruire le prestige du favori Don Beltran de la Cueva, tout dévoué au Roi, et plus encore, paraît-il, à la Reine.

C'est donc au milieu d'une cour à la fois barbare et corrompue qu'Isabelle passa son enfance dans les demeures royales de Ségovie. Partout règne une impure promiscuité. Le roi y mène une vie, peu édifiante. Et la reine, une portugaise d'une très grande beauté, est entourée de dames d'honneur qui sont bien loin de mériter ce nom.

Isabelle, gardera du dégoût de cette époque-là. Aussi luttera-t-elle plus tard avec énergie contre les abus des grands et leur corruption.

Quand elle mourut à Medina del Campo le 26 novembre 1504 — on sait qu'elle voulut qu'on la portât à Grenade, le rêve de sa vie, et que le voyage macabre, aux dures étapes sous l'orage et la tempête, dura plus d'un mois —, quand donc la reine Isabelle mourut, sans doute était-elle affaiblie par les cruelles souffrances de la maladie, mais elle l'était aussi par bien des inquiétudes morales.

Quelques mois avant sa mort, elle s'était rendu compte du caractère frivole, léger, ainsi que de la vie dissipée de son gendre, l'archiduc d'Autriche Philippe le Beau, mari de cette malheureuse qu'on devait appeler un jour Jeanne la Folle.

Après un séjour en Castille, Philippe y avait laissé sa femme et il était reparti bien vite en Flandres, auprès de sa maîtresse.

C'est alors qu'on remarqua les premiers symptômes de démence chez Jeanne. Jalouse à l'excès de son mari dont elle était fort amoureuse, elle voulait absolument aller le rejoindre, n'hésitant pas à abandonner la Reine Isabelle, sa mère, gravement malade.

Sur l'ordre d'Isabelle on transféra Jeanne de Ségovie au château de la Mota, près de Medina del Campo. La malheureuse voulait à toute force quitter cette résidence et s'enfuir. Elle passait des nuits entières près du pont-levis du château dans l'espoir de s'évader ; et elle n'entendait raison de personne de son entourage.

La reine Isabelle, malgré sa maladie, quitta Segovie pour la rejoindre. Elle put obtenir de sa fille, au milieu de ses délires, qu'elle consente à s'abriter dans une misérable cuisine toute proche des portes.

Par la suite on fit accompagner Jeanne en Flandres. Mais l'on ne tarda pas à avoir connaissance du comportement scandaleux de Philippe à l'égard de sa femme... Rappelons pour mémoire que quatre ans

auparavant Jeanne avait donné naissace à celui qui devait être plus tard Charles Quint.

C'est dans cette conjoncture qu'Isabelle, sentant sa fin prochaine, rédigea son testament.

Par l'une des clauses principales, elle désigna pour lui succéder comme héritière de tous ses royaumes, la princesse Jeanne sa fille.

Mais, n'oubliant pas la qualité d'étranger de son gendre Philippe, et voulant prévenir les abus possibles, elle ordonnait aux princes, ses enfants de « *gouverner conformément aux lois, aux libertés, aux us et coûtumes de la Castille* » ; et de ne confier aucune charge, juridiction, emploi, office, dignité ecclésiastique, prébende... etc... « *à des personnes qui,* disait-elle, *ne seraient pas originaires de mes royaumes et qui n'en seraient pas des habitants* ».

Prévoyant en outre que la princesse, sa fille, pouvait ne pas être à même de gouverner ses royaumes, elle nommait comme « *unique régent gouverneur et administrateur des royaumes de Castille, le roi Ferdinand son époux* ».

Dans sa sagesse politique, cette grande reine semblait deviner les difficultés que le problème de la succession au trône allait faire surgir au cours des années suivantes.

Sous la régence de Ferdinand le Catholique.

Il serait trop long d'entrer dans le détail de ces difficultés. Disons simplement que la régence de Ferdinand sera courte. Elle durera deux ans à peine. Le monarque en effet sent l'opposition de la noblesse castillane à son égard, surtout après son remariage avec Germaine de Foix. Il sent plus vivement encore l'hostilité de son gendre, qui est très désireux de régner. Aussi lui remet-il la régence, la reine Jeanne continuant à être écartée à cause de son état de santé.

Sous le régence de Philippe.

Ainsi débute le règne de Philippe, qui prend le nom de Philippe 1er. Ce règne sera très court. Et sans aucun doute ce fut heureux pour la Castille, car ce prince commence par confier certaines charges importantes à ses favoris, surtout flamands ; ceci, en contradiction avec le testament de la reine Isabelle. Par ailleurs il dilapide les finances publiques, ce qui ne manque pas d'indisposer tout autant les grands que le peuple. Tant et si bien que, sa mort accidentelle à peine connue, on se hâte de rappeler Ferdinand, son beau-père. Ce dernier recevait alors un triomphal accueil dans ses états de Naples, récemment conquis par « le Grand Capitaine » Gonzalve de Cordoue. Ferdinand revint sans hâte en Espagne, sachant habilement se faire désirer de tous.

Sous la seconde régence de Ferdinand.

La seconde régence du roi Ferdinand sera successivement marquée par la disgrâce de Gonzalve de Cordoue, par l'emprise chaque jour plus grande du Cardinal Cisneros dans les affaires du royaume et par la rélégation de la pauvre reine Jeanne la Folle au palais de Tordesillas.

Epoque fertile en événements importants : la conquête d'Oran par le cardinal Cisneros, celle de Bougie, de Tunis, de Tripoli par Pedro Navarro, campagne qui se termine par la malheureuse défaite de l'île de Gelbes (Djerba) qui met fin pour l'Espagne à la conquête de l'Afrique. Epoque où se noue et se dénoue l'imbroglio des guerres d'Italie d'où Ferdinand tire habilement son épingle du jeu. Epoque où la Navarre est conquise et restera incorporée désormais à la Castille...

Mais le Roi Catholique ne survivra pas longtemps à ces succès. Il meurt en effet le 23 janvier 1516, non sans avoir dans un dernier testament institué comme héritière universelle des royaumes de Castille, d'Ara-

gon, de Navarre, de Sicile et des possessions d'Afrique et des Indes, sa fille la reine Jeanne, et ses fils et petits-fils. En raison de l'état intellectuel de sa fille, il désigne son petit-fils, le prince Charles, comme gouverneur général des royaumes et lui recommande tout particulièrement de ne pas admettre d'étrangers dans le gouvernement ni dans le Conseil, mais des gens du pays. Nous relevons ici chez Ferdinand un souci identique à celui d'Isabelle : celui d'éliminer les étrangers du gouvernement du royaume. Ces princes pressentaient l'un et l'autre l'une des causes qui, dans un délai très proche, allait soulever le peuple de Castille contre un souverain oublieux des privilèges, des libertés, disons aussi de la naturelle susceptibilité castillane.

Sous la régence du Cardinal Cisneros.

Et c'est au Cardinal Cisneros que Ferdinand confiait le gouvernement de la Castille durant l'absence du prince Charles.

Mais, à peine le Roi Catholique avait-il disparu, que le doyen de Louvain, Adrien d'Utrecht, envoyé en Espagne par le prince Charles, exhibait les pouvoirs que ce dernier lui avait accordés, l'autorisant à prendre la direction du royaume aussitôt après la mort du roi Ferdinand. Or la transmission des pouvoirs ne pouvait avoir lieu qu'après une décision des Cortès auxquelles le peuple était très attaché car elles étaient régulièrement réunies par Isabelle. Sans doute, le furent-elles moins souvent par Ferdinand. Mais le peuple, alors, avait confiance dans ses souverains. Il n'en fut pas de même par la suite. Aussi le peuple réclama-t-il ses droits : « Dès que le sceptre de Castille passa aux mains de Philippe et de Jeanne, nous dit l'historien Lafuente, les Cortès de Valladolid demandèrent que l'on ne fît, ni qu'on ne refît des lois que par le moyen des Cortès » (Hist. de l'España, t. VIII, p. 20).

Pour en revenir à la prétention du prince Charles, la fermeté de Cisneros eut raison de cette manœuvre qui, en cas de réussite, n'eût pas manqué d'indisposer grandement les Castillans.

Cependant le prince Charles commençait à user du titre de roi, ce qui était illégal et prématuré tant

que sa mère la reine Jeanne était en vie. Mais Cisneros, au sens diplomatique très fin comprit bien vite qu'il devait céder devant la ferme volonté du futur souverain. Il le fit proclamer roi à Madrid : les autres villes suivirent.

Les nobles, eux, prirent position contre le Cardinal. Celui-ci n'hésita pas à prendre une attitude très ferme à leur encontre. Une anecdote bien connue en fait foi. Un jour que le représentant des nobles demandait au Cardinal en vertu de quels pouvoirs il gouvernait, Cisneros lui répondit que c'était en vertu du testament de Ferdinand et de la nomination du roi Charles. Et puis, entraînant son interlocuteur vers la fenêtre d'où l'on apercevait des troupes armées et des canons, il dit : « *Esos son mis poderes* » ! Voilà mes pouvoirs ! Et Cisneros poursuivit sa politique de réformes, de rigueur et d'économies.

Cependant le peuple notait avec déplaisir qu'une partie de ces économies servait à alimenter la cupidité de la cour flamande. Les courtisans qui entouraient Charles, sans doute fascinés par le récent fleuve d'or qui arrivait des Amériques, étaient particulièrement cupides, et plus que tout autre le favori du prince, le sire de Chièvres. C'est au point que l'or disparaissait d'Espagne et qu'on appelait les doublons d'or, quand on en voyait circuler encore : « *les échappés de Chièvres* ». Par ailleurs, la pompe et la magnificence d'une dispendieuse étiquette de cour succédait à la sévère parcimonie des Rois Catholiques. « Les sages économies de Ferdinand et d'Isabelle, nous dit Lafuente, ne furent qu'une honorable mais assez brève parenthèse entre les folles prodigalités d'Henri IV et les coûteuses cérémonies de Charles Quint. Deux ans à peine après l'arrivée de l'Autrichien en Espagne, les Cortès de Castille le suppliaient « d'ordonner sa maison en la forme et manière où la tenaient autrefois ses aïeuls » (Lafuente : Historia de España, t. VIII, p. 23).

Mais n'anticipons pas et voyons comment la situation s'est détériorée.

Le 19 septembre 1517, le prince Charles débarque en Espagne avec sa cour d'étrangers auxquels étaient déjà réservés les postes les plus lucratifs. Le prince ne

savait pas l'espagnol et sans doute il ignorait beaucoup de l'Espagne sur laquelle il était appelé à régner (1).

Cisneros écrivit au roi Charles et lui représenta ce qu'il devait faire pour capter la confiance de ses sujets et pour agir conformément aux intérêts de la nation. Il lui montra en particulier la nécessité de renvoyer sa cour d'étrangers.

Ces conseils, on peut le penser, déplurent au jeune prince, et, comme il était peu soucieux de rencontrer le cardinal, il lui répondit par une lettre de dédaigneuse ingratitude en l'invitant à aller se reposer dans ses terres de Cisneros. Le cardinal ne tardera pas à y mourir.

———————

(1) Le prince Charles avait été plusieurs fois réclamé à la cour de Castille — d'abord par les Cortès de Valladolid en 1506, qui s'exprimaient ainsi :

« Elles supplient humblement Vos Altesses qu'il « leur plaise d'ordonner que le très haut et excellen- « tissime Prince Charles, notre Seigneur, vienne, soit « amené et élevé dans nos Royaumes, qu'il apprenne « et connaisse leur condition et leur nature, ainsi tous « nos Royaumes recevront de Vos Altesses un signalé « service parce qu'ils jouiront de la vue, de la con- « naissance et de l'éducation qui se fera du Prince « chez eux. Réponse : A ceci son Altesse tâchera de « trouver solution aussitôt que ce sera possible ».

Et aussi par le roi Ferdinand qui, nous dit Lafuente : « insista très souvent auprès de l'empereur [Maxi- « milien son compère] pour qu'il envoyât le prince en « Castille, autant pour qu'il s'y éducât conformément « aux coutumes du pays qu'il était appelé à recevoir « en héritage et à gouverner, que pour y assurer la « succession des deux royaumes. Car, s'il venait à « arriver que le trône devînt vacant en l'absence du « prince, alors que son frère cadet Ferdinand est « élevé ici, il pourrait y avoir danger à ce que les « grands se soient pris d'affection pour Ferdinand, le « préfèrent et le proclament... » (Lafuente : H. de E., t. VIII, p. 272). En tout ceci Ferdinand montrait une grande sagesse politique. S'il eût été écouté, les troubles des « *Comunidades* » eussent sans doute été évités.

Sous le règne de Charles 1er.

Et le roi Charles fait son entrée à Valladolid en novembre 1517.

Cette entrée se fit en grande pompe, elle fut accompagnée de grandioses réjouissances, de joûtes et de dangereux tournois auxquels d'ailleurs prit part le prince avec sa fougue juvénile de 18 ans. Mais ces fastes ne pouvaient tromper. De graves difficultés n'allaient pas tarder à surgir entre le peuple et son roi. Celui-ci, nous l'avons vu, prenait déjà le titre de roi. Mais, pour qu'il en usât légitimement selon le droit, il fallait, d'une part, la reconnaissance formelle et solennelle des Cortès, et, d'autre part, le serment, exigé de chaque nouveau prince, qu'il respecterait les libertés, privilèges, us et coûtumes du royaume.

Les Flamands ne voulaient pas d'une telle cérémonie et particulièrement l'un d'entre eux du nom de Sauvage. Charles l'avait nommé Grand Chancelier de Castille en remplacement du Cardinal Cisneros. Malgré l'opposition des Flamands les Cortès furent, en fin de compte, réunies.

Le délégué des Castillans, le docteur Juan Zumel, protesta vivement contre l'intervention de l'élément étranger dans l'assemblée. De violentes joûtes oratoires mirent aux prises le chancelier Sauvage et le docteur... Ce dernier fut menacé d'arrestation... Finalement devant l'attitude énergique des Castillans et à la suite de nombreuses tractations, le parti flamand dut céder. Et Charles se résolut à prêter le serment qu'on exigeait de lui avant qu'on le reconnût roi.

Mais, on le voit, la chose n'alla pas toute seule. En outre les procurateurs accompagnèrent cette reconnaissance de nombreuses demandes au roi... Et Charles, bon gré, mal gré, dut plus ou moins promettre de les satisfaire, entre autres celles-ci : la reine Jeanne devra être traitée comme reine des royaumes ; son nom précédera celui de Charles sur tous les actes ; elle rentrera dans ses droits si jamais elle guérit ; le roi devra se marier promptement pour assurer une descendance au royaume ; il devra confirmer les

libertés et les franchises déjà accordées ; il ne devra pas donner d'emplois aux étrangers ; les ambassadeurs devront être natifs d'Espagne ; le service de la maison royale sera assuré comme autrefois par des Castillans ou des Espagnols ; le roi voudra bien parler espagnol afin d'être entendu de ses sujets ; il n'aliènera rien qui appartienne à la couronne ou au patrimoine royal ; il ne permettra pas l'exportation d'or, d'argent ou de monnaie, etc..., etc...

88 demandes étaient ainsi adressées au roi. Celui-ci promit à peu près tout. Mais par la suite il fit de nombreux manquements à sa parole, ce qui ne laissa pas de mécontenter le peuple déjà irrité par les faveurs que le roi accordait aux Flamands. C'est ainsi que le sire de Chièvres devenait ministre, qu'Adrien d'Utrecht recevait le chapeau cardinalice... Ce qui fit déborder le vase ce fut la nomination du flamand Guillaume de Croy, un jeune homme de 16 ans (certains disent de 19 ans), neveu de Chièvres, comme archevêque de Valladolid. La révolte n'allait pas tarder à gronder...

Après Valladolid, Charles devait se faire reconnaître roi en Aragon, à Saragosse, puis en Catalogne, à Barcelone, où il fit son entrée en février 1519. Il rencontra partout les mêmes difficultés. En outre les Cortès de Barcelone furent, de toutes, celles qui se montrèrent le plus rebelles à voter au roi les sommes qu'il leur demandait ; et ceci non pas tant par ladrerie que pour faire pièce à la cupidité flamande.

Les choses vont maintenant se précipiter.

Car, c'est à Barcelone que Charles apprend la mort de Maximilien, empereur d'Allemagne, son grand-père. Six mois après, le 17 juin 1519, le prince sera élu empereur à la diète de Francfort et il commencera à user du titre de majesté. Le jeune empereur songe alors à s'absenter d'Espagne pour aller ceindre la couronne impériale d'Allemagne.

Tandis qu'il est tout à ses préparatifs de voyage, de graves événements surviennent qui auraient dû solliciter ses soins et sa présence. Mais, dans son impatience du départ, le jeune souverain ne saura pas leur trouver la solution raisonnable et montrera ainsi aux Espagnols qu'il se désintéresse des problèmes palpitants de leur pays.

Il s'agit en l'occurence du conflit aigu qui vient de surgir à Valence entre les nobles et le peuple. Ce conflit est connu sous le nom de « *germanias de Valencia* », c'est-à-dire, le soulèvement des « frères » de Valence. Il durera plusieurs années et mettra à feu et à sang, dans d'horribles tueries toute la région Valencienne.

Tour à tour les nobles et les insurgés populaires s'adressent au roi pour lui soumettre leur différend. Charles, n'ayant en tête que son départ pour l'Allemagne, propose de réunir les Cortès à Valence sous la présidence du Cardinal Adrien. Manque de psychologie autant qu'indifférence, les deux parties en sont indignés. Charles, indécis, les soutient tour à tour. Il prend en fin de compte la décision déplorable d'interdire aux révoltés le port des armes. C'est le point de départ de nouveaux désordres et d'un soulèvement général. Il est hors de notre propos de le raconter. Nous dirons simplement que cette révolte des « *germanias* » de Valence, tout comme celle des « *Comuineros* » de Castille, mit en péril la couronne d'Espagne de Charles.

Si ces révoltes se terminèrent par une double victoire qui consacra l'autorité royale et la prépondérance de la noblesse, elles montrent du moins combien furent difficiles les premières années du règne du grand empereur.

Pour l'instant le souverain se rend en Galice où il vient de convoquer les Cortès à St-Jacques, afin de demander de nouveaux subsides, nécessaires à couvrir les frais de son voyage et de son couronnement comme empereur.

Le mécontentement populaire s'accroît. Tolède s'agite et tente de réunir les autres villes de Castille dans une opposition aux projets royaux.

Malgré demandes et pétitions, Charles réunit effectivement les Cortès à St-Jacques, puis à La Corogne.

Le récit détaillé des sessions de ces Cortès soulignerait l'orgueilleuse indépendance de certains procurateurs vis-à-vis du pouvoir royal et leur attachement intransigeant aux libertés du royaume. On en verrait d'autres, par contre, se laisser honteusement acheter ; car honneurs, prébendes et doublons furent libérale-

ment distribués... De toute façon ce n'est qu'au prix de bien des difficultés que les fonds nécessaires au roi furent accordés par une faible majorité.

Au grand dépit des prélats espagnols et de bien d'autres procurateurs, le cardinal Adrien est désigné par le roi comme régent du royaume. Le fossé se creuse entre Flamands et Espagnols.

Et Charles part, promettant de revenir dans trois ans, et laissant, nous dit un historien espagnol, laissant « la triste Espagne, chargée de deuils et de malheurs » [Ferrer del Río : *Comunidades de Castilla.* Livre V, § 27].

Déjà avant son départ, le roi avait appris que la révolte couvait à Tolède. Les deux « *regidores* » de la ville Juan de Padilla et Hernando Davalos prenaient la tête de la résistance. Charles leur intima l'ordre de comparaître sans délai devant lui à St-Jacques de Compostelle. Mais la foule méfiante des Tolédans insurgés les empêcha de partir, telle était l'irritation populaire contre le roi et ses ministres étrangers.

L'exemple de Tolède fut un encouragement pour d'autres villes et plus particulièrement le nom de Juan de Padilla dont le père, bien connu de tous, avait représenté la ville de Tolède à plusieurs Cortès. Juan de Padilla sera un des chefs glorieux de la révolte et un de ses martyrs.

Le roi parti, la révolte va éclater.

LA REVOLTE

Les débuts :

Sans doute un certain nombre de villes n'ont pas voté les crédits demandés par le roi et lui ont même adressé des remontrances restées vaines. Mais d'autres par contre ont adopté une attitude de soumission. Et le peuple, irrité contre les procurateurs qui ont accédé aux demandes royales, afin d'obtenir en contre-partie de substantiels avantages personnels, le peuple se soulève et va se livrer aux plus horribles exactions.

A Ségovie, l'un des procurateurs qui a voté les subsides, est pendu, malgré l'intervention émouvante du frère de la victime, malgré les supplications d'un franciscain qui s'interpose avec, dans les mains, un crucifix et la sainte hostie. L'autre procurateur a pu, heureusement pour lui, prendre la fuite.

A Guadalajara, les maisons des représentants aux Cortès, considérés comme traîtres, sont rasées et leur emplacement parsemé de sel...

A Burgos, un des représentants de la ville, déjà emprisonné, est extrait de la prison par la foule en furie et il est aussitôt pendu.

A Cuenca, un seigneur essaye de contenir la foule déchaînée. Il est l'objet de mordants quolibets. Sa femme dissimule son ressentiment et machine une horrible vengeance. Se disant amie des révoltés, elle les invite à un festin, les enivre, les fait massacrer. Le lendemain, leurs cadavres apparaissent pendus aux balcons de la maison. Alors la foule, exaspérée, se livre aux plus atroces exactions.

A Zamora, les procurateurs qui, prudemment ont gagné le large, sont brûlés en effigie... Mais le calme revient vite dans cette ville grâce à son bouillant évêque don Luis de Acuña qui prend la tête du mouvement.

Ce singulier prélat dont la célébrité extraordinaire au cours de la guerre des « *Comunidades* » sera encore accrue par l'auréole du martyr, mérite que l'on ouvre pour lui une parenthèse.

L'évêque don Luis de Acuña :

Comme archidiacre, don Luis de Acuña avait encouru la disgrâce des Rois Catholiques. Il s'enrôle alors dans les troupes du pape Jules II et fait campagne contre le roi de France Louis XII. Il s'y fait remarquer et Jules II, en reconnaissance de ses mérites guerriers, le nomme évêque de Zamora. Pour cette nomination le pape se passe volontairement de l'avis de Ferdinand le Catholique. Ce dernier riposte en interdisant au chapitre de Zamora de laisser l'évêque prendre possession du fauteuil épiscopal. Mais Acuña n'est pas homme à se laisser faire. Il réunit une troupe de mercenaires et fait une entrée solennelle dans son diocèse. Le roi ne se tient pas pour battu. Il envoie contre Acuña des troupes commandées par l'« *alcalde de casa y corte* », un certain Ronquillo, personnage

plus que douteux. Ronquillo est vaincu. Et en fin de compte, malgré d'autres traverses, notre évêque peut enfin s'installer sur son siège épiscopal.

Tel était le personnage qui va prendre une part active dans la guerre des « *communidades* » et qui y trouvera la mort.

Les foyers de la révolte, nous venons de le voir, s'allument de tous côtés : il ne sera pas facile de les éteindre. Partout, les causes du soulèvement sont les mêmes : rapacité des ministres flamands, vénalité des charges publiques, octroi à des étrangers des plus hautes fonctions ; et encore la rapide absence d'un roi qu'on n'a pas eu le temps de connaître ni d'aimer ; l'inhabituelle réunion des Cortès en Galice, la surprenante et excessive demande de crédits pour le voyage et le couronnement de Charles, enfin la conduite vénale de certains procurateurs. Tout cela était plus que suffisant pour exciter la colère du peuple. Mais cette colère, il est juste de le noter, s'adresse plus à ceux qui sont la cause de ses maux, qu'au roi lui-même qu'on respecte. « Vive le roi ! mort aux mauvais ministres ! » tel était le cri le plus fréquent. Avant tout on veut la répression des abus, le maintien des droits acquis et des libertés traditionnelles. Le peuple était en accord sur ce point avec les représentants de nombreuses villes et avec une partie de la noblesse.

Comment donc vont se dérouler les péripéties de la lutte ?

Représailles :

Dès qu'il a connaissance de la révolte de Ségovie, le cardinal Adrien, régent du royaume, décide d'envoyer dans cette ville, pour la soumettre, des troupes d'infanterie et des pièces d'artillerie sous le commandement du fameux alcalde Ronquillo, le vaincu sans gloire de l'évêque Acuña.

Ronquillo s'installe non loin de Ségovie à Santa María de Nieva et, à défaut d'autres succès il y fait pendre tous les opposants qui lui tombent sous la main.

Devant la menace, Ségovie s'organise et nomme Juan Bravo chef de ses troupes. De Tolède le « *comunero* » Juan Padilla vient à son secours avec de nombreux cavaliers et fantassins. D'autres renforts arrivent aussi de Madrid. Ces forces réunies mettent en

déroute Ronquillo. Dès lors le mouvement insurrectionnel s'étend à Salamanque, Leon, Murcie et d'autres villes.

Mais le régent veut châtier Ségovie. Il dirige contre elles de nouvelles troupes sous le commandement du général Alphonse de Fonseca. Il donne l'ordre à la ville de Medina del Campo de livrer à Ronquillo l'artillerie dont elle dispose. Noblement Medina refuse d'obéir à un ordre qui aboutirait à la destruction de sa voisine Ségovie. Elle s'attire ainsi les foudres du pouvoir. C'est elle qui sera détruite. Ronquillo l'attaque avec furie et, ne pouvant s'en rende maître, l'incendie avec des bombes au goudron. Ainsi fut détruite une ville très prospère qui regorgeait de richesses, car elle était le marché le plus animé du royaume.

Cet acte de vandalisme contribua à enflammer la colère des Castillans. Les Ségoviens adressèrent à leurs malheureux compatriotes de Medina del Campo une lettre généreuse et frémissante d'indignation : « Que Notre Seigneur, leur disaient-ils, nous soit témoin que si l'on a brûlé les maisons de votre ville, on a, du même coup, brûlé nos entrailles. Nous eussions préféré perdre la vie plutôt que ne se perdissent tant de biens. Mais soyez assurés, Messieurs, que si Medina s'est perdue pour Ségovie, ou bien l'on perdra le souvenir de Ségovie, ou bien Ségovie vengera l'injure faite à Medina... Nous jurons comme chrétiens que nous tous donnerons nos biens et hasarderons la vie pour chacun de vous ».

Nobles paroles qui trouvèrent des échos, car de nouveaux troubles ne vont pas tarder à éclater à Valladolid et à Burgos. Le feu de l'insurrection s'étend.

La Junta d'Avila :

Devant cette ampleur les insurgés comprennent qu'ils n'arriveront à rien si leurs forces sont dispersées, si chacun lutte pour soi sans se soucier des autres. Ils décident de coordonner leur action et se réunissent à Avila, en juillet 1520 pour y constituer la « *Junta Santa* », parfois appelée la Sainte Ligue. Leurs délégués, chevaliers, chanoines, docteurs, artisans ou plébéiens désignent comme chef de leurs troupes le tolédan Juan de Padilla. Ne voulant se référer à d'autre autorité qu'à celle de la reine Jeanne, recluse à Tordesillas depuis de longues années, ils s'emparent

de cette ville déjà occupée par les partisans de Charles. La reine paraît reprendre goût à la vie et s'intéresser à l'action des « *Comuneros* ». La Junta Santa s'installe à Tordesillas. Tout semble donc favoriser les insurgés.

Hélas ! la reine montre bien vite à nouveau des marques de déséquilibre mental. Par ailleurs les « *comuneros* » manquent de volonté et de décision ne savent pas rétablir l'ordre et réprimer les abus contre lesquels ils luttent. Ils se contentent de rédiger pour Charles-Quint un mémoire en forme de supplique dans lequel ils le prient de revenir proptement dans son royaume pour y résider comme ses prédecesseurs, et ils énumèrent ensuite leurs plus importantes revendications.

Charles-Quint dédaigneux, fait emprisonner les messagers, porteurs du mémoire. Bien loin de céder il va soutenir l'action du faible cardinal Adrien, et il a l'habileté de lui adjoindre deux nouveaux régents, le connétable don Iñigo de Velasco et l'amiral don Fabrique Enriquez, tous deux espagnols de bonne souche et non flamands. Du coup la cause des « *comunidades* » en sera ébranlée.

Le connétable arrive en effet à détacher Burgos des insurgés et à se concilier beaucoup de nobles inquiets de constater que l'action des « *comuneros* » tend le plus souvent à limiter les privilèges et le pouvoir de la noblesse.

L'amiral par contre, ami de la conciliation et désireux de trouver une solution pacifique, adresse aux insurgés un message d'apaisement. « Ne demandez pas par les armes, leur dit-il, ce qui vous sera accordé sans le secours des armes ». Et il leur donne, de la part du roi, des promesses, des assurances formelles qui pourraient les tranquilliser. Mais les « *comuneros* » ne se tiennent pas pour satisfaits ; car des difficultés surgissent, créées par le partie des nobles et par le Connétable qui, lui, est un farouche partisan de la guerre à tout prix.

Ce sera donc la guerre.

LA GUERRE

Débuts difficiles :

Nous ne suivrons pas dans leurs détails les innombrables péripéties de la lutte. Disons dès l'abord que des erreurs, des fautes graves seront commises qui

emmèneront finalement la défaite des « *comuneros* ».

Leur première faute fut de nommer comme général de leurs troupes don Pedro Giron, un très noble personnage qui avait déserté le parti loyaliste parce qu'il n'avait pas obtenu satisfaction pour certaines demandes adressées à Charles-Quint. On pensait par cette nomination ramener aux insurgés un certain nombre de nobles. Ce résultat ne fut pas acquis. Bien au contraire Juan de Padilla, dépité de se voir évincé du commandement, se retire à Tolède.

Pedro Giron montre bientôt son manque d'audace, son indécision en n'attaquant pas en certaine occasion (à Rioseco) les loyalistes bien inférieurs en nombre. Son attitude apparaît douteuse. Et de fait ce chef ne tardera pas à se rallier à la cause des régents dont les troupes viennent de reprendre Tordesillas sur les « *comuneros* », renforcés cependant par les bataillons de prêtres de l'évêque Acuña.

Du coup la situation devient critique pour les insurgés. Ils désignent à nouveau Padilla comme leur capitaine général. Mais ils ont commis la faute de ne pas déloger les impériaux du château de Simancas qui se trouve à peine à dix kilomètres de Valladolid. Aussi les escarmouches sont-elles fréquentes entre les loyalistes et les insurgés qui, avec la Junta Santa, occupent la ville de Valladolid, où règne la plus grande confusion.

Cependant Padilla remporte quelques succès et s'empare de Torrelobaton, possession de l'amiral Enriquez, un des deux régents nommés par Charles-Quint.

A l'annonce de cet événement heureux toute la Castille est soulevée d'enthousiasme. Il aurait fallu profiter de la victoire, s'emparer de Simancas, s'emparer de Tordesillas mettre la reine Jeanne en lieu sûr. On ne le sut pas. La Junta se contenta de signer une trêve qui n'aboutira pas à la paix et ne servira qu'au regroupement des forces impériales.

Sur ces entrefaites le fougueux Acuña qui, durant la Semaine Sainte, a licencié ses troupes, revient à Tolède. Il est reconnu par ses partisans. Il est porté en triomphe, et, dans la cathédrale même, la foule en délire l'assied sur le siège pontifical et le proclame à grands cris archevêque.

Scène scandaleuse qui va porter un coup fatal à la cause des « *comuneros* ». Leur position sera encore ébranlée par l'horrible massacre des habitants d'une

ville voisine, perpétré par un ennemi de l'évêque. La ville « Mora » était affiliée aux insurgés : elle est mise à feu et à sang ; plus de 3.000 de ses habitants meurent brûlés dans l'église incendiée : c'était un Oradour avant l'heure !

Cette horrible tuerie suscita de non moins horribles représailles de la part d'Acuña. Mais de tels excès ne pouvaient que déconsidérer une cause et la perdre Petit à petit on voyait des soldats « *comuneros* » déserter leurs rangs pour gagner ceux de l'ennemi.

Il y avait par ailleurs pour les insurgés une autre grave cause de faiblesse : la Junta Santa n'avait pas réussi à donner au mouvement son unité de direction. Les dissensions de ses membres la réduisaient presque à l'impuissance. Padilla, enfermé dans la ville de Torrelobaton, était paralysé par l'inertie de la Junta révolutionnaire qui ne savait pas conduire la guerre et encore moins faire la paix.

La défaite de Villalar :

Son armée, minée par la trahison, fondait chaque jour par les désertions. Une seule défaite allait lui porter un coup fatal : celle de Villalar le 23 avril 1521.

Padilla eut alors affaire à un ennemi supérieur en nombre, composé par la fleur de la noblesse castillane et comptant 2.400 cavaliers. Ses propres troupes, au contraire, démoralisées par une pluie battante, étaient à demi débandées ; son artillerie embourbée n'était guère utilisable. Si bien qu'aux premières décharges de l'artillerie légère adverse, les soldats de Padilla, au moral déjà affaibli, prirent la fuite. Ils arrachaient leur croix rouge, insigne de la « *Comunidad* » et la remplaçaient par la croix blanche des impériaux.

Padilla auquel les siens n'obéissaient plus, se lança au plus fort de la mêlée au cri de «St-Jacques ! Liberté ! » suivi seulement par cinq de ses écuyers. Il fut aussitôt entouré d'ennemis, blessé et fait prisonnier. Déjà étaient au pouvoir des impériaux, Juan Bravo et Francisco Maldonado. Entre temps leurs soldats étaient capturés, égorgés ou mis en fuite par les loyalistes qui, eux, n'eurent aucune perte.

Telle fut la défaite de Villalar qui consacra la perte des « *Comunidades* ».

Quant aux trois chefs, ils passaient aussitôt en jugement. Comme traîtres ils avaient leurs biens con-

fisqués et ils étaient condamnés à mort par décollation.

La mort des chefs « comuneros » :

J'emprunte à Martinez de la Rosa, écrivain et homme d'état du XIX[e] siècle, l'émouvant récit de leur mort.

« Le même soir du malheureux 23 avril, jour si « funeste pour les libertés castillanes, on notifia la « sentence de mort à Padilla et à ses compagnons, « encore sous le coup de la fatigue du combat. Et le « jour suivant on le fit sortir pour l'exécuter ainsi que « Juan Bravo, capitaine de Ségovie, et don Francisco « Maldonado.

« Tout près de sa dernière heure, Padilla écrivit « deux lettres qu'on ne peut lire sans que le cœur ne « se serre : la première, pleine de tendresse, à sa « femme « dont la peine, disait-il, lui faisait plus de « mal que sa propre mort », il y joignait le souvenir de « son père Pedro Lopez, gouverneur de Castille, qui « avait toujours suivi la cause du roi Charles (1), la « seconde, adressée à Tolède, sa patrie, lettre d'un « esprit si élevé, écrite en termes si courageux qu'elle « montre bien le caractère héroïque de ce chef qui « s'enorgueillissait de la mort glorieuse qui l'atten- « dait (1).

---

(1) Lettre de Juan de Padilla à Dona Maria Pacheco, son épouse.

« Madame, si votre douleur ne m'affligeait pas plus que ma « mort, je me tiendrais pour très heureux. Car, puisque tout le « monde doit mourir, Dieu accorde un insigne bonheur à celui qui « meurt ainsi, bien que cette mort soit pleurée par bien des gens, « et qu'elle ait été reçue à son service. Je voudrais avoir plus de « temps que je n'en ai pour vous écrire quelques consolations : « mais on ne me l'accorde pas, et je ne demande pas d'ailleurs « que l'on retarde le moment où je vais recevoir la couronne que « j'attends. Vous, Madame, dans votre sagesse, pleurez votre mal- « heur; ne pleurez pas ma mort qui est trop honorable pour être « pleurée par qui que ce soit. Je remets mon âme entre vos mains : « c'est la seule chose qui me reste. Traitez-là, Madame, comme ce « qui vous a le plus aimée. Je ne veux pas vous écrire plus longue- « ment pour ne pas impatienter le bourreau qui m'attend, et ne pas « faire croire que j'allonge ma lettre pour allonger mes jours... Je « laisse donc ici ma peine, dans l'attente de l'épée qui sera l'instru- « ment de votre douleur et de ma délivrance ».

(1) Lettre de Juan de Padilla à la Ville de Tolède :

« A toi, couronne d'Espagne et lumière du monde libre depuis « le temps des Goths, à toi qui as répandu ton sang et celui de tes « ennemis pour recouvrer la liberté aussi bien pour toi que pour les « cités voisines, à toi je fais savoir, moi, Juan de Padilla, ton fils

« Il marchait à la mort tranquille, le cœur léger, « ayant les consolations d'une conscience pure et « d'une sainte religion, lorsque le héraut ayant annon- « cé à haute voix qu'on les condamnait comme « traî- « tres », il entendit Juan Bravo répliquer avec indi- « gnation : « Tu mens, toi, et celui qui t'a ordonné de « dire « traîtres », car nous ne le sommes pas, mais « nous sommes, oui certes, jaloux du bien public et « défenseurs de la liberté du royaume ».

« A ces paroles, Padilla répondit avec calme et « sérénité : « Seigneur Juan Bravo, nous avions, hier, « à combattre comme des chevaliers, aujourd'hui « nous avons à mourir comme des chrétiens ». Sur ce « ils arrivèrent sur le lieu du supplice, et là, les deux « amis se disputèrent l'honneur de mourir le premier « pour la liberté. « Qu'on m'exécute le premier, disait « tout ému Juan Bravo, afin que je ne voie pas mou- « rir le meilleur chevalier de Castille », et il en fut « ainsi. On conduisit ensuite Padilla à l'échafaud. « Quand il vit son ami sans vie, « Vous voilà donc « ainsi, brave chevalier », dit-il avec une profonde « douleur, et il demanda au bourreau de hâter sa « mort.

« C'est ainsi que moururent ces deux chefs, la nou- « velle de leur châtiment et de la déroute de Villalar « se répandit rapidement à travers toute la Castille. « Elle causa un tel effroi, un tel découragement dans « les villes qui s'étaient soulevées que toutes se sou- « mirent au roi et demandèrent grâce pour leurs gou- « verneurs.

« légitime, que je vais rafraîchir de mon sang le souvenir de tes « anciennes victoires. Si mon destin n'a pas permis que mes exploits « fussent placés parmi ceux qui te rendent illustre, la faute en est « à la mauvaise fortune et non à ma bonne volonté. Ce sacrifice, « je te prie, comme une mère de l'accepter, car Dieu ne m'a pas « donné plus à risquer que ce que je perds pour toi. Je tiens plus « au souvenir que tu garderas de moi qu'à ma vie. Mais considère « que ce sont là les hasards de l'inconstante fortune. Je m'en vais « cependant avec une souriante consolation quand je songe que « c'est moi, le moindre de tes fils, qui vais mourir pour toi et que « tu en as nourri dans ton sein d'autres qui pourront venger ma mort. « Bien des bouches te conteront mes derniers instants que j'ignore « encore, bien qu'ils soient très proches de moi. Ma fin portera « témoignage de mon désir. Je te recommande mon âme comme à « la patronne de la chrétienté; je ne dis rien de mon corps puis- « qu'il n'est plus à moi; et je ne puis prolonger cette lettre puisque, « au moment où elle prendra fin, je vais offrir ma gorge à l'épée « qui la tranchera, ayant dans mon cœur plus la passion de ton « courroux que la crainte de mon supplice ».

« C'est ainsi que, selon la belle phrase d'un histo-
« rien « l'impétueux élan des « *Comunidades* » passa
« comme la crue furieuse due à un orage soudain ».
[d'après Martinez de la Rosa :
Esbozo histórico de la política de España.]

LA FIN

Oui, toutes les villes se soumirent sauf une : Tolède. Car la veuve admirable de Padilla, doña Maria Pacheco y tenait encore le drapeau de la rébellion. Elle y mena la dernière lutte — sans espoir — des « *Comuneros* ». Après bien des traverses au cours desquelles cette grande dame devait faire montre de sa noblesse, de son courage et de sa fidélité à l'idéal pour lequel son mari Juan de Padilla était mort, elle dut se cacher dans un couvent pour échapper à ses ennemis, et fuir ensuite, déguisée en paysanne, pour se réfugier au Portugal.

La maison des Padilla fut détruite jusqu'aux fondations ; on en laboura le sol et on le parsema de sel afin que, comme nous l'affirme un texte, « pas même les herbes des champs ne puissent s'y reproduire ».

Telle était la passion des ennemis des « *Comuneros* ».

Le ressentiment de l'empereur ne fut pas moindre. Il convient de le souligner malgré l'affirmation de ses panégyristes qui parlent de sa « clémence remarquable ». En fait il débarqua en Espagne, à Santander, en juillet 1522, et dès le mois d'octobre de la même année il publia à Valladolid, une lettre de pardon général... Hélas ! du pardon général étaient exceptés quelques trois-cents noms, les noms de tous les « *comuneros* » de quelque qualité : nobles, magistrats, procurateurs, capitaines, religieux et même plébéiens qui avaient joué un rôle actif dans la sédition. Quelques-uns, nous l'avons vu, étaient déjà exécutés.

Les rebelles avaient été fort nombreux. Tous ne pouvaient être jugés et châtiés. Mais la liste des condamnés était trop longue ; cette sévérité souleva bien des réprobations.

L'évêque don Luis de Acuña lui-même fut emprisonné ; puis reçut la grâce du pape Adrien, l'ex-régent de Castille monté sur le trône pontifical... Mais le pape Adrien mourut ; et l'évêque fut inculpé à nouveau par son successeur. Il fut enfermé dans la forteresse de Simancas et n'en sortit que pour être condamné au

supplice du garrot et exécuté, car il avait tué le gouverneur de la prison dans un accès d'exaspération furieuse. Telle fut la fin de cet étrange personnage plus fait, semble-t-il, pour les exploits guerriers que pour la prière et qui fut une des dernières victimes, et non des moindres de la guerre des « *Comunidades* ».

CONCLUSION

L'Espagne a-t-elle eu son vrai destin ?

Quel jugement d'ensemble peut-on porter sur ce soulèvement si particulier d'une confédération de communes ?

Nous avons dit au début qu'il se situait à une période historique importante qui marque la transition entre le Moyen Age et les Temps modernes. Il ne fut nullement une conjuration clandestine contre le pouvoir royal, mais un soulèvement suscité par un élan de dépit, une explosion de colère populaire devant les injustices, les exactions, la cupidité de la cour flamande, devant aussi son oubli et son mépris des libertés et de l'honneur castillans.

Le mouvement s'accompagna de désordres, de crimes, de répressions cruelles. Mais les scènes sanglantes ne sont-elles pas le lot des insurrections populaires ?

Celle des « *Comuneros* » avait ceci de particulier qu'elle était suivie aussi bien par les hommes de la noblesse que par ceux du peuple, aussi bien par des jurisconsultes que par des ignorants, aussi bien par des gens possédant des biens de fortune que par des partisans qui en étaient démunis, aussi bien par des religieux que par des laïques...

Qu'étaient ces hommes, sinon, comme on l'a dit : « des Castillans rigides, exclusivistes, qui défendaient la politique traditionnelle et nationale contre la politique innovatrice et européenne de Charles 1er » [Ganivet : Idearium español, p. 94]. « ... la décapitation des « *comuneros* » fut le châtiment imposé aux réfractaires, à ceux qui ne voulaient pas cheminer dans les nouveaux sentiers ouverts à la politique de l'Espagne » [Ganivet : Idem, p. 93].

Avec Charles-Quint l'Espagne allait oublier qu'elle était une presqu'île, éloignée sinon retranchée de l'Europe. Déjà la découverte de l'Amérique lui avait fait

oublier que son destin était africain avant tout et qu'elle pouvait se construire en Afrique un empire proche d'elle et bien à elle.

L'européen Charles va faire d'elle une nation européenne, et dans cette aventure elle aura peut-être plus à perdre qu'à gagner.

Un jour viendra où, sans que son destin africain se soit réalisé, elle aura perdu toutes ses possessions d'Europe, où elle verra ses colonies d'Amérique se détacher d'elle une à une, où se retrouvant seule, elle restera la péninsule géographique de toujours...

Sans doute aura-t-elle la magnifique consolation de se dire la Mère généreuse de l'Hispanité et des 150 millions d'être humains qui parlent espagnol dans le monde.

Mais ne peut-on se demander si elle n'a pas manqué son vrai destin ?

Le drame intérieur d'Albert Camus

par M. Henry SESTON
Ancien Président

Mes chers confrères,

Cette communication n'apprendra pas grand'chose — je m'en excuse — à ceux d'entre vous qui connaissent bien Albert Camus. Au surplus, elle ne prétend à aucune originalité. En lisant les œuvres de Camus, j'avais l'impression d'errer dans un véritable labyrinthe d'idées, avec ses mille contours, ses carrefours, ses retours en arrière et ses impasses. J'ai donc cherché un fil d'Ariane qui me permette de me reconnaître. J'en ai trouvé un : c'est celui que je vais vous présenter.

Il ne vaut sans doute que pour moi. Thésée, grâce à son fil, a pu trouver son chemin et arriver à son but. Mais il est bien évident que ce fil n'était pas accroché partout et le cheminement de Thésée a laissé à l'écart bien des recoins du labyrinthe. Il en est de même pour moi. Dans ma recherche du sens à donner à l'œuvre de Camus, je n'ai certainement pas exploré à fond toutes ses idées, et l'importance de celles que j'ai retenues a peut être été exagérée ou, au contraire, minimisée. Je ne cherche pas à vous convaincre ; je désire seulement vous exprimer en toute franchise ce que j'ai cru comprendre.

L'accident du 4 janvier 1960 a coûté la vie à Albert

Camus ; il a ainsi interrompu l'évolution d'une pensée au moment même où cette pensée s'orientait, je crois, vers le dénouement du *drame intérieur* dans lequel, me semble-t-il, Camus se débattait. Il l'avait laissé entendre, peu de temps avant sa mort : à ses yeux, les œuvres qu'il avait publiées n'étaient que des travaux d'approche : celles qu'il méditait devaient exprimer la solution personnelle qu'il donnait au problème qui le hantait : le sens de la condition humain.

Ce drame intérieur, quel était-il ? Je le définirai ainsi : *Dans sa méditation sur la condition humaine, parti à priori de l'idée que l'explication de l'homme doit être cherchée uniquement en lui-même, sans recours à une explication transcendante, Camus a été entraîné, malgré lui, par la logique même de sa pensée, sur une pente qui le menait tout droit à faire intervenir cette transcendance. Sa méditation (pourrait-on dire avec à peine un peu d'exagération) le conduisait inéluctablement à une conclusion en contradiction, au moins apparente, avec ses prémices.*

Quand la mort l'a surpris, Camus était à la recherche d'un humanisme à l'état pur, c'est-à-dire, je le répète, exempt de toute notion de surnaturel. Je dis bien d'un humanisme. Encore faut-il que nous sachions ce que représente de nos jours une position humaniste.

Selon Pierre Henri Simon, en ce milieu du 20e siècle (je cite) : « *L'humanisme ne doit pas être celui de ceux qui se bouchent les yeux devant les périls et les abîmes, au nom d'un mystique et naïf orgueil humain. L'humanisme est pour chaque époque et chaque culture, la somme des expériences et des réflexions qui donnent à l'homme ce sans quoi il ne peut y avoir ni littérature, ni art, ni société, ni civilisation (c'est-à-dire) : une idée positive de la dignité de son essence et du sens de la vie...* ».

Dans cette recherche d'un humanisme ainsi défini, Camus, s'il l'eut voulu, aurait pu insérer sa méditation dans la ligne de pensée de l'*humanisme idéaliste* de la génération qui l'a immédiatement précédé. Cet humanisme idéaliste a comme principe que l'homme, bénéficiaire d'une certaine prédestination est un être à *part,* caractérisé par la *vie de l'esprit.* Pour un humanisme ainsi conçu, il y a deux orientations possibles : *l'orientation chrétienne* qui fait de l'homme un être participant à la nature divine et dont

la fin est en Dieu (c'est la position adoptée par Claudel, Bernanos, Mauriac), ou *l'orientation positive et laïque* qui place la dignité et la supériorité de l'homme dans la *raison* (c'est la position de Gide, Romain Rolland, Duhamel, Jules Romains, Martin du Gard, Giraudoux et beaucoup d'autres).

Or, Camus, au point de départ de sa méditation sur la condition humaine, *rejette* cet humanisme idéaliste, qu'il soit chrétien ou rationaliste. *Il se réclame de l'existentialisme.* Or l'existentialisme, dans ses données primitives et absolues, est un *anti-humanisme,* puisqu'il dénie à l'homme toute condition privilégiée dans l'échelle des êtres. Il y a donc à l'origine de la méditation de Camus, une contradiction flagrante : *tenter de définir l'humanisme dans le cadre d'une doctrine qui en est la négation.* Camus ne tarda pas à s'en apercevoir (on connait sa querelle avec Sartre). D'où son *drame* dont on peut suivre les étapes en schématisant ainsi son évolution : une *position existentialiste* au début, suivie d'une *tentative d'explication humaniste strictement humaine* et enfin (3me étape) (celle qu'il abordait peut être au moment de sa mort) une *orientation* marquée vers un humanisme idéaliste à tendance spirituelle, impliquant *peut-être* une explication transcendante.

Suivons donc Camus dans la queste de son Saint-Graal et commençons par rappeler en quelques mots et en les simplifiant, les principes fondamentaux de l'existentialisme :

D'abord :

La *négation* de toute valeur transcendante à l'existence humaine ;

Ensuite :

Valeur uniquement *concrète* de cette existence dans le cadre d'un monde *absurde ;*

D'où : *pessimisme fondamental.*

Enfin l'affirmation que la seule certitude pour l'homme est *le fait de son existence,* d'où il résulte que la seule vie normale de l'homme est la vie animale, sensuelle et sexuelle, avec sa conséquence inéluctable : la descente dans le *désespoir,* défini ici comme une *absence d'espoir.* Ce désespoir est encore accru par l'angoisse qu'engendre le spectacle du monde présent : les événements tragiques qui bouleversent ce monde, les progrès d'une science plus prometteuse de mort

que de bonheur plongent l'esprit dans un abîme de confusion, où se diluent tous les critères du bien et du mal.

Ces notions élémentaires rappelées, revenons à Camus :

Comment Camus interprète-t-il ce *monde absurde* dans lequel nous vivons ? Ouvrons ici le « *Mythe de Sisyphe* », paru en 1943, qui est l'exposé doctrinal de la thèse dont l'illustration romanesque est le roman « *L'Etranger* », publié en 1942.

Page 163 :

« Les Dieux avaient condamné Sisyphe à rouler sans cesse un rocher jusqu'au sommet d'une montagne d'où la pierre retombait par son propre poids. *Ils avaient pensé avec quelque raison qu'il n'est pas de punition plus terrible que le travail inutile et sans espoir* ».

Peu nous importe que Sisyphe ait mérité ce châtiment pour avoir révélé à un nommé Asope que sa fille avait été enlevée par Jupiter — ou pour avoir enchaîné la mort au grand préjudice de Pluton — ou pour n'être pas revenu aux enfers après une permission de détente accordée par Pluton et qu'il passa auprès de sa femme. Ce qui importe c'est le sens du mythe.

Page 164 :

« On a compris, dit Camus, que Sisyphe est le héros absurde. Il l'est autant par ses passions que par son tourment. Son mépris des dieux, sa haine de la mort et sa passion pour la vie, lui ont valu ce supplice indicible *où tout l'être s'emploie à ne rien achever.* C'est le prix qu'il faut payer pour les passions de cette terre ».

Ainsi donc le geste de Sisyphe est l'image de la vie, vie absurde, vie sans espoir : l'homme est condamné à tout entreprendre et à ne rien achever. Ce sentiment de l'absurdité de l'existence qui (dit Camus) au détour de n'importe quelle rue, peut frapper à la face de n'importe quel homme », nait de la conscience subite que nous prenons du désaccord fondamental existant *entre nos aspirations et nos actions,* entre nos exigences de clarté et d'unité et le monde irrationnel où nous sommes ployés. Je cite :

« Il arrive que les décors s'écroulent. Lever, tramway, quatre heures de bureau ou d'usine, repas, tramway, quatre heures de travail, repas, sommeil, et lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi sur le même rythme, cette route se suit aisément la plupart du temps. *Un jour seulement le « pourquoi » s'élève et tout commence dans cette lassitude teintée d'étonnement.* « Commence », ceci est important. La lassitude est à la fin des actes d'une vie machinale, mais *elle inaugure en même temps le mouvement de conscience.* Elle l'éveille et provoque la suite. La suite, c'est le *retour inconscient dans la chaîne ou c'est l'éveil définitif* ».

Nous verrons tout à l'heure ce que fut pour Camus cet éveil définitif. En attendant, Camus se demande quelles sont les causes de l'absurdité de l'existence. Il groupe ses arguments autour de quatre idées : la vision du temps, l'étrangeté du monde, l'inhumanité de l'homme et la mort. Je crois qu'il vaut la peine que je vous lise cette belle page :

« Pour tous les jours d'une vie sans éclat le temps
« nous porte. Mais un moment vient toujours où il
« faut le porter... Un jour... il reconnaît qu'il est à un
« certain moment d'une courbe qu'il confesse devoir
« parcourir. Il appartient au temps et à cette horreur
« qui le saisit, il y reconnait son pire ennemi. Demain,
« il souhaitait demain, quand tout lui-même devrait
« s'y refuser. Cette révolte de la chair, c'est *l'absurde.*

« Un degré plus bas et voici l'étrangeté : s'aperce-
« voir que le monde est *épais*... avec quelle intensité
« la nature, un paysage peut nous nier. Au fond de
« toute beauté git quelque chose d'inhumain et ces
« collines, la douceur du ciel, ces dessins d'arbres,
« voici qu'à la minute même ils perdent le sens illu-
« soire dont nous les revêtions... l'hostilité primitive
« du monde, à travers les millénaires, remonte vers
« nous... Cette épaisseur et cette étrangeté du monde,
« *c'est l'absurde* ».

« Les hommes aussi secrètent de l'inhumain, dans
« certaines heures de lucidité, l'aspect mécanique de
« leurs gestes, leur pantomime privée de sens rend
« stupide tout ce qui les entoure. Ce malaise devant
« l'inhumanité de l'homme, cette *nausée,* c'est *aussi*
« *l'absurde.*

« J'en viens enfin à la mort et au sentiment que « nous en avons... l'horreur vient du côté mathémati- « que de l'événement. Si le temps nous effraie c'est « qu'il fait la démonstration, la solution vient derrière. « Tous les beaux discours sur l'âme vont recevoir ici, « au moins pour un temps, une preuve par neuf de « leur contraire. Du corps inerte l'âme a disparu. Ce « côté élémentaire et définitif de l'aventure fait le « contenu du sentiment de *l'absurde* ».

Dès lors une question se pose : *cette vie absurde,* qui nous donne la nausée, *mérite-t-elle d'être vécue ?*

Et voici Camus arrivé à un carrefour : *le carrefour du désespoir* — deux routes se présentent à lui, le retour à la chaîne ou l'éveil définitif. Laquelle va-t-il choisir ?

Il est naturel qu'à ce point de son enquête, Camus se soit posé le problème du *suicide.* Il admet que, lorsqu'on est dépassé par la vie ou qu'on ne la comprend pas, l'idée du suicide se présente à l'esprit (je cite) : « *Mourir volontairement suppose qu'on a reconnu, même instinctivement l'absence de toute raison de vivre, le caractère insensé de cette agitation quotidienne et l'inutilité de la souffrance... dans un univers soudain privé d'illusions et de lumières, l'homme se sent un étranger* (M. de Sisyphe, p. 18).

Et pourtant Camus *rejette le suicide, car,* dit-il, *il s'agit de connaître la mesure exacte dans laquelle le suicide est une solution à l'absurde... de savoir si l'absurdité de l'existence exige que l'on quitte au plus vite une condition incompréhensible.*

Camus fonde son refus du suicide sur trois raisons essentielles. Il y a d'abord la *réaction de l'instinct :* il le formule ainsi :

« *Dans l'attachement d'un homme à la vie, il y a quelque chose de plus fort que les misères du monde. Le jugement du corps vaut bien celui de l'esprit et le corps recule devant l'anéantissement* ».

Ensuite la *réaction du bon sens :* « *refuser un sens à la vie ne conduit pas forcément à déclarer qu'elle ne vaut pas la peine d'être vécue* ».

Et enfin cette troisième raison que je considère comme capitale, car elle implique de la part de Camus le rejet des données de l'existentialisme (je cite : M. de Sisyphe, p. 37) : « *Ce qui est absurde, c'est la confrontation de cet irrationnel du monde et de ce désir éperdu de clarté dont l'appel résonne au plus profond*

de l'homme, mais l'absurde n'est pas dans l'homme ni dans le monde, mais dans leur présence commune ».

« L'absurde n'est pas dans l'homme », par ces mots, Camus se débarrasse de la tunique de Nessus qu'était pour lui son conformisme existentialiste du début, il entrouvre ainsi la porte à une solution vraiment humaniste de problème de la condition humaine.

Cette prise de conscience de la liberté de l'homme en face de l'absurdité de la vie est aussi la justification de cette vie.

Ecoutons ici cette belle page, la dernière du Mythe du Sisyphe.

Notre martyr a hissé son rocher au sommet de la pente :

« Sisyphe regarde alors la pierre dévaler en quel-
« ques instants vers ce monde inférieur d'où il faudra
« la remonter vers les sommets. Il redescend dans la
« plaine. C'est pendant ce retour, cette pause que
« Sisyphe m'intéresse... Cette heure qui est comme une
« respiration et qui revient aussi sûrement que son
« malheur, cette heure est celle de la *conscience*... Si
« ce mythe est tragique, c'est que son héros est cons-
« cient. Où serait en effet sa peine, si à chaque pas
« l'espoir de réussir le soutenait ?... Sisyphe, impuis-
« sant et révolté, connait toute l'étendue de sa misé-
« rable condition : c'est à elle qu'il pense pendant sa
« descente. La clairvoyance qui devait faire son tour-
« ment, consomme du même coup sa victoire. Il n'est
« pas de destin qui ne se surmonte par le mépris.

« Si la descente se fait certains jours dans la dou-
« leur, elle peut se faire aussi dans la joie... Les véri-
« tés écrasantes périssent d'être reconnues. Ainsi,
« Œdipe obéit d'abord au destin sans le savoir. *A*
« *partir du moment où il sait*, sa tragédie commence.
« Mais dans le même instant, aveugle et désespéré, il
« reconnait que le seul lieu qui le rattache au monde,
« c'est la main fraîche d'une jeune fille. Une parole
« démesurée retentit alors : « Malgré tant d'épreuves,
« mon âge avancé et la grandeur de mon âme me font
« juger que tout est bien »... Cette parole d'Œdipe fait
« du destin une affaire d'homme, qui doit être réglée
« entre les hommes... Je laisse Sisyphe au bas de la
« montagne ! On retrouve toujours son fardeau. Mais
« Sisyphe envisage la fidélité supérieure qui nie les
« dieux et soulève les rochers. Lui aussi juge que tout
« est bien. Cet univers désormais sans maître ne lui

« paraît ni stérile ni futile... La lutte elle-même vers « les sommets suffit à remplir un cœur d'homme. Il « faut imaginer Sisyphe heureux ».

Désormais le tournant est pris, Camus refuse le désespoir, *parce que l'homme a le droit et le devoir d'être heureux.*

A qui refuse ainsi de céder au désespoir, quelle solution reste-t-il pour donner un sens à la vie ?

Il y aurait d'abord l'*espoir métaphysique et religieux,* reportant la solution du problème dans un au-delà réparateur. On le sait, Camus n'est pas croyant : il rejette cette solution, parce que l'espoir entrevu ainsi n'est pas un fait d'expérience. Il y aurait aussi *la morale de la facilité :* la vie n'ayant pas de but, jouissons de l'instant présent : « Cueillons dès maintenant les roses de la vie ». Camus n'accepte pas, car une pareille attitude (celle de l'existentialisme pur) aboutit à nier tout sens à la vie. Camus veut autre chose.

En face de l'absurdité du monde et pour échapper à cette course au néant, il fait, pour Camus, un *acte créateur :* cet acte, c'est la REVOLTE. La révolte est la réclamation de l'homme de son droit à la liberté, de son droit de modeler lui-même son destin, dans les limites que lui imposent sa nature et les conditions de sa vie. Ecoutons-le :

« *Qu'est-ce qu'un homme révolté ? c'est un homme qui dit non. Mais, s'il refuse, il ne renonce pas : c'est un homme qui dit oui, dès son premier mouvement. Ainsi le mouvement de révolte s'appuie, en même temps sur le refus catégorique d'une intrusion jugée intolérable et sur la certitude d'un droit* », et il ajoute :

« *L'analyse de la révolte conduit au moins au soupçon qu'il y a une nature humaine, comme le pensaient les Grecs et contrairement aux postulats de la pensée contemporaine* ». Phrase capitale, à mon sens, pour juger de l'évolution de la pensée de Camus, car elle fait éclater le cadre rigide de l'existentialisme et affirme implicitement que l'homme en lui-même, est à part dans la création : *en face de l'existence se révèle la réalité de l'essence.*

Désormais Camus s'oriente vers une solution humaniste du problème de l'homme — et la première conséquence est que le problème se déplace ; il passe du *plan de l'individu* au *plan collectif,* l'homme en général.

La révolte, ce sursaut de la conscience contre l'absurdité de la vie fait saisir à chacun sa solidarité avec les autres. Il dit :

« *La solidarité des hommes se fonde sur le mouvement de révolte et celui-ci, à son tour, ne trouve sa justification que dans cette complicité... dans l'expérience absurde, la souffrance est individuelle. A partir du mouvement de révolte, elle a conscience d'être collective, elle est l'aventure de tous* » (Homme révolté : 35-36).

Communion dans la souffrance, solidarité et fraternité dans la lutte pour s'en affranchir, voilà qui caractérise la soif d'unité que Camus décèle dans le cœur des hommes. Ecoutons ces quelques lignes de « L'Homme Révolté ».
L'Homme révolté :

Page 129-130 :

« Lutter contre la mort revient à revendiquer le sens de la vie, à combattre pour la règle et pour l'unité. La protestation contre le mal, qui est au cœur même de la révolte métaphysique est significative à cet égard. Ce n'est pas la souffrance de l'enfant qui est révoltante en elle-même, mais le fait que cette souffrance n'est pas justifiée... Aux yeux du révolté, ce *qui manque à la douleur du monde, comme aux instants de son bonheur c'est un principe d'explication.* L'insurrection contre le mal demeure avant tout, une revendication d'unité. Au monde des condamnés à mort, à la mortelle opacité de sa condition, le révolté oppose inlassablement son exigence de vie et de transparence définitives. *Il est à la recherche, sans le savoir d'une morale ou d'un sacré.* La révolte est une ascèse, quoique aveugle. Si le révolté blasphème alors, c'est dans l'espoir d'un nouveau dieu. Il s'ébranle sous le choc du premier et *du plus profond des mouvements religieux, mais il s'agit d'un mouvement religieux déçu* ».

Retenons de ce passage ces deux phrases : « L'homme révolté est à la recherche sans le savoir. d'une morale ou *d'un sacré*... Il s'agit du plus profond mouvement religieux, mais d'un mouvement religieux déçu ».

Elles rejoignent cette autre phrase du même ouvrage (Homme révolté, p. 35) :

« *Peut-on, loin du sacré et de ses valeurs absolues trouver les règles d'une conduite ?* »

Nous sommes ici, je crois, au centre du drame intérieur de Camus : *d'un côté la nostalgie du sacré ;* de l'autre, *le refus de chercher ce sacré dans des concepts transcendants et religieux.* « Mon royaume est de ce monde », écrit-il en épigraphe d'un ouvrage inédit, « La Vie heureuse ». Alors où trouver la solution ?

L'homme, face à son destin, doit trouver en lui-même (*et en lui seul*) les moyens de dominer ce destin comment le peut-il ? En *se dépassant lui-même, sans le secours de Dieu.*

Il y a dans l'œuvre de Camus un roman qui est une démonstration négative de la nécessité de ce dépassement. C'est « *la chute* ». Vous en connaissez le thème. Un avocat parisien, Clamence, a été longtemps comblé par la vie dans tous les domaines, situation matérielle, considération sociale, amitié, amour, etc... à la suite d'un incident fortuit (le suicide d'une jeune femme qui s'est jetée dans la Seine et qu'il n'a pas secourue), il prend conscience que le confort moral où il a vécu n'est qu'un faux semblant, qui cache sa vraie nature jouisseuse, égoïste et perverse. Dès lors, pour libérer sa conscience, devant un verre de genièvre, il raconte au premier venu, dans un bar mal famé d'Amsterdam, les aventures de sa vie. Il pense ainsi, en se faisant pénitent, se donner le droit d'être juge d'autrui : il éprouve ainsi la joie intime d'être absous de ses fautes et de retrouver une paix précaire, mais réelle, au fond de sa conscience.

Quel est le sens de ce roman ? Sans que Camus l'ait nettement explicité, on peut en comparant le comportement de Clamence avec celui d'autres héros de l'auteur, dire que Clamence n'a fait que le premier pas dans la voie du dépassement. En confessant son indignité, il s'est mis en règle avec sa conscience : il a préparé, si je puis dire, la base de départ d'où il pourrait s'élancer à la conquête du sacré. Mais cet élan, il ne l'a pas pris : trop aveuglément attaché à lui-même, il n'a pas eu le courage de consentir à cette « nouvelle naissance », à cette résurrection d'un moi purifié, nécessaire à la conquête du sacré — ce sacré qui est, selon Camus, la présence réelle du monde autour de nous ou, comme dit un de ses commentateurs (Dominique Vigie) : « le lien de la fraternité *par-*
« *tagée* entre les hommes et le monde, conquise sur
« l'absurde par un sacrifice de son rédempteur ou par
« une participation sans réticence au sacrifice d'au-
« trui ». Telle est la vision, ou peut-être le mirage, du Royaume qui, dans son Exil au centre d'un monde

déçevant, ouvre à l'homme les portes de l'espérance.

Il est donc nécessaire pour acquérir cette joie terrestre, pour conquérir ce bonheur que notre métier d'homme, dit Camus, nous fait un devoir de conquérir, d'aller plus loin que Clamence dans « *La Chute* ». Il faut se lancer à la recherche de la *sainteté sans Dieu*.

Bien des personnages des romans de Camus sont des paladins de cette *sainteté simplement humaine*. Bornons-nous à ouvrir « *La Peste* ». Dans la ville d'Oran, ravagée par la peste et isolée du monde, chacun s'organise pour faire face au fléau. Certains ne dépassent pas le stade du repliement sur soi, du dos rond, si je puis dire. Passifs, sinon indifférents ils attendent, quoi ? tout simplement que l'épidémie passe. C'est le cas de ce vieillard qui compte sans relâche des petits pois ou de ce pauvre homme qui tue le temps à guetter les évolutions des chats. Mais peu à peu le sentiment que le fléau est l'affaire de tous, que le seul moyen de lutter contre lui est l'association des efforts, s'insinue dans l'âme des meilleurs (même de ceux qui, au début, n'avaient en vue que leur salut personnel, comme l'employé de mairie Grand et le journaliste Rambert).

Cette prise de conscience par l'individu de la solidarité humaine, à base d'amour, est un premier pas dans la conquête de la sainteté. Si bien qu'on a pu dire que « *la peste signifie l'irruption du sacré ravageur au sein d'une civilisation pourrie* ». Sacré ? ravageur ? Sacré, oui parce qu'on ne peut transiger avec ce devoir dès qu'on en a pris conscience ; ravageur parce qu'il exige de chacun un dévouement allant jusqu'au sacrifice et cela, dit Camus, uniquement pour l'honneur de l'homme.

Cette attitude est celle du Dr. Rieux et de Tarrou dans « *La Peste* ». Le premier veut seulement être un « vrai médecin ». « *La seule façon de lutter contre la Peste, dit-il, c'est l'honnêteté* ». — « *Qu'est-ce que l'honnêteté, dit Rambert* ». Rieux répond : « *Je ne sais pas ce qu'elle est en général, mais, dans mon cas, je sais qu'elle consiste à faire mon métier* ». — *Faire son métier*, pour Rieux, ce n'est pas seulement rester fidèle au serment d'Hippocrate : c'est en quelque sorte, *spiritualiser* ce métier, en lui donnant comme stimulant la pleine connaissance de la misère humaine, la conscience de la solidarité de tous dans cette misère et

surtout le refus de la souffrance. C'est l'injustice de la souffrance des êtres innocents qui éloigne Rieux de la foi. Vous connaissez sans doute cette belle page qui met face à face un prêtre, le père Paneloux et le docteur Rieux. Je me permets cependant de le lire. Tous deux viennent d'assister à la mort d'un enfant.

« Mais Rieux quittait déjà la salle, d'un pas si précipité et avec un tel air que, lorsqu'il dépassa Paneloux, celui-ci tendit le bras pour le retenir.

— Allons, docteur, lui dit-il.

Dans ce même mouvement emporté, Rieux se retourna et lui jeta avec violence :

— Ah celui-là, au moins, était innocent, vous le savez bien.

Puis il détourna et, franchissant les portes de la salle avant Paneloux, il gagna le fond de la cour de l'école. Il s'assit sur un banc... Il regardait les branches, le ciel, retrouvant lentement sa respiration, ravalant peu à peu sa fatigue.

— Pourquoi m'avoir parlé avec cette colère ? dit une voix derrière lui. Pour moi aussi ce spectacle est insupportable.

Rieux se retrouna vers Paneloux :

— C'est vrai, dit-il, pardonnez-moi. Mais la fatigue est une folie. Et il y a des heures dans cette ville où je ne sens plus que ma révolte.

— Je comprends, murmura Paneloux. Cela est révoltant parce que cela passe nôtre mesure. Mais peut-être devons nous aimer ce que nous ne pouvons pas comprendre.

Rieux se redressa d'un seul coup. Il regardait Paneloux avec toute la force et la passion dont il était capable et secouait la tête.

— Non, mon père, dit-il, je me fais une autre idée de l'amour. Et je refuserai jusqu'à la mort d'aimer cette création où les enfants sont torturés.

.....

Paneloux allait partir quand Rieux qui réfléchissait, se leva aussi et fit un pas vers lui.

— Pardonnez-moi encore, dit-il. Cet éclat ne se renouvellera plus.

Paneloux tendit la main et dit avec tritesse :

— Et pourtant je ne vous ai pas convaincu.

— Qu'est-ce que cela fait ? dit Rieux. Ce que je hais, c'est la mort et le mal, vous le savez bien. Et, que

vous le vouliez ou non, nous sommes ensemble pour les souffrir et les combattre.

Rieux retenait la main de Paneloux.

— Vous voyez, dit-il en évitant de le regarder, Dieu lui-même ne peut maintenant nous séparer ».

Dans le dernier chapitre du livre, où le Dr. Rieux révèle qu'il est lui-même le narrateur de toute cette chronique de la peste, nous lisons ceci : « Rieux a pris délibérement le parti de la victime et a *voulu rejoindre les hommes, ses concitoyens, dans les seules certitudes qu'ils aient en commun et qui sont l'amour, la souffrance et l'exil.* C'est ainsi qu'il n'est pas une des angoisses de ses concitoyens qu'il n'ait partagée, aucune situation qui n'ait été la sienne ».

Ces phrases définissent parfaitement la sainteté sans Dieu. Mais cette sorte de sainteté, si elle mène par l'abnégation à protéger l'homme du désespoir, ne conduit cependant à aucune véritable espérance — et c'est sur une note désabusée que se termine la Peste :

« Rieux savait cependant que cette chronique ne pouvait être celle de la victoire définitive. Elle ne pouvait être que le témoignage de ce qu'il avait fallu accomplir et que, sans doute, devaient accomplir encore, contre la terreur et son arme inlassable, malgré leurs déchirements personnels, tous les hommes qui, ne pouvant être des saints et refusant d'admettre les fléaux, s'efforcent cependant d'être des médecins.

Ecoutant en effet les cris d'allégresse qui montaient de la ville, Rieux se souvenait que cette allégresse était toujours menacée. Car il savait ce que cette foule en joie ignorait, que le bacille de la peste ne meurt ni ne disparait jamais, qu'il peut rester pendant des dizaines d'années endormi... et que, peut-être, le jour viendrait où pour le malheur et l'enseignement des hommes, la peste réveillerait ses rats et les enverrait mourir dans une cité heureuse ».

Quel est donc ce bonheur humain, dont la poursuite est pourtant le sens et le devoir de la vie, selon Camus ? C'est assurément un bonheur sans lendemain qui chante, mais un bonheur tout de même, car il met en paix la conscience toute pénétrée de l'amour des hommes.

« Il faut *imaginer* Sisyphe heureux ».

« Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer » aurait dit Guillaume le Taciturne. Cette belle maxime pourrait être celle du Saint sans Dieu de Camus.

La sainteté sans Dieu s'acquiert donc dans les strictes limites de la nature humaine. Est-ce à dire que la nostalgie du sacré chez Camus se refuse à toute incursion dans un domaine sinon transcendant et métaphysique, du moins *ultra-humain ?*

Tout ce que nous avons dit prouve avec surabondance que Camus croit en l'homme, en la valeur et en la splendeur de la vie. Que Camus soit également sensible à la splendeur de la création, rien de plus naturel, mais il va plus loin : il croit, si je peux dire, *à une sorte de collaboration de la création avec l'homme dans sa recherche d'un sens à la vie.* Entendons-nous bien ; Camus n'est pas de ceux qui prennent à leur compte le mot du psalmiste : les « cieux proclament la gloire de Dieu », et nous connaissons l'apostrophe de Rieux (c.a.d. de Camus) au père Paneloux dans «*La Peste* » : « Je refuserai jusqu'à la mort *d'aimer cette création* où des enfants sont torturés ». La vérité est autre : à la recherche d'un principe d'unité qui donne une explication rationnelle de la vie, Camus parait l'avoir trouvé (provisoirement sans doute) dans *la communion de l'homme avec le cosmos.* Il écrit dans « *Noces* » : « l'Unité s'exprime en terme de soleil et de mer », et dans « *L'Envers et l'Endroit* » : « le soleil m'apprit que l'histoire [ce qui signifie le déroulement des faits dans le cadre strictement terrestre et humain] n'est pas tout ». Le texte le plus suggestif sur ce point est l'épisode de l'assassinat de l'Arabe, dans « *L'Etranger* » (c'est l'assassin qui parle).

« La brûlure du soleil gagnait mes joues et j'ai senti des gouttes de sueur s'amasser dans mes sourcils... A cause de cette brûlure que je ne pouvais plus supporter, j'ai fait un mouvement en avant. Je savais que c'était stupide et que je ne me débarrasserais pas du soleil en me déplaçant d'un pas. Mais j'ai fait un pas, un seul pas en avant. Et cette fois, sans se soulever, l'Arabe a tiré son couteau qu'il m'a présenté dans le soleil. La lumière a giclé sur l'acier et c'était comme une longue lame étincelante qui m'atteignait au front. Au même instant, la sueur amassée dans mes sourcils a coulé d'un coup sur les paupières... Je me sentais

plus les cymbales du soleil sur mon front... C'est alors que tout a vacillé... Tout mon être s'est tendu et j'ai crispé ma main sur le revolver. La gachette a cédé et c'est là, dans le bruit à la fois sec et assourdissant que tout a commencé. J'ai compris que j'avais détruit l'équilibre du jour, le silence exceptionnel d'une plage où j'avais été heureux... »

Et Meursault, l'assassin, devant la cour d'assises, qui va le condamner à mort, interrogé sur les motifs de son acte répond simplement « c'est à cause du soleil ». N'ayons pas la naïveté de croire que le geste meurtrier de Meursault est dû simplement à un malaise physique, comme une interprétation simpliste permettrait de le croire. Ce serait trop simple et ces mots, sous la plume de Camus, ont une valeur symbolique. Le soleil *symbolise le principe d'unité en qui se dissolvent toutes les contradictions apparentes d'un monde absurde.* Voici l'explication que donne du crime de Meursault, un des exégètes les plus avertis de la pensée camusienne, Claude Vigée :

« Meursault commet un crime pour se hausser « enfin au niveau de la *conscience solaire* où se révè- « lera à lui la présence réelle du monde. C'est un « crime rituel et magique, qui se situe d'emblée au- « delà du bien et du mal conventionnels, dans une « sorte d'innocence terrible et sacrée. Par ce geste « *libérateur* mais *fatal,* qui dispense de tout avenir, « Meursault accède à la présence ». *Geste libérateur,* oui, puisqu'il délivre Meursault de l'absurde : c'est pourquoi, on a pu dire que ce geste provoquait en lui le miracle d'une « seconde naissance ». Oui, sans doute, mais *geste fatal* aussi car sa conséquence, c'est la mort — et le même critique ajoute : « Le prix de « cette orgie baptismale dans l'univers du sang noir, « est le sacrifice de sa vie individuelle. Entré dans l'é- « ternité du royaume, le héros, désormais, vrai patri- « cien du monde, a pour destinée de ne « plus rien « attendre ».

Curieuse *contradiction* de Camus, qui repousse le meurtre comme geste social et semble l'admettre comme un rite initiatique, donnant accès à la réalité suprême — curieuse contradiction aussi, quand il semble excuser ce geste qui conduit fatalement son auteur à la mort, alors qu'il n'a cessé de répéter dans son œuvre sa haine de la mort, parce que la mort est l'absurdité suprême qui brise l'élan de l'homme dans son effort de dépassement.

Ces contradictions ne sont peut-être que pure apparence. La pensée de Camus était en pleine évolution lorsqu'il mourut. Peut-être aurait-il trouvé un jour, s'il avait vécu, à concilier tous ces contraires.

Quoi qu'il en soit, cette intrusion brutale du sacré dans la conscience, liée à un acte sans mesure (ici, un meurtre), avec sa rançon inévitable, la mort et sa conclusion pessimiste « ne plus rien attendre », représente, croyons-nous la pointe extrême de la pensée de Camus dans ce domaine. Camus répugnait, en effet, par tempérament à la démesure. De plus une conquête du sacré, ayant la mort comme condition, ne devait pas le satisfaire, à moins qu'on ne conçoive la mort comme un accès à une vie supérieure : ce que évidemment il refusait. Aussi ne soyons pas étonnés de trouver chez lui, toujours dans le cadre de la recherche du sacré par le contact avec l'univers, une position un peu en retrait par rapport à la précédente Il s'agit de *la communion nocturne avec le cosmos*. Ici, il n'est plus question de mort, mais de « rafraîchissantes ténèbres » (le mot est de lui). La conscience, devant l'infini du ciel étoilé, s'abandonne sans résistance, à l'influx magique des espaces intersidéraux, dans une véritable extase, elle consomme avec le cosmos ces épousailles magiques, où elle trouve apaissement et joie.

Meursault le condamné, à quelques heures de son exécution, a repoussé le secours de l'aumônier et regarde à travers les barreaux de la prison les ténèbres s'étendre sur la ville d'Alger. Il dit : « Vidé d'espoir, devant cette nuit chargée de signes et d'étoiles, je m'ouvrais pour la première fois à la *tendre indifférence du monde*. De l'*éprouver si pareil à moi*, si fraternel enfin, j'ai senti que j'avais été heureux et que je l'étais encore ».

Ecoutons aussi cette belle page tirée de l'« *Exil et le Royaume* ». La femme adultère (et elle n'est adultère que par cette union avec les espaces sidéraux), du haut d'une terrasse à la limite du désert, contemple l'infini du ciel.

« Ses yeux s'ouvrirent enfin sur les espaces de la nuit. Aucun souffle, aucun bruit sinon, parfois, le crépitement étouffé des pierres que le froid réduisait en sable, ne venait troubler la solitude et le silence qui entouraient Janine. Au bout d'un instant, pourtant, il lui sembla qu'une sorte de giration pesante entraînait

le ciel au-dessus d'elle. Dans les épaisseurs de la nuit sèche et froide, des milliers d'étoiles se formaient sans trêve et leurs glaçons étincelants, aussitôt détachés, commençaient de glisser insensiblement vers l'horizon. Janine ne pouvait s'arracher à la contemplation de ces feux à la dérive. Elle tournait avec eux et le même cheminement immobile la réunissait peu à peu à son être le plus profond, où le froid et le désir maintenant se combattaient. Devant elle les étoiles tombaient une à une et, à chaque fois, Janine s'ouvrait un peu plus à la nuit. *Elle respirait, elle oubliait le froid, le poids des êtres, la vie démente ou figée, la longue angoisse de vivre et de mourir.* Après tant d'années où, fuyant devant la peur, elle avait couru follement, sans but, elle s'arrêtait enfin. En même temps, il lui semblait retrouver ses racines, la sève montait à nouveau dans son corps qui ne tremblait plus... Les dernières étoiles des constellations laissèrent tomber leurs grappes un peu plus bas sur l'horizon du désert et s'immobilisèrent. Alors, avec une douceur insupportable, l'eau de la nuit commença d'emplir Janine, submerger le froid, monta peu à peu du centre obscur de son être et déborda en flots interrompus jusqu'à sa bouche pleine de gémissements. L'instant d'après, le ciel entier s'étendait au dessus d'elle, renversée sur la terre froide ».

Ainsi la recherche du sacré par Camus aboutit non à une conquête positive mais à une plongée dans la « tendre indifférence du monde ». Cette indifférence (une des idées maîtresses de Camus) est conçu, nous l'avons vu, non comme un renoncement, mais comme une véritable ascèse qui se conquiert à force d'amour et de dévouement aux autres et de sacrifice de soi-même. Ainsi l'homme s'évade de son Exil dans le monde absurde et arrive au seuil du Royaume : il connait enfin la libération, mais cette libération, à *mon sens,* n'est guère autre chose qu'un voluptueux anéantissement.

Que conclure ?

Cette perpétuelle errance de Camus entre l'Exil dans un monde absurde et un Royaume, d'où Dieu est exclu, ne peut apporter une véritable solution aux âmes éprises d'absolu. Pour l'incroyant, la contemplation du monde ouvre un champ illimité à ses rêves, à sa soif de poésie, mais elle ne résout pas en fait, le problème de l'absurdité de la vie. Pour le croyant, elle est insuffisante, car, s'il est vrai que la beauté de la

création entr'ouvre la porte à qui cherche Dieu, il lui faut d'autres laisser-passer pour arriver jusqu'à lui.

Dès lors on peut se poser quelques questions. Camus en serait-il resté là ? Aurait-il finalement admis que la sainteté sans Dieu n'est que le rêve d'une âme généreuse ? Qu'enfermer la nostalgie du sacré dans des limites strictement humaines ou même l'élargir à la dimension du cosmos matériel, n'apporte pas de solution définitive au problème de la condition humaine ? Par voie de conséquence aurait-il admis qu'aucune solution ne peut-être trouvée sans postuler l'existence d'un principe transcendant — ce principe qu'un croyant, quelle que soit sa confession, appelle Dieu ?

Questions bien vaines, puisque la catastrophe du 4 janvier 1960, nous a dit qu'elles n'auraient jamais de réponse. Toujours est-il que beaucoup de bons esprits qui ont bien connu personnellement Camus, se sont posé ces questions et ont cru voir la pensée de Camus en marche vers des réponses positives.

Un père dominicain, le père Bruckberger, un intime de Camus a écrit : « Camus a, toute sa vie, cher-
« ché, un corps de rechange au Christianisme ; il était
« donc engagé dans une entreprise anti-chrétienne,
« quels qu'aient été ses sentiments personnels, qui
« certes n'étaient pas anti-chrétiens... Camus était
« peut-être plus près qu'il ne le croyait lui-même de
« l'univers chrétien. Il y a beaucoup de demeures
« dans ce royaume, et aussi beaucoup de portes
« dérobées ».

Et voici la voix d'un laïque :

Au lendemain de la mort de Camus, l'écrivain américain William Faulkner écrivait (je cite) : « Camus disait : « Je n'aime pas croire que la mort
« ouvre sur une autre vie, pour moi, c'est une porte
« qui se ferme ». C'est ce qu'il essayait de croire. Mais
« il n'y parvenait pas. Malgré lui, comme tous les artis-
« tes, il a passé sa vie à chercher et à exiger de lui-
« même les réponses que Dieu seul connaît. Lorsqu'il
« fut désigné pour le prix Nobel, je lui adressai à
« Stockholm un télégramme qui disait : on salue
« l'âme qui constamment se cherche et s'interroge ».
« Pourquoi n'a-t-il pas renoncé, s'il ne voulait pas
« croire en Dieu ? A l'instant même qu'il a heurté l'ar-
« bre, il continuait à se chercher et à s'interroger. Je
« ne crois pas que, dans l'éclat de cet instant, il ait

« trouvé la réponse. Je ne crois pas qu'on puisse trou-
« ver les réponses, mais je crois seulement qu'il faut
« qu'il y ait sans cesse et constamment, pour les cher-
« cher, quelque fragile participant de l'humaine
« absurdité ».

Tel est, me semble-t-il, le drame intérieur d'Albert Camus : c'est un drame inachevé, interrompu au moment où Camus en entrevoyait peut-être le dénouement.

Permettez-moi, en conclusion, de vous en résumer les étapes :

1°) D'abord constatation de l'*absurdité de la vie* (position existentialiste) ;

2°) Ensuite *révolte* contre cette absurdité par la prise de conscience de la liberté de l'homme et de son devoir d'assurer lui-même son bonheur ;

3°) En conséquence : pour assurer ce bonheur, l'homme doit se référer à un principe sacré : il le trouve dans le *dépassement de lui-même,* dans un grand élan d'altruisme qui lui confère une sorte de *sainteté sans Dieu.*

4°) *Orientation* de Camus vers une recherche du sacré sur un plan situé *au-dessus* de l'homme : la *communion du cosmos.*

Camus serait-il allé plus loin sur le chemin de la transcendance ? question désormais insoluble.

Au point de son évolution où la mort a clos ce drame, il s'en dégage cependant déjà une conclusion positive, quoique informulée : c'est que la condition de l'homme n'est explicable que par l'intervention d'éléments qui le dépassent, par l'intrusion d'un principe sacré.

Quel est ce principe ? A chacun d'en décider pour lui-même dans le secret de sa conscience et selon les exigences de son esprit et de son cœur.

Le Marquis de Villevieille et son temps

De Voltaire à Cambacérès

par Ivan GAUSSEN
Membre non-résidant

Du Marquis de Villevieille dont la vie fort curieuse et quelque peu mouvementée, va faire l'objet de cette communication, il a été, à la vérité, peu parlé. Son nom ne figure pas dans les grandes biographies du 19e siècle et ce n'est guère que dans quelques dictionnaires spécialisés que l'on trouve et encore très brièvement sa trace.

Pour ma part, si je savais que la famille Pavée de Villevieille avait joué un certain rôle dans l'histoire de Sommières, ce n'était en quelque sorte que sous un simple aspect administratif que je la connaissais, car ses rapports avec la communauté sommiéroise avaient été marqués surtout par une suite quasi interminable de procès.

Deux lignes de l'histoire de Sommières d'Emile Boisson, parue en 1854, devaient cependant retenir mon attention. Dans le dernier chapitre de cet ouvrage, quelques pages sont réservées aux hommes qui ont illustré la ville dans le passé :

« *Sommières peut revendiquer aussi comme lui appartenant en raison de son extrême voisinage : M. le Marquis de Villevieille Philippe Charles François Jo-*

seph de Pavée, l'ami et le correspondant de Voltaire ».

Ce sont ces quelques mots : *l'ami et le correspondant de Voltaire* qui devaient aviver ma curiosité et me faire entreprendre des recherches qui parfois laborieuses parfois aussi passionnantes, m'ont amené à redonner vie à un personnage, dont je ne savais rien, et qui cependant, j'en avais la conviction, avait connu et hanté les plus grands de ce monde, à une époque de notre histoire particulièrement riche en événements divers et souvent surprenants.

Je souhaite, Messieurs, vous faire partager dans cette rapide évocation les sentiments de curiosité que j'ai éprouvés au fur et à mesure que se précisait devant moi le caractère de cet homme, appartenant à cette terre languedocienne, faite de contrastes et dont les fils, par leur comportement, dans une même famille se sont heurtés parfois violemment, à cause des antagonismes de leurs convictions philosophiques.

Le Marquis Philippe Charles François Joseph de Villevieille constitue certainement un exemple typique de ce genre de personnage et en reconstituant sa vie, j'ai été souvent étonné qu'elle n'ait pas inspiré avant moi, un historien plus autorisé que je ne pouvais l'être.

J'ai dû, en effet, dans l'impossibilité où je me trouvais d'avoir accès aux archives du château de Villevieille, rarement habité lorsque j'ai entrepris mes recherches, aller à tâton à travers les répertoires, les dossiers de toutes sortes et les biographies.

Sans doute, les registres d'état civil de la commune de Villevieille m'ont-ils permis de retrouver sans difficulté en 1758, trace de la naissance de Philippe de Pavée, mais ils étaient muets sur son mariage, la naissance d'enfants et sur sa mort.

Comment ce jeune noble languedocien avait-il pu devenir l'ami et le correspondant du grand philosophe mort à Paris en 1778 ? Il était difficile, à priori, d'en découvrir les raisons. Au surplus, où avait-il finit ses jours ? J'avais l'impression qu'un grand mystère planait sur la destinée de cette famille et qu'il serait passionnant de le découvrir.

J'ajouterai que mon étonnement s'accrut lorsque à Paris, à l'occasion d'une exposition de peinture dans laquelle figurait une toile d'une artiste dont le souvenir m'est cher, représentant le château de Ville-

vieille, un de nos compatriotes, poète, critique et savant érudit, alors conservateur du Musée Victor Hugo — j'évoque ici la mémoire de Paul SOUCHON de Laudun — m'apprit que le Marquis de Villevieille avait été le correspondant de Vauvenargues. Il recherchait alors la correspondance échangée entre les deux amis pour écrire un biographie du moraliste.

Mais mon étonnement fut plus grand encore lorsque, au hasard de mes recherches, je retrouvais le Marquis de Villevieille dans la « Maison » de l'archichancelier de l'empire, le montpelliérain Cambacérès.

Il m'apparut vite que le correspondant de Vauvenargues ne pouvait être à la fois celui de Voltaire et le familier de Cambacérès.

Dès lors, établir une généalogie de cette curieuse famille devint la première de mes préoccupations. Une heureuse circonstance devait me servir.

Alors que les archives du Gard étaient muettes sur les de Villevieille, celles de l'Hérault se révélèrent beaucoup plus riches et c'est votre ancien collègues, M. Gouron, tenu au courant de mes travaux qui, devenu archiviste de l'Hérault, m'en informa. Il mit à ma disposition, aux Archives Nationales de Paris, un dossier particulièrement précieux. Son dépouillement m'apprit par surcroit, que de Pavée, l'ami de Voltaire, avait eu un frère évêque de Bayonne, député du clergé à la Constituante, mort en Espagne en état d'émigrant et un autre, officier de marine, émigré lui aussi, qui combattit avec l'Armée des Princes et qui mourut vice-amiral, à Montpellier en 1847.

C'était en réalité le père du Marquis, capitaine au Régiment du Roi, camarade de guerre de Vauvenargues, qui avait été en relation épistolaire avec le moraliste.

Quant à la mère du Marquis, elle appartenait à cette vieille famille de La Fare, comptant dans son sein le marquis de La Fare, l'illustre libertin du 17e siècle qui avec l'abbé de Chaulieu entretint la chronique libertine de son époque.

La mort du Marquis de Villevieille devait m'apporter une dernière surprise. Il s'éteignit chargé d'années, à Paris, à l'âge de 87 ans, alors qu'il était bibliothécaire à la bibliothèque Ste-Geneviève.

Je pense, Messieurs, que ces quelques observations préliminaires suffisent pour mériter de retenir un moment votre attention sur cette famille, et qu'il est temps maintenant, de se pencher sur la vie de notre personnage.

⁂

Sur les origines de la famille de Pavée de Villevieille, un de vos anciens collègues, l'abbé Bascou, qui fut curé de Sommières et familier du château de Villevieille, avant 1914, alors habité par Madame la Comtesse de David Beauregard, a fait à votre Compagnie, une suite de communications forts savantes. On les retrouve dans les registres de vos travaux 1916-17 et dans la *Revue du Midi* de 1913.

Il y a lieu surtout, me semble-t-il, d'en retenir le portrait qu'il a brossé de cet aieul de notre Marquis, Raymond de Pavée, né en 1637, mort en 1714.

Fidèle sujet de Louis XIV au service duquel il s'était battu pendant 15 ans, en Italie, en Allemagne, dans les Flandres et aux Pays-Bas, il s'était ensuite retiré dans ses terres de Sommières.

Après la révocation de l'Edit de Nantes, il avait en quelque sorte repris du service en Languedoc, en tant que chef de ces milices qui contribuèrent à la repression menée contre les Réformés.

Catholique fervent, il avait souhaité un moment se retirer du monde, dans l'ermitage de Prime Combe, proche de Villevieille.

Mais il faut aussi rappeler qu'un siècle auparavant, une branche de la famille Pavée, celle de Servant, qui comptait un consul à Nimes, avait embrassé la religion réformée. D'après Ménard, ce fut même chez lui, que fut perpétrée la fameuse Michelade du 30 septembre 1567. C'est dire l'ardeur avec laquelle il combattit en faveur des idées nouvelles de l'époque.

Au 18e siècle, les descendants de Raymond de Pavée devaient à leur tour réagir de façon bien différente en présence du mouvement philosophique et encyclopédique : relations avec le moraliste Vauvenargues, puis avec Voltaire, adoption à nouveau des idées nouvelles pour les uns, conformisme traditionnel pour les autres, tels sont les éléments du drame familial que nous allons suivre et dont le Marquis Phi-

lippe Charles François Joseph va être le principal acteur.

Il naquit au château de Villevieille le 21 décembre 1738. Son oncle maternel, le Marquis de La Fare, gouverneur de la ville à Alès fut son parrain.

Il passa ses premières années dans sa famille, au château, entouré de ses frères et sœurs au nombre de six.

Mais en 1751, on le trouve à Lyon, chez les jésuites, avec son frère Etienne Joseph, le futur évêque de Bayonne.

En 1752, ils sont tous les deux à Paris, sous la direction spirituelle de leur oncle l'abbé de Villevieille.

Deux ans après, Philippe entra comme sous-lieutenant au Régiment du Roi, dans lequel son père avait servi, avec Vauvenargues, dix ans auparavant.

De cette première période de sa vie on retiendra les embarras financiers qui la marquèrent et que l'oncle ne pouvait cacher à son frère.

Il lui écrivait en effet en 1752 :

« Mes neveux se portent à merveille. Ils ont grandement besoin que vous leur envoyez de l'argent ».

Le jeune Philippe commença sa carrière militaire à Nancy où son régiment se trouvait. Il tenait garnison à la cour du Roi Stanislas.

En 1757, le régiment devait se joindre à l'armée du Bas-Rhin. La Guerre de Sept ans commençait.

Avec les troupes du duc de Richelieu, de Villevielle marcha à la conquête de Hanovre. Il participa à la bataille de Crefeld le 23 juin 1758. En 1759, le Régiment du Roi se trouvait au camp de Carbach. A cette date, le comte de Guerchy, qui commandait le Régiment, crut devoir écrire au Marquis de Villevieille, au sujet de son fils, une lettre fort curieuse.

Sans doute n'avait-il aucun reproche à faire sur sa conduite lui disait-il. Mais à la guerre il y avait un rang à tenir qui nécessitait des moyens en conséquence et le Marquis de Villevieille n'assurait pas à son fils une pension en harmonie avec les relations qu'il avait justement à entretenir.

En 1761, le Régiment du Roi fit des prodiges à la bataille de Villingshaussen et de Villevieille fut promu capitaine le 4 septembre 1761, il avait alors 23 ans.

La guerre finit avec le traité de Paris en 1763 et le Régiment du Roi, revenu en France, se fixa à Besançon, puis il revint à Nancy ou en 1765, il retrouva le roi Stanislas et sa cour.

Mais pendant que Philippe faisait la guerre, son père mourait dans son château de Sommières le 17 octobre 1760, à l'âge de 65 ans.

Il laissait une situation particulièrement embrouillée, si l'on en juge par la correspondance échangée entre le Procureur du château et l'abbé de Villevieille, frère du défunt.

« *Je vois ici,* écrivait-il, *un grand embarras, point de testament et des enfants impubères* ».

Raymond de Pavée avait eu en effet de Mélanie de La Fare, sept enfants dont six étaient vivants à la mort de leur père.

Nous en connaissons deux : Philippe l'aîné et Etienne ; le troisième fils Louis Raymond Annibal, comme un de ses oncles et parrain, devait être marin. Ce fut lui qui mourut vice-amiral à Montpellier, en 1817, après avoir connu une existence souvent difficile au cours de l'émigration.

Philippe, devenu marquis, se maria le 14 juillet 1763 à Montpellier avec Macrine de Viel de Lunas dont la famille appartenait à la Cour des Aides et Finances et cette alliance devait, dans la suite, exercer certainement quelque influence sur son comportement et sur sa destinée.

Il eut un fils en1764, Louis Jean François qui après avoir embrassé, comme son père, la carrière militaire, devait jouer un rôle important à Montpellier au cours de la Révolution.

Le Régiment du Roi, en 1767, tint garnison à Thionville, puis à Verdun en 1768. Un moment à Fontainebleau, Nancy redevint, en 1772, sa garnison habituelle. Le comte de Chatelet Lomond en prit le commandement en 1769. Il en confia une compagnie à de Villevieille qui fut fait chevalier de Saint-Louis en 1772. L'année d'après, il décida de quitter définitivement sa Compagnie et même le Régiment, sollicitant la commission de colonel attaché au corps de l'infanterie.

Le brevet de colonel d'infanterie lui fut accor-

dé en 1774, et c'est effectivement à cette date qu'il entra au service du futur Charles X.

La carrière « militaire » de de Villevieille devait désormais se poursuivre à Versailles et à Paris.

Il apparait cependant que ses affaires de famille lui causèrent de vives préoccupations, surtout après la mort de sa mère Mélanie de La Fare, car il crut bon en 1780, d'émanciper son fils alors âgé de 16 ans et de lui faire une importance donation...

Mais arrêtons, pour un temps, ce récit biographique et penchons nous sur les événements qui au cours de cette même période, marquèrent tant la vie privée de Philippe de Villevieille.

⁂

Le fait capital fut, à n'en pas douter en 1765, alors qu'il était à Nancy, sa première visite à Voltaire, alors patriache de Ferney.

On en ignore l'origine et les circonstances. On sait toutefois que le comte de Chatelet Lomond qui, en 1767, prit le commandement du Régiment du Roi, était un ami de Voltaire.

Et l'on sait également que Voltaire avait en grande estime Vauvenargues qui avait combattu en Bohême avec le père du Marquis et qui échangea jusqu'à la mort du moraliste, une intéressante correspondance avec lui.

Quoiqu'il en soit les visites de de Villevieille à Ferney furent fréquentes. Lorsqu'il prenait quelque congé, pour rejoindre son Languedoc, il passait par Ferney sur l'invitation pressante de Voltaire. Il en fut ainsi jusqu'en 1773 lorsqu'il décida de quitter définitivement sa compagnie pour obtenir un emploi à Versailles. A partir de 1774 son intimité avec Voltaire et les encyclopédistes devint de plus en plus étroite. En 1777, à la suite d'une grave maladie, il dut prolonger son séjour en Languedoc. Et en repartant, il prit une dernière fois le chemin de Ferney.

Dès lors il compta parmi les familiers de Voltaire, qui décidèrent le patriarche à quitter son ermitage pour revenir à Paris au début de l'année 1778. Désormais, il resta auprès du Philosophe jusqu'à la mort de celui-ci, survenue le 30 mai 1778.

Ainsi, les entretiens de de Villevieille et de Voltaire se poursuivirent pendant 13 années. La corres-

pondance échangée compte 26 lettres connues, écrites du 4 décembre 1765 jusqu'au 30 avril 1777. On peut juger de la confiance que Voltaire avait en son jeune ami par ces quelques lignes, écrites en 1774, par Voltaire lui-même à Condorcet, lorsqu'il bataillait pour obtenir la réhabilitation du Chevalier de La Barre.

« *J'allais,* dit-il, *faire partir cette lettre par la voie indiquée, lorsque le Marquis de Villevieille a eu la bonté de s'en charger. Alors, je l'ai mis dans la confidence bien sûr qu'il nous gardera le secret et qu'il pourra même nous aider de ses bons offices. Son cœur est digne du votre* ».

Il est bien certain que les relations de de Villevieille et de Voltaire dépassèrent le cadre habituel de celles qui furent souvent nouées à Ferney par les nombreux visiteurs qui s'y pressaient. La place qu'il a tenu aux côtés du Philosophe, revenu à Paris, en février 1778, en apporte bien la preuve.

Il apparait en effet que pendant les quelques mois qui suivirent, au moins en trois circonstances, de Villevieille a vécu dans l'entourage immédiat et intime de Voltaire.

On le trouve d'abord, auprès du vieillard malade, puis mourant.

C'est lui qui décida Voltaire à aller poser chez Houdon et c'est lui qui l'amena dans l'atelier du sculpteur.

Enfin, il assista, peu après la mort de Voltaire, à la cérémonie qui eut lieu à la Loge Maconique des Neuf Sœurs, aux côtés de Madame Denis, nièce du Philosophe.

Pour bien connaître les opinions du Marquis de Villevieille et pour mieux comprendre le rôle qu'il a joué au cours de cette période qui précède et prépare la Révolution, il faudrait essayer maintenant de pénétrer dans les détails de sa vie, retrouver ses relations avec les encyclopédistes Condorcet, Moultou, La Harpe, analyser cette correspondance dont certains passages figurent dans les anthologies, notamment la fameuse lettre contre l'athéisme et surtout dépouiller dans les archives du Château de Villevieille qui nous sont ouvertes aujourd'hui, et nous ne saurions trop exprimer notre gratitude à M. de David Beauregard, toutes les pièces qui s'y trouvent encore.

Mais il s'agit là d'une tâche qui dépasse par trop le cadre de notre communication d'aujourd'hui.

Au surplus, nous sommes limités par le temps. Nous allons donc retrouver notre Marquis à Paris, fier de se voir mêler intimément à la vie du Philosophe, au cours de cet ultime séjour dans la capitale qui eut un tel retentissement qu'il est difficile aujourd'hui d'en mesurer l'importance et d'en comprendre les échos.

⁂

Nous évoquerons d'abord les derniers jours de Voltaire à Paris, dont de Villevieille fut un des plus proches témoins.

Ce fut certainement l'entourage de Voltaire à Ferney qui entraîna le Philosophe, en ce début d'année 1778, à revenir à Paris.

De l'avis de son fidèle secrétaire Wagnières, les familiey de Ferney, MM. de Villette, de Villevieille, Mesdames Denis et de Villette le persuadèrent que la Reine, Monsieur, M. le Comte d'Artois, la Cour, l'attendaient et que la tragédie *Irène* qui allait être représentée au Théâtre Français tomberait s'il n'allait pas lui-même à Paris, pour la voir jouer et en assurer le succès.

Et ce fut ainsi que Voltaire arriva dans la capitale le 10 février. La nouvelle de ce retour se répandit très rapidement.

L'Académie française lui députa deux de ses membres. Des réceptions en son honneur étaient annoncées, lorsque le 27 février on apprit que Voltaire était gravement malade chez son hôte le Marquis de Villette. C'est alors que l'Eglise, attentive à ce retour, se demanda comment se passeraient les derniers moments de l'illustre malade.

Le Marquis de Villevieille fut de ceux qui restèrent sans arrêt au chevet de Voltaire. On regrette de ne pas avoir la relation qu'il devait écrire sur cet événement retentissant et qui n'a, apparemment, jamais vu le jour.

Ce fut, un ancien jésuite, l'abbé Gaultier qui, dès le 20 février demanda un entretien au Philosophe, entretien qu'il ne lui refusa pas.

Comme la conversation entre les deux hommes se prolongeait, le Marquis de Villevieille se permit de

l'interrompre en faisant remarquer à l'abbé, qu'il fatiguait le malade et ce dernier lui dit alors incontinent :

« *Eh Monsieur, laissez-moi je vous prie avec l'abbé Gaultier, mon ami. Il ne me flatte pas !* »

Et quelques jours après, l'abbé revint sur la demande de Voltaire pour régler, lui dit-il, « *cette petite affaire* ». C'était le 2 mars. Auprès de lui se tenaient Wagnières, l'abbé Mignot, neveu de Voltaire, et de Villevieille. L'abbé demanda à tout le monde de se retirer, et, en tête à tête avec Voltaire, il obtint de ce dernier, une déclaration dont il donna connaissance aux témoins et auxquels il demanda de la signer.

Le texte en est bien connu. Il est curieux de la rappeler, parce qu'elle comporte la signature du Marquis de Villevieille.

« Je soussigné déclare qu'étant attaqué depuis quatre jours d'un vomissement de sang à l'âge de 84 ans, et n'ayant pu me traîner à l'Eglise, M. le Curé de St-Sulpice ayant bien voulu ajouter à ses bonnes œuvres, celle de m'envoyer l'abbé Gaultier, prêtre, je me suis confessé à lui et que si Dieu dispose de moi, je meurs dans la sainte religion catholique où je suis né, espérant de la miséricorde divine, qu'elle daignera me pardonner toutes mes fautes et que si j'avais jamais scandalisé l'Eglise, j'en demande pardon à Dieu et à Elle ».

« Ecrit dans la maison de M. le Marquis de Villette, mon ami, en présence de M. l'abbé Mignot, mon neveu et de M. le Marquis de Villevieille mon ami ».

A ce texte, sur la demande de l'abbé Gaultier, Voltaire ajouta le post-scriptum suivant :

« L'abbé Gaultier m'ayant averti qu'on disait, dans un certain monde, que je protesterai, contre tout ce que je ferai à la mort, je déclare que je n'ai jamais tenu ce propos et que c'est une ancienne plaisanterie attribuée, dès longtemps, très faussement, à des savants plus éclairés que moi ».

Puis, comme l'abbé voulait lui donner la communion, celui-ci retrouvant son ironie originelle, lui répondit :

« *M. l'abbé, faites attention que je crache continuellement le sang. Il faut bien se donner de garder de mêler celui du Bon Dieu avec le mien* ».

Et Voltaire remit au prêtre, un billet de 500 livres pour les pauvres de la paroisse... payable après sa mort.

Puis... les jours passèrent et l'illustre vieillard guérit. Alors il retrouva sa verve habituelle :

« *Mon voyage à Paris me réussit parfaitement,* disait-il à un ami. *Je suis sifflé au Théâtre et confessé chez moi* ».

Le 10 mars, en effet, *Irène*, sa tragédie, avait été jouée au Théâtre Français et il s'était montré très irrité à l'égard de ses interprètes.

Reçu à l'Académie française, acclamé par dix mille personnes dans la cour du Louvre, la 3me représentation de sa tragédie lui valut un triomphe quasi divin.

Mais, le 11 mai, il faisait une grave rechute. C'est alors que le curé de St-Sulpice exigea de l'illustre malade « une réparation authentique » et un nouveau projet de rétractation fut rédigé. L'abbé Gaultier et l'abbé Mignot se présentèrent le 30 mai à 6 heures du soir devant Voltaire mourant, de Villevieille et de Villette étaient présents.

Que se passa-t-il exactement en l'absence de toute relation écrite laissée par de Villevieille ? Condorcet, renseigné par celui-ci, dont il était l'ami, a écrit que le curé de St-Sulpice voulait absolument faire reconnaître au moins à Voltaire, la divinité de Jésus-Christ, à laquelle il s'intéressait plus qu'au dogme.

Il aurait tiré Voltaire de sa léthargie en lui criant aux oreilles :

« *Croyez-vous à la divinité de Jésus-Christ ?* »

D'après de Villevieille, les dernières paroles du Philosophe auraient été les suivantes :

« *Au nom de Dieu, Monsieur, ne me parlez pas de cet Homme et laissez-moi mourir en paix* ».

Après la mort qui suivit cette dernière scène, le curé de St-Sulpice déclara :

« Je consens que le corps de M. de Voltaire soit emporté sans cérémonie et je me départs à son égard de tous les droits curiaux ».

On sait ce qu'il advint. Voltaire ne pouvant être enterré à Paris, ses amis et l'abbé Mignot, son neveu, durent prendre une décision rapide. Dans la nuit du 30 au 31 mai, on embauma le corps... Qu'allait-on en faire ?

Si l'on en croit *l'Abrégé Chronologique du Président Henaut,* le Marquis de Villevieille aurait fait une proposition assez étrange. Il aurait conseillé d'enfermer le corps dans une malle et de le porter en Angle-

terre, à Londres, pour l'inhumer entre Newton et Schakespeare ! Mais c'est finalement l'avis de l'abbé Mignot qui prévalut. Comme il avait le Commandaire de Siellieres dans le diocèse de Troye, il confia à une chaise de Poste le corps de Voltaire tout habillé... le prieur de l'abbaye le reçut... et l'inhumat dans la chapelle... Le lendemain, 3 juin, l'Evêque de Troyes tardivement averti manda une lettre au prieur lui interdisant de procéder à l'enterrement. Mais c'était trop tard... la cérémonie était faite. Les sacrements de l'Eglise n'avaient pas manqués à Voltaire.

L'évêque en fut très irrité... incontinent, il destitua le prieur.

Le Philosophe reposa en paix dans cette terre champenoise jusqu'au 11 juillet 1791... ce jour-là, le caveau de l'église Ste-Geneviève, transformé en Panthéon, le reçut en grande pompe. Il lui était réservé les honneurs des Grands Hommes de la Révolution !

⁂

Messieurs, il est certain que les admirateurs de la statue de Voltaire qui se trouve au Théâtre Français, et dont la réplique a pris place au musée de Montpellier ignorent pour la plupart les conditions dans lesquelles ce chef d'œuvre a été conçu et réalisé par le célèbre sculpteur Houdon.

lI est probable que la question serait restée sans réponse, encore que tout ce qui touche Voltaire ait toujours suscité la curiosité de ses admirateurs, si un mémoire de la *Société des Belles Lettres de Montpellier* de nivose an XI n'avait éclairci ce point de la petite histoire. C'est ce document qui nous apprend comment le Marquis de Villevieille, quelques semaines avant la mort du Philosophe, réussit à le conduire dans l'atelier parisien du sculpteur Houdon.

De Villevieille, reçu le 15 nivose an XI par la Société montpelliéraine fit en effet la déclaration que voici :

« Ce beau monument de l'art que vous avez devant les yeux, me rappelle une anecdote peu connue et qui n'a besoin, je pense, Messieurs pour vous toucher que d'être racontée fidèlement, avec simplicité ».

Et voici le récit que fit notre Marquis.

Ce fut peu de jours avant que la santé de Voltaire ne s'altérât définitivement, c'est-à-dire dans les

premiers jours de mai 1778, que le sculpteur Houdon se mit au travail. De Villevieille s'était chargé de décider l'illustre malade : ce ne fut pas sans difficulté qu'il y parvint. Mais il dut l'accompagner à toutes les séances.

L'atelier d'Houdon était alors au Palais Royal. On en a la confirmation par le génevois Moultou qui écrivait à sa femme le 12 mai 1778.

« *Je viens du Palais Royal et de l'Atelier d'Houdon où de Villevieille se trouvait* ».

Voltaire n'était pas un modèle complaisant. Au surplus les traits du Philosophe n'exprimaient plus que l'impatience, la contraite et l'ennui. « Son front s'obscurcissait et le feu du Génie s'éteignait de ses yeux » a noté de Villevieille.

A la dernière séance, ce dernier conçut un stratagème. Il apporta la couronne que le jour de son grand triomphe à la Comédie Française, le 30 mars, à la fin de la représentation de sa tragédie *Irène*, l'acteur Brizard lui avait posé sur la tête aux acclamations d'une foule en délire.

« *Je prévins M. Houdon,* raconte de Villevieille, *que je m'élancerai, à un signal convenu, sur l'estrade où était placé M. de Voltaire et que je lui suspendrais la couronne sur la tête. Sans doute,* alors lui dis-je, *elle reprendra du mouvement et vous saisirez cet éclair pour y mettre la vie, l'esprit et la vérité qui doivent l'animer et qui respirent en effet dans ce chef d'œuvre* ».

J'exécutai avec beaucoup de bonheur ce que j'avais conçu. Mais j'avais à peine posé la couronne sur cette vénérable tête que me repoussant avec cette grâce qui ne l'abandonnait jamais :

— *Que faites-vous jeune homme ?* me dit ce vieillard illustre. *Jetez-là sur ma tombe qui s'ouvre.*

Il éprouvait déjà des douleurs très vives. Il se leva incontinent et se tournant vers l'artiste :

— *Adieu Phidias* et me saisissant par le bras, il ajouta :

— *Mon Ami, allons mourir !*

— *Oh mon Maître,* m'écriai-je en pressant ses genoux, *que je baise encore la main qui écrivit Zaïre...*

Alors ses larmes coulèrent et se confondirent avec les miennes.

Les douleurs devinrent intolérables. Nous rentrâmes et quelques jours après, il n'était plus.

La statue de marbre qui est au Théâtre Français fut commandée par madame Denis en 1781.

Quant à la terre cuite, devant laquelle de Villevieille prononça son discours en 1803, à Montpellier, elle provient de la vente faite par Houdon dans son atelier en 1795. Ce fut un amateur montpelliérain, Fontanel qui l'acheta et qui la présenta au musée dit « *de l'Athénée* » situé rue des Etuves le 12 nivose de l'an XI.

Mais au cours de cette mémorable cérémonie, dont Martin-Choisy nous a laissé un fidèle compte rendu, de Villevieille donna lecture d'un mémoire intitulé « *Détails peu connus sur Voltaire* » dont il convient nous semble-t-il d'autant mieux de relire quelques extraits que l'original de ce précieux document a disparu :

« La dernière retraite de ce vieillard ingénieux, de ce dominateur des Arts de l'esprit, *Ferney*, était devenu, pour ceux qui les cultivaient, le siège de l'Empire. On y accourait de tous les points de l'Europe, des hommes de toutes les classes, de tous les rangs. Les hommes le plus justement célèbre y apportaient leurs hommages ; tous ceux qui entraient dans la lice, qu'il avait parcouru avec tant de gloire, y venaient prendre son attache et ses couleurs. Sa conversation était une faveur, une réponse, une lettre de Voltaire était un diplôme.

« Enfin Voltaire s'arracha à sa retraite, quitta son asile, arriva dans la capitale. Personne n'ignore la sensation que fit son retour et je dois vous épargner des détails qui se trouvent partout.

« Cependant, il est un mot profond que j'ai recueilli, parmi tous ceux qu'on a rappelés, et qui lui échappèrent au moment de ce triomphe, que personne n'avait obtenu depuis Sophocle. On voulait le pénétrer du sentiment de son immortalité, mais l'idée de sa prochaine destruction le poursuivait et semblait lui faire repousser les acclamations et les hommages.

— C'est en vain, me disait-il, mon ami, qu'on veut me retenir dans mon tombeau de quatre vingt quatre ans, il faut descendre plus bas !

⁂

Voltaire mort, la Cour avait exigé qu'on parlât peu de lui ! Elle trouvait sans doute qu'il avait occupé une

place suffisamment grande de son vivant et que puisque la grande voix s'était tue il valait mieux n'en point raviver l'éclat.

Dès lors, ses funérailles ne donnèrent lieu à aucune manifestation solennelle... Son corps ne fut pas jeté à la voirie, comme il l'avait redouté. Comme on la vu, il quitta Paris clandestinement, heureux, semble-t-il, de trouver asile dans une terre accueillante.

Mais ses amis, ses disciples ne pouvaient longtemps souscrire à une telle rigueur. Le Maître disparu, le culte voltairien devait naître. Ce fut en quelque sorte *la Loge des Neufs Sœurs* qui l'instaura. Le 29 novembre 1778, une grande cérémonie du souvenir fut organisée. De Villevieille y assistait.

Ce fut le Marquis de Villette qui accompagnait la nièce de Voltaire, Madame Denis, le Marquis de Villevieille était aux côtés de la Marquise de Villette.

Après avoir passé sous une voûte étroite ils pénétrèrent dans une vaste salle, tendue de noir dans son pourtour, éclairée seulement par quelques lampes, avec des cartouches en transparence où on lisait des sentences en prose et en vers, tirées de l'œuvre du frère défunt.

Au fond se dressait le cénotaphe.

De nombreux discours furent prononcés. L'éloge funèbre fut confié au frère Ladixmerie qui parla longuement et qui termina par une apostrophe violente aux ennemis de Voltaire.

« *Si sa mort,* déclara-t-il à leur intention, *ne vous réduit pas au silence, je ne vois que la foudre qui puisse, en vous écrasant, vous y forcer* ».

Ces paroles furent saluées par l'éclat sonore de l'orchestre que dirigeait Puccini...

Le cénotaphe disparut et l'on vit à sa place dans le fonds, un grand tableau représentant l'apothéose de Voltaire.

Puis, le frère Ronche, lut un fragment de son *Poème des Morts.*

Un banquet suivit cette cérémonie. Sur un arc de triomphe formé par des guirlandes de fleurs et des nœux en gaze or et argent, était placé le buste de Voltaire, exécuté par Houdon, offert à la Loge des Neufs Sœurs par Madame Denis.

Louis XVI fut, dit-on, choqué par le caractère particulier de cette manifestation.

Maçon lui-même, la Cour de Versailles avait sa Loge. C'était celle du « *Militaire des trois frères unis* ».

Il décida de frapper maçonniquement celle des Neufs Sœurs, parce qu'elle avait admis à une cérémonie maçonnique, deux femmes, Mesdames Denis et Villette et des profanes.

Ainsi, la foudre que le frère Ronche avait si imprudemment appelé à son aide, tomba sur ceux qui avaient invoqué son secours !

⁂

Aux premiers jours de la Révolution il est probable que de Villevieille se trouvait à Paris. On ne le voit en effet, figurer dans aucune assemblée languedocienne des sénéchaussées de Nimes et Montpellier.

Par contre, son fils participa dès le début aux délibérations des groupements montpelliérains qui, selon l'expression de l'époque, avaient l'esprit régénérateur.

On peu présumer que de Villevieille fut tenu au courant du déroulement des événements dans la région montpelliéraine, aussi bien d'ailleurs que de la marche de ses propres affaires familiales, source constante pour lui de préoccupations et d'ennuis.

A cette date les droits féodaux étaient supprimés et ses fonctions auprès du duc d'Artois avait du cesser. La défense de ses intérêts avait nécessité sa présence à Paris, notamment en avril 1791, en vue de demander le bénéfice des lois du 12 septembre 1790 et du 1er mai 1791, lui permettant de solliciter le grade de Maréchal de Camp.

Il est curieux de signaler à ce propos la requête qu'il adressa au Roi, le 15 avril 1791 pour la défense de ses droits.

De Villevieille obtint entièrement satisfaction et le brevet de Maréchal de Camp lui fut décerné, avec effet rétroactif du 1er mars 1791.

Cette décision devait consacrer son civisme, à une époque où il était prudent pour un ci-devant noble, de ne passer ni pour un aristocrate ni pour un ennemi de la Révolution.

Revenu en Languedoc, il se trouva à nouveau aux prises avec des questions d'intérêts toujours pendantes qu'il dut encore débattre, en février 1792, avec sa sœur Marie.

Mais en ce début de l'année 1792, notre région du Bas-Languedoc qui venait de former le département

du Gard, fut le théâtre de graves événements, qui troublèrent vivement la tranquillité publique.

On sait qu'après la fuite du roi à Varennes, les municipalités du département, sur l'initiative du Directoire, ouvrirent un registre destiné à l'inscription des citoyens désireux de participer à la défense de la Patrie.

En septembre 1791, tous les braves se présentèrent à Nîmes d'où ils furent peu après dirigés sur Villeneuve-les-Avignon. Au mois de mars 1792, l'ordre ayant été compromis dans la région d'Arles, il fut décidé de les regrouper dans cette ville.

Les volontaires exprimèrent le désir de « faire route par eau ». On les embarqua dans un bateau qui partit le 25 mars, en présence d'une foule enthousiaste de patriotes.

Mais précisent les Chroniques « un demi quart d'heure après, à cent toises du port un craquement formidable se fit entendre ; le bateau s'entrouvrit et fut englouti dans les eaux ».

69 volontaires trouvèrent la mort dans cette catastrophe. Une enquête fut immédiatement ouverte pour rechercher les causes et les responsables de ce terrible accident qui, vraisemblablement, n'était dû qu'à l'imprudence des victimes.

Mais il impressionna vivement les populations. Bientôt, on en exagéra, aussi bien les origines que les conséquences et le 27 mars, les officiers municipaux de Sommières, ville dont plusieurs citoyens avaient trouvé la mort, écrivirent au Directeur du Département.

« On publie ici que des traîtres ont ouvert une barque et fait perdre le plus grand nombre de Gardes nationaux qui la montaient. Des bruits alarmants ont jeté la consternation parmi les citoyens. Veuillez nous instruire de la vérité des faits, afin que nous calmions les inquiétudes et que nous arrêtions les événements que celles-ci pourraient faire naître ».

Rien ne pouvait, en fait, apaiser les esprits surexcités. On attribua à un complot contre révolutionnaire la mort tragique des infortunés volontaires. La douleur fit naître le désir de vengeance.

Comme une traînée de poudre, l'alarme se répandit dans toute la région. Des bandes se formèrent spontanément parcourant les campagnes et s'attaquant aux châteaux.

Quelques-uns seulement, dans la Vidourlenque, furent sauvés de l'incendie.

Le 4 avril 1792, rendant compte à l'Administration du Département de ces événements, le Directeur du District de Sommières écrivait :

« Il n'y a plus d'entreprise à craindre... D'ailleurs il ne reste plus de Châteaux appartenant à des propriétaires inciviques et nous avons lieu de croire que ceux de Villevieille, Salinelle et du Fesq seront respectés à cause du patriotisme de ceux auxquels ils appartiennent... ».

Ainsi, celui de Villevieille qui comptait cependant deux émigrés Etienne Joseph, évêque de Bayonne et Louis Raymond Annibal, lieutenant de vaisseau, avait été épargné par les flammes et sauvé du pillage.

La tradition orale veut qu'à l'entrée du Château de Villevieille entre deux piques surmontées d'un bonnet phrygien, l'inscription suivante ait été placée, bien en vue : *Respectez la Maison du Citoyen Pavée.*

D'ailleurs, lorsque quelques années après une enquête fut faite auprès de l'Administration municipale de Sommières sur les émigrés de Villevieille, il fut répondu :

« Que les divers actes de filiation de cette Maison avaient été extraits d'un tonneau qui les renfermait et brûlés à l'époque où tout ce qui rappelait les idées féodales avaient été anéantis ».

Au surplus, en application de la loi du 23 juin 1790 prescrivant que nul ne pouvait avoir des armoiries, les armes de Villevieille avaient été enlevées à l'entrée du Château et sur les tableaux constituant la galerie des ancêtres de la famille de Pavée.

A la vérité, on peut se demander si, lors des événements tragiques qui jetèrent l'alarme dans toute la région, le ci-devant Marquis Philippe Pavée était toujours le véritable propriétaire du Château.

Un doute subsiste, car l'année d'après, en 1793, alors que l'action révolutionnaire se précipitait, un acte de vente fut passé par Louis Pavée, fils de Philippe, cédant la propriété du Château et de la terre de Villevieille, aux sieurs Lajard, père et fils Chaptal et François Brun de Montpellier.

Il est curieux de voir apparaître sur la scène de ce drame familial le nom de Chaptal. Chaptal qui n'était autre que le professeur de chimie de la faculté de Montpellier, dont les savants travaux lui avaient valu,

avant la Révolution, sur la demande des Etats du Languedoc, des lettres de noblesse et le cordon de Saint-Michel.

Il est vrai que Chaptal, devenu Président du *Club des Amis de la Constitution et de l'Egalité*, s'était lié d'amitié dans ce Club avec Louis Pavée, fils de Philippe, dont la carrière révolutionnaire elle aussi, avait été singulièrement rapide.

Capitaine dans le Roussillon, cavalier au début de la Révolution, convoqué en 1789 à l'Assemblée des notables de Nîmes en tant que Comte de Villevieille, c'est sous ce titre qu'il fut alors connu, il fut élu en août 1789 commissaire coopérateur de Montpellier en compagnie de Régis Cambacérès, futur Conventionnel puis archichancelier de l'Empire. En juin 1790, il était Administrateur du Directoire de Montpellier puis en septembre 1791 et décembre 1792, procureur syndic. Républicain avec la Convention, il se maintint pendant la période périlleuse, en tant que Président de District et resta en place, même après Thermidor, jusqu'en Ventose de l'An III.

Louis Pavée, d'ailleurs, qui avait cru devoir abandonner son prénom de Louis trop compromettant, pour prendre celui de Franck, resta en scène, avec le Directoire, mais, accusé à la foi de jacobinisme et de fédéralisme et de parents d'émigrés, il fut obligé de démissionner. Soupçonné, en fructidor an IV de complot, il fut un moment arrêté. Il disparut alors de la vie montpelliéraine et se réfugia à Toulouse.

Quant au Château, plus tard en 1803, lorsque l'autorité napoléonienne se fut affirmée, les acquéreurs de 1793 le cédèrent à nouveau à la famille de Villevieille, mais ce fut Marie, sœur de Philippe, tante de Louis qui l'acquit, avec tout le domaine qui en dépendait.

Que déduire de toutes ces tractations ? Sinon qu'en cette période singulièrement perturbée, chacun s'ingéniait par le jeu de relations opportunes à sauver tout ce qui pouvait encore être sauvé ! En tout cas, le château échappa, contrairement à l'usage, à la branche aînée de la famille. Il est vrai que le droit d'aînesse avait été aboli.

Mais au cours de ces années, si fertiles en incidents de toutes sortes, que devint Philippe Pavée ?

Le 9 juin 1793 ses deux frères avaient été déclarés

officiellement émigrés, l'un en qualité d'évêque de Bayonne, l'autre de lieutenant de vaisseau au service de l'armée des Princes à Coblentz.

Philippe Pavée qui prudemment paraît être resté à l'écart des événements, au cours de ces années difficiles, veillait toujours à la sauvegarde de ses intérêts.

De Montpellier le 30 fructidor an 9, il écrivait au citoyen ministre pour obtenir la révision de sa pension de Maréchal de Camp (qui devait apparemment constituer le principal de ses ressources).

Et pour obtenir satisfaction il demanda l'appui du Secrétaire Général du département de la guerre qui n'était autre que le montpelliérain Daru.

Demeuré à Montpellier où il avait désormais sa résidence, rue Salle Lévèque, il perdit sa femme en 1802. Ce fut l'année d'après le 15 nivose an II (1803 qu'il assista, comme on l'a vu, à Montpellier à l'inauguration du musée et qu'il révéla comment il avait conduit chez Houdon, son ami, Voltaire, quelques jours seulement avant qu'il ne mourût.

Si la Révolution était terminée, ses affaires de famille n'en étaient pas réglées pour cela et les conflits d'intérêts avec les siens se prolongèrent longtemps encore.

Fort heureusement pour lui, les événements devaient le servir.

Un montpelliérain, ancien magistrat de cette Cour des Aides et Finances qui avait fourni quelques grandes figures de la Révolution, connaissait alors les faveurs de l'Empereur.

Il allait l'appeler auprès de lui et c'est ainsi que le ci-devant Marquis Philippe de Villevieille devint le familier de l'ancien conventionnel Régis Cambacérès, archi-chancelier de l'Empereur, conseillé intime de Napoléon.

Messieurs, cette dernière période de la vie de notre Marquis n'en est pas moins peut-être la plus curieuse. Cet homme qui avait été l'ami de Voltaire, qui, au cours de la tourmente révolutionnaire, avait « vécu », allait être mêlé à la vie fastueuse d'une des plus hautes personnalités du nouveau régime.

Cependant, avant de retrouver de Villevieille dans la maison de Cambacérès il faudrait essayer de médi-

ter un moment non pas tant sur la fortune exceptionnelle de l'ancien magistrat de la Cour des Aides et Finances de Montpellier qu'il avait été, que sur le rôle que cette cour, à laquelle de Villevieille lui-même se trouva en quelque sorte apparenté par son mariage, essaya de jouer aux premières heures de la Révolution.

Jean Antoine Viel de Lunas, beau-père de Villevieille, avait été Président à la Cour des Aides en 1735 et son beau-frère J.-P. Viel était conseiller, au moment du mariage de sa sœur.

Cette Cour avait compté parmi ses membres les plus influents, le président Bonnier d'Alco plus tard conventionnel mort tragiquement comme plénipotentaire à Radstat. Le président Durand, futur Maire de Montpellier, guillotiné par la Convention, Régis Cambacérès le juriste apparenté aux de Villevieille, Cambon, le grand financier de la Convention et bien d'autres encore que l'on retrouva dans le Club des Amis de la Constitution et dans les assemblées électives de l'Hérault.

Tout cette société, avant 1798, avait fait surenchère d'esprit philosophique et sapait en réalité, les bases bien branlantes de l'Ancien Régime, avant qu'il ne s'écroulât.

Aussi lira-t-on sans étonnement dans l'adresse que la Cour des Aides envoya à l'Assemblée Nationale après la fameuse nuit du 4 août, cette phrase :

« Heureux le siècle témoin de ces utiles Révolutions ».

On a pu dès lors écrire non sans raison que ces magistrats étaient considérés dans toute la région comme les meilleurs défenseurs des idées nouvelles et les animateurs de l'esprit public.

De Villevieille, à n'en pas douter, ne pouvait qu'être bien accueilli par ces magistrats, pour la plus part plus jeunes que lui, auxquels il apportait, lors de ses séjours à Montpellier, la parole prophétique de Ferney.

Il nous apparaît que cette poignée d'hommes qui se retrouvèrent à la Convention, joua un rôle déterminant dans l'évolution des événements révolutionnaires et dans l'orientation que prit le régime après la chute de Robespierre à laquelle ils ne furent pas étrangers.

Il serait certainement instructif de rouvrir, un jour, le dossier de cette période... et de mettre en

lumière l'action que les magistrats montpelliérains auxquels de Villevieille et son fils se trouvèrent unis, menèrent dans cette période de notre histoire.

Cambacérès en fut certainement le plus typique des acteurs.

Régicide... sous condition, juriste éminent, principal rédacteur du code civil. Président de la Convention après le 9 Thermidor, membre du Comité de Salut Public, puis du Conseil des Cinq Cents, Bonaparte en fit son Second Consul, puis Napoléon son Archi-Chancelier de l'Empire.

Ce fut alors qu'il se constitua une véritable Maison qu'il ouvrit dans le bel Hôtel d'Elbeuf, sur la place du Carroussel, en attendant d'occuper le somptueux Hôtel Molé, l'actuel Ministère des Travaux Publics.

Le Marquis de Villevieille avec son ami d'Aigrefeuille de Montpellier était le compagnon habituel de Cambacérès.

Le Marquis de Lamothe-Langon, dans ses mémoires, sous le titre : « *Les après-midi de l'Archichancelier Cambacérès* » fait dire à ce dernier en parlant de de Villevieille qu'il l'avait depuis quatorze ans auprès de lui.

De Villevieille, si l'on en croit les caricatures qui le représentèrent aux côtés de Cambacérès et de d'Aigrefeuille, était un homme d'une taille au-dessus de la moyenne. Sa maigreur extrême le faisait apparaître plus grand encore, avec sa face glabre et osseuse, le nez long et mince, paraissant démesuré. Il évoquait cette silhouette de don Quichotte, anguleuse et triste. peu flatteuse, que les caricaturistes lui ont donné, aux derniers jours de l'Empire.

Que faisait-il dans la Maison de l'Archichancelier ? Il partageait la vie fastueuse du grand Maître, assistait à ses dîners et l'accompagnait dans ses fameuses promenades du Palais Royal.

Le cortège traversait régulièrement le Camp Tartare, puis il s'engageait dans les Galeries. D'après une chronique de l'Empire, il s'arrêta un jour devant le restaurateur Chevet pour admirer une fort belle poire.

Il y avait là, dit le mémorialiste, de Villevieille et d'Aigrefeuille, le notaire Noël et le libraire Collier...

Cette suite nombreuse eut l'idée d'acquérir le fruit pour l'offrir à Cambacérès.

— *Un écu de 6 livres,* proposa d'Aigrefeuille.

— *Deux écus,* riposta de Villevieille.

— *Deux Louis,* renchérit Noël.

Mais un jeune homme s'interposa :

— *C'est mal apprécié ce fruit,* dit-il, *j'en offre cinq Louis.*

— *Moi le double,* rispota Noël.

— *Alors 15 Louis,* riposta à son tour le jeune homme en s'en emparant...

Le coupant prestement en quatre, il l'offrit à la compagnie.

Le cavalier si courtois, n'était autre que le fin gourmet, Grimaud de la Reynière.

Ce singulier cortège fut la risée des journaux anglais et surtout à la fin de l'Empire, la joie des caricaturistes. L'opposition à l'Empire se divertit aux dépens de l'Archichancelier et de ces deux fidèles amis d'Aigrefeuille et de Villevieille.

Parfois même et d'une façon fort suggestive, c'est une allusion à la vie privée, un peu spéciale affirme-t-on de Cambacérès, qui inspirait la verve satyrique du dessinateur.

Ainsi, l'archichancelier de l'Empire menait une vie princière dont tous les mémorialistes de l'époque ont relatés les échos. Et comme il était tout puissant, il savait et pouvait largement récompenser ses amis. C'est ce qui explique apparemment, la place qu'il fit donner à de Villevieille, en 1809, lorsque celui-ci fut chargé des fonctions de bibliothécaire de la Bibliothèque du Panthéon... aujourd'hui Sainte Geneviève.

A la vérité... le biographe du Marquis de Villevieille ne s'attendait guère à voir l'ancien capitaine du Régiment du Roi, devenu Maréchal de Camp par la grâce de la Révolution occuper une telle sinécure... qu'il allait conserver jusqu'à sa mort... survenue après la chute de l'Empire...

Devait-il ce poste à cette amitié de Voltaire dont il était si fier ? Peut-être... car si l'on en croit le Marquis de Lamothe-Langon, la société de de Villevieille était recherchée sous l'Empire, en raison même de cette amitié que le Philosophe lui avait autrefois réservée. L'auteur des *Après-midi de Cambacérès,* le laissait bien supposer dans ce curieux ouvrage. Nous en

retiendrons, Messieurs, deux passages, assez inattendus comme vous allez en juger.

⁂

Un jour que les comtes Fabre de l'Aude, Réal et Dubois-Dubay se trouvaient réunis chez Cambacérès, ce dernier leur raconta une singulière histoire. L'Empereur avait fait un songe qui l'inquiétait : il souhaitait qu'il fut interprété et il exprima le désir à l'archichancelier, de l'accompagner chez un certain Moreau, considéré comme le plus capable en la matière .

Peu après, un soir d'Opéra, il fut prévenu que le rendez-vous était pris et qu'il ait à se trouver sous les galeries du Louvre, au quai St-Nicolas.

Cambacérès s'y rendit, à l'heure indiquée, seul... avec le Marquis de Villevieille qui d'ailleurs ne devait pas se montrer. L'attente ne fut pas longue... mais l'archichancelier ajouta à ses auditeurs attentifs, que pour passer le temps de Villevieille lui parla de Voltaire... « texte inépuisable de sa conversation ».

Il prétendait que le Philosophe s'était, deux fois mis en frais, pour voir le diable : la première fois à Paris, en la compagnie des ducs de Villars, de Sully, de Richelieu, du marquis de Thibonville et du comte d'Argenzil.

C'était l'abbé Moussenot, chanoine régulier de Ste-Geneviève qui faisait les incantations : il les tirait d'un manuscrit Hébreux qu'il avait subtilisé au duc d'Orléans, *Sainte Geneviève.*

Voltaire, ajoutait Cambacérès, s'il faut en croire de Villevieille, lui disait : *« Mon cher Marquis, ce diable d'homme voyant que nous n'étions pas Grecs, perdit son latin à vouloir lire l'hébreu. Nous ne vîmes pas le diable...* mais, dit Voltaire, je gagnai une fluxion de poitrine ; le duc de Richelieu prit une entorse, le duc de Villars eut un poignet démis, le duc de Sully une balafre à la joue, Thibonville sentait diablement le roussi et cela, à cause d'une panique qui nous saisit, lorsque le chanoine, par avance, s'avisa de crier : *Je vois le diable.* Alors nous partîmes sans y voir clair, c'était dans une carrière de Montrouge et les coups à la muraille, les chutes, une basque d'habit qui flamba, furent le résultat de notre expédition.

De Villevieille avait commencer le deuxième de

ses récits lorsque le fiacre impérial approchant... il dut se taire...

Cambacérès partit avec Napoléon, entouré des ducs de Rovigo et de Frioul.

L'Empereur plaisanta alors son archichancelier sur son compagnon d'attente, de Villevieille, dont il connaissait la spirituelle loquacité... puis, il mit sur le tapis, le pauvre d'Aigrefeuille, tant il est vrai que Napoléon n'ignorait rien de ce qui touchait à ses grands commis.

Les amis de Cambacérès ne devaient pas être longtemps privés de cette deuxième histoire que tenait toujours de Villevieille ; cette fois, c'était à Postdam que Voltaire se trouvait.

On allait se mettre à table. Il y avait peu de convives : *le Roi, son frère le prince Henri,* un de ses aides de camp, le fils du maréchal *Mollendorff, Quintus Icilius,* noms romains bizarrement appliqués au colonel *Guichard, le marquis d'Argens,* français bel esprit, auteur, philosophe, le *baron de Poelnitz,* chambellan, friponneau éhonté : changeant de religion comme de botte et lui-même ne sachant jamais s'il était luthérien ou catholique, *La Mettrie,* médecin athée, superstitieux, savant, cynique, insolent et flatteur, *l'abbé de Prades,* prêtre français, athée et chanoine de Breslau ; le fameux *Maupertuis,* président de l'Académie de Berlin qui n'était pas encore brouillé avec Voltaire, enfin Voltaire lui-même ; le premier de la réunion, après le Roi.

Une conversation s'engagea entre les convives et Frédéric leur annonça qu'il attendait un hôte auguste... le diable en personne, très haut, très excellent prince Satan. Et il ajouta :

« *Il y a dans mon appartement, un homme qui s'est engagé à me faire voir le diable à condition que je me procure un parchemin vierge, un chat noir, un couteau qui n'ait pas servi, et un prêtre qui ne soit pas en état de péché moral et qui consente à dire la messe au rebours... Ainsi, après souper, ceux qui seront curieux viendront avec moi au Sabat.*

Maupertuis s'étant retiré, Voltaire déclara :

— *Il va nous dénoncer à l'Inquisition.*

Puis, l'homme qui s'était engagé à faire voir le diable, un rabbin, fut introduit.

Comme Frédéric demandait en quel costume ils

désiraient voir le Diable, Voltaire répondit non sans impertinence :

— *Quant à moi, Messieurs, j'avoue que si je pouvais voir Satan, vêtu de blanc, avec des mules brodées à ses vilains pieds fourchus, la queue cachée sous une longue chape, ayant au doigt l'anneau du pêcheur, au cou le pallium, enfin coiffé de la triple tiare, s'appellant ou Grégoire VII ou Alexandre VI, je ne désespérerai pas de mourir en pouffant de rire...*

Et comme le Roi était frappé par l'inconvenance de cette proposition, Voltaire lui répondit :

— *Ah ! Sire, je vous croyais philosophe, vous n'êtes encore que Roi.*

On éteignit les bougies et on en alluma sept, en cire jaune, une porte s'ouvrit et l'on vit, dans une pièce voisine, un autel dressé et un prêtre, vêtu d'habits sacerdotaux. Il commença à dire la messe... à rebours et à mesure qu'il avançait dans ce rite sacrilège la gaieté des assistants diminuait... ils étaient mal à l'aise... Voltaire se dandinait, se remuait, examinant tout, et, plus curieux qu'effrayé, il s'étonnait qu'il pût attendre la venue d'un être à qui il ne croyait pas...

Le rabbin faisait des simagrées, tuait le malheureux chat noir, qui miaulait horriblement, brûlait sur un réchaut le cœur de cet animal, en guise de sacrifice et par des parfums, versés en quantité sur les charbon ardents, corrigeait l'odeur infecte de l'holocauste.

Tout à coup, trois éclats de tonnerre retentirent. Un vent impétueux siffla en ébranlant le Palais ; les portes craquèrent, une fenêtre soigneusement fermée s'ouvrit avec un fracas incroyable. Un homme sauta dans le salon et cria :

— *Qui m'appelle ? Me voici !*

Trois voix partirent à la fois :

— *Jésus-Christ, Très Sainte Mère de Dieu,* dirent-elles, *venez à mon aide* ».

Un hurlement affreux leur répondit, chacun éprouva comme un choc d'une machine électrique, dont la violente commotion les précipita tous sur le plancher.

C'étaient d'Argens, Poelnitz et La Mettrie qui avaient, en invoquant le secours d'en haut, rompu le charme et renvoyé le diable, lequel s'en vengea sur le rabbin ; car dès ce moment, on ne le revit plus. Avec

lui avait disparu l'être extraordinaire qui avait dit :

— *Qui m'appelle ? Me voici !*

Le Roi et son frère revinrent à eux les premiers.

Quant à Voltaire, il demeura sans voix pendant plus d'une heure et quand il la reprit : *Je comprends,* dit-il, *que je dois mieux peindre que ne l'ai fait, la venue de Satan, dans la Pucelle.*

Et Cambacérès ajouta en conclusion :

— *C'était là l'histoire que racontait le Marquis de Villevieille ; il prétendait ne pas changer un mot à une lettre de Voltaire, ce qui n'était pas vrai.*

Vraie ou pas vraie, il est bien possible que de Villevieille ait quelque peu arrangé le récit, l'histoire est plaisante et bien digne de Voltaire.

A la vérité, on croira volontiers Cambacérès quand il affirmait que, sur le chapitre voltairien, de Villevieille était intarrissable.

Raison de plus pour que nous regrettions aujourd'hui, que le mémoire de de Villevieille, sur ses *Relations avec Voltaire,* ne nous soit pas parvenu..., si tant est, toutefois, qu'il ait jamais été écrit !

***

Que devinrent Cambacérès et sa fastueuse Maison aprè l'effondrement de l'Empire ?

On sait que l'archichancelier qui s'était montré très prudent au moment des Cent Jours n'en fut pas moins banni pendant trois années, à partir de 1816... comme régicide.

Mais l'exil lui pesait... il négocia son retour, et dans le courant de l'année 1818, il revint à Paris.

Toutefois, ayant en 1815, vendu à la duchesse d'Orléans l'Hôtel Mole, il fit l'acquisition d'un autre immeuble plus modeste situé au n° 21 de la rue de l'Université. Il y vécut, effacé se promenant volontiers dans les Jardins du Luxembourg, sans les fastes du Palais Royal, entouré seulement de quelques amis.

De Villevieille était-il du nombre ? C'est bien possible car nous retrouvons notre marquis à la conservation de la bibliothèque Ste-Geneviève avec la Restauration, comme sous l'Empire, Louis XVIII le fit chevalier de la Légion d'Honneur en 1817...

Il habitait, comme son ancien « Patron », rue de l'Université au n° 45. On peut présumer que les deux hommes se retrouvèrent.

Cambacérès fut frappé d'une attaque d'apoplexie le 1er mars 1824, et mourut le 8 mars. Le service funèbre fut célébré à St-Thomas d'Aquin et l'inhumation eut lieu au Père Lachaise.

De Villevieille bien que plus âgé lui survécu encore une année. Il s'éteignit à l'âge de 87 ans, le 11 mai 1825. *Le Moniteur Universel* annonça la nouvelle, le 18 mai, en ces termes : « *Le Marquis de Villevieille parent et ami de Voltaire et l'un des conservateurs de la Bibliothèque Ste-Geneviève est mort mercredi dernier dans un âge très avancé* ».

Telle fut, Messieurs, la vie du Marquis Philippe Pavée de Villevieille.

Reconnaissons qu'elle fut parsemée d'incidents les plus imprévus et qu'elle méritait d'être contée...

Sans doute, le tableau n'est-il qu'ébauché et faudrait-il le reprendre à la lumière des documents que les archives privées du Château conservent toujours ! Nous ne gardons certes que peu d'espoir d'en sortir quelques lettres inédites de Vauvenargues ou de Voltaire, pas plus d'ailleurs que la couronne que de Villevieille posa sur le front fatigué du Philosophe, posant chez le sculpteur Houdon.

Peut-être nous éclaireront elles il est vrai sur les diverses phases du drame plus intime qui se joua, derrière les épaisses murailles du Château.

Quoi qu'il en soit, Philippe de Villevieille n'en reste pas moins à nos yeux, un de ces personnages curieux dont la connaissance de la vie apporte une contribution très intéressante à la compréhension des événements qui se sont déroulés pendant plus d'un siècle.

Pour nous, comme pour ses biographe, Philippe de Pavée restera toujours l'ami de Voltaire. Amitié qui, à la faveur des années et sans doute aussi, au soin qu'il mit à le faire connaître, se transforma, aux yeux des contemporains de sa mort, en véritable parentée.

Gageons, Messieurs, que cette ambiance voltairienne, qui entoure désormais l'existence de notre personnage, ne lui déplairait pas...

Arrêtons-nous, ce jour, sur cette impression, en attendant, si le temps nous en est donné, d'ouvrir à nouveau, le dossier de cette famille dont l'histoire fut en quelque sorte, par ses divers aspects, un des reflets de la grande histoire de notre pays.

ACADEMIE DE NIMES

BUREAU DE 1960

Président : M. Paganelli.
Vice-Président : M. Lignières.
Secrétaire perpétuel : Me Lacombe.
Trésorier : M. Flaugère.
Bibliothécaire : M. Livet.

BUREAU DE 1961

Président : M. Lignières.
Vice-Président : M. de Balincourt.
Secrétaire perpétuel : Me Lacombe.
Trésorier : M. Flaugère.
Bibliothécaire : M. Livet.

BUREAU DE 1962

Président : M. de Balincourt.
Vice-Président : Me Tailhades.
Secrétaire perpétuel : Me Lacombe.
Trésorier : M. Flaugère.
Bibliothécaire : M. Livet.

BUREAU DE 1963

Président : M. Velay.
Vice-Président : M. de Régis.
Secrétaire perpétuel : Me Lacombe.
Trésorier : M. Bernardy.
Bibliothécaire : M. Barnouin.

BUREAU DE 1964

Président : M. Velay.
Vice-Président : M. Davé.
Secrétaire perpétuel : Me Lacombe.
Trésorier : M. Bernardy.
Bibliothécaire : M. Barnouin.

L'ACADEMIE DE NIMES

AU 31 DECEMBRE 1964

Nos	Date de l'élection	NOM DES ACADEMICIENS	PREDECESSEURS
1	7-07-1922	Lacombe, ancien Bâtonnier.	De Villeperdrix.
2	14-05-1926	Marcel Fabre, ancien Bâtonnier.	P. Coulon.
3	15-10-1929	Chanoine Anthérieu.	Chanoine Bonnefoy.
4	8-10-1931	Docteur Baillet.	Rabbin Kahn.
5	18-03-1943	Velay, Directeur Honoraire de l'Enregistrement.	D'Everlange.
6	25-06-1943	Flaugère, Conservateur Honre de Eaux et Forêts.	Gendrouneau.
7	8-06-1945	André Dupont, Prof. à l'Université de Montpellier.	Sagnier.
8	3-05-1946	Pasteur Lauriol.	Professeur Giran.
9	28-02-1947	Jean Brunel, Prof. à l'Université de Montpellier.	Rouvière.
10	14-03-1947	Docteur Cabouat.	Bonnet.
11	29-04-1949	Henry Seston, Prof. Honoraire.	Trial.
-12	29-04-1949	Lignières, Insp. d'Acad. Honre.	Pasteur Cadix.
13	27-05-1949	Docteur Paradis.	Eloy Vincent et Pertus.
14	14-04-1950	Chanoine Cantaloube.	De Valfons.
15	14-04-1950	Colonel de Balincourt.	Gal Neyrac de Bourgon
16	28-03-1952	Edgar Tailhades.	Igolen.
17	26-12-1952	De Régis.	Latzarus.
18	6-03-1953	Davé, Magistrat Honoraire.	Gouron.
19	22-01-1954	Barnouin, Conseiller à la Cour Honoraire.	Bauquier.
20	11-03-1955	Thérond, Entomologiste.	Docteur Raynaud.
21	11-03-1955	Pierres Hugues, Censeur du lycée	Chanoine Chabaud.
22	28-06-1957	Sablou, Archiviste départemental.	Fauré-Fremiet.
23	20-12-1957	Pasteur Brunel.	Antonin.
24	18-04-1957	Lafage, ancien Bâtonnier.	De Montaut-Manse.
25	19-06-1959	André Nadal.	Marcel Coulon.
26	21-10-1960	Mgr Homs.	Chanoine Bruyère.
27	13-03-1961	Bernardy, Ingénieur Honoraire.	Gibelin.
28	28-04-1961	Modeste, Trésorier Payeur Gal.	Huc.
29	9-06-1961	Roger, Greffier en Chef de la Cour d'Appel.	Enjoubert.
30	9-06-1962	Abauzit, Conseiller à la Cour.	Max Vincent.
31	9-06-1962	Claude Escholier, Dir. de l'Ecole des Beaux-Arts.	Paganelli.
32	15-06-1963	Pasteur Lhermet.	Rouvière.
33	30-10-1964	Robert Lafont, Prof. Ass. à l'Uni. de Montpellier.	Hutter.
34	18-12-1964	Docteur Drouot.	Livet.
35	18-12-1964	Octave Hugues, Avocat Honre.	Des Guerrois.
36	—	—	Mlle Lavondès.

MEMBRES HONORAIRES

Mademoiselle Alice Dumas, Nimes.

Messieurs

Jacques Chevalier, Doyen Honoraire de la Faculté des Lettres de Grenoble.

Georges Trial.

Pasteur Cadix, Saint-Jean du Gard.

Colonel Igolen.

Gouron, Archiviste du Département de l'Hérault.

Paganelli, Inspecteur Général Honoraire de l'E.N.

Pasteur Barde.

MEMBRES CORRESPONDANTS

(en nombre illimité)

1916 Henri Tuffier, Macon.

1918 André Corbier, Administrateur des Colonies, Grenoble.

1926 Jacques de Neuville, Auditeur à la Cour des Comptes, Paris.

1927 Dubled, Colonel de Gendarmerie, Grenoble.

1932 Ferdinand Boyer, Professeur Honoraire d'Université, Paris.

1932 Mme Martinazzo Gandin, Bessèges.

1932 Rivals, Montpellier.

1935 Beltrani de l'Académie de Ligurie.

1944 Paul Rojat Moreau, Bordeaux.

1944 Lequesne, Magistrat.

1949 Mme Graille, Nimes.

1949 Mlle Metge, Nimes.

1949 Mme Jalaguier, Boissy-d'Anglas, Clermont-Ferrand.

1950 Jean Suzini, Professeur de Lettres, Alès.

1950 Jiocoma Cavalucci, Directeur de l'Institut Oriental de Naples.
1950 Pasteur André Roux, Paris.
1951 Mme Reboul-Monod, Savignargues.
1951 Charles Teissier du Cros de la Société de Philosophie de Montpellier.
1951 Oscar Rappaz, Nimes.
1951 Louis Boyer, Correspondant du « Méridional », Nimes.
1952 Liger, Nimes.
1952 Armassit, Attaché au Ministère des Beaux-Arts.
1952 Mlle Cabane, Conservateur de la Bibliothèque Séguier, Nimes.
1953 Hubert Noé, Nimes.
1954 Mme Martin-Guis, Nimes.
1955 Brand, Magistrat, Bordeaux.
1956 Mme Déchery, Professeur de Lycée, Marly-le-Roi.
1957 Mme Zboromirsky, Nimes.
1957 Mme Girard-Duverne, Nimes.
1957 Libermann, Calvisson.
1958 Mlle Boutaud de la Combe, Le Tuc-Bayonne Basses-Pyrénées.
1959 Tendret, Nimes.
1959 Eyssette Henri, Professeur, Nimes.
1960 Yvon Pradel, Professeur, Nimes.
1960 Cauzid-Espérandieu, Magistrat, Nimes.
1961 D'Albenas, Montpellier.
1961 Denis Ausset.
1961 Laurent Spadale, Sous-préfet d'Alès.
1961 Mlle Malbos, Nimes.
1961 Edgar Raison, Vergèze (Gard).
1962 Paul-Marie Duval, Professeur à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, Paris.
1963 Germain, Montpellier.
1963 Girard, Pasteur, Agen.

MEMBRES HONORAIRES

Mademoiselle Alice Dumas, Nimes.
Messieurs :
Jacques Chevalier, Doyen Honoraire de la Faculté des Lettres de Grenoble.
Georges Trial.
Pasteur Cadix, Saint-Jean du Gard.
Colonel Igolen.
Gouron, Archiviste de l'Hérault.
Paganelli, Inspecteur Général Honoraire de l'E.N.
Pasteur Barde.
Paul-Marie Duval, Professeur au Collège de France, Paris.

MEMBRES CORRESPONDANTS

(en nombre illimité)

1916 Henri Tuffier, Mâcon.
1926 Jacques de Neuville, Auditeur à la Cour des Comptes, Paris.
1932 Ferdinand Boyer, Professeur Honoraire d'Université, Paris.
1932 Mme Martinazzo Gandin, Bessèges.
1932 Rivals, Montpellier.
1944 Paul Rojat Moreau, Bordeaux.
1949 Mme Graille, Nimes.
1949 Madame Jalaguier Boissy-d'Anglas, Clermont-Ferrand.
1950 Jean Suzini, Professeur de Lettres, Alès.
1950 Pasteur André Roux.
1951 Mme Reboul-Monod, Savignargues.
1951 Oscar Rappaz, Nimes.
1951 Louis Boyer, Nimes.
1952 Liger, Nimes.
1952 Mlle Cabane, Conservateur de la Bibliothèque Séguier, Nimes.
1953 Hubert Noé, Milhaud.
1954 Mme Martin-Guis, Nimes.
1956 Mme Carmen Déchery, Professeur au Lycée de Saint-Germain en Laye.
1957 Mme Zboromorsky, Nimes.
1957 Mme Girard-Duverne, Nimes.
1957 Libermann Calvisson.
1958 Mlle Boutaud de la Combe, Bayonne.
1959 Tendret, Nimes.

1959 Eyssette, Professeur, Nimes.
1960 Yvon Pradel, Professeur, Nimes.
1960 Cauzid-Espérandieu, Magistrat, Nimes.
1961 Denis Ausset.
1961 Laurent Spadale, Directeur Sécurité-Sociale, Alès.
1961 Mlle Malbos, Nimes.
1961 Edgar Raison, Vergèze (Gard).
1963 Germain, Montpellier.
1963 Pasteur Girard, Agen.
1964 Roessing-Schmalbalch, Président de la Société Franco-Allemande de Brunswick.

Classe des Membres non résidants

comprenant 24 Académiciens ne résidant pas à Nimes

N°s	Date de l'élection	NOM DES ACADEMICIENS
1	5-05-1939	Pourtal de Ladevèze, Hommes de Lettres.
2	29-05-1942	Jacques Vier, Professeur à l'Université de Rennes.
3	25-11-1942	Robert de Joly, Président de la Société Spéléologique de France.
4	3-03-1943	Marc Escholier, Conseiller à la Cour de Cassation.
5	19-11-1943	Ch. Calemard, Premier Président Honoraire.
6	19-01-1945	Chanoine Béraud.
7	22-11-1946	Docteur Soubeyran.
8	12-12-1947	Raoul Stéphan, Hommes de Lettres.
9	29-04-1949	Maurice Chauvet, Avocat.
10	11-12-1952	Auméras, Prof. à la Faculté des Sciences de Lyon.
11	5-03-1954	André Fraignau, Homme de Lettres.
12	22-10-1954	Fernand Robert, Professeur à la Sorbonne.
13	8-01-1955	Ivan Gaussen, Président des E S.S.I. du Gard.
14	4-05-1956	Bompaire, Professeur à l'Université de Rennes.
15	15-03-1957	André Chamson, de l'Académie Française.
16	14-06-1957	Professeur Richard.
17	13-02-1959	Favre de Thierrens.
18	30-10-1959	Marc Bernard, Homme de Lettres.
19	10-06-1960	Jean Milhaud.
20	9-06-1961	François Perroux, Professeur au Collège de France.
21	4-01-1963	Henri Chabrol, Homme de Lettres.
22	1-03-1963	Duc de Castries, Homme de Lettres.
23	31-05-1963	Aubanel, Homme de Lettres.
24	31-05-1963	Jean Paulhan, de l'Académie Française.

ACADEMIES

ET

SOCIETES CORRESPONDANTES

Académie du Vaucluse, Avignon.
Académie Royale de Belgique.
Académie d'Arles.
Académie de Besançon.
Académie du Val d'Isère Besançon.
Académie du Var.
Académie des Sciences Arts et Belles-Lettres de Dijon.
Académie des Sciences et Belles-Lettres de Toulouse.
Académie des Sciences Lettres et Arts d'Arras.
Académie Delphinale de Grenoble.
Académie de Macon.
Académie des Sciences et Belles-Lettres de Clermont-Ferrand.
Société « La Diana » Monbrison.
Société « Romania » Marseille.
Société des Sciences de la Creuse, Guéret.
Société Archéologique de la Drôme.
Société des Lettres de Lozère, Mende.
Société Mycologique de l'Ouest.
Société Dunoise Châteaudun.
Société Archéologique d'Eure et Loir, Chartres.
Société d'Etudes des Hautes-Alpes, Gap.
Société Archéologique du Finistère, Brest.
Société Littéraire des Pyrénées Orientales, Perpignan.
Société d'Emulation d'Abbeville.
Société d'Histoire Naturelle de la Moselle, Metz.
Société Polymatique du Morbilhan, Vannes.
Société des Lettres des Alpes-Maritimes, Nice.
Société Savante de Haute-Normandie, Rouen.
Société de Borda, Dax.
Société d'Histoire de la Maurienne, St-Jean de Maurienne.

Société Scientifique et Littéraire de Cannes et de Grasse.
Société d'Eduen, Autun
Société d'Histoire Naturelle de Colmar.
Société Académique du Bas-Rhin, Strasbourg.
Société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers.
Société Archéologique du Gers, Auch.
Société Archéologique de Lens.
Société Archéologique de Saint-Lô.
Société Belfortaine d'Emulation, Belfort.
Société Archéologique de Quimper.
Société Académique de Saint-Quentin.
Société d'Emulation du Doubs, Besançon.
Société Archéologique et Historique d'Avesnes.
Société Archéologique de Béziers.
Société Archéologique et Littéraire de Lyon.
Société d'Histoire et d'Archéologie de Saint-Malo.
Société Archéologique d'Angoulème.
Société d'Emulation de Cambrai.
Société des Antiquaires de Picardie, Amiens.
Société Philosophique et Historique — Imprimerie Nationale, Paris.
Société Havraise d'Etudes Diverses, Le Havre.
Société Archéologique de Bordeaux.
Bibliothèque de Neuchâtel (Suisse).
Bulletin de la Commission des Antiquités de Versailles.
Bulletin de la Société Nivernaise des Lettres, Nevers.
Bulletin de la Société Archéologique de Valence.
Bulletin de l'Université, Toulouse.
Revue Historique et Archéologique du Maine, Le Mans.
Annales de l'Université de Montpellier.

BIENFAITEURS DE L'ACADEMIE

Mgr Fléchier.
Jean-François Seguier.
Mgr de Becdelièvre.
Riboulet.
Mlle Alice Dumas.
Deveze.
Mgr de Villeperdrix.
M. Jacques Sagnier.
Jacques Sagnier.
Henry Bauquier.
Marquis de Lordat.